

La communauté urbaine

Montréal détiendrait six sièges sur 10



Robert Stanfield

Acier

Le NPD réclame une enquête sur les hausses annoncées

OTTAWA (CP) - Le premier ministre, M. Trudeau, a réagi assez froidement hier à la demande d'enquête des néo-démocrates sur les hausses du prix de l'acier annoncées dans la journée par deux compagnies canadiennes.

La Steel Co. of Canada, dont les 14.500 employés viennent de mettre fin à une grève de 80 jours, a annoncé qu'elle hausserait de six pour cent environ le prix de son acier laminé à froid, de l'acier laminé à chaud et de l'acier galvanisé, et que cette hausse entrerait en vigueur immédiatement. Il est aussi possible que la compagnie hausse les prix d'autres de ses produits.

La compagnie Dominion Foundries and Steel Limited a emboîté le pas à la Steelco, en annonçant qu'elle hausserait elle aussi les prix de son acier, pour remédier à

Voir page 2: M. Stanfield



Edgar Benson

par Jean-Claude Leclerc

En dernière heure, on apprend que les maires de l'île de Montréal ont accueilli assez mal la nouvelle que le cabinet Bertrand avait décidé de créer une police métropolitaine unifiée. Devant le ministre Lussier, qui ne leur a rien dévoilé de la composition du prochain gouvernement régional, ils ont surtout défendu l'idée de la sécurité locale, disant: "Que serait-il arrivé, mardi le 7, s'il n'y avait eu qu'une seule police sur l'île?" La plupart soupçonnent l'administration Drapeau-Saulnier de régler sa crise budgétaire à la faveur de la crise de la police.

Loin de se faire imposer, à la faveur de la crise de la police, une "communauté urbaine de Montréal" à laquelle elle s'est vivement opposée, l'administration Drapeau-Saulnier aurait réussi à convaincre le gouvernement Bertrand de donner à la métropole le contrôle majoritaire du gouvernement régional que Québec s'apprette à établir.

Tel est du moins le développement surprenant dont certains détails viennent de filtrer de source proche du gouvernement provincial, à la suite de l'annonce du règlement du conflit qui opposait les pompiers et policiers de Montréal à l'administration municipale.

Toujours d'après la même source, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, aurait convaincu les autorités provinciales de donner à la métropole 6 des 10 sièges que compterait le nouveau gouvernement de l'île de Montréal.

On sait que dans l'avant-projet de communauté urbaine de Montréal, dévoilé par le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, le comité exécutif proposé par l'île de Montréal était formé de la façon suivante: Montréal nommait cinq représentants, les banlieues quatre, le dixième membre étant le président de la communauté, d'abord nommé par Québec, puis élu par toute la population de l'île.

Dans ce projet, Montréal ne se voyait accorder qu'une majorité apparente. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le président Saulnier s'y est opposé si violemment. M. Saulnier rappela à ce moment la formule du rapport Blier.

Le rapport Blier, préparé par quatre personnes dont M. Lucien Saulnier, proposait plutôt - en 1964 - un comité exécutif de dix membres: les sept membres du comité exécutif de Montréal se retrouvaient membres du comité exécutif régional, et trois autres membres étaient élus par les délégués de banlieues. Là, Montréal avait le pouvoir réel.

En confirmant le dépôt prochain à l'Assemblée nationale du projet de loi de communauté urbaine de Montréal, le ministre Lussier a souligné qu'il ne s'agissait pas de l'avant-projet intégral. Des amendements ont été apportés au

Voir page 2: Montréal

C'est demain qu'il faudra ajuster montres, réveils, horloges, pendules et chronomètres à l'heure normale, en les faisant rétrograder d'une heure.

Robert Stanfield

M. Trudeau ne doit pas faire de Radio-Canada 'sa chose personnelle'

OTTAWA (de notre envoyé) - M. Robert Stanfield s'est vigoureusement élevé hier aux Communes contre les "excès verbaux" auxquels s'est livré le premier ministre, dimanche soir dernier, devant les militants de la Fédération libérale du Canada, réunis à Montréal, en particulier contre les passages de l'allocution de M. Trudeau qui ont porté sur le réseau français de Radio-Canada et sur les propos qu'il a tenus le lendemain à l'émission "Format-30".

"Qu'est-ce que c'est que cette affaire de tutelle sur Radio-Canada?" a demandé M. Stanfield qui a rappelé que la société est comptable, non pas au gouvernement, mais au parlement. "Nous n'allons pas laisser le premier ministre faire de Radio-Canada sa chose personnelle", a encore dit le chef de l'opposition.

"Qu'est-ce qui nous sépare ici de la démagogie, monsieur?"

Le chef du parti conservateur, intervenant dans le débat sur le discours du

trône, a déposé une motion de non-confiance à l'égard du gouvernement auquel il reproche son inaptitude à relever le niveau de vie des Canadiens et son intention apparente, exprimée selon lui dans le discours du trône, de retarder durant une autre année toute action concrète.

Durant une heure, M. Stanfield a fait le procès du gouvernement et déploré l'absence dans le programme législatif de mesures concertées en faveur des citoyens à revenus modestes, des pauvres, des malades, des chômeurs, des personnes âgées.

Il a consacré une partie importante de son discours aux déclarations très controversées du premier ministre sur Radio-Canada, les séparatistes et la violence.

"Avec tout le respect que je lui dois, le premier ministre du Canada ne peut se permettre de pratiquer l'hécatombe verbale... Quand le premier ministre souligne la nécessité de la bonne entente, nous le suivons. Quand il combat le séparatisme dans toutes les régions du Canada, nous le suivons. Quand il dénonce la violence partout au Canada, nous le suivons. Quand il signale les conséquences économiques du séparatisme, nous sommes d'accord avec lui."

Mais quand le premier ministre laisse entendre que le gouvernement du Québec et les autorités municipales de Montréal encouragent de quelque ma-

Voir page 2: M. Trudeau

Ottawa proposera une politique des eaux arctiques

OTTAWA (de notre envoyé spécial) - Le gouvernement proposera une politique internationale des réglementations des eaux de l'Arctique en vue, d'assurer la préservation du milieu naturel de cette région, a déclaré hier le premier ministre, M. Trudeau, qui doit prochainement s'entretenir avec le secrétaire général des Nations unies au sujet de ce projet.

Intervenant dans le discours du trône, le premier ministre s'est abstenu de revendiquer ouvertement la souveraineté du Canada sur toute l'étendue des immenses territoires septentrionaux. Mais il a instamment prié la communauté internationale d'appuyer les efforts de son gouvernement en vue d'instituer un régime juridique international grâce auquel seraient protégées les ressources naturelles et la faune de ce territoire.

La mise en oeuvre d'un tel régime international, de même que l'exercice de l'autorité du gouvernement sur l'Arctique canadien contribueront sensiblement à

empêcher qu'un tort irréparable ne soit causé à cette région par suite de négligence ou d'actions délibérées, a-t-il dit.

Le gouvernement entend donc protéger la faune, combattre la pollution et assurer la pureté de l'atmosphère dans l'Arctique. C'est par une politique de présence que le Canada pourrait assurer son autorité sur toute cette région, politique dont il assumerait la responsabilité en accord avec les autres pays.

Le Canada se considère responsable devant l'humanité de l'équilibre écologique, si précaire présentement dans les eaux, sur les terres et les glaces de l'archipel de l'Arctique. Nous ne doutons pas un seul instant que le reste du monde nous blâmerait et nous tiendrait responsables si nous négligions d'assurer la protection suffisante de ce milieu naturel contre la pollution ou la détérioration artificielle. Le Canada ne permettra pas que cela se produise."

M. Trudeau a rappelé l'importance de la faune, animaux et oiseaux en grand nombre, qui existe dans l'Arctique et dont la protection incombe aux Canadiens. Les bénéficiaires de cette riche nature et des animaux qu'on y trouve, a-t-il dit, ne sont pas seulement les Canadiens, mais tous les peuples de la Terre.

"Il serait insensé, à poursuivre le premier ministre, d'interdire l'accès de ces eaux aux navires étrangers au nom de la souveraineté canadienne, comme l'ont suggéré certains commentateurs, aussi insensé que si nous interdisions l'accès aux ports de Halifax et de Vancouver.

"Sans doute prouverions-nous de la sorte que nous sommes maîtres chez nous, mais le coût pour notre économie serait considérable puisque nous écarterions une navigation qui est très importante pour le Canada.

"D'autre part, si nous agissions avec un faux esprit de philanthropie internationale en accueillant sans distinction ni réserve tous ceux qui veulent venir, nous

Voir page 2: Arctiques

création récréation



■ UN "CANUCK" AU BOUT DE SA ROUTE: L'écrivain Jack Kerouac vient de mourir à 47 ans. Il était, contre son gré, le pape des "beatniks". Victor-Lévy Beaulieu et André Major rappellent qu'il était surtout un "canuck", c'est-à-dire, un "Canayen vivant aux Zétats" (à la page 13 et à la page 16).

■ LITTÉRATURE: Le feuilleton littéraire d'André Major nous entraîne chez les anciens de Réédiction-Québec (à la page 14); Jean-Guy Pilon s'attache aux énigmes de deux jeunes poètes (à la page 14); Jean Éthier-Blais parle d'un essai de Jean-Jacques Jolicoeur sur Jean-François Perrault, et Jean-Pierre Tadros introduit quelques livres politiques (à la page 15); Naim Kattan a lu deux romans de la rentrée en France (à la page 17).

■ THÉÂTRE: La critique de Michel Bélair sur "Rosencrantz et Guildenstern", actuellement à l'affiche du Centre du théâtre d'aujourd'hui (à la page 18).

■ L'OEIL SUR L'ÉCRAN: Roger Frappier a vu "Calcutta" de Louis Malle et "Z" de Costa-Gavras - ce qui lui donne à penser que "le cinéma ne se sépare plus entre l'art et l'industrie mais bien entre le cinéma direct et le cinéma fiction" (à la page 19).

■ MUSIQUE: La Société de Musique Contemporaine vient de faire sa rentrée sur la scène musicale; Jacques Thériault assiste au concert (à la page 19).

■ L'OEIL SUR LES DISQUES: Deux admirables disques viennent de paraître sous la signature des chefs Pierre Boulez et Seiji Ozawa. C'est ce que Jacques Thériault appelle une école de sagesse symphonique. Pénélope a écouté principalement les derniers microsillons de Pauline Julien et Tex Lecor (à la page 24)

Vive satisfaction à l'étranger

Le mark est réévalué à son taux réel de 9.28%

BONN (AFP) - La réévaluation du deutsche mark décidée hier par le nouveau gouvernement Brandt-Scheel n'a pas constitué une surprise en soi, mais le taux choisi (8.5 pour cent de moins pour les Allemands achetant des dollars, 9.28 pour cent de plus pour les étrangers achetant des marks) a créé une petite sensation.

M. Karl Schiller, ministre socialiste de l'Économie, auquel on rappelait qu'il avait préconisé en mai dernier une réévaluation de 6.25 pour cent, a constaté

que la différence provenait du fait qu'on avait tardé trop longtemps à procéder à une opération absolument nécessaire.

La réévaluation, en effet était attendue depuis la crise monétaire internationale de novembre 1968, provoquée essentiellement par les excédents de la balance commerciale de la R.F.A., qui ont déréglé le système monétaire international.

La décision officielle a finalement fait davantage qu'entériner l'évolution sui-

Voir page 2: Le mark

Le synode pourrait prendre fin dès lundi

de notre envoyé, Jean-Pierre Proulx

CITE DU VATICAN - L'Assemblée plénière du Synode a été marquée hier par une intervention de l'archevêque de Paris, le cardinal Marty, qui a demandé que le problème du prêtre, des sacrements et de la foi, et enfin de la justice et de la charité entre les peuples "soient à l'ordre du jour d'un prochain Synode si le pape le juge bon". Il a ajouté que la préparation de ce prochain Synode devrait être faite "dans le respect et la collaboration de tout le peuple de Dieu, prêtres, religieux et laïcs".

"Le concile, a dit le cardinal Marty à propos des prêtres, a fait surgir le désir d'une vie tout à la fois plus évangélique et mieux présentée aux hommes. Mais il faut le reconnaître avec lucidité et courage, cette notion bouleversée aujourd'hui les habitudes, pose maintenant de nouvelles et graves questions, crée une interrogation profonde chez beaucoup, parfois une agitation ou un

malaise chez quelques-uns. De fait, le problème du statut du prêtre est ouvertement et quotidiennement soulevé, par exemple celui de l'engagement et de la consécration à la chasteté dans le célibat. Je crois cependant qu'il y a plus et plus profond: c'est la mission elle-même, l'action pastorale du prêtre comme l'homme de la parole et des sacrements, c'est la remise en cause".

Il a souhaité qu'à Rome, cette étude sur le sacerdoce ministériel soit poursuivie en priorité.

Le cardinal Marty a ensuite dit à propos des sacrements et de la foi que "dans nos pays de chrétienté il nous fallait évangéliser les baptisés eux-mêmes. Dans cette perspective, il faut réviser la pastorale des sacrements et plus particulièrement celle du mariage.

En effet, l'administration des sacrements révèle un désaccord entre les exigences du droit universel de l'Église

Voir page 2: Le synode

Le Portugal

À LA VEILLE DES ÉLECTIONS DU 26 OCTOBRE

3- Une guerre coloniale sans issue, qui risque de ruiner le pays

par EDOUARD de BLAYE, correspondant particulier du Devoir

LISBONNE - Le 15 mars 1961 l'insurrection armée éclatait brusquement en Angola, entraînant les autorités portugaises par surprise. Huit ans plus tard les combats font toujours rage non seulement sur ce territoire immense, grand comme douze fois la mère patrie mais sur les autres provinces du continent noir: Mozambique et Guinée. Triste privilège: le Portugal est à ce jour le dernier pays colonial européen à se maintenir par la force dans ses territoires d'Afrique. Le Portugal est une terre d'explorateurs et de marchands par excellence. Peu de peuples ont il est vrai, une vocation maritime et colonisatrice plus affirmée que les Portugais.

Inutile de s'étonner dès lors devant cette sorte de farouche énergie du désespoir déployée par Lisbonne pour tenter de mater à contre-courant de l'his-

toire, le soulèvement nationaliste qui secoue furieusement ses trois principales provinces africaines. "Nos colons débarquent en Angola il y a quatre siècles, peu après la chute de Constantinople", aiment à rappeler à l'occasion les Portugais tenants de la thèse officielle. Argument insuffisant, on s'en doute, pour convaincre les nationalistes angolais ou guinéens, du bien-fondé des thèses intégristes de Lisbonne. De là, la présence en Afrique de 120.000 soldats lusitaniens (sur un total de 165.000) engagés dans une lutte interminable et sans gloire.

Espoirs suscités par l'avènement du nouveau chef

L'accession au pouvoir, le 26 septembre 1968, de l'actuel président du

conseil Marcelo Caetano avait laissé espérer aux milieux libéraux portugais un assouplissement de la ligne coloniale "dure" suivie depuis toujours par son illustre prédécesseur Oliveira Salazar. Pris sous les feux conjugués des militaires ultras et des milieux d'affaires profondément réactionnaires qui verraient disparaître avec les territoires d'Afrique des sources de profits assurés, M. Caetano louvoie depuis avec d'infinies précautions entre les écueils du colonialisme à outrance et d'une libéralisation limitée et progressive. Peu après sa prise de fonctions officielles, le nouvel "homme fort" du régime portugais avait asséné une véritable douche froide aux partisans sans cesse plus nombreux d'un désengagement outre-mer. "Beaucoup ont pu croire, affirmait-il lors de son discours d'investiture

devant l'Assemblée Nationale, que notre présence en Afrique était le seul fait du Dr Salazar. Mais en réalité il n'y a pas pour le Portugal d'autre attitude possible". Théorie reprise en avril dernier lorsque M. Caetano effectua au milieu d'un grand déploiement de festivités populaires un rapide périple à travers les trois "provinces" d'Afrique, le premier du genre jamais effectué par un président du conseil portugais en exercice. Officiellement en effet depuis 1951, date de la promulgation de l'Acte Colonial signé par le Président Salazar, les colonies se sont vu conférer un statut de "provinces" équivalent à celles de la métropole.

"Notre pays, répètent inlassablement les fonctionnaires du bien nommé "Palacio das Necessidades", le Quai d'Or-

Voir page 6: Le Portugal

au gré du temps

Un gouvernement à bills

En rédigeant son "bill" 63, le gouvernement du Québec aurait pu s'en tenir à un axiome fondamental et postuler, par exemple, dans un projet de loi à article unique: "Au Québec, nul n'est censé ignorer la langue française".

M. Jean-Jacques Bertrand et ses amis ont préféré un texte composite destiné à joindre les deux extrêmes d'une chaîne rivée d'une part à l'unilinguisme absolu et de l'autre au bilinguisme intégral.

En fait, il semble qu'on ait lieu à Québec, un balance plutôt entre le monolinguisme mitigé et le polyglottisme relatif.

On ne sait pas encore le sort que fera l'Assemblée nationale au nouveau projet de loi. De nombreux députés qui sentent déjà qu'ils vont passer un dur moment doivent se répéter ce mot de Flaubert: "L'avenir est ce qu'il y a de pire dans le présent".

Louis-Martin TARD

Québec s'apprête à traverser une semaine fort mouvementée

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Après la tourmente de jeudi, c'est le calme — avant la tempête? — à Québec en fin de semaine.

Maintenant que l'opposition de quatre députés ministériels au projet de loi (bill 63) sur les langues d'enseignement est confirmée, l'on se demande, entre autres questions, quelle attitude ils adopteront à l'Assemblée nationale, et quelle sera l'attitude du parti ministériel à leur égard.

Il semble que, en définitive, ces députés préféreront s'abstenir de participer au débat et au vote, étant donné que leur opposition au principal principe du bill — la liberté de choix des parents — est fort bien connue et a brisé la cuirasse d'unanimité que le premier ministre, M. Bertrand, aurait voulu par-dessus tout pouvoir afficher publiquement.

M. Bertrand a d'ailleurs dit qu'il n'était pas question de modifier l'essence du "bill", ni de l'envoyer à une commission parlementaire, parce qu'il propose "une solution qui est acceptée par tous les ministres et qui a été également soumise à nos députés".

— Est-ce qu'il y a eu unanimité au caucus? —

— Au caucus, la discrétion est la règle, a répondu M. Bertrand.

Qu'est-ce qui arrivera des députés qui vous ont fait part de leur désaccord? — Le projet de loi vient d'être déposé en première lecture. La deuxième lecture aura lieu la semaine prochaine. Nous verrons, suivant les événements.

— Est-ce que le vote sera libre? —

— Non, non.

— Est-il possible que des amendements soient apportés au projet? —

— Des amendements aux principes, non.

— Est-ce que vous les auriez invités à se taire? —

— J'ai trop le respect de la liberté de parole pour les inviter à se taire.

Ce bref extrait de la fin de la conférence de presse au poste CFMT-TV indique bien clairement que M. Bertrand n'a pas l'intention de reculer — fort de l'appui de l'opposition libérale officielle — et qu'il a décidé d'assurer son autorité sur le parti, d'abord en amenant

MM. Cardinal et Tremblay à ses vus, puis en provoquant l'adhésion de ses députés.

Par contre, ni le premier ministre, ni les quatre députés récalcitrants ne sont intéressés à rompre les ponts de façon décisive, à moins qu'ils n'y soient forcés. Ils se sont d'ailleurs rencontrés longuement au cours des derniers jours; et c'est à la suite de l'une de ces rencontres qu'un député qui avait fait des déclarations enflammées à un reporter invita ce dernier à les retrancher de son texte.

Les quatre pensent que, finalement, leur opposition pourrait inciter le gouvernement à la prudence et à la recherche de la véritable unanimité pour ce qui concerne l'autre projet, celui de l'organisation scolaire sur l'île de Montréal.

Ce deuxième projet ne sera présenté au plus tôt que vendredi prochain. Il semble qu'il en soit encore au stade des études préliminaires au conseil des ministres. Ce dernier opérerait, croit-on, pour une superstructure, une espèce de

commission métropolitaine qui s'ajouterait aux structures actuelles.

V Quoi qu'il en soit, la colline parlementaire s'apprête à traverser une semaine fort mouvementée, qui pourrait bien, en définitive, ramener le parlement à la situation critique suscitée par la présentation du "bill" 85, il y a près de onze mois.

L'étude du projet de loi numéro 63 ne débitera vraisemblablement pas avant mercredi, au plus tôt mardi soir.

Entre-temps, l'opposition — non officielle — fourbit ses armes à Montréal et à Québec et s'apprête à déclencher une offensive majeure contre le projet, avec l'appui, de l'intérieur, du seul représentant du Parti québécois et de quatre députés ministériels. Au moins l'un d'entre eux n'assistera pas aux débats, M. Fernand Grenier, de Frontenac, qui s'en va en mission officielle à New York pour la semaine. Quant aux autres, MM. Bousquet Proulx et Flamand, ils s'apprêtent à faire face à la musique, en se demandant encore comment il se fait que les ministres Cardinal et Tremblay les aient "lâchés".

■ aujourd'hui

A 10h.00, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, rencontre de S. E. le cardinal Paul-Émile Léger avec les religieux et les frères de langue anglaise et de langue française du diocèse de Montréal. Son Eminence célébrera la messe et prononcera l'homélie.

De 10h.00 à 17h.00, au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke, "assemblée d'urgence nationale" convoquée en vue de faire échouer au bill 63.

De 13h.30 à 16h.30, au 1430, rue Saint-Denis, assemblée d'information des membres de la Fédération des écoles privées de la province de Québec Inc.

A 14h.00, au Club de Réforme de Montréal, 80 ouest, rue Sherbrooke, Me Claude Wagner, député de Verdun et candidat à la direction du parti libéral du Québec, rencontrera les membres de l'Association des femmes libérales.

A 14h.00, le ministre de la justice du Québec, M. Rémi Paul, est conféré avec l'inauguration du nouveau palais de justice de Saint-Jérôme.

A 17h.00, à la salle Le Domaine, 7725, rue du Fleuve, à Trois-Rivières ouest, conférence de presse présidée par M. Louis Laberge, à la suite d'une séance du conseil général de la FTQ.

A 17h.30, M. Jean-Marie Morin, ministre d'État à l'éducation, assiste au banquet de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à l'hôtel Cardinal de Pointe-aux-Trembles. Remise de la médaille d'argent de l'Ordre du mérite de la Fédération.

A 18h.00, dîner annuel du comité du Québec de la Ligue des cadets de l'air, au mess des officiers de la base des forces armées canadiennes à Saint-Hubert. Remise de médailles aux meilleurs escadrons et de la médaille d'argent du ministère de l'éducation au meilleur cadet.

A 18h.00, à la Maison des étudiants de la cité universitaire, réception offerte à l'occasion des journées des anciens de l'université Laval de Québec.

A 20h.00, au salon 4 de l'hôtel Reine Elizabeth, Me Claude Wagner parlera devant

les membres de l'Alliance du B'nai B'rith du Québec et de la Confédération.

A 20h.00, au motel La Diligence de Québec, congrès des Maîtres serruriers du Québec. Des prix de \$1,000 et \$500 seront offerts à quiconque ouvrira un certain cadenas sans le mutlier.

A 20h.30, au sous-sol de l'église Notre-Dame, 426, rue Saint-Sulpice, S.E. le cardinal Paul-Émile Léger sera l'invité du mouvement familial des Foyers Notre-Dame. Vers 22h.00 il présidera une célébration eucharistique en l'église Notre-Dame et fera l'homélie.

A 22h.00, au CEGEP de Sainte-Foy, conférence de presse donnée par M. G. Raymond Laliberté, président de la CEQ.

DIMANCHE

M. Pierre Laporte, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, tiendra une conférence de presse à 11h.30 au Château Windsor de Joliette. Il rencontrera les députés du comité de Maskinongé à 14h.00; ceux de Laviolette et Saint-Maurice à 17h.00 à l'auberge Grand-Mère; ceux de Champlain et Trois-Rivières au club Canipco, à l'île Saint-Christophe, Trois-Rivières.

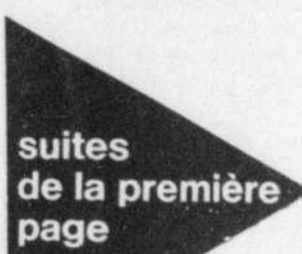
M. Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, donnera une conférence de presse à 14h.00 à l'hôtel Saint-Louis de Rivière-du-Loup.

A 14h.00, au 115 de la rue Chaveau, à Repentigny, bénédiction de la pierre angulaire et de l'église du Précieux-Sang par Son Excellence Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal.

A 08h.30, à l'hôtel Montréal Aéroport Hilton, début de la journée d'étude de l'Association professionnelle des opticiens d'ordonnances du Québec. Banquet de clôture à 20h.00.

A 09h.00, à l'école secondaire Saint-Viateur, 7316 Garnier, réunion des Amis de la maison Québécois qui auront l'occasion d'entendre la célèbre chorale "Les Chœurs de Montarville".

A 14h.00, collation des diplômés au collège Loyola dans l'auditorium P.C. Smith. L'allocation principale sera prononcée par le président de l'université du Québec, M. Alphonse Rivier.



MONTRÉAL

texte original. "La formule de Toronto retient pas mal notre attention," avait ajouté M. Lussier.

Or, dans le Toronto métropolitain, le comité exécutif est composé de 11 membres, soit le président du Toronto métropolitain, élu par les 32 membres du conseil métropolitain, 5 représentants de la ville de Toronto même, et 5 représentants des cinq autres banlieues.

Dans la métropole ontarienne, la ville-mère n'a pas le contrôle du pouvoir. Dans le grand conseil de 32 membres, elle ne détient que 12 sièges, East York en ayant 2, Etobicoke 4, North York 6, Scarborough 5 et York 3. Au comité exécutif, Toronto est représentée par son maire, deux membres de son exécutif et deux conseillers, et les cinq banlieues y sont représentées par leur maire.

Si une telle formule était strictement appliquée à Montréal, elle exigerait évidemment une réduction préalable du nombre des municipalités, qui est de 29 actuellement. A Toronto, toutefois, on tient compte d'une certaine représentation proportionnelle à la population des villes.

C'est en vertu de ce dernier principe — la représentation proportionnelle — que l'administration Drapeau-Saulnier refuserait de partager également le pouvoir. Montréal, en effet, compte une population de quelque 1.3 million, soit la majorité des quelque 1.971.793 habitants de l'île. Ce dernier chiffre est tiré de la dernière déclaration du président Saulnier au sujet du règlement de la crise de la police.

Les banlieues ne partagent évidemment pas ce point de vue. Elles ont sans doute déjà été fort surprises d'apprendre de la bouche même de M. Saulnier, dans sa déclaration de jeudi, que le gouvernement allait présenter une loi répartissant le coût de la protection policière dans l'île. Si, en plus de faire supporter par les banlieues une partie du coût de la police, l'administration Drapeau-Saulnier a gagné le gouvernement à lui donner le contrôle majoritaire du prochain gouvernement régional, on peut s'attendre à une guerre politique ouverte entre la métropole et plusieurs des banlieues de l'île.

M. TRUDEAU

nière les actes illégaux contre le gouvernement fédéral, "je crois qu'il va beaucoup trop loin".

Le leader de l'opposition a ensuite évoqué les positions prises en Chambre par le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, au sujet de Radio-Canada. Dans chacun des cas, a-t-il dit, le ministre a clairement indiqué que la responsabilité de la programmation relevait de la direction de la société, non pas du gouvernement. Et M. Trudeau ne l'a pas contredit alors.

Le peuple du Canada ne veut pas que sa radio-télévision soit dominée par les séparatistes, pas plus qu'il ne voudrait que le gouvernement s'en empare. Qui donc produirait alors les émissions? M. Pelletier? M. Trudeau? ou peut-être M. Jamieson qui a quelque expérience dans ce domaine?

M. Stanfield cite alors les propos tenus par M. Trudeau à l'émission "format-30". Il s'arrête à une phrase qui retient son attention: M. Trudeau a dit, en réponse à la question d'un journaliste que son "accusation anodine" contre Radio-Canada avait provoqué des ap-

plaudissements frénétiques parmi les participants au dîner-bénéfice des libéraux.

"En d'autres mots, résume M. Stanfield, la foule a crié bravo, donc je dois avoir raison. Qu'est-ce qui nous sépare, Monsieur, de la pure démagogie?"

On pourrait à la rigueur excuser un excès de langage au cours d'un dîner de partisans, poursuit M. Stanfield, mais ces déclarations ont commencé au cours d'une conférence de presse donnée à Ottawa le 15 octobre; elles ont été développées dans les discours du 19; elles ont été précisées dans une interview télévisée le 20.

"Nous aurions certainement tout effort tendant à empêcher les séparatistes s'exercer leur influence à Radio-Canada. Mais nous n'appréhensions pas les menaces que profère le premier ministre".

"Sans doute, le premier ministre, puisqu'il est partisan de la théorie des contrepoids, va-t-il dans les jours qui viennent prononcer un discours bien senti sur les libertés civiles. Mais l'auditoire sera bien naïf alors s'il ne compare pas ses paroles avec le manque de libéralisme de certains de ses commentateurs de la semaine dernière".

L'autre part, M. Stanfield a de nouveau formulé sa requête en faveur de la création d'une commission parlementaire sur la constitution afin d'amener les parlementaires de tous les partis à prendre part plus étroitement aux travaux de la révision en cours.

Le chef conservateur reproche au gouvernement un manque d'initiative au plan de l'action concrète. L'équipe libérale, dit-il en substance, se complait au niveau des concepts abstraits mais néglige de répondre aux besoins impérieux d'un très grand nombre de Canadiens aux prises avec des problèmes immédiats et tangibles: l'habitation, la vie urbaine, la pollution, l'inflation, les disparités économiques, la pauvreté, la maladie, le chômage. Le gouvernement, dit-il, a le pouvoir de diriger, mais il n'en a pas la volonté, et son arrogance est parfois intolérable.

M. STANFIELD

l'augmentation de ses coûts de production et des salaires qu'elle verse à ses employés. La Dofasco n'a cependant pas précisé quelle serait l'ampleur de cette hausse.

L'Algoma Steel de Sault Ste-Marie, touchée par une grève de ses employés, n'a pas commenté la décision de ses concurrents.

Le leader des néo-démocrates, M. T. C. Douglas, faisant remarquer que de telles hausses étaient habituellement suivies de hausses des prix de divers produits affectant le coût de la vie, aurait voulu que la commission des prix et revenus examine cette question.

La commission, lui a répondu M. Trudeau, n'a pas à répondre au gouvernement de ses faits et gestes et peut agir de sa propre initiative. Dans ce cas-ci, le gouvernement n'a nullement l'intention de donner des ordres à la commission.

Le premier ministre a ajouté que la commission lui avait laissé entendre qu'elle se lançait dans une étude des causes de l'inflation et qu'elle recherchait, si nécessaire, à faire le lien entre cette hausse particulière des prix et ses effets sur les salaires et le coût de la vie.

Par la suite, un porte-parole de la commission, qui est présidée par M. John Young, a déclaré que ses membres n'avaient pas pu encore prendre connaissance des détails de la hausse du prix de l'acier ou des commentaires du premier ministre.

Les mouvements ouvriers se sont déjà plaints que la commission n'avait pas approfondi suffisamment les causes de l'inflation avant de demander aux syndicats et au patronat de mettre un frein volontaire aux demandes salariales et aux augmentations de prix.

Il y a quelques jours, la Confédération des syndicats nationaux et le Congrès du travail du Canada avaient rejeté, d'un commun accord, cette demande de la commission, tout en suggérant au gouvernement d'instituer un gel des prix.

M. Trudeau a fait allusion à cette suggestion hier en disant que le gouvernement n'avait pas juridiction pour imposer un gel des salaires. M. Douglas n'a pas laissé passer inaperçu ce choix du mot "salaires" plutôt que "prix", et a réitéré sa demande d'enquête.

Selon des statistiques fédérales rendues publiques en fin d'après-midi hier, cinq industries du secteur de l'acier et du fer ont haussé leurs prix de trois dixièmes pour cent en septembre.

Le ministre des finances, M. Edgar Benson, a pour sa part admis que ces hausses de prix auraient des répercussions sur l'économie entière du pays, sans aller jusqu'à dire dans quelle proportion.

Pour qu'Ottawa puisse contrecarrer ces hausses, a-t-il dit, il faudrait que toutes les provinces abandonnent leur juridiction sur les prix et salaires au gouvernement fédéral. "Je vois mal les provinces accepter un tel geste maintenant".

M. Benson a attribué cette augmentation des prix de l'acier à la récente signature d'un contrat de travail entre la Stelco et les ouvriers de l'acier d'Amérique. Il a ajouté: "La seule façon d'enrayer l'inflation serait que le patronat et les syndicats minimisent leurs demandes".

LE MARK

vie par le D.M. flottant. Avec l'aide discrète de la "Bundesbank", qui a vendu des dollars aux bons moments pour accompagner la hausse de la monnaie ouest-allemande, le cours du D.M. s'est stabilisé aux alentours de 3.70 DM pour un dollar (soit 7.4 pour cent ou 8.1 en sens inverse).

La fixation du taux à 8.5 pour cent a surtout pour but d'assurer à l'économie de la R.F.A. une stabilité qu'elle risquerait de perdre sous les premières attaques de l'inflation. En même temps, le nouveau taux ne handicape pas exagérément les exportations ouest-allemandes, car la réévaluation a pour conséquence définitive de supprimer les mesures correctives du commerce extérieur (4 pour cent de taxe sur les exportations et détaxe équivalente des importations) qui avaient été adoptées en novembre 1968 comme ersatz de revalorisation. Ce n'est donc que d'environ trois à quatre pour cent que les industries exportatrices de la R.F.A. sont pénalisées.

ARCTIQUES

nous déroberions aux obligations du Canada, non seulement à l'égard des Canadiens, mais à l'égard de tous les autres peuples".

Depuis 450 ans, a souligné M. Trudeau, par la présence de ses explorateurs, de ses découvreurs, de ses fonctionnaires, de ses services de toutes sortes, par ses Esquimaux et sa police, l'Arctique est devenu progressivement un territoire canadien.

Les premiers ministres a tenu à rappeler que nul ne conteste et qu'il serait inconcevable que l'on contestât la souveraineté canadienne sur la terre ferme, sur les îles, sur les richesses minières du plateau continental sous-marin de l'Arctique ou sur ses eaux territoriales. Il en est heureusement ainsi, a-t-il dit, grâce aux politiques cohérentes qu'on adoptées dans le passé tous les gouvernements canadiens. Le gouvernement actuel s'engage à maintenir cette politique.

Les déclarations de M. Trudeau sur l'Arctique n'occupent qu'une partie du discours qu'il a prononcé hier aux communes à la suite de M. Stanfield.

Commande du CN pour \$10,000,000

Le Canadien National vient de placer une commande pour 500 wagons d'une valeur totale de \$10,000,000 auprès de la société National Steel Car de Montréal.

Les véhicules seront construits aux usines de la compagnie à Hamilton, Ontario. Ils serviront au transport du papier journal sur le réseau du Canadien National au Canada. Chaque wagon aura une capacité de 70 tonnes.

Le CN prendra livraison du premier wagon en janvier 1970 et, par la suite, le matériel sera livré à raison de dix à douze wagons par jour, jusqu'à ce que la commande soit complète vers mars 1970.

LE SYNODE

(le droit canon et la vie). Cette rupture peut amener à des solutions diverses ou arbitraires de la part des pasteurs et nuire ainsi gravement au bien des chrétiens ainsi qu'au sacrement de la foi dont nous sommes les gardiens".

A propos de la justice, Mgr Marty a plutôt soulevé des questions. "Comment, a-t-il demandé, nos Eglises particulières se sont-elles engagées dans la voie tracée par Populorum Progressio? Comment doit se faire non seulement l'engagement du chrétien mais celui de l'Eglise dans cette lutte pour le développement? Prenons garde, il y a de l'avenir de notre monde; il y a également de la crédibilité de l'Eglise aux yeux de nos contemporains".

Le secret

Un cardinal est venu hier si l'on peut dire à la rescousse des journalistes. L'archevêque de Londres, le cardinal Heenan, a dit que l'anxiété des gens au sujet de la messe eucharistique rendue publique l'ordre du jour du Synode. J'aurais aimé, a-t-il dit en substance, en discuter avec les fidèles de mon diocèse mais il y avait le sub secret. De toute façon, aujourd'hui, tout se sait. Le schéma préparatoire a été publié par d'autres et tout ce qui se dit ici dans cette salle est rapidement connu. D'ailleurs, il n'y a rien de secret dans ce qui se dit ici. J'exprime donc le désir que dans les Synodes futurs il n'y ait plus de secret. On ne doit pas multiplier les secrets sans nécessité.

D'autre part, une grande partie de la matinée a été consacrée à l'audition des rapports des cercles linguistiques qui s'étaient réunis la veille pour discuter le rapport MacGrath sur les relations des conférences entre elles. D'une façon unanime, on est d'accord pour rendre plus étroites encore les relations entre les diverses conférences épiscopales surtout entre celles qui sont voisines. Un autre point fait l'unanimité: on est d'accord pour la coopération mais on rejette l'idée d'instaurer de nouvelles structures ou de créer de nouveaux organismes. En somme on préfère les relations informelles et pour un but déterminé laissées à l'initiative de chacun.

L'idée de conférences supranationales n'est pas très bien accueillie non plus. "Il semble difficile, a dit un groupe, de déterminer les compétences des conférences supranationales avant d'avoir réussi à fixer immédiatement la nature des conférences épiscopales nationales." On n'est pas tellement d'accord non plus pour la multiplication des organismes catholiques internationaux.

A ce propos, le cercle linguistique français a proposé une étude sur la nature des conférences épiscopales, la création d'un organe de documentation en plusieurs langues, la création d'une commission d'experts pour l'étude des Synodes orientaux.

Plusieurs ont souligné que le Synode

L'AFFAIRE DE LIPKOWSKI

Suite de la page 5

pour amener chez nous des capitaux. Il n'est pas impoli ou impertinent d'affirmer que nous attendons encore les résultats de ces efforts, et que les déclarations récentes de M. de Lipkowski, à Québec, nous ont laissé sur notre appétit. Dans une lettre que j'adressais à M. le ministre, le 6 janvier 1969, j'écrivais: "J'ose croire que les discussions très franches que nous avons eues quant aux relations de la France avec le Québec seront utiles dans l'immédiat et pour l'avenir".

Dois-je même ajouter, après toutes ces choses, que la façon dont le voyage de M. de Lipkowski a été organisé, et certaines déclarations qu'il a faites pendant son séjour ici m'ont déplu?

Faudra-t-il comprendre qu'après la querelle stérile du Parc Forillon, après le battage de publicité enfantin autour de l'aéroport Ste-Scholastique, après ces petites escarmouches incessantes du gouvernement du Québec contre l'administration fédérale, les ententes Québec-Paris sont maintenant entrées dans la grande ronde d'une bataille politique qu'on veut, une fois de plus, livrer sur le dos du gouvernement fédéral?

Les conditions d'une collaboration efficace et harmonieuse

Et comme sur ces choses il est facile d'être mal interprété, et qu'il y a passablement de gens qui cherchent volontiers à mal interpréter, je me permet de faire les déclarations suivantes:

1) J'ai signé la première entente culturelle Québec-Paris parce que j'étais d'avis que le Québec pouvait en tirer de grands avantages;

2) J'ai été heureux que le gouvernement du Canada concourre indirectement à la signature de cette entente, parce que cela reconnaissait un ordre de juridiction constitutionnelle et écartait toute possibilité de querelle inutile;

3) Dans l'exécution de cette entente, j'ai toujours pris grand soin de voir à ce qu'elle donne un maximum de rendement, sans pour autant indisposer ou froisser le gouvernement fédéral;

4) Je crois que ces ententes doivent être maintenues et que les accords doivent se développer, mais ils risquent de tourner court si le gouvernement du Québec, et a fortiori si le gouvernement français permet que s'y introduise une dimension ou une querelle politique;

5) M. le ministre de Lipkowski est venu au Québec en exécution de l'entente Paris-Québec et il était tout à fait normal qu'il nous visite. Je ne vois pas toutefois en quoi une visite de courtoisie au gouvernement d'Ottawa

était le meilleur moyen d'intensifier la communion entre les conférences et on souhaite pour cela la création d'un Synode permanent qui représente les conférences épiscopales et garde le contact avec les patriarches orientaux.

Le cercle de langue latine composé de membres de la Curie romaine, sauf Mgr Hermaniuk qui est du Canada, a demandé quant à lui que les conférences épiscopales, du moins pour le moment, ne réclament pas l'élargissement de leurs pouvoirs. Il s'est aussi prononcé contre une espèce de journal central.

Il a signalé qu'on ne devrait pas créer de conférences supranationales sans la permission du Saint-Siège. A propos de l'actuel secrétariat du Synode, on a dit qu'il devait rester tel quel et on a repoussé l'idée d'un secrétariat qui serait au-dessus de la Curie romaine.

Enfin, dans à peu près tous les groupes, il a été question de la nécessité d'un effort missionnaire commun. A la suite des rapports, un certain nombre d'évêques missionnaires sont intervenus dont Mgr Zougrana, de Haute-Volta, qui a dit que les Eglises pauvres répugnaient à mendier, qu'il fallait plutôt appliquer le décret conciliaire sur les missions demandant qu'un impôt soit imposé dans les Eglises pour les autres Eglises et particulièrement les Eglises missionnaires. Il a demandé enfin que ceux qui donnent respectent ceux à qui ils donnent.

Un évêque du Nigeria, Mgr Arize, a dit qu'en Afrique "il n'existait pas de crise d'autorité que l'on dénonce ailleurs. Dans l'Eglise, a-t-il dit, il doit y avoir une réelle liberté d'expression, mais cela ne justifie pas pour autant une critique destructive contre le Souverain Pontife surtout de la part des ecclésiastiques qui se servent des moyens de communications sociales." On a vu dans cette intervention une allusion au cardinal Suenens. D'ailleurs le cardinal Suenens lui-même ne s'y est pas trompé, a-t-il confié à un groupe de journalistes au cours de la journée.

Aujourd'hui samedi on doit donner le rapport-synthèse du débat sur le schéma Marty concernant les relations des conférences épiscopales avec le Saint-Siège. Il y aura vote ensuite sur le rap-

port. Ce vote revêt une grande importance, surtout en ce qui concerne la création d'un Synode permanent. Il semble d'autre part de plus en plus certain que le Synode se terminera lundi prochain, soit trois jours plus tôt que prévu.

LA CONTESTATION

Suite de la page 3

fourni une "belle occasion" de se désister. M. Sorel dit avoir senti une certaine opposition chez des délégués, opposition qui s'est manifestée surtout lors du débat sur la politique laitière d'Ottawa, et il en a profité pour se retirer, fidèle à la promesse qu'il s'était faite de ne pas devenir "encombrant". L'UCC, dit-il encore, l'a gâté : en sept ans de présidence, il n'a pas eu tellement à souffrir de tractations de couloir, on ne lui a pas "travaillé dans le dos". A 82 ans, M. Sorel cède la place à un homme plus jeune. D'origine belge, M. Allain est au pays depuis dix-sept ans. D'abord cultivateur à Rochebaucourt, président de la fédération de l'Abitibi, il vit maintenant à Beauceville, tout en demeurant propriétaire d'une terre abitibienne. Il était jusqu'à jeudi premier vice-président de l'UCC.

Le contraste entre MM. Sorel et Allain est frappant. Vieux routier du mouvement coopératif et du syndicalisme agricole, le premier, d'instinct, se plaisait à considérer l'UCC comme une grande famille où les rapports se devaient d'être parfaitement harmonieux. Il avait du terrien la sagesse; naturellement porté vers le petit, il savait, dégagé d'un texte, trouver les mots qu'il fallait pour balayer avec verdeur les arguments de l'adversaire.

D'avantage théoricien, tout en étant capable de fasciner son assemblée, doté d'un esprit de synthèse remarquable, M. Allain représente en quelque sorte cette nouvelle génération de techniciens qui prend une place de plus en plus importante au sein d'un mouvement dont la base, par la force des choses, éprouve de la difficulté à se rejoindre. Il n'est pas impossible que, sous la présidence de M. Allain, l'UCC tente de radicaliser ses objectifs, sinon ses moyens d'action.

aurait limité ou compliqué les discussions qu'il avait avec le gouvernement du Québec. Au contraire, une telle courtoisie aurait établi clairement que le gouvernement de Paris ne boude pas l'existence du gouvernement canadien, et évite soigneusement de se mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce;

6) Certaines déclarations de M. le ministre de M. de Lipkowski me paraissent proprement inacceptables. Particulièrement celle-ci: "Devant cette indignation on peut se demander si on n'a pas espéré, à la suite du nouveau gouvernement français, mettre une sourdine à la coopération franco-québécoise pourtant approuvée par Ottawa, et si par ces détours on ne cherche pas à nous faire renoncer à cette coopération". A mon avis, c'est là à prêter au gouvernement du Québec des intentions malveillantes, ce qui n'est ni diplomatique ni vrai;

7) Les relations Québec-Paris sont nécessaires, mais dans leur ampleur il faut tenir compte de nos possibilités financières et éviter une exagération qui risque d'indisposer singulièrement la population québécoise. C'est le ministre français lui-même qui a affirmé: "A chaque instant des ministres québécois viennent nous voir". Nous n'aurions pas d'objection, à la condition que ces déplacements incessants se traduisent par notre part d'investissements français. Et comme nous savons que dans ce domaine, tous les économistes sont d'accord sur cela, il n'y a pas de choses extraordinaires à attendre de la France, il n'est pas anormal de croire que le Québec ne tire pas tout ce qu'il pourrait de ces relations, lesquelles, a dit le ministre, se développent "d'une manière extraordinairement rapide et même foudroyante";

8) Un gouvernement libéral dirigé par votre humble serviteur maintiendrait des relations culturelles vigoureuses avec Paris, éviterait l'exagération enfantine, et prendrait les dispositions pour qu'Ottawa cesse d'être le gouvernement considéré, à tort, comme l'adversaire, sinon l'ennemi.

Le préambule de l'entente signée par moi-même et l'ambassadeur de France, le 24 novembre 1965, se lisait comme suit:

"Conscients des liens historiques que leur communauté d'origine, de langue et de culture a créés entre la France et le Québec, désireux de promouvoir la langue française et de développer leurs relations culturelles par la multiplication des échanges intellectuels, littéraires, artistiques et scientifiques, résolus à étendre et à renforcer la coopération amicale heureusement établie entre eux par l'entente sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation..."

C'est à l'esprit de ce préambule que je voudrais que l'on revienne, car la situation actuelle est plus susceptible de diviser les citoyens du Québec que de nous valoir des échanges culturels de qualité.

DÉCÈS

Notés s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

PARROT Henriette. A l'hôpital Charles Lemoyne, le 23 octobre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée, Mlle Henriette Parrot, fille de feu Emile Parrot et de feu Ernestine St-Onge, demeurant à 126 d'Alsace, St-Lambert. Elle laisse dans le deuil ses frères les Chanoines Aurèle Parrot, André, Gustave, ses sœurs Charlotte, Mme Gustave Parrot (Gabrielle Secours) et plusieurs nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limbère No 63 av. Lorne, St-Lambert à 9 heures 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nouveaux amendements au code du travail

QUEBEC (DNC) - Le ministre du travail, M. Bellemare, a déclaré hier que des amendements "majors" seront apportés au code du travail, au cours de la prochaine session.

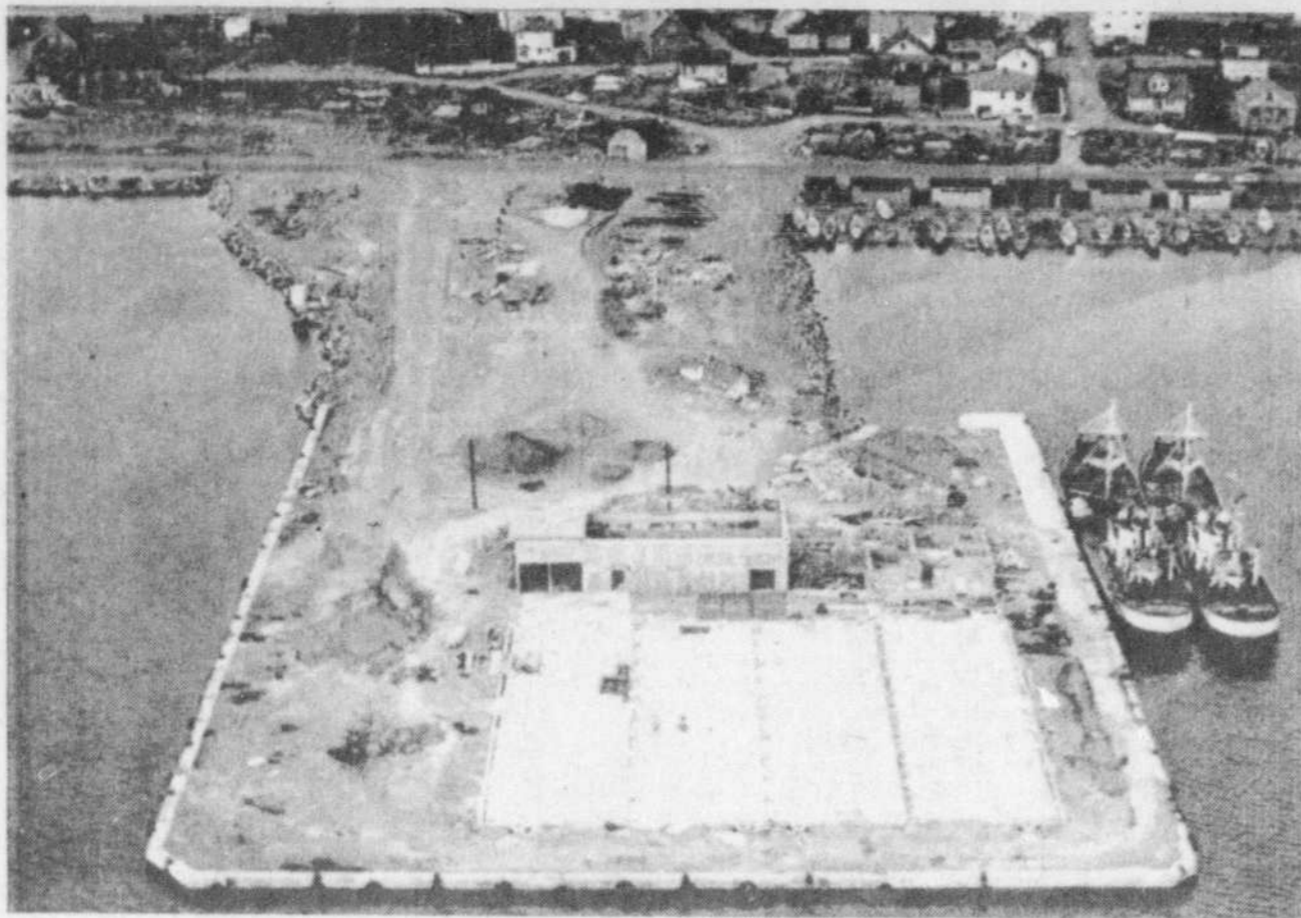
Sans entrer dans les détails, il a ajouté que ces modifications auraient trait à la réglementation du droit de grève, dans les secteurs privé et public, de même qu'aux dommages causés à la propriété pendant une grève.

Un projet de loi est aussi en préparation prévoyant que toutes les sentences arbitrales puissent être déferées au nouveau tribunal du travail.

Faisant allusion probablement à la "séance d'étude" des policiers de Montréal, peut-être aussi au conflit à la régionale de Chambly, le ministre du travail a ajouté: "Quant à ces actes qui se sont produits depuis quelques jours, une clause particulière sera mise dans la loi qui sera très sévère et qui sera sûrement réaliste aussi, mais qui fera comprendre que, si on dépasse la limite de la loi, il y aura des sanctions très sévères qui s'appliqueront".

M. Bellemare a donné l'assurance que ces modifications seraient soumises à l'avance au conseil supérieur du travail.

Il répondait ainsi à M. Jean Lesage, qui disait que des mécanismes devraient être prévus au code du travail pour éviter des conflits qui donnent lieu à des lois d'exception, de même que pour entourer les votes de grève et de retour au travail de "certaines précautions".



Voici une vue aérienne des nouvelles installations portuaires de l'archipel français Saint-Pierre-et-Miquelon, situé au sud de Terre-Neuve. La semaine dernière, le ministre français des territoires d'outre-mer, M. Henri Rey, a déclaré que son pays avait pris des dispositions pour développer une station-service navale pour les chalutiers français et les flottes de pêche étrangères. Cette décision a soulevé des commentaires aux Communes. En réponse à des questions, M. Mitchell Sharp a déclaré qu'il ignorait si le Canada avait été consulté à ce propos et qu'en conséquence il ne pouvait préciser si les intérêts des pêcheurs canadiens de la Côte-Est seraient protégés. Il a promis d'enquêter. (Téléphoto PC)

Nouveau suspense à Anjou Lauriault et Lauriault témoigne

par Jean-Claude Leclerc

Deux témoignages, apparemment contradictoires, ont remis un certain suspense hier à l'enquête sur l'administration de la ville d'Anjou.

Mardi, expliquant comment il se faisait que la firme Lauriault & Lauriault lui remettait 15% des paiements qu'elle recevait de la municipalité, dont il était l'urbaniste, M. Charles-Edouard Campeau avait présenté un tableau justificatif devant la commission d'enquête Surprenant.

Ce tableau reconstituait année par année les travaux que M. Campeau avait faits pour les arpenteurs Lauriault & Lauriault et pour lesquels il aurait été payé par versements de 15% des sommes perçues d'Anjou par les arpenteurs. M. Campeau expliqua alors avoir pu reconstituer ce tableau, approximatif mais valable selon lui à 10% près, à l'aide d'esquisses et de plans qu'il avait pu retrouver au bureau de Lauriault & Lauriault. Il ajouta qu'il avait, dans 90% des cas, retrouvé des esquisses et des plans chez Lauriault & Lauriault.

Or, hier, un employé de Lauriault & Lauriault, M. Jean Drouault, a affirmé sous serment que toutes les esquisses avaient été systématiquement détruites il y a déjà plusieurs mois. Il n'en restait que quelques-unes, mêlées à d'autres dossiers, qui ont été retrouvées depuis, et que M. Drouault a remises hier à la commission.

Stupefait de ce témoignage, le président de la commission, le juge André Surprenant, a alors demandé au

directeur de la firme, M. Wilfrid E. Lauriault, si c'était à son bureau que M. Campeau avait retracé les "esquisses" dont il se serait servi pour reconstituer ses travaux.

M. Lauriault a confirmé le témoignage de son employé. Plus tôt, il avait dit cependant avoir remis une "liste" à un M. Campeau.

Il n'y a plus chez Lauriault & Lauriault, du moins d'après ces deux témoins, que des plans de subdivision. "Quand M. Campeau est allé chez vous, a-t-il consulté ces plans de subdivision?" a-t-on demandé. La réponse est tombée nette: "Non," a dit M. Drouault.

M. Drouault montra alors des plans de subdivision, ainsi que des plans tracés en couleur par M. Campeau. Dans ce dernier cas, il s'agissait de plans mêlés à d'autres dossiers et retrouvés. "Les avez-vous montrés à M. Campeau?" demanda le juge Surprenant. Non, il ne les a pas vus," a répondu le témoin.

La commission, qui avait interrogé plus tôt M. Campeau, aurait voulu l'entendre à nouveau, mais l'urbaniste avait alors quitté les lieux. Il est probable qu'elle l'entendra cependant dès sa prochaine séance, mardi, afin de tirer au clair toute cette affaire.

La commission s'interroge en particulier sur une dette de quelque \$90,000 qui aurait été due à M. Campeau par M. Lauriault, au début de 1962, pour des travaux qui auraient été faits dans les années antérieures. Le comptable de Lauriault & Lauriault a affirmé qu'une telle somme n'a jamais été inscrite aux livres. Quant à M. Lauriault, il se souvient d'une dette de \$35,000 en date de 1955, mais il est moins affirmatif au sujet des \$90,000. "C'est bien possible," a-t-il seulement dit.

Interrogé sur ces chiffres plus tôt dans l'avant-midi, l'urbaniste Campeau avait lancé à un moment que "souvent la fiction a l'air d'avoir plus de bon sens que la vérité, surtout devant votre commission" - provoquant ainsi toute une commotion.

Loin de le rétracter, l'urbaniste mit les enquêteurs au défi, leur demandant s'ils voulaient qu'il leur fasse un rapport à ce sujet! Tout un débat verbal s'ensuivit entre l'avocat de l'urbaniste, Me Jean Salois, M. Campeau et un procureur de la commission, Me Jean Filiatreault.

C'est la deuxième fois que le témoin éclate devant les commissaires, s'en prenant à leur souci de recherche de la vérité. Mais avec les témoignages qui ont suivi, la situation se trouve à entrer

Hôpitaux: Québec a prévu des mesures en cas de grève

QUEBEC (PC) - Le ministre de la Santé, de la famille et du bien-être, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré, hier à l'Assemblée nationale, que son ministère organisera des services de santé d'urgence si les employés des hôpitaux déclenchent une grève.

En réponse à une question du député libéral de d'Arcy McGee, le Dr Victor Goldbloom, le ministre a précisé que le ministère pourra compter cette fois-ci, en plus des mécanismes réguliers, sur l'organisation des soins à domicile.

M. Cloutier a ajouté que les hôpitaux, à la suite de l'expérience de 1966, prennent toutes les mesures nécessaires pour faire face à des situations d'urgence.

Les employés d'hôpitaux menacent de provoquer un arrêt de travail au début de novembre si les négociations n'aboutissent pas à un accord.

De son côté, le ministre du travail et de la main-d'oeuvre, M. Maurice Bellemare, a signifié qu'une nouvelle procédure sera mise en marche d'ici quelques jours afin de tenter de rapprocher les parties à la table des négociations.

dans une plus grande tension. On saura mardi quelle tournure va prendre toute cette question.

Jean-Noël Lavoie remet sa démission comme député

QUEBEC (PC) - Le député libéral du comté de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, un notaire de 42 ans, a remis sa démission, vendredi, comme représentant de cette circonscription à l'Assemblée nationale.

M. Lavoie a expliqué qu'il quittait son siège de député afin de consacrer tout son temps à la politique municipale.

Il a posé sa candidature à la mairie en prévision des élections du 2 novembre prochain dans la deuxième plus grande ville du Québec.

M. Lavoie a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale aux élections générales de 1960. Il a été réélu aux élections de 1962 et 1966.

La démission du député de Laval réduit à 47 le nombre des libéraux en Chambre. L'Union nationale compte 57 députés et trois sièges sont occupés par des indépendants.

Nomination à Polytechnique

Le ministre de l'éducation vient de nommer M. Claude Lanthier, ing., à la Corporation de l'École polytechnique. Diplômé de Polytechnique, M. Lanthier a suivi plusieurs cours post-universitaires: théorie plastique, théorie de précontrainte, etc. Il est professeur de structure à l'École d'architecture de Montréal.

La contestation, lentement, fait son chemin

par Jean-Luc Duguay

Le 45e congrès général de l'Union catholique des cultivateurs, qui vient de prendre fin à Beauport, aura été généralement paisible. Seule la présidence est venue troubler la quiétude d'un congrès sans éclat qui, à un rythme rapide, a adopté une quantité imposante de résolutions demandant aux gouvernements de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à la situation d'infériorité économique du travailleur agricole québécois.

Un délégué de la fédération du Saguenay-Lac Saint-Jean faisait remarquer avec une pointe de regret qu'il s'agissait d'un congrès "normal"; or, ajoutait-il, jamais la situation du cultivateur n'a été si anormale. La productivité, dans le secteur agricole, a connu une hausse inégalée dans bien d'autres secteurs et pourtant le revenu net réel du cultivateur a crû beaucoup moins rapidement, depuis 20 ans, que celui du travailleur industriel.

Qu'un rattrapage s'impose, aucun des 350 délégués au congrès de Beauport ne l'a mis en doute. Mais il existe, au sein de l'UCC, l'amorce d'un mouvement de contestation quant aux moyens à prendre pour combler le fossé qui sépare la classe agricole de la classe industrielle. Contestation dont le congrès a fourni un exemple, mercredi après-midi, quand la fédération du Saguenay-Lac Saint-Jean a reproché, à mots plus ou moins couverts, à la confédération de l'UCC de n'avoir pas su lutter avec efficacité contre la politique laitière mise de l'avant par le gouvernement fédéral.

Il en est qui déplorent que les revendications, par ailleurs pleinement justifiées, de l'UCC ne soient pas alignées sur un objectif très précis. Ceux-là ont constaté le caractère vague et abstrait des propositions qui ont été soumises aux délégués et dont la rédaction avait été confiée aux fonctionnaires et aux permanents de l'organisme syndical. Propositions tellement vagues de fait qu'il serait difficile à un gouvernement de ne pas en approuver le principe même si, bien souvent, leur réalisation peut paraître utopique.

Cet objectif précis, à la réalisation duquel devraient tendre nommément toutes les revendications de l'UCC, c'est celui de la parité de salaire avec le secteur de l'industrie. L'idée n'est évidemment pas nouvelle, outre qu'elle a inspiré la politique agricole de certains pays européens, dont la Suède, elle a été promue, au sein même de l'UCC, entre 1962 et 1965 notamment. Les "contestataires" ne comprennent pas qu'on ait pu l'abandonner.

Bien sûr, disent-ils, la parité de sa-

laire restera un idéal, et il serait satisfaisant qu'on puisse la réaliser dans une proportion de 75 ou 80 p.c. Mais la viser, c'est inciter de façon très concrète le travailleur agricole à planifier personnellement la productivité de son exploitation, c'est, partant, empêcher qu'on ne se perde en demandes abstraites quand les besoins sont trop pressants.

Le syndicalisme agricole, le congrès l'a prouvé, devient lui aussi, dans une mesure grandissante, une affaire d'experts, de techniciens, et il est sans doute normal qu'il en soit ainsi. Ainsi, le vaste et fondamental problème de la consolidation des terres québécoises ne peut être abordé qu'en ayant recours à des notions très précises d'agronomie, d'économie et même de philosophie sociale. La difficulté surgit au moment où il s'agit de transmettre à la base l'indispensable "feu sacré".

L'opposition, au sein de l'UCC, estime, tout bien considéré, qu'il serait possible, par une concentration sur un objectif précis des énergies du mouvement, d'insuffler à celui-ci un dynamisme nouveau. Minoritaires encore, les opposants reconnaissent volontiers le caractère essentiel des luttes qu'a menées, depuis sa fondation en 1924, l'UCC, ils apprécient que celle-ci ait su donner une voix à la classe agricole. Cette voix, pourtant, ils la voudraient plus forte. Un délégué au congrès faisait remarquer les avantages, matériels et sociaux, qu'avait vus aux travailleurs du secteur industriel une revendication finement organisée.

Il fut un temps où l'unanimité était belle au sein de l'UCC quant à la définition des objectifs du syndicalisme agricole et des moyens à prendre. M. Sorel, président démissionnaire, soulignait, quelques minutes après qu'il eut rendu publique sa décision, qu'en 17 ans à l'un ou l'autre des postes élus de l'organisme, il avait toujours été réélu par acclamation.

Tel ne fut pas le cas jeudi. Le comité de mise en nomination du congrès, formé d'environ 10 p.c des délégués, a accordé assez de voix au premier vice-président, M. Albert Allain, pour que celui-ci fût éligible à la présidence. M. Sorel a démissionné. L'assemblée générale l'a remis en nomination. M. Sorel a redémisionné. Se serait-il présenté qu'il eût probablement gagné.

L'ex-président quitte ses fonctions sans amertume, en vantant la loyauté impeccable de son successeur, malgré les divergences de vues et de mentalité. Le congrès, explique-t-il, ému, lui a

Suite à la page 2

RÉPARATION de montres

RASOIRS ÉLECTRIQUES
Briques, bogues et autres bijoux.

Les artisans spécialistes de notre atelier de réparations et gravures sont toujours à votre entière disposition.

OUVRAGE GARANTI
Service prompt et courtis

DOMPONNETTE
J. Brossard, pres.

ATELIER
256 est. Ste-Catherine 861-9293
7780 est. Sherbrooke 351-0800
3007 est. Sherbrooke 527-1881

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages

2118 est. rue Jean-Talon
729-5264

Espagne & Portugal
Voyage en groupe

\$464.00 ca. Deux sem.

Comprenant trajet aérien aller-retour, hôtels deluxe & repas, visites avec guide.

Hôtels deluxe & première classe
Autocar deluxe climatisé,
Départ de Montréal tous les lundis.

Vous visiterez:
Lisbonne - Séville - Gibraltar - Malaga - Grenade - Madrid - Torremolinos et Fatima.

Itinéraire de base de 15 jours avec la possibilité de prolonger vos vacances.

Un guide polyglotte: ce guide s'occupe de tous les menus détails et de ce fait, vos formalités douanières sont simplifiées, vos réservations d'hôtels sont confirmées, vos bagages sont surveillés et vos excursions sont organisées.

VOUS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 D. RUE JEAN TALON
274-7595

CHAQUE DIMANCHE SOIR
DE 5 HEURES À 9 HEURES 30
Buffet chaud et froid pour toute la famille

Adultes \$4.50; Enfants jusqu'à dix ans \$2.50

Holiday Inn
le **Chateaubriand**
6500 CÔTE DE LIESSE

Stationnement gratuit
RÉSERVATIONS: Mr. NICK: 739-3391

LE PARTI QUÉBÉCOIS À LA TÉLÉVISION

LE PARTI QUÉBÉCOIS INAUGURE CETTE SEMAINE UNE NOUVELLE SÉRIE DE 26 ÉMISSIONS SUR TOUS LES POSTES DE TÉLÉVISION DU RÉSEAU FRANÇAIS DU QUÉBEC. VOUS DEMANDEZ-VOUS OU S'EN VA LE QUÉBEC? VOUS TROUVEREZ LA RÉPONSE EN REGARDANT CHAQUE SEMAINE À LA TV. LES ÉMISSIONS ANIMÉES PAR M. RENE LEVESQUE.

CARLETON	CHAU-TV	Dimanche	7 h.45 p.m.
CHICOUTIMI	CJPM-TV	Dimanche	10 h.45 p.m.
JONQUIÈRE	CKRS-TV	Samedi	5 h.30 p.m.
MATANE	CKBL-TV	Samedi	5 h.30 p.m.
MONTREAL	CFTM-TV	Samedi	3 h.15 p.m.
QUEBEC	CFCM-TV	Dimanche	1 h.30 p.m.
RIMOUSKI	CJBR-TV	Lundi	6 h.30 p.m.
RIVIÈRE-DU-LOUP	CKRT-TV	Samedi	6 h.45 p.m.
ROUYN	CKRN-TV	Samedi	6 h.00 p.m.
SHERBROOKE	CHLT-TV	Samedi	5 h.45 p.m.
TROIS-RIVIÈRES	CKTM-TV	Samedi	5 h.00 p.m.

DEVENEZ MEMBRE DU PARTI QUÉBÉCOIS

NOM (9) _____ 1ère ADHÉSION
 PRÉNOMS (26) _____ RENOUELEMENT
 (46) NE LE JOUR/MOIS AN M. MME MLE COTISATION MINIMUM \$3.00
 (48) _____ DON ADDITIONNEL \$ _____
 (49) OCCUPATION _____ COMTE _____
 (50) TÉLÉPHONE AFFAIRE (60) _____ ADRESSE (23) NO. CIVIQUE(28) RUE _____
 SIGNATURE _____ (48) VILLE _____ APP. (68) _____
 DATE 19 _____ A L'USAGE DE LA PERMANENCE TÉLÉPHONE RÉSIDENTE (72) _____

La nouvelle version du bill 85

Alors que les consultations organisées autour du bill 85 par la commission parlementaire tiraient à leur fin, le Conseil supérieur de l'éducation émettait il y a quelques mois un avis judicieux sur le sort à faire au projet de loi Bertrand sur les langues.

Établissant des liens nécessaires de complémentarité entre politique linguistique à l'école et politique linguistique tout court, entre droits et responsabilités de la majorité et droits et responsabilités des minorités, entre droits individuels et droits collectifs, le Conseil supérieur invitait le gouvernement :

a) à surseoir à l'adoption du bill 85 jusqu'à ce qu'une politique linguistique tenant compte de tous ces facteurs puisse être définie;

b) à voir, en attendant, à ce que soit maintenue "la tradition concernant le choix de la langue dans l'enseignement par les parents".

Depuis que cet avis fut rendu public le 2 mars dernier, la situation décrite par le Conseil supérieur de l'éducation n'a guère changé quant au fond. Les mêmes interrogations subsistent toujours. Les données qui faisaient défaut alors n'ont pas été colligées. Les éléments indispensables à la définition d'une politique d'ensemble n'ont pas été définitivement compilés.

Nonobstant ces circonstances, le gouvernement Bertrand a décidé de passer à l'action. Sans ressusciter littéralement le bill 85, il a déposé jeudi un projet de loi qui s'inspire du même esprit et doit, par conséquent, aboutir aux mêmes résultats. Ayant toujours partagé, au point de vue de l'opportunité, l'avis du Conseil supérieur de l'éducation, nous ne pouvons que regretter la hâte excessive du gouvernement. En procédant tout de suite, le gouvernement s'assure sans doute une victoire facile au Parlement. Il dispose cependant, sans examen vraiment suffisant, d'objections et d'inquiétudes qui méritaient une étude plus approfondie. Il jette dans l'ombre une commission d'enquête dont l'une des raisons d'être principales est de contribuer à la solution des problèmes visés par le bill 63. Il risque d'accentuer des divisions déjà profondes au Québec même, et de se priver prématurément, dans sa négociation constitutionnelle avec le reste du pays, d'arguments qui n'eussent pas été superflus pour aider le Canada anglais à saisir enfin le caractère aigu des difficultés qui se posent au Québec.

Cela étant dit, on doit concéder que l'initiative revient, en ces matières, au gouvernement légitime. Celui-ci ayant décidé de procéder, on ne saurait éviter, tout en demeurant réservé au plan de l'opportunité, de formuler une opinion sur le contenu même du projet de loi.

Les principes qui sous-tendent le projet de loi 63 sont facilement identifiables. A peu de variantes près, ils reflètent la philosophie qu'avait maintes fois exprimée feu Daniel Johnson.

Le gouvernement affirme qu'il continuera d'y avoir au Québec des écoles françaises et des écoles anglaises. Il complète cet énoncé en déclarant que les parents seront libres d'inscrire leurs enfants à l'un ou l'autre type d'écoles. Ce principe est nouveau sur le plan du droit. Il ne fait que reprendre, cependant, une tradition dont la force vaut bien

celle de quelques lois, car elle exprimait, de tout évidence, la volonté du peuple québécois.

Depuis l'affaire de Saint-Léonard, une intervention législative était inévitable. Le gouvernement devait choisir, tôt ou tard, entre une forme quelconque de bilinguisme et l'unilinguisme. Comme nous avons toujours rejeté cette dernière position, nous n'hésitions aucunement à souscrire au premier principe du bill, en ce qui touche les citoyens déjà installés au Québec. Reconnaître les droits de la minorité n'est pas facile. Pareille reconnaissance, engendrée dans notre contexte particulier, des complications et des risques plus grands qu'ailleurs. C'est quand même dans cette direction que va notre option.

Fallait-il étendre le principe du libre choix à tout le monde sans distinction, y compris aux immigrants de demain? Sur le plan des principes, nous inclinons fortement vers la solution qu'a choisie M. Bertrand, c'est-à-dire vers une formule large qui évite de créer deux ou trois catégories différentes de citoyens.

Il faut admettre, d'autre part, qu'on n'évoque pas ici dans la région étherée des principes purs mais dans la politique concrète. Un problème très grave s'est créé en ce qui touche l'intégration culturelle des immigrants installés au Québec. Aux yeux de plusieurs, ce problème justifiait une certaine politique de contrainte linguistique, laquelle n'eût pas nécessairement contredit les normes généralement acceptées du droit international. Le gouvernement a choisi de passer outre aux questions que l'on se pose dans divers milieux et de légaliser, malgré des signes inquiétants de danger, la voie large de la liberté pour tous. Nous croyons que, sans abandonner des préférences que nous partageons, le gouvernement eût bien fait de mettre cette question entre parenthèses et d'attendre, avant d'agir, les lumières de la commission Gendron. Espérons qu'au moins, il voudra prêter l'oreille à des propositions d'amendements judicieuses qui pourraient lui être faites.

En présentant le projet à la presse, M. Bertrand a pris soin de le situer dans le cadre plus large d'une politique de priorité pour les français que son gouvernement entend promouvoir. Sur cet objectif, qui représente une voie intermédiaire entre un bilinguisme intégral coûteux et risqué et un unilinguisme trop rigide et intransigent, nous sommes foncièrement d'accord. L'existence d'une minorité de 20 p.c. d'anglophones ne doit pas empêcher la majorité francophone de jouir enfin de la plénitude de ses droits au Québec. Elle ne saurait, non plus, être considérée comme un fait secondaire dont le sort dépendrait uniquement de la volonté de la majorité. L'objectif visé par le gouvernement demeure général : il est néanmoins assez clair et assez sain pour que les Québécois cherchent les voies de leur avenir dans la direction proposée.

Le principe du projet de loi soulève des difficultés : M. Bertrand pourra cependant dire, non sans raison, que le pour et le contre ayant été exposés à maintes reprises depuis un an ou deux, le gouvernement se sentait justifié, voire obligé, d'exercer maintenant son droit de décision.

On ne peut s'empêcher, toutefois, de rester songeur quand on scrute de près les moyens dont entend user le gouvernement afin de réaliser concrètement ses objectifs.

Le gouvernement entend, par exemple, intensifier considérablement l'enseigne-

ment du français dans les écoles anglaises. Afin de s'assurer que tous les Québécois accéderont à une bonne connaissance usuelle du français, il songe même à se servir de ses pouvoirs en matière de programmes, d'examens et de diplômes. Tout cela est reluisant sur papier. A-t-on procédé, au préalable, à des études sérieuses quant aux changements qu'il faudra faire dans les programmes existants, quant aux ressources humaines qu'il faudra mobiliser, quant aux coûts qu'il faudra envisager, quant aux étapes qu'il faudra prévoir? Les porte-parole du gouvernement ont été, à ce sujet, discrets. On est en droit de se demander s'ils ne sont pas en train de mettre la charrue devant les boeufs. S'ils n'ont pas de réponses sérieuses à apporter aux questions concrètes d'aménagement qui découlent du projet de loi, on pourrait leur reprocher avec raison de vouloir inscrire dans un texte de loi des choses dont ils ne savent même point la forme concrète qu'elles prendront demain.

Des questions semblables viennent à l'esprit au sujet des responsabilités nouvelles que l'article 3 du projet de loi confère au ministre de l'immigration. Le texte de l'article est ronflant et prometteur. Mais il donne vite lieu à des difficultés. Le ministre devra faire en sorte "que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française". Quelle distinction fera-t-on, à cet égard, entre adultes et enfants, entre travailleurs et personnes qui restent au foyer, entre immigrants venus d'autres pays et nouveaux résidents venus des provinces anglophones? Quels moyens prendra-t-on pour assurer la réalisation de l'objectif? Que fera-t-on dans le cas des récalcitrants? L'objectif, à première vue, déborde largement les possibilités d'action même d'un gouvernement assez autoritaire. Cet article du projet ressemble plus à un simple transfert de responsabilités d'un ministre à un autre qu'à l'expression d'une politique nouvelle faisant suite à mûre réflexion. Il sent passablement l'improvisation.

Il y aurait enfin lieu de préciser la portée exacte du dernier paragraphe de l'article 3. Le texte actuel prévoit que les cours seront donnés en anglais à chaque enfant dont les parents en feront la demande. Les mots "chaque enfant" sont trop forts. Le gouvernement, s'inspirant de l'exemple ontarien, devrait prévoir que toute requête, pour être valide, devra impliquer un nombre minimum de parents et d'enfants.

Soucieux de justice et de clarté, et exaspéré par un pourrissement dont il n'était qu'indirectement responsable, M. Bertrand a voulu, par une loi, mettre un terme à un débat qui divise et passionne le Québec. On apprécie l'esprit foncièrement libéral et le souci de servir la langue française qui ont inspiré les rédacteurs du projet de loi 63. On ne peut s'empêcher, cependant, de considérer qu'à plusieurs points de vue, ce projet paraît procéder d'une volonté d'en finir plutôt que d'une étude complète. Il ouvre, d'autre part, un pari sur l'avenir, dont on doit se demander s'il n'est pas téméraire. M. Bertrand fait montre, en procédant maintenant, d'un courage certain. Avant qu'on sache s'il a agi avec sagesse, il devra vaincre des objections graves dont certaines ne sont pas dénuées de fondement.

Claude RYAN



— Elle est bien enveloppée notre loi, pas vrai ?

Pourquoi Radio-Canada fut créée libre

par GÉRARD PELLETIER

On pouvait, en 1932, rêver à bon droit que le pouvoir n'abuse de l'utilisation des ondes. Pour apaiser ces craintes, le gouvernement proposa l'établissement d'une Société de la couronne, créée par le Parlement mais indépendante des gouvernements au pouvoir.

Comment fonctionnait exactement cette Société? La loi a été quelque peu modifiée au cours des années, mais les principes de base n'ont pas changé. Ils sont exprimés dans les articles 34 (1), 38 (1) et 47 de la présente loi sur la radiodiffusion. "Est instituée une corporation appelée Société Radio-Canada et composée d'un président et de quatorze autres administrateurs qui seront nommés par le gouverneur en conseil". "La Société, sur la recommandation du président et avec l'approbation du gouverneur en conseil, nomme un vice-président exécutif qui est responsable envers le président de la direction des opérations de radiodiffusion selon les principes établis par la Société et des autres fonctions que le président peut lui assigner à l'occasion". "Dans les trois mois qui suivent la fin de son exercice financier, la Société doit soumettre au Ministre, en la forme que celui-ci peut ordonner, un rapport sur les opérations de la Société pour cet exercice financier et le Ministre doit faire déposer ce rapport devant le Parlement".

Cela signifie en gros que le gouvernement exerce son autorité en nommant le président de Radio-Canada et en approuvant le choix du vice-président; et que le Parlement a droit de regard sur le budget de la Société. Le rôle du Secrétaire d'Etat dans cet arrangement est en un mot de liaison entre la Société Radio-Canada et le Parlement, de porte-parole parlementaire.

Une fois la direction en place, son autorité sur la Société est pratiquement nulle: car — et vous le savez aussi bien que moi — il faudra des raisons extrêmement graves pour congédier un président ou refuser un budget convenable.

Une liberté presque totale

La Société Radio-Canada jouit donc d'une liberté presque totale. Je n'hésite pas à dire qu'il n'existe nulle part au monde une institution publique de ce genre plus autonome que la nôtre. Les avantages d'une telle liberté sont nombreux. Puisqu'elle n'a pas à se préoccuper quotidiennement de son financement, la Société Radio-Canada peut se permettre ce que les réseaux privés de télévision n'ont pas les moyens d'entreprendre. C'est ainsi qu'on peut offrir les services de télévision à des régions où la population n'est pas nombreuse (les Îles-de-la-Madeleine, Havre St-Pierre, Elliot Lake, pour ne

Le 20 avril dernier, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat et ministre responsable devant le Parlement des affaires de la radiodiffusion, prononça à Québec, devant l'Association libérale du comté de Québec-Est, une allocution dont l'actualité et l'intérêt sont aujourd'hui plus grands que jamais. Voici de larges extraits de cette allocution consacrée à la liberté de Radio-Canada.

nommer que ceux-là), sans tenir compte des facteurs de rentabilité. Puisqu'on n'est pas à la merci des annonceurs, on peut se passer de publicité pour certaines émissions de prestige: le Téléjournal, "Le Sel de la Semaine", "Deux plus un", par exemple, ne sont pas commandités, et cela est voulu. C'est justement parce qu'elle n'est pas esclave des cotes d'écoute que la Société Radio-Canada peut donner au public de telles émissions de prestige, des émissions comme un téléthéâtre, un opéra, des émissions d'information et d'affaires publiques qui sont toutes sous le signe de la qualité sinon sous celui de la rentabilité.

Liberté matérielle donc, mais aussi liberté dans le domaine de la conception, de la politique, de la programmation. La loi dit que: "le service national de radiodiffusion devrait être un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et qui offre une répartition équitable de toute la gamme de la programmation, qu'il devrait contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne".

Obéir à cette directive générale fixée par la loi, voilà la seule obligation de la Société Radio-Canada. Elle ne répond à aucun autre règlement, ne subit aucune autre pression, si ce n'est celle du public auditeur ou téléspectateur. La Société contrôle absolument le choix et la nature de ses programmes. On pourra s'étonner par exemple de voir sur le réseau d'Etat une émission qui fait de l'humour aux dépens des ministres, une autre qui reflète l'opinion des leaders séparatistes québécois; on pourra s'étonner, on pourra protester, on pourra menacer, mais la Société Radio-Canada n'est pas obligée d'en tenir compte. Cela, les députés, et moi plus que tout autre sans doute, le savons bien: nous recevons chaque jour des centaines de lettres auxquelles nous devons répondre: "Oui, nous comprenons: non, nous ne pouvons rien faire". Notre situation n'est

Impuissance voulue des députés

pas toujours agréable, de ce point de vue. Mais nous l'acceptons, nous acceptons que la radio-télévision d'Etat demeure libre de toute interférence politique, parce que c'est la condition d'une société libre. D'accord, direz-vous, mais si le gouvernement ne peut ni contrôler ni diriger la Société Radio-Canada, si les plaintes du public restent sans réponse, comment s'assurer que Radio-Canada n'abusera pas de ses droits et privilèges? Comment empêcher qu'une clique quelconque ne s'incruste dans ce vaste organisme et n'utilise les deniers publics à ses propres fins? Nous savons tout de tels abus peuvent se produire, qu'ils se produisent à l'occasion. N'avons-nous alors aucun recours? Vos législateurs ont-ils renié leurs responsabilités? Nous sommes-nous réduits nous-mêmes à l'impuissance et rendus incapables de protéger les intérêts des citoyens que nous représentons? Ou bien sommes-nous accablés, pour la moindre vétille, à exiger la démission des directeurs, ce qui équivaudrait à tirer des punaises à coups de canon? Non. La réponse c'est le CRTC, le Conseil de la radio-télévision canadienne. Cet organisme, créé en 1968 en remplacement du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, a pour fonction de réglementer et de surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne. La radiodiffusion Radio-Canada, comme toutes les autres compagnies privées de radiodiffusion, est soumise aux directives du CRTC. Et cela tant en ce qui regarde l'émission des permis que pour les règlements généraux portant sur la programmation. L'automne dernier par exemple, après avoir tenu des audiences publiques à Moncton, le CRTC annonçait que "l'extension du service de radio-télévision en langue française est une priorité urgente dans les Maritimes". La Société Radio-Canada — qui souhaitait peut-être développer son service en langue anglaise — devra donc plutôt adapter ses projets à la priorité nationale établie par le CRTC. C'est aussi le CRTC qui a été saisi des plaintes reçues à la suite de la présentation de l'émission "Air of Death" au réseau anglais; le CRTC agit alors comme un tribunal, il entend des témoins et rend son jugement, sans tenir compte du fait que Radio-Canada est une société d'Etat. Le Conseil de la radio-télévision canadienne est donc, à toutes fins pratiques, un organisme de contrôle efficace, même si son existence et son importance échappent souvent au public. La Société Radio-Canada ne sera jamais au service du gouvernement canadien, mais elle ne deviendra pas non plus le porte-parole exclusif de quelques intérêts particuliers (...)

bloc-notes

Les îles voisines du Nouveau-Québec

Un passage du discours du trône lu à Ottawa mercredi devrait alerter les autorités du Québec. Le gouvernement fédéral annonce que "des changements seront proposés aux lois qui régissent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ils auront pour effet d'accentuer le caractère représentatif des conseils de ces régions".

Ces territoires sont placés sous l'autorité d'Ottawa en attendant leur évolution vers le statut de province, comme il en a été pour d'autres régions qui sont aujourd'hui des provinces de la fédération canadienne. Même si cet objectif paraît encore assez éloigné, les conseils de ces régions assument une plus grande autorité à mesure que leur caractère représentatif augmente.

Or certains problèmes de frontières qui intéressent le Québec ne sont pas encore résolus. Lorsque le Nouveau-Québec a été cédé à notre province en 1912, la zone côtière de la baie James et de la baie d'Hudson, ainsi que des îles, îlots et rochers au nombre d'environ 400, qui auraient dû normalement être attribués à notre provin-

ce, sont demeurés rattachés aux Territoires du Nord-Ouest.

Le rattachement de ces terres est important pour notre province car plusieurs de ces îles sont des territoires de chasse pour des bandes indiennes et les groupes esquimaux qui habitent près de la côte; quelques îles importantes sont habitées par des groupes esquimaux et on y trouve des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Lorsque Terre-Neuve est entrée dans la Confédération, le Parlement canadien lui a cédé les îles côtières du Labrador. Le cas de l'île Killinec souligne la différence d'attitude d'Ottawa à l'égard des deux provinces. La frontière tracée par le jugement du Conseil privé en 1927 divise cette île qui a 18 milles de longueur; la partie est a été attribuée à Terre-Neuve par Ottawa; mais comme les îles n'ont pas été accordées au Québec en 1912, la partie ouest, qui selon le Conseil privé devrait appartenir au Québec, demeure attachée aux Territoires du Nord-Ouest. C'est un cas assez flagrant de discrimination.

En 1963, les autorités fédérales avaient donné au Québec l'assurance que les revendications de notre province étaient acceptées en principe et que le changement n'était qu'une question de formalité. Mais la situation n'a pas changé. Si l'on attend que les conseils des territoires détiennent plus de pouvoirs, la correction de cette injustice pour devenir plus difficile. Il importe que le gouvernement central mette fin à cette anomalie qui dure depuis trop longtemps.

La libération de Steven Truscott

L'on ne saura peut-être jamais si le jeune homme qui a été con-

damné il y a dix ans pour le meurtre d'une fillette de douze ans a été ou non victime d'une erreur judiciaire. Il avait alors 14 ans, et le verdict rendu a soulevé des débats qui ont eu leur écho au Parlement canadien et à la Cour suprême du Canada. La preuve présentée au procès était circonstancielle, l'indignation soulevée dans la région rurale où s'était produit le crime semblait avoir pesé sur la décision du jury. L'ouvrage qui a rendu cette cause célèbre quelques années plus tard soulevait des doutes sur la valeur de la preuve. Ce fut l'une des affaires judiciaires les plus discutées au pays.

À la demande du gouvernement fédéral la Cour suprême a révisé le dossier et n'a pas cru devoir réviser le verdict rendu. Cette décision n'avait pas résolu le problème aux yeux du public, mais elle a empêché toute intervention du gouvernement. Le condamné a toujours nié sa culpabilité, et a eu en prison une conduite exemplaire. Si l'affaire avait fait moins de bruit, la libération conditionnelle aurait pu se produire plus tôt.

Les autorités ont pris des précautions particulières pour permettre à l'ancien Steven Truscott de refaire sa vie; il a changé de nom, son domicile demeure secret. L'épilogue de cette tragique affaire atterrit dans toute la mesure possible la condamnation qui a frappé un accusé peut-être innocent. Cette cause laisse l'opinion inquiète quant aux limites de la justice humaine.

P.S.

Contre des procès simultanés

Il serait sage de revenir sur la décision qui a été prise de procéder simultanément dans les affaires Vallières et Gagnon. Nous n'irions pas jusqu'à qualifier cette décision de "tactique invraisemblable", comme l'a fait Me Robert Lemieux, l'avocat des deux accusés,

encore moins de "supercherie unifiée dans nos annales", mais il nous paraît évident que la justice serait mieux servie par des procès consécutifs.

Les deux hommes, on le sait, sont impliqués dans l'explosion d'une bombe à l'usine LaGrenade, le 5 mai 1966, explosion qui entraîna la mort de Mlle Thérèse Morin. Tous deux ont déjà subi un procès en rapport avec ce meurtre, mais dans le premier cas le tout s'est terminé par un désaccord des jurés, alors que, dans le second, le verdict a été cassé par la Cour d'appel.

Des procès simultanés comporteraient sûrement d'importants inconvénients. Plusieurs témoins sont les mêmes dans les deux causes, même si le genre de preuve qu'on a cherché à présenter jusqu'ici n'est pas tout à fait le même dans chaque cas. Il nous paraît y avoir danger ainsi que certains témoignages apportés dans une cour, même s'ils ne sont pas pertinents, influencent les jurés siégeant dans l'autre cour. On pourrait peut-être même concevoir que la façon d'un juge de conduire le procès devant son tribunal influence son confrère de l'autre cour.

Nous estimons, vu l'importance des causes, que tout devrait être mis en oeuvre pour qu'aucun des accusés n'ait l'impression d'avoir subi quelque préjudice que ce soit du fait de la simultanéité des procès. Ces accusés peuvent contester la légitimité de nos tribunaux, il faudrait quand même que ceux-ci, si possible, les traitent avec la plus parfaite justice.

Il est vrai que Me Lemieux a commis une erreur en acceptant, dans une lettre au procureur de la couronne, que les deux procès soient simultanés. Mais cet impair ne justifie pas une décision qui peut nuire aux fins de la justice et aux droits des accusés. Il faut noter aussi que les deux prévenus ont le même avocat et que ce dernier pourrait présenter une meilleure défense s'il n'avait à s'occuper que d'une cause à la fois.

V. P.

(M. Wiggins, de la délégation des Etats-Unis aux Nations unies, le 18 novembre 1968.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$22.00, 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858.

des idées

des événements

des hommes

Revenir à l'esprit de l'entente initiale de 1965

L'affaire de Lipkowski et l'avenir des relations France-Québec

par PIERRE LAPORTE

● Texte d'une allocution prononcée le 22 octobre devant la Corporation des administrateurs agréés du Québec, par M. Pierre Laporte, député de Chambly à l'Assemblée nationale du Québec et candidat à la direction du parti libéral du Québec.

Des événements récents ont amené bien des Québécois à remettre en question les relations culturelles et autres qui se sont établies depuis 1965 entre la France et le Québec. Depuis la visite du ministre de Lipkowski, on se traite volontiers de "francophobe" ou de "crypto-séparatiste" selon que l'on approuve ou que l'on condamne les attitudes et les propos du visiteur français. Avant que les choses n'aillent trop loin, il y a lieu de faire certaines mises au point.

Le Québec a-t-il eu raison de passer des ententes avec Paris? Doit-on les maintenir? Sont-elles nécessairement de nature à irriter une partie de l'opinion publique québécoise? Le gouvernement canadien a-t-il raison de froncer les sourcils devant les déclarations de certains visiteurs étrangers venus au Québec à l'invitation du gouvernement provincial?

Le moment est venu, pour moi qui ai signé la première entente culturelle France-Québec, de répondre à ces questions. Non seulement sont-elles importantes, mais à mon avis un candidat au leadership d'un grand parti politique ne doit reculer devant aucun problème, si épineux soit-il. Il est regrettable que s'installe au Québec un sentiment de francophobie, regrettable aussi que certains hommes en place ne se fassent pas faute de coiffer du qualificatif "d'anti-Québécois" des gens qui, comme moi, s'étonnent ou se scandalisent de certains événements récents.

Première question: est-il normal que le Québec ait avec la France des relations politiques directes?

Dès 1965, le gouvernement du Québec, en plein accord avec celui d'Ottawa, avait répondu affirmativement à cette question. Celui qui à l'époque était ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, avait signé avec Paris une entente de coopération dans le domaine de l'éducation et du développement technique. Il avait alors été convenu d'organiser un système d'échanges concernant "les chercheurs confirmés en sciences et en médecine, les professeurs d'université et les étudiants qui ont au moins un diplôme au niveau de la li-

cence, les professeurs d'écoles normales et d'écoles techniques, les professeurs et étudiants en éducation physique, en sports et en éducation populaire".

Il n'y a là rien qui doive inquiéter ou froisser qui ce soit, rien non plus qui puisse autoriser l'un des signataires de l'entente à poser des gestes ou à faire des déclarations qui soient de nature à rendre l'exécution de l'entente plus difficile en créant ici un état plus ou moins avancé de crise.

Lorsque le gouvernement du Québec a décidé de conclure des ententes avec Paris c'était "pour" atteindre des objectifs précis: entraide mutuelle, reprise de relations historiques normales entre deux communautés de langue française, et non pour édifier, consciemment ou non, une thèse "contre" une situation politique donnée. Si cette dimension essentielle allait être oubliée on serait, et fort malheureusement, tenu ou de s'en ouvrir franchement avec l'autre partie, ou alors de revoir certaines politiques dont les objectifs auraient été faussés.

Est-ce agir d'une manière "francophobe" que d'affirmer ces choses? Ce serait stupéfié que de le prétendre. Celui qui a signé la première entente culturelle avec Paris, qui au surplus est profondément attaché aux valeurs culturelles que représente la France, qui croit profondément à la valeur de ces relations culturelles, que celui-là soit inquiet de la situation actuelle et qu'il soit troublé par le sentiment anti-français qu'il décelle actuellement dans trop de milieux québécois, il me semble que cela devrait impressionner ceux qui sont autre chose que des partisans politiques qui tentent de tirer le maximum d'une situation de conflit, ou ceux qui sont autre chose que des émotifs qui, semblables à ces amoureux traditionnellement aveugles, ne sauraient rien reprocher à la France éternelle!

La signature de la première entente en 1965

La première entente culturelle fut signée le 24 novembre 1965, au cours d'une cérémonie solennelle dans le grand Salon rouge de l'Assemblée nationale. J'ai eu l'honneur de paraphraser le document au nom du Québec.

À l'époque, des journalistes m'ont demandé si j'avais "consulté le gouvernement fédéral". Ma réponse a été très simple. "J'avais, ais-je dit, le choix entre provoquer une belle querelle avec Ottawa et signer l'entente... J'ai choisi de signer!" Quelques jours plus tôt le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Paul Martin, et l'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, avaient signé un ac-

cord cadre autorisant les provinces canadiennes à passer des accords avec Paris.

En certains milieux on n'a pas compris que Pierre Laporte accepte ainsi la tutelle, ou ce qu'on croyait être la tutelle, du gouvernement d'Ottawa. Une chose doit être bien n'ont jamais et ne devront jamais être, sans motif très sérieux, une occasion de querelle avec le gouvernement de notre pays. C'est vrai que les provinces peuvent signer des ententes d'un étranger relève du gouvernement du Canada. Un gouvernement qui refuserait de tenir compte de ces deux réalités, ou bien ne comprendrait pas ce qu'est un système fédératif ou alors utiliserait les ententes internationales pour mener une guerre plus ou moins larvée contre l'État central.

En 1965, nous avons signé une entente avec Paris et tout le monde a pu se féliciter de la façon dont les choses se sont passées; et le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec et le gouvernement de Paris.

Dans l'exécution de l'entente, nous avons pris grand soin pour que deux objectifs soient atteints: que le Québec en tire le maximum et que le climat des relations Ottawa-Paris en soit, si possible, amélioré plutôt que détérioré.

Malheureusement, depuis 1966, les relations Québec-Paris se sont transformées. On a aujourd'hui nettement l'impression qu'elles sont exécutées autant contre Ottawa que pour le Québec ou la France. C'est une modification profonde que, personnellement, je juge inacceptable.

De la même façon que je me sentrais, comme Québécois et comme Canadien, profondément humilié et vexé qu'un ministre du gouvernement anglais vienne se mêler, même indirectement, de nos problèmes politiques, je ne saurais accepter qu'un ministre français prenne sur lui d'interpréter la constitution de mon pays ou de ma province sur des sujets aussi délicats que l'éducation ou la mise en orbite de satellites, quelle que soit la langue parlée par ces satellites.

Un entretien avec M. de Lipkowski en décembre dernier

Ai-je attendu les événements de la semaine dernière pour prendre attitude? Pas du tout. En décembre 1968, lors d'un voyage que je faisais à Paris pour préparer le colloque de mai du Parti libéral du Québec, j'avais l'honneur d'être reçu par M. de Lipkowski, secrétaire d'État aux

Affaires étrangères de France, ministre responsable du dossier Québec. Au cours de l'entrevue, très cordiale, j'ai tenté de faire ressortir que nous, du parti libéral du Québec, étions sans aucun doute possible en faveur de relations bien structurées entre la France et le Québec, mais que nous n'allions pas les approuver à n'importe quelle condition. J'avais insisté sur deux points: l'avenir du Canada et nos relations économiques avec la France.

Quant à l'avenir politique du Québec, j'ai dit clairement que nous l'envisagions à l'intérieur du Canada et que la France devait en tenir compte dans ses attitudes et dans ses déclarations.

Il a été dit également que nous entendions établir nous-mêmes les lignes de force de notre avenir politique, sans l'intervention ni directe ni indirecte d'aucune autre nation, si près fut-elle de nos préoccupations sentimentales.

Nous avons longuement discuté de l'aspect économique des relations France-Québec. Je me suis dit étonné de voir la France investir ailleurs qu'au Québec, c'est-à-dire dans d'autres provinces canadiennes, ou aux États-Unis, sans que nous ayons l'impression d'avoir notre part.

J'ai fait au ministre la thèse suivante à laquelle je crois beaucoup: nous avons, nous Canadiens français, accepté pendant cent ans que la majorité anglaise nous accorde de temps à autre des hochets (chèques bilingues, monnaie bilingue, etc.), alors que les choses véritablement importantes au chapitre de l'économie, particulièrement des investissements, de l'égalité de traitement au pays, nous échappaient dans une très large mesure. Nous nous sommes finalement éveillés à la réalité et sommes désireux de continuer à vivre à l'intérieur du Canada, mais à la condition que nous soyons des partenaires qui assument véritablement toute leur part de responsabilités. Nous n'allons certainement pas accepter, ai-je dit, que le gouvernement français, tablant ou non sur l'émotivité normale que provoquent les relations du Québec avec son ancienne mère-patrie, nous fassent la même chose, c'est-à-dire nous réserve des échanges culturels, sans doute très importants, alors que les investissements vont surtout dans les autres provinces et aux États-Unis.

Une promesse restée sans résultat

Le ministre a dit qu'il était fort conscient de la chose et que le gouvernement français allait intensifier ses efforts

Suite à la page 2

L'ombudsman vu par lui-même

L'État, le citoyen et l'ombudsman

par LOUIS MARCEAU

● Le protecteur du citoyen au Québec, Me Louis Marceau, était, le 2 octobre, conférencier invité au Club Richelieu-Trois-Rivières. À cette occasion, Me Marceau a traité du rôle de l'ombudsman dans la société moderne. Voici ce qu'il a dit.

Les faiblesses d'un libéralisme intégral, source de nombreuses injustices et de la nécessité de subvenir à des besoins nouveaux, résultant du développement rapide de la vie économique et sociale, ont provoqué, au cours des dernières décennies, une transformation profonde du rôle de l'État. Préoccupé qu'il était alors, presque exclusivement par des problèmes de défense, de maintien de l'ordre et de la loi civile, l'État a dû élargir son champ d'action afin d'assurer à ses citoyens un mieux-être permanent et plus conforme à leurs aspirations.

En vue de satisfaire aux exigences de cette vocation nouvelle, l'État québécois a pris charge de responsabilités qui relevaient autrefois des individus ou des familles et s'est introduit dans des activités, hier encore, réservées à la seule libre entreprise. Il est devenu omniprésent.

Il est alors apparu toute une série de mesures de sécurité sociale: assurance contre le chômage, contre les accidents de travail, allocations familiales, pensions de vieillesse, assurance-hospitalisation, subventions scolaires, assistance médicale, etc. et d'autres encore pointent à l'horizon. On a vu aussi ap-

paraître une réglementation plus soignée de l'emploi, de certains aspects de la production et des échanges. On se rend compte encore que l'inventaire des besoins de main-d'œuvre est l'objet d'une recherche et d'une planification soignées. Enfin, pour terminer cette énumération que je sais incomplète, l'exploitation des biens du domaine public a été complètement revue. Les lois se sont ainsi multipliées à un rythme que l'on n'aurait sans doute même pas imaginé il y a à peine trente ans.

Pouvoirs de l'administration publique dans l'État moderne

Or, dans la plupart des cas, ces lois socio-économiques, supposent pour leur application et leur mise en œuvre, l'acte plus ou moins discrétionnaire d'un officier autorisé. (Qu'on pense aux permis de toutes sortes, aux problèmes de détermination des montants de redevances sociales, de subventions statutaires, etc.) C'est pourquoi, en vertu de l'édicte, le Parlement devait en même temps délèguer aux ministres et aux agents publics des pouvoirs de plus en plus étendus et autoriser en corollaire la mise sur pied graduelle d'une machine administrative qui est déjà devenue, bien qu'elle n'ait pas fini de croître, aussi énorme que complexe. Les quelque cent onze organismes statutaires de notre Administration publique: ministères, bureaux, comités, commissions, conseils, offices, régies, etc. en témoignent éloquentement.

On peut discuter sur les

avantages et les inconvénients de ce nouveau rôle de l'État et des conséquences qui en résultent au niveau de l'appareil gouvernemental. Mais personne ne peut prétendre ne pas ressentir quotidiennement cet immense pouvoir dont sont maintenant investis les administrateurs publics, pouvoirs dont l'exercice est susceptible de marquer à chaque instant la vie des individus, ce qui n'est pas sans provoquer une certaine inquiétude. Ne parle-t-on pas beaucoup plus volontiers aujourd'hui de "libertés publiques" et de "droits de l'homme", entendus dans le sens de droits fondamentaux de l'individu face à l'État, que de droits civils, et ne ressent-on pas de façon beaucoup plus vive le besoin de se protéger!

Insuffisance des contrôles traditionnels des actes de l'administration

Ce n'est pas que les détenteurs des pouvoirs publics aient été laissés jusqu'à maintenant sans contrôle, et l'on sait bien que toute notre histoire constitutionnelle est caractérisée par la recherche et l'établissement de systèmes de surveillance et de sanction contre les abus possibles de ceux qui nous gouvernent. Il y a d'abord le contrôle parlementaire qui résulte du grand principe de la responsabilité ministérielle en vertu duquel les ministres de la Couronne répondent devant l'Assemblée nationale des actes relevant des services, ministères ou organismes dont ils ont la direction; contrôle politique exercé par des moyens qui nous sont devenus familiers tels les débats, les questions, les commissions de la Chambre, les commissions d'enquête, etc. Il y a aussi le contrôle judiciaire conféré aux tribunaux de droit commun, qui ont le pouvoir, lorsque demande leur est faite, d'annuler les actes de l'autorité politique qui ne seraient pas accomplis sous l'égide d'une loi ou en conformité avec elle; contrôle dont les techniques procédurales sont bien connues, du moins quant à leur appellation; brefs de mandamus, de certiorari et de prohibition. Il y a enfin les organisations non-gouvernementales, ou corps intermédiaires, qui groupent des gens selon des intérêts particuliers, et qui acquièrent par là une stature capable d'influencer ceux qui gouvernent.

Seulement, ces moyens traditionnels de contrôle et de sauvegarde peuvent difficilement atteindre l'usage abusif de pouvoirs d'ordre administratif et ils paraissent en conséquence, devant cette évolution dont nous disons les effets, peu efficaces pour l'individu aux prises avec un problème personnel. L'Assemblée et ses membres ne peuvent vraiment s'occuper que des grandes politiques et des problèmes d'ordre législatif; les tribunaux ont pour seule

mission de vérifier la stricte légalité et non l'opportunité des actes posés; et les organisations para-politiques se préoccupent de questions plus générales d'intérêt collectif qui leur sont propres.

L'idée de l'ombudsman

On a donc senti que le simple citoyen avait besoin de quelque chose d'autre, de mieux adapté aux conditions nouvelles, qui lui assurerait plus de poids et de solidité devant cette grande machine étatique. On a pensé à une personne qui, de l'extérieur, aurait le mandat de surveiller les administrateurs, non pour leur dénier les pouvoirs discrétionnaires que la loi leur accorde et qui sont essentiels, mais pour s'enquérir de l'utilisation qu'ils en font, les inciter à réparer leurs erreurs, et même au besoin dénoncer les atteintes qu'ils pourraient porter aux droits fondamentaux des administrés. On a voulu placer auprès de l'administration quelqu'un qui aurait mission de lui rappeler quotidiennement et concrètement la nécessité de sauvegarder l'intérêt des gouvernés, non pas pris collectivement en tant que membre d'un groupe, mais individuellement. Voilà l'institution de l'ombudsman, du Protecteur du citoyen, qui n'est pas là pour remplacer ce qui existe déjà, mais pour ajouter quelque chose de plus.

L'ombudsman n'est ni un fonctionnaire ni un juge. Il est essentiellement un officier public qui relève directement de l'Assemblée nationale, dont la situation n'a rien à voir avec le parti au pouvoir et dont l'indépendance est totale à l'égard des groupements politiques. Un officier à qui a été confié le soin de recevoir les plaintes du public à l'égard de l'administration gouvernementale, de faire enquête à leur sujet et de suggérer, à qui de droit, les mesures ou solutions appropriées.

Cette définition de l'ombudsman, je ne la tire pas d'une conception plus ou moins abstraite, fabriquée à partir de quelque expérience étrangère, mais de la loi même qui l'a introduit chez nous et qui malgré ses imperfections contient toutes les virtualités souhaitables pour que le Service qu'on m'a chargé de mettre sur pied puisse jouer valablement son rôle. Et c'est précisément l'analyse de cette loi, interprétée à la lumière de ces quelques premiers mois d'activité, qui nous permet de mieux préciser ce rôle concrètement.

Le rôle de l'ombudsman

Trois aspects se dégagent très nettement du mandat que l'on m'a confié.

Le premier se situe au niveau de l'information et des conseils. Dans bien des cas, nous devons nous employer mes collaborateurs et moi-

prudence et du réalisme. Un sens correct de la justice et le courage d'en réclamer sans défaillance le respect. Nous savons que l'institution dans laquelle nous devons travailler, il nous faut la bâtir de toutes pièces, sans point de repère ni précédent utilisable et sommes conscients de l'importance des prémices que nous allons poser.

Un jeune auteur écrivait récemment que "la détermination d'un point d'équilibre entre l'intérêt du service public et celui des particuliers, entre les concepts d'autorité et de liberté, entre ceux de pouvoir et de justice, constitue certes l'un des principaux défis qui confrontent les démocraties occidentales au vingtième siècle". En me confiant une tâche aussi délicate, l'Assemblée nationale m'a donné la possibilité de faire ma part en vue de relever ce défi. J'en suis très fier et je compte donner le meilleur de moi-même pour être à la hauteur de cette confiance qu'on m'a témoignée.

Enfin, il est un troisième aspect du rôle de l'ombudsman qui est peu connu, mais qui n'en demeure pas moins le plus important. C'est celui qui a pour objet la recherche de solutions et la formulation de suggestions destinées à prévenir la répétition de situations malheureuses que les plaintes reçues auront permis de mettre en lumière. C'est là l'aspect "Prévention" de mon mandat. Il lui donne toute son ampleur mais aussi toute sa difficulté.

Pour être exécuté valablement ce mandat exige de la

Hâtez-vous d'envoyer les annués de l'automne avec les

GOUTTIÈRES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

*MONTREAL 322-4160 *QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.



Photo: André Larose

Ce portrait de Charles Aznavour fait partie de la Collection de photographies d'André Larose, portraitiste à Montréal. Pendant quelques semaines, quelques-uns de ces tableaux photographiques seront publiés dans le journal "Le Devoir". Prises dans plusieurs pays, et notamment au Canada, cette série de portraits d'art d'André Larose est exposée à son atelier de la rue Saint-Denis. L'entrée est libre.

agence du livre français

LIVRE DE POCHE	simple	\$0.85
	double	1.30
	triple	1.50
LIVRE DE POCHE ILLUSTRÉ "ART"		1.95
LIVRE DE POCHE "PRATIQUE"	simple	0.85
	double	1.30
	triple	1.50
ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE		2.25
POÉSIE GALLIMARD	simple	1.15
	double	1.60
"QUE SAIS-JE"		0.80
	simple	0.90
	double	1.30
	triple	1.80
	quadruple	2.30
GARNIER-FLAMMARION	simple	0.90
	double	1.40
	triple	1.85
COLLECTION IDÉES	simple	1.10
	double	1.75
PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT	simple	1.15
	fort*	1.55
	double**	1.95
	triple***	2.30
MARABOUT UNIVERSITÉ	simple	1.00
	double	1.65
	triple	1.95
	quadruple	2.25
	quintuple	2.55

1249 rue Bernard

Tél.: 271-6888

COURS DE CULTURE RELIGIEUSE

donnés sous la direction

des PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ces cours s'adressent aux éducateurs, aux étudiants en sciences religieuses et en théologie, aux prêtres, aux religieux et aux laïcs soucieux d'approfondir leur culture religieuse.

Lundi, du 3 novembre au 15 décembre (7 soirées), Gilles LANGEVIN, S.J.: La vérification et la structure de la foi.

Mercredi, du 5 novembre au 17 décembre (7 soirées), François BOURASSA, S.J.: L'Eucharistie: la Tradition chrétienne et les interrogations de notre temps.

Judi, du 6 novembre au 18 décembre (7 soirées), Marcel GIRARD, S.J.: Ignace de Loyola: une synthèse expérimentale de la pensée et de la vie chrétienne.

Le coût de chaque série de cours est de \$15.00

Les cours sont donnés de 7 h 45 à 10 h p.m., au Pavillon Lalemant du Collège Jean-de-Brebeuf, 5625, ave. Decelles.

Pour l'inscription, écrire au Secrétaire des cours de culture religieuse, 3330, boul. Édouard-Montpell, app. 32, Montréal 250, ou se présenter le premier soir d'une série de cours au Pavillon Lalemant du Collège Brébeuf. Pour des renseignements, téléphoner à 737-1465.

regards

Le Portugal à la veille des élections de dimanche

Suite de la première page

say portugais, lutte essentiellement en Angola et au Mozambique pour limiter l'expansion communiste en Afrique. Cette attitude, estime M. Franco Nogueira, le gougeux et volubile ministre lusitanien des affaires étrangères qui démissionna récemment de ses fonctions "pour raisons personnelles", devrait en toute logique valoir au Portugal sinon l'appui direct, au moins l'accord tacite des nations occidentales. Or, on sait qu'il n'en est rien et qu' hormis l'aide ouverte et déclarée de l'Afrique du Sud, de la Rhodesie et du Brésil, Lisbonne se voit régulièrement condamner chaque année à l'ONU par le concert des Nations pour sa politique coloniale.

Simple propagande électorale ou changement d'orientation délibéré, l'Union Nationale, le parti unique au pouvoir a laissé clairement entrevoir au cours de l'actuelle campagne pour le scrutin législatif du 26 octobre, la possibilité d'une "solution politique" pour les territoires d'Afrique. Il s'agit là de la première allusion officielle directe faite à une désescalade éventuelle outre-mer par des personnes reflétant l'opinion du régime. Comme telle, elle a provoqué une véritable montagne d'hypothèses et de commentaires tant à Lisbonne qu'à Luanda ou à Lourenço Marques, les deux capitales de cette Afrique en armes.

En attendant, les journaux portugais publient chaque jour les banales et tragiques photos bordées de noir de jeunes militaires en tenue bariolée tombés là-bas, très loin, pour une cause que beaucoup commencent à juger inutile. "Falleu en combat" (est mort au combat) portent en guise de sous-titre les photos. Depuis le début des opérations d'anti-guérilla, les forces armées portugaises déplorent en moyenne 3 à 4 morts par jour, sans compter les blessés et les mutilés. Saignée démesurée pour un si petit pays. Quant au bilan exact des combats, il est impossible à chiffrer. Pour les quelques dizaines de morts de part et d'autre recensés dans le communiqué du haut commandement que diffuse chaque semaine l'agence officielle ANI, combien de morts sans doute "oubliés" pour les besoins de la propagande.

Par un engegnage classique de la violence, la lutte armée d'abord limitée à une seule région a fait peu à peu tache d'huile, gagnant inexorablement l'un après l'autre les divers territoires de l'immense empire colonial portugais. En 1961, l'Angola, la plus grande et la plus riche des provinces d'Outre-Mer subissait le premier assaut de la rébellion. Exemple suivi en 1962 en Guinée, en 1964 au Mozambique et plus récemment à Sao Tomé et Principe, deux petites îles jusqu'alors sans histoire, situées

au large du Gabon. Fait surprenant: très éloignées les unes des autres et donc plus difficiles encore à défendre, chacune de ces provinces a vu se développer sur son terrain une forme particulière de guérilla sous l'impulsion d'un ou plusieurs chefs agissant de manière autonome.

Angola: 1.247.000 kms carrés, 5.300.000 habitants. Exporte la moitié du café produit sur tout le continent africain. Plusieurs gisements de fer, de diamants et de pétrole. "Ce ne sont que des bandits errants", disait volontiers Salazar parlant des insurgés lorsque le 15 mars 1961 les hommes de l'UPA (Union des populations de l'Angola) aux ordres de Roberto Holden, personnage assez discuté, considéré par les uns comme un agent de la CIA, par d'autres comme un "prochinois", passèrent à l'action. En 1961, l'Angola comptait 97% d'analphabètes. Huit ans plus tard et en dépit de tous les efforts de la métropole, le chiffre n'a guère baissé de 3 à 4%.

Trois autres mouvements de libération angolais sont au fil des ans venus rejoindre sinon concurrencer l'UPA de Roberto Holden. En premier lieu le PDA (Parti Démocratique de l'Angola) d'Emmanuel Kuzzika qui forme avec l'UPA, le Gouvernement Révolutionnaire de l'Angola en exil (G.R.A.E.) Installé à

Kinshasa, il compte avec l'appui financier des Américains. Plus expéditif le MPLA (Mouvement pour la Libération de l'Angola) d'Agostinho Neto, séjourne de manière permanente en territoire angolais, "quelque part" à proximité des frontières du Congo et de la Zambie. Appuyé par les Soviétiques et l'organisation de l'Unité Africaine, il s'avère le plus dangereux adversaire des Portugais. Dernier venu dans la lutte ouverte l'UNITA, de tendances résolument maïoïste. S'agissant d'organisations clandestines, il apparaît difficile de chiffrer avec précision les effectifs de la rébellion angolaise. On peut néanmoins estimer à 4.000 environ les combattants du MPLA, à 5.000 ceux du UNITA et aux 40.000 soldats réguliers indigènes stationnés en Angola.

Mozambique: 783.000 kms carrés, 7 millions d'habitants. Economie essentiellement agricole (sucre, coton, bétail). Dispose d'une industrie naissante (ciment, dérivés du pétrole). Principal mouvement d'indépendance du Mozambique le Frelimo (Front de Libération du Mozambique) est le benjamin des groupements nationalistes opérant dans les territoires portugais d'Afrique. Né en juin 1962 de la fusion de trois organi-

sations distinctes, il est passé à l'insurrection ouverte le 25 septembre 1964. Sous l'impulsion d'un pasteur protestant particulièrement entreprenant Eduardo Mondlane, le Frelimo connut un succès galopant. Ce dernier est mort tragiquement en février dernier à Dar-es-Salam. Un colis piégé portant la mention "personnel et confidentiel" et posté en Allemagne fédérale fit explosion entre ses mains le tuant sur le coup. Qui avait adressé à Mondlane l'engin infernal? Une organisation rivale? La PIDE, la redoutable police portugaise? Le mystère reste entier. Autre coup dur, un mois plus tard, un chef coutumier rallié à la rébellion, Lazaro Kavandame, se rendait avec ses troupes aux Portugais ravis de l'aubaine. Le Frelimo, aujourd'hui commandé par un triumvirat que préside Samora Machel dispose encore néanmoins de quelque 10.000 guérilleros équipés en grande partie par l'Union Soviétique et l'Algérie auxquels font face environ 50.000 Portugais et 40.000 soldats indigènes. Nouvelle formation nationaliste implantée depuis peu au Mozambique le Coremo fera sans doute également parler d'elle dans un proche avenir.

Guinée Equatoriale: 36.000 kms carrés, 530.000 habitants. Exportation de produits tropicaux (huile de palme, bois précieux, etc.).

C'est en juillet 1962 que le PAIGO (parti pour l'Indépendance de la Guinée) d'Amílcar Cabral, un ingénieur hydraulicien de couleur a lancé ses premières opérations de guérilla. Basé à Conakry les quelques centaines de combattants du PAIGO contrôlent depuis 1964 près de la moitié du pays. Au total quelque 25.000 guérilleros nationalistes africains tiennent tête, certains depuis huit ans, à 120.000 soldats portugais supérieurement entraînés et plus de 80.000 supplétifs indigènes, sans qu'une cessation prochaine des combats puisse être raisonnablement envisagée. Mais les affrontements armés ne sont pas les seuls drames humains nés de cet interminable conflit colonial. Selon les statistiques des Nations unies, on ne compte pas moins en effet de 360.000 réfugiés angolais au Congo, Kishasa et en Zambie, 30.000 habitants du Mozambique repliés en Zambie et en Tanzanie et 60.000 Guinéens installés au Sénégal. Les élections législatives portugaises du 26 octobre prochain permettront indirectement à près de deux millions d'électeurs de décider en définitive de la poursuite ou de l'arrêt de cette guerre sans issue, qui écrase le régime lusitanien de tout le poids de ses dépenses militaires. Mais pour de longues années encore de toute évidence l'avenir du Portugal se jouera en Afrique.

BRÉSIL

Face au pouvoir militaire, les révolutionnaires ont adopté une stratégie originale

par ÉDOUARD BAILBY

RIO DE JANEIRO — Hold-up, attaques de banques et de casernes, embuscades et sabotages se succèdent, depuis quelques années, dans un certain nombre de pays latino-américains. Au Brésil, pourtant, les actions terroristes n'ont commencé à faire leur apparition qu'en 1967, pour se multiplier au cours des derniers mois. Jusqu'à présent, l'opinion publique n'attachait pas autrement d'importance à ce phénomène. D'abord, parce que les auteurs de ces opérations évitaient de leur donner systématiquement un caractère politique, désorientant de la sorte la police qui se révélait incapable dans la plupart des cas de les attribuer à de simples gangsters. Les "marginés", ou à de véritables révolutionnaires. Ensuite, s'il était nouveau au Brésil, le terrorisme ressemblait apparemment à celui du Venezuela et prenait donc la forme d'actions isolées, sans conséquences immédiates sur le système. Ces deux facteurs ont permis aux révolutionnaires, engagés dans la lutte armée, de tester leurs moyens de combat et de renforcer leur potentiel d'armements, avant d'entreprendre des opérations de plus grande envergure.

Le rapt de l'ambassadeur

Il a fallu attendre le rapt de l'ambassadeur Burke Elbrick pour que la guérilla urbaine, essentiellement militaire, prenne un aspect politique. Il est bien évident qu'une telle mutation n'a pas été le fruit du hasard ni de l'improvisation. Déjà, le 15 août 1969,

soit trois semaines environ avant la disparition du diplomate nord-américain, un commando d'hommes armés s'est emparé de l'antenne de transmission d'une puissante station de radio, à Sao-Paulo, pour diffuser, pendant vingt-cinq minutes, une proclamation annonçant "un coup vraiment spectaculaire". En fait, l'opération a été conçue peu de temps après l'arrivée de l'ambassadeur Burke Elbrick, au mois de juillet, et rapidement confiée, pour sa mise à exécution, à des spécialistes "militaires". Autrement dit, le commando qui a kidnappé le diplomate n'est pas celui qui en a eu l'idée. Ce point est important car, nous y reviendrons par la suite, le mouvement révolutionnaire brésilien a une structure originale qui le distingue des autres mouvements latino-américains.

L'opération du 4 septembre a été extrêmement simple: kidnapper le représentant officiel de Washington, forcer la junte militaire au pouvoir à publier intégralement un manifeste idéologique de 1.000 mots dans la presse et à le divulguer à la radio, obliger les généraux à libérer quinze détenus politiques en échange de l'ambassadeur, autrement dit, à choisir entre la vie d'un diplomate étranger et l'honneur national, et, finalement, provoquer, par voie de conséquence, une crise dans les forces armées, humiliées d'avoir été l'instrument d'un mouvement révolutionnaire dont elles voulaient ignorer systématiquement l'importance. En ce sens, grâce à une planification précise, l'opération a été réussie, permettant par la même

occasion, d'amorcer un front commun de l'opposition à la dictature, par la diversité des courants idéologiques auxquels appartiennent les quinze détenus politiques débarqués au Mexique.

Le gouvernement nord-américain n'a pas attendu une minute pour faire savoir à la junte militaire qu'il était indispensable de sauver la vie de l'ambassadeur Burke Elbrick, soixante et un ans, diplomate particulièrement apprécié du président Richard Nixon. Et le soir même de l'enlèvement, M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a tenu à souligner que le gouvernement brésilien s'était engagé à faire "l'impossible" pour satisfaire cette requête. Il est intéressant de rappeler à ce propos qu'un lieutenant-colonel de l'armée de l'air des Etats-Unis, Michael Smolen, quarante-quatre ans, avait été kidnappé, à Caracas, en octobre 1964, par les forces armées de libération nationale du Venezuela. Les auteurs du rapt avaient promis d'exécuter l'officier nord-américain si Nguyen Van Troi, dix-sept ans, accusé d'avoir voulu assassiner M. Robert McNamara, secrétaire d'Etat à la défense, était fusillé à Saigon. Les Etats-Unis, à l'époque, furent discrets. Le lieutenant-colonel fut libéré, le lendemain de son enlèvement, et Nguyen Van Troi exécuté par un peloton militaire quelques jours plus tard. Détail important: les F.A.L.N. s'étaient contentés de monter une opération, exclusivement psychologique et publicitaire.

Les craintes américaines

Dans le cas du Brésil, le gouvernement nord-américain a saisi très vite la gravité de l'événement. En effet, certains milieux militaires brésiliens, notamment dans la marine, dans l'armée de l'air, et, d'une manière générale, les jeunes officiers qui se disent "purs et durs", ont énergiquement réagi à l'idée de sacrifier l'"honneur national". Au cours d'une réunion particulièrement orageuse, des colonels ont fait remarquer que les Etats-Unis acceptent de perdre une moyenne de deux cents hommes par semaine, au Sud-Vietnam, pour défendre leurs intérêts. "Pourquoi, se sont-ils écrits, ne pourraient-ils perdre un diplomate au Brésil?"

Les divergences des militaires

Deuxième exigence des militaires "durs et purs": la destitution du maréchal Costa e Silva, le président de la République, jugé d'avoir fait preuve de faiblesse à l'égard de l'opposition, et, surtout, d'avoir voulu rétablir un semblant de démocratie pour répondre aux souhaits formulés, en juin dernier, par M. Nelson Rockefeller, envoyé spécial du président Nixon. Le maréchal, avec l'aide de deux collaborateurs jouissant de sa confiance personnelle, avait mis au point une nouvelle Constitution qu'il se proposait d'annoncer à la nation, à l'occasion de la fête nationale du 7 septembre, en même temps que la réouverture du congrès, celui-ci privé, il est vrai, de tous les éléments jugés indésirables par le régime. C'est au cours d'une violente discussion avec des membres de son entourage que le président de la République a eu sa première attaque.

Remplacé "provisoirement" par une junte militaire composée des ministres des trois armées, le maréchal Costa e Silva est resté le témoin passif des querelles de son entourage, après l'enlèvement de l'ambassadeur Burke Elbrick. Mais s'il continue à disposer d'appuis importants il a également contre lui de farouches adversaires. L'un de ceux-ci est le général Lira Tavares, qui, pendant longtemps, a souhaité être le candidat officiel

aux élections présidentielles de 1971. Un grave incident, pourtant, l'a opposé cette année au maréchal Costa e Silva: il a autorisé la publication dans le "Bulletin de l'armée" d'une lettre ouverte du général Augusto César Muniz de Aragao contre certains éléments "corrompus" de l'entourage présidentiel. Sans le nommer directement, le général Muniz de Aragao s'est attaqué à un membre très proche de la famille du maréchal Costa e Silva, lequel, scandalisé par l'attitude de son ministre de la guerre, s'était décidé à lui confier le poste d'ambassadeur à Bonn ou à Lisbonne.

Mais, si les militaires brésiliens restent divisés entre eux et se sont vu obligés, pendant tout le mois de septembre, de voter, du haut en bas de la hiérarchie pour savoir quel général "à quatre étoiles" remplacerait le maréchal Costa e Silva, ils sont unanimes, dans tous les cas, sur la nécessité de mater, par tous les moyens, l'opposition révolutionnaire. Ils ont, depuis cinq ans, progressivement éliminé les principaux leaders de l'opposition libérale, en les privant notamment de leurs droits politiques pour une durée de dix ans ou en les forçant à l'exil, quand ils ne les ont pas jetés en prison. Sans partis politiques, sans Parlement, privés du droit d'opinion, soumis à une presse censurée qui, insensiblement, se soviétise, les libéraux n'ont plus qu'à se retrancher dans la neutralité la plus absolue ou à se lancer dans l'action violente. Il est clair, dans ces conditions, que l'opposition révolutionnaire devient peu à peu la muraille contre laquelle butent les généraux au pouvoir. Cette situation n'est pas sans inquiéter les Etats-Unis, qui agissent dans les coulisses pour tenter, avant qu'il soit trop tard, de libéraliser, "dans l'ordre", le régime actuel.

Cette politique d'ouverture préconisée par Washington risque de ne pas avoir, à suite dans les mois qui viennent. Premièrement, parce que les officiers "durs et purs", attirés par l'expérience péruvienne, sont plus que jamais disposés à tenter de concilier l'indépendance nationale avec des réformes de structures qui leur permettraient de neutraliser, estiment-ils, l'opposition révolutionnaire. Deuxièmement, la multiplication des groupes armés au Brésil, qui traduit certaines conditions objectives de la révolution, est un phénomène qui aura tendance à prendre de l'ampleur. Dans la stratégie mondiale de la lutte populaire contre les Etats-Unis, le Brésil est un pays-clé qui jouera, à son heure, un rôle aussi im-

portant, sinon plus important, que le Vietnam. Les révolutionnaires brésiliens ne cachent pas que leur lutte sera longue et qu'elle débouchera inévitablement sur l'intervention militaire des Etats-Unis. Quatrième nation du monde par la superficie, première de l'Amérique latine, le Brésil représente, par l'immensité de ses ressources, un terrain idéal pour expérimenter une nouvelle stratégie révolutionnaire.

Un membre du réseau

Un des responsables du réseau qui a conçu l'enlèvement de l'ambassadeur Burke Elbrick a réussi à quitter le Brésil. Issue d'une famille bourgeoise, cette personne a clairement exposé les objectifs de son mouvement: "Nous n'apportons à aucun parti politique, nous admirons les héros de toutes les révolutions, Lénine, Mao, Che Guevara, mais nous estimons que notre stratégie doit être brésilienne, donc originale".

L'Action de libération nationale, qui a signé, avec le MR-8, le manifeste publié dans la presse brésilienne, n'est pas un mouvement organisé selon les schémas communistes traditionnels, et encore moins staliniens. Plusieurs groupes révolutionnaires de diverses régions du Brésil appartiennent à l'A.L.N. et jouissent d'une autonomie d'action dans leurs secteurs respectifs. Si des différences de stratégie les séparent, certains agissant dans le milieu urbain, d'autres dans le milieu rural, ils ont cependant plusieurs points communs. Primo, ils préconisent la lutte armée comme seul moyen de faire la révolution au Brésil; secundo, ils refusent de s'inféoder à l'une quelconque des trois grandes capitales de la révolution, c'est-à-dire La Havane, Moscou ou Pékin; tertio, s'ils reconnaissent à la Chine populaire et à Cuba le droit de se proclamer des nations révolutionnaires, ils refusent catégoriquement ce titre à l'Union soviétique; quarto, les deux tiers des responsables intellectuels de ces mouvements sont d'origine petite-bourgeoise.

Dans plusieurs documents clandestins, l'Action de libération nationale, qui, répétons-le, regroupe diverses organisations révolutionnaires, a exposé de manière précise ses moyens et ses objectifs. "Nos méthodes et nos formes d'organisation, y est-il dit, sont subordonnées à l'action révolutionnaire, et nous n'acceptons rien qui puisse entraver ou limiter cette action. Nous avons éliminé de


notre organisation le système complexe de direction, qui comprend des échelons intermédiaires et une direction nombreuse, pesante et démocratique. Notre fonction principale n'est pas de faire des réunions, mais de déclencher l'action pour laquelle une planification rigoureuse est toujours indispensable". Dans un texte intitulé "Sur les principes et les questions stratégiques", signé de Carlos Marighela, membre pendant vingt ans du comité central du parti communiste, transfuge depuis 1967, aujourd'hui l'un des principaux dirigeants révolutionnaires du Brésil, on

comprend très clairement la

stratégie de l'A.L.N. Premièrement: la guérilla urbaine est un instrument pour inquiéter les forces adverses et faire des diversions. Commandos armés, actions-surprises, extrême rapidité des attaques, planification rigoureuse des opérations, telles sont les caractéristiques de la stratégie dans les villes. Le combat décisif est celui qui s'engage dans la zone stratégique, c'est-à-dire dans la zone rurale, et non pas celui qui s'engage dans la zone tactique, c'est-à-dire la ville. Sans les paysans, la révolution n'aboutit.

Suite à la page 2

restons fiers...



votons JACQUES TÉTREULT et son équipe
LAVAL, 2 NOVEMBRE

VOYEZ Me JACQUES TÉTREULT À TÉLÉ-MÉTROPOLE CANAL 10, TOUS LES SOIRS ENTRE 6.00 ET 7.00 HEURES

TRAITER VOTRE CUIR CHEVELU ET VOS CHEVEUX... QUI DES CURES MIRACULEUSES... NON



Il n'y a pas de miracle au Centre Capillaire Pierre

... cependant le succès des méthodes est dû à leur sérieux et leur efficacité. En qui consistent ces méthodes personnalisées à chaque individu? Car chaque cas est un cas particulier.

Tout d'abord, par un traitement approprié, éliminer les désordres locaux du cuir chevelu, amener ce dernier en un état hygiénique parfait, permettant le renouvellement normal des cheveux. Puis l'application sur le cuir chevelu régénéré de formules appropriées à la condition de chaque cas. Fruits de recherches des meilleurs chimistes et laboratoires de Montréal. Nul n'ignore que les démangeaisons, pellicules, cheveux secs, gras ou cassants, les chutes abondantes alternant avec des périodes de rémission sont souvent des manifestations d'auto-défense du système capillaire mais toujours des signes certains de calvitie précoce ou en puissance.

Le Centre Capillaire Pierre est le seul ne sachant pas faire pousser des cheveux où il n'y en a plus et en est désolé.

Les regrets tardifs, suite de mauvais conseils reçus par des conseillers en tous genres et spécialistes en rien sont bien souvent la conclusion d'une chevelure amoindrie ou d'une calvitie qui vous humilie et vous... COMPLEXE.

Soyez votre seul juge d'une apparence rajeunie ou vieillissante. Visites au bureau sur rendez-vous seulement. Durée de l'examen: 90 minutes.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 — Tél.: 88-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11h. à m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, à l'émission Témoignage

des témoins du monde chrétien
du 27 octobre au 1er novembre 1969

LUNDI: Lanzo del Vasto: Compagnons de l'Anche: opère de la non-violence
MARDI: G. Martelet, S.J.: Pourquoi les sous-sous de l'après-concile
MERCREDI: J.-J. Corbiel, P.S.: Il faut savoir "pousser" le cœur du noir
JEUDI: Jean Bouchard, S.J.: Et ce qu'il y a toujours des volontaires pour la Terre-Monde
VENDREDI: Jules Brosseau, S.J.: Les saints que Paul VI a déboulonnés
SAMEDI: Étienne Vassal: Nos mœurs dans la réforme scolaire

CEC: 19h. 50, CKBS 15h. 40, CKCV 6h. 03, 15h. CJSO-CJLM 15h. 45, CFDA 6h. 20, 16h. 15, CKSM 11h.

regards

sur le monde



À Nottingham, Angleterre, ces épouses de mineurs en grève depuis 12 jours ont entrepris à leur tour un arrêt de travail, pour forcer leurs maris à retourner à l'ouvrage. Elles ont juré de s'abstenir de toutes tâches ménagères tant que leurs maris seront en grève. Près de la moitié des mineurs de la Grande-Bretagne ont débrayé il y a 12 jours. (Téléphoto PA)

Désarmement nucléaire

Moscou tarderait à donner sa réponse

WASHINGTON (AFP) — La question de l'ouverture de négociations américano-soviétiques sur la limitation et le contrôle des armes nucléaires a rebondi dans la capitale des États-Unis à la suite de la visite prolongée effectuée mercredi par l'ambassadeur soviétique Anatole Dobrynine au secrétaire d'État William Rogers.

La Maison blanche et le département d'État entourent toutefois d'un secret absolu cette conversation, se bornant à indiquer qu'elle a partiellement porté sur le Moyen-Orient. Mais, pour la première fois, les porte-parole officiels n'affirment plus qu'"aucune réponse" n'est parvenue de Moscou à la proposition américaine d'entamer des discussions.

M. Ronald Ziegler a déclaré hier à deux reprises: "Je n'ai aucune information à vous donner à ce sujet". M. Robert McCloskey, au département d'État, qui jeudi avait déclaré qu'il n'avait pas été "mis au courant" de la conversation, a reconnu hier qu'il était maintenant informé sur l'entretien mais qu'il "ne répondrait à aucune question" à son sujet.

Les nuances dans les dernières réponses fournies à la presse tant à la Maison blanche qu'au département d'État permettent de penser que M. Dobrynine a effectivement remis au secrétaire d'État "une" réponse de son gouvernement.

Mais le mystère dont les autorités américaines entourent avec obstination le contenu du message du Kremlin a provoqué une nouvelle vague de "spéculation". Certains milieux diplomatiques pensent que les conversations pourraient s'ouvrir avant un mois; d'autres, plus prudents, que les discussions auront lieu au début de l'année prochaine.

Le secrétaire d'État William Rogers avait indiqué récemment que le ministre des Affaires étrangères soviétique M. Andreï Gromyko lui avait affirmé, lors de leurs conversations de New York en marge de l'Assemblée de l'ONU, que la réponse de l'URSS serait "bientôt" donnée à Washington.

On avait interprété officiellement cette indication comme signifiant que le gouvernement soviétique voulait "évaluer" l'atmosphère des négociations qui allaient s'ouvrir avec Pékin avant de donner sa réponse définitive, mais que celle-ci serait finalement favorable et que les discussions entre Washington et Moscou pourraient s'ouvrir dans deux ou trois mois.

La discrétion officielle des porte-parole pourrait signifier que certains obstacles sont encore à surmonter avant de pouvoir fixer définitivement la date et le lieu des conversations américano-russes. Elle pourrait, au pis aller, signifier que Moscou n'est pas disposé à ouvrir maintenant cette conversation.

Bonn vante les effets de la réévaluation du mark

BONN (AFP) — Selon un "commentaire" officiel publié hier soir sur la réévaluation du DM par le secrétariat d'État à l'Information, les effets de cette mesure seront les suivants:

- 1) - L'achat de devises étrangères à partir du DM deviendra meilleur marché, tandis que l'acquisition de DM par des étrangers sera plus chère.

2) - Les marchandises allemandes vendues à l'étranger deviendront plus onéreuses.

3) - Les excédents d'exportations de la République fédérale se réduiront à long terme. Une contribution sera ainsi fournie au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements internationale, de même qu'une aide aux pays accusant des balances commerciales et de paiements négatives (par exemple France, Grande-Bretagne et États-Unis).

4) - La diminution des exportations allemandes, comme l'accroissement des importations de la RFA, entraîneront une augmentation de l'offre sur le marché local. Elles auront donc une influence positive sur l'évolution des prix.

5) - Les voyages à l'étranger, notamment les séjours de vacances, deviendront meilleur marché pour les Allemands.

6) - Des problèmes spectraux apparaîtront sur le marché agricole commun, puisque le dollar sert d'unité de compte européenne et qu'un changement de parité du DM vers le haut entraînera tout d'abord une réduction des recettes de l'agriculture. Le gouvernement fédéral va toutefois prendre dans les meilleurs délais les mesures compensatoires nécessaires.

Il faut donc s'attendre que les exportateurs allemands consentiront des baisses de prix dans les limites autorisées par leurs prix de revient pour maintenir leurs positions sur les marchés mondiaux.

3) - Les excédents d'exportations de la République fédérale se réduiront à long terme. Une contribution sera ainsi fournie au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements internationale, de même qu'une aide aux pays accusant des balances commerciales et de paiements négatives (par exemple France, Grande-Bretagne et États-Unis).

4) - La diminution des exportations allemandes, comme l'accroissement des importations de la RFA, entraîneront une augmentation de l'offre sur le marché local. Elles auront donc une influence positive sur l'évolution des prix.

5) - Les voyages à l'étranger, notamment les séjours de vacances, deviendront meilleur marché pour les Allemands.

6) - Des problèmes spectraux apparaîtront sur le marché agricole commun, puisque le dollar sert d'unité de compte européenne et qu'un changement de parité du DM vers le haut entraînera tout d'abord une réduction des recettes de l'agriculture. Le gouvernement fédéral va toutefois prendre dans les meilleurs délais les mesures compensatoires nécessaires.

Il faut donc s'attendre que les exportateurs allemands consentiront des baisses de prix dans les limites autorisées par leurs prix de revient pour maintenir leurs positions sur les marchés mondiaux.

3) - Les excédents d'exportations de la République fédérale se réduiront à long terme. Une contribution sera ainsi fournie au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements internationale, de même qu'une aide aux pays accusant des balances commerciales et de paiements négatives (par exemple France, Grande-Bretagne et États-Unis).

4) - La diminution des exportations allemandes, comme l'accroissement des importations de la RFA, entraîneront une augmentation de l'offre sur le marché local. Elles auront donc une influence positive sur l'évolution des prix.

5) - Les voyages à l'étranger, notamment les séjours de vacances, deviendront meilleur marché pour les Allemands.

6) - Des problèmes spectraux apparaîtront sur le marché agricole commun, puisque le dollar sert d'unité de compte européenne et qu'un changement de parité du DM vers le haut entraînera tout d'abord une réduction des recettes de l'agriculture. Le gouvernement fédéral va toutefois prendre dans les meilleurs délais les mesures compensatoires nécessaires.

Troupes syriennes à la frontière

Fedayins et manifestants occupent un quartier à Tripoli et à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — La situation à Tripoli, où de graves incidents se sont produits toute la journée hier était très confuse hier soir. Selon des informations parvenues à Beyrouth, les forces de l'ordre se seraient retirées de la vieille ville, qui serait aux mains des manifestants. Plusieurs édifices publics et certains postes de gendarmerie ont été occupés par les manifestants, qui diffusent leurs conditions aux forces de l'ordre.

Ces conditions comprennent notamment la prise de sanctions sévères contre les militaires responsables des échauffourées et une totale liberté d'action pour les fedayin. Le nombre officiel des tués est de six, celui des blessés serait supérieur à dix.

Des fusillades sont entendues de façon sporadique dans la majeure partie de la ville, où le couvre-feu avait été décrété mercredi matin.

Le quartier de Sabra, dans la partie ouest de Beyrouth, était pratiquement, hier soir, sous le contrôle des miliciens palestiniens. La tête couverte de l'"Agal" des Bédouins, la coiffure traditionnelle des fedayin, des hommes se tenaient aux carrefours et contrôlaient les rares voitures qui passaient dans le quartier.

Deux carcasses de voitures avaient été amenées et barraient une partie de la route principale. La population, composée en presque totalité de réfugiés palestiniens, respecte peu le couvre-feu. Elle circule paisiblement dans les rues; quelques cafés et magasins d'alimentation sont ouverts.

Les forces de sécurité étaient totalement absentes du quartier dont elles ne surveillaient même pas les environs. Tout se passe comme si elles laissaient les réfugiés palestiniens de cette partie de Beyrouth, jouir d'une certaine liberté de mouvement qui, d'ailleurs, ne trouble pas le calme de la ville.

Partout où le correspondant de l'A.F.P. s'est rendu hier soir, le couvre-feu était respecté et aucun attroupement n'était signalé, ni aucun incident. Des policiers et des gendarmes, surtout dans le quartier sensible de la place des canons, exerçaient un strict contrôle et fouillaient les rares passants. Les entrées de la ville étaient également gardées. En dehors des limites urbaines de la capitale, la vie était normale.

La frontière syrienne

D'autre part, la situation à la frontière syrienne demeurait, hier soir, inchangée. Aucune information n'a confirmé une attaque aux roquettes, hier matin, contre le poste frontière libanais d'Abde mais rien non plus n'a indiqué que les concentrations de troupes syriennes et de fedayin en différents points de la frontière aient cessé. Aucun incident n'a été signalé dans l'après-midi le long des 156 milles qui séparent le Liban et la Syrie.

Les violences verbales de Damas, en tout cas, demeurent les mêmes. Hier soir la radio syrienne a rejeté "n'importe quelle forme de dialogue avec le régime du Liban", accompagnant cette affirmation de menaces de détruire ce régime lui-même.

La Syrie est maintenant le seul pays à s'exprimer sur un tel ton à l'égard du Liban. Bagdad même ne va pas jusque là: personne cependant ne pense sérieusement à Beyrouth que la Syrie puisse entreprendre contre le Liban une action armée quelconque qui rencontrerait la désapprobation et l'opposition de presque tous les pays arabes.

A Washington

Le porte-parole du département d'État a estimé hier que la situation au Liban était "relativement calme", que le gouvernement des États-Unis s'efforçait d'assurer une attitude modérée, et que la récente prise de position de M. Yigal Alon, vice-président du conseil israélien, n'était à cet égard considérée "d'aucune aide".

M. Alon avait dit que toute modification du statu quo au Liban pourrait amener Israël à intervenir afin de garantir la sécurité de sa frontière nord. "C'est cette sorte de déclaration que nous considérons comme nuisible", a déclaré le porte-parole du département d'État.

"Nous sommes inquiets car la majorité des déclarations qui sont faites ici et là risquent d'accroître la tension et de créer une situation qui ne soit de l'intérêt ni des États-Unis, ni des autres parties", a affirmé le porte-parole, qui a encore dit: "C'est pour cette raison que nous nous efforçons d'assumer une attitude modérée, non sans déployer une certaine activité diplomatique".

se sont entretenus aussi avec lui et il va reprendre incessamment ses consultations ministérielles. Il semble d'ailleurs que la solution dépende de lui-même personnellement tout autant que de ses interlocuteurs.

Le front politique

Le chef de l'État, M. Charles Helou, a reçu hier le comité supérieur musulman, mis sur pied jeudi. Les chrétiens

se sont entretenus aussi avec lui et il va reprendre incessamment ses consultations ministérielles. Il semble d'ailleurs que la solution dépende de lui-même personnellement tout autant que de ses interlocuteurs.

Le front politique

Le chef de l'État, M. Charles Helou, a reçu hier le comité supérieur musulman, mis sur pied jeudi. Les chrétiens

Le Sud-Yémen rompt ses relations avec les É.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement de la République du Sud-Yémen a communiqué au chargé d'affaires américain sur place son intention de rompre les relations diplomatiques avec les États-Unis, a annoncé officiellement hier le porte-parole du département d'État.

Le chargé d'affaires américain au Sud-Yémen, M. William Eagleton Jr., a été prié de quitter le pays dans les 24 heures. Les autres membres du personnel de cette représentation diplomatique ont reçu 48 heures pour en faire autant.

Le porte-parole du département d'État a précisé que le gouvernement américain demandera à la Grande-Bretagne de représenter ses intérêts au Sud-Yémen.

Le Sud-Yémen devient le 8ème pays arabe à rompre ses relations diplomatiques avec les États-Unis depuis le conflit entre Israël et les pays arabes de juin 1967.

Le porte-parole du département d'État a indiqué que le geste du gouvernement du Sud-Yémen entraînait évidemment "une situation de réciprocité", laissant entendre par là que les diplomates sud-yéménites en poste à Washington seront priés incessamment de quitter les États-Unis.

Les fonctionnaires américains en poste au Sud-Yémen sont au nombre de 37, leurs familles comprises. Un certain nombre de ressortissants américains résident d'autre part au Sud-Yémen mais la plupart d'entre eux, précise le département d'État, sont originaires de ce pays.



à la télévision

Une série d'émissions animées par des spécialistes de l'éducation. Suivez-les toutes attentivement, et vous connaîtrez mieux les nombreux avantages du nouveau système d'éducation du Québec.

Poste	Jour	Heure
Carleton/CHAU-TV	dimanche	8.30/9.00 p.m.
Chicoutimi/CJPM-TV	dimanche	5.00/5.30 p.m.
Jonquière/CKRS-TV	samedi	6.00/6.30 p.m.
Matane/CKBL-TV	jeudi	8.00/8.30 p.m.
Montréal/CFTM-TV	dimanche	5.00/5.30 p.m.
Québec/CFQM-TV	dimanche	2.30/3.00 p.m.
Rimouski/CJBR-TV	lundi	10.00/10.30 p.m.
Rivière-du-Loup/CKRT-TV	jeudi	6.00/6.30 p.m.
Rouyn/CKRN-TV	mardi	6.30/7.00 p.m.
Sherbrooke/CHLT-TV	dimanche	6.00/6.30 p.m.
Trois-Rivières/CKTM-TV	dimanche	6.30/7.00 p.m.

à la radio

Poste	Jours	Heure
CJMS - Montréal	lun. et mer.	8.55 p.m.
CKAC - Montréal	" "	2.30 p.m.
CKLM - Montréal	" "	2.30 p.m.
CKVL - Montréal	" "	7.25 p.m.
CJLM - Joliette	" "	2.30 p.m.
CKML - Mont-Laurier	" "	10.30 a.m.
CJSO - Sorel	" "	2.30 p.m.
CJSA - Ste-Agathe-des-Monts	" "	10.30 a.m.
CKBS - St-Hyacinthe	" "	10.30 a.m.
CHRS - St-Jean	" "	10.30 a.m.
CKJL - St-Jérôme	" "	2.30 p.m.
CFLV - Valleyfield	" "	1.50 p.m.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC



Rudolf Holata, un Canadien d'origine tchécoslovaque, est rentré au Canada jeudi soir après avoir passé quelque 10 mois en prison dans son pays natal, où on l'avait accusé d'espionnage pour le compte de la Grande-Bretagne. À son procès à Prague, il avait avoué sa culpabilité et fut condamné à cinq ans de prison. Interrogé à son arrivée à Ottawa, M. Holata a précisé qu'il était retourné en Tchécoslovaquie pour travailler avec un groupement qui prétendait représenter le gouvernement britannique. Il n'a pas donné d'autres détails. De son séjour en prison, il a raconté les tortures mentales qu'on lui a infligées. (Téléphoto PC)

Quelle est l'école la plus spécialisée dans l'enseignement de

L'ESPAGNOL EUROVOX

Vous offre l'opportunité d'apprendre cette langue en peu de temps et à un prix extrêmement intéressant.

pour rendez-vous: **844-4419-10**
2050 Mansfield 12e étage

L'opposition au bill 63

Assemblée 'd'urgence nationale', ce matin

Le bill 63 rencontre de l'opposition tant chez les francophones que chez les anglophones, des porte-parole de ces derniers lui reprochant de n'être pas assez précis sur les droits des anglophones et de donner des pouvoirs discrétionnaires au ministre de l'éducation.

C'est du côté des francophones cependant que l'opposition semble être la plus forte. Et l'on sera en mesure de juger de sa véritable ampleur dès aujourd'hui, entre 10h00 et 17h00, alors qu'une "assemblée d'urgence nationale" se tiendra au restaurant Sambo, 566 est rue Sherbrooke, à Montréal.

Le comité de convocation de cette assemblée, dont le but est de mettre au point la "stratégie nécessaire pour faire échec au bill 63", affirme que "plus de 500 dirigeants et membres de diverses associations représentatives de tous les éléments de la population québécoise sont attendus à cette grande assemblée de stratégie".

Le comité précise que "plus d'une centaine d'organismes ont déjà accordé leur adhésion et leur participation à ce front commun qui a été mis sur pied depuis quelques jours dans le but de s'opposer avec vigueur et jusqu'au bout à tout projet de loi qui consacre la division scolaire sur le plan de la langue et reconnaît le droit des parents au choix de la langue d'enseignement".

Le comité signale en outre que tous les Québécois "qui sont d'accord avec ce front commun peuvent participer à cette assemblée d'urgence".

Les 30 deniers

La Société nationale populaire est particulièrement violente dans sa façon de dénoncer le bill 63. Elle dit que "devant l'obstination du premier ministre Bertrand à donner à la langue anglaise au Québec des droits là où elle n'avait que des privilèges" elle se demande vraiment quels moyens employer pour combattre la mesure.

Elle n'a donc pas hésité un seul instant "à faire partie du front commun qui est à s'organiser pour combattre cet abominable projet de loi" et en attendant des mesures plus concrètes elle a adressé le télégramme suivant au premier ministre: — M. Jean-Jacques Bertrand, puisque vous refusez de vous assoier à la table des négociations, que devons-nous faire si nous désirons nous opposer au bill 63? STOP. Avec votre permission, pouvons-nous lancer une campagne de souscription publique pour recueillir les 30 deniers qui vous reviennent? La Société nationale populaire, par Jean-Jacques Roy, président.

Jamais dit la SSJB

"Jamais la Fédération des SSJB du Québec et ses sociétés affiliées ne pourront accepter le libre choix de la langue d'enseignement, telle est en substance la déclaration remise à la presse par le président de la fédération, M. Gilles Noisieux.

La fédération exprime son amertume à cause du contenu du bill 63 et son dépit envers un gouvernement "qui n'a pas le courage d'affirmer, par une législation appropriée, le vrai visage français du Québec, caractère qui lui est imprimé par la très forte majorité francophone".

Le communiqué de la Fédération des SSJB du Québec poursuit:

"Accepter le principe du libre choix de la langue d'enseignement c'est, du même coup, accepter de se suicider collectivement. Est-ce là, le désir de notre gouvernement?"

"Le gouvernement s'entêterait-il dans le maintien d'une position qu'il a déjà défendue lors du bill "85" et sur laquelle il fut obligé d'effectuer une retraite spectaculaire, ou encore, succomberait-il aux pressions exercées sur lui par une minorité agissante? Quoi qu'il en soit, la fédération entend s'opposer systématiquement et farouchement à un projet de loi qui vient, à l'encontre de toute logique, consacrer les privilèges dont jouit la minorité.

"Quant à la question des parlementaires qui sont les représentants du peuple à l'Assemblée nationale, nous verrons bien, aux prochaines élections, si, sur cette question, ils ont bien reflété les opinions et les aspirations de ceux qui les ont élus. En d'autres mots, le peuple du Québec pourra-t-il un jour pardonner à ses parlementaires d'avoir

insidieusement et perversement proclamé, par le bill "63" l'égalité de français et de l'anglais comme langues d'enseignement sur son territoire national?"

"Le gouvernement serait-il inconscient au point qu'il faille lui rappeler que plusieurs associations ont déjà démontré qu'elles ne pourraient souscrire à une telle loi?"

"Pour sa part, la fédération des SSJB du Québec réclame déjà le français comme seule langue officielle au Québec en 1963. Elle ne peut donc accepter des mesures législatives qui vont à l'encontre de cette volonté ferme, maintes fois exprimée par le mouvement au cours de congrès subséquents.

"La fédération n'est pas dupe et voit dans le bill "63" la reprise de certains principes énoncés dans le défunt bill "85"; l'article 1 du bill "63" réfère à l'article 8 du bill "85", l'article 2 à l'ancien article 10 et le présent article 3 à l'article 1 du bill "85". Est-ce là, la preuve du manque d'imagination du gouvernement actuel à trouver des solutions appropriées au grave problème linguistique du Québec?"

"Si le premier jalon, posé aujourd'hui par le gouvernement dans sa formulation d'une politique globale de la langue, est significatif de ce que sera cette politique, il y a lieu de douter qu'elle soit conforme à nos aspirations collectives.

"En définitive, la fédération des SSJB du Québec affirme sans détours qu'elle ne saurait accepter, pour le Québec autre chose que le français comme seule langue officielle dans tous les domaines de la vie collective."

La saignée du français

La Société nationale des Québécois (autrefois la SSJB de Nicolet), dont le directeur général est M. Nicolas Beaulieu, a fait parvenir au premier ministre Bertrand le télégramme suivant:

"Nonobstant les pures intentions et la stratégie qui semble planer tout le long du bill 63, vous n'arrêterez pas la saignée du français — cent ans d'histoire nous ont, surabondamment prouvé qu'il n'est aucun compromis possible avec nos compatriotes anglophones — en laissant aux parents le choix entre l'anglais et le français et en incitant les Néo-Québécois à s'intégrer à la nation canadienne-française.

"M. James Ferrabee (12 sept. 69 - Gazette de Montréal) vient d'écrire: — Sais-je, Léonard est bien le signe qu'une survivance est en jeu. Selon les statistiques, dans la seule région métropolitaine de Montréal, sur 135,731 Néo-Québécois, 102,126, soit 76% ont choisi l'anglais et 32,485, soit 24%, le français.

"M. le premier ministre, croyez-vous sincèrement que le bill 63 va améliorer un tant soit peu cette situation ridicule? Comme vous le constatez, l'opposition libérale vous approuve alors que vos députés vous contestent. Ne serait-ce pas parce que vous tombez droit dans le jeu de cette première?"

"L'instinct de conservation est le plus violent des éléments de la nature... de l'homme. Pourriez-vous nous éviter que cet homme révisé lui aussi ses positions et lui épargne d'autres moyens qui lui répugnent? A-t-on jamais vu un seul pays au monde exercer un tel sabordement?"

Chez les anglophones

M. Robert Beale, président de la Parents Association de Saint-Léonard, déclare pour sa part que le bill 63 fait du ministre de l'éducation du Québec un dictateur, puisque M. Cardinal "est seul juge de ce qui devra se faire dans tel ou tel secteur".

M. Beale signale que le bill 63 exige des étudiants anglophones "une connaissance d'usage du français" mais qu'il ne précise pas ce dont il s'agit ni comment cela se fera. Pour M. Beale, toute coercition "sent le fascisme". Cependant, ce n'est qu'après étude du bill par un comité ad hoc que l'association que dirige M. Beale fera connaître sa réaction officielle au ministre de l'éducation.

L'expression "connaissance d'usage du français" fait également échoer M. Don Peacock, président de la Montreal Teachers' Association. Il craint que le ministère n'impose des examens difficiles au point que les élèves qui n'auraient bénéficié de cours de français appropriés ne puissent les passer. Il faudrait commencer, dit-il, par éta-

blir de bons cours de français, avec de bons professeurs français et ne faire passer d'examen que lorsque ces cours seront bien rodés.

L'Association of Catholic School Principals of Montreal

trouve que le bill 63 aborde de façon "saine et rationnelle" les problèmes de l'éducation au Québec. Elle félicite le gouvernement d'avoir sauvegardé le droit fondamental des parents de choisir la lan-

gue d'enseignement de leurs enfants. Mais elle ajoute que le bill demeurera lettre morte si l'on ne change pas du tout au tout le programme d'enseignement du français.

L'association réclame la

révision immédiate des normes gouvernementales afin que les écoles anglaises soient pourvues de spécialistes français, de nouveaux manuels et d'un nouveau programme de formation des enseignants.

L'Association for Reform in Education, formée en mai dernier pour demander la restructuration des commissions scolaires du Québec selon la langue plutôt que la religion, a également réagi favo-

rament au bill 63. Seule une telle structure, dit-elle, peut assurer l'application équitable et impartiale du droit des parents au choix de la langue d'enseignement de leurs enfants.

La CALIS organise un teach-in et une marche

par Gilles Provost

Dans un geste de protestation contre "un gouvernement qui refuse de faire du français la seule langue officielle du Québec, contrairement aux désirs de la majorité de la population", les étudiants de l'université de Montréal, de plusieurs CEGEP et d'une quinzaine d'écoles secondaires de mettront en grève lundi ou mardi prochain.

En même temps un teach-in aura lieu à l'auditorium de l'université de Montréal sur le bill 63 et sur la mesure à prendre pour en empêcher l'adoption. A ce teach-in participeront des personnalités comme Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal de la CSN, Raymond Lemieux, président de la LIS, Roméo Bouchard, directeur du quartier Latin et Yvon Deschamps.

Enfin, un rassemblement monstre de tous les étudiants de niveau secondaire qui auront participé au mouvement de protestation doit avoir lieu mardi matin au Parc Laurier d'où une marche de protestation s'ébranlera vers un objectif non encore déterminé.

C'est ce qu'on a révélé les représentants de l'université de Montréal, des CEGEP et d'écoles secondaires, hier après-midi. Cette conférence de presse était présidée par Claude

Lamy, président du CALIS (Comité d'action pour la LIS) de l'université de Montréal et Raymond Lemieux y était aussi présent.

Les lignes de force du mouvement de protestation ont été arrêtées hier soir à une réunion à laquelle participaient une vingtaine de personnes. Une nouvelle assemblée de coordination générale doit avoir lieu lundi en présence de Raymond Lemieux.

M. Lemieux a affirmé hier que le gouvernement actuel ne veut pas écouter l'ensemble de la population, se contentant de s'appuyer sur les forces qui la tiennent au pouvoir. Dans de telles conditions, a-t-il dit, si le gouvernement refuse de consulter le peuple, la démocratie est de notre côté. Nous avons droit à la révolte.

Il est difficile d'apprécier les effectifs exacts que regroupent les divers organismes alliés à la LIS mais M. Lemay a affirmé avoir environ 200 membres actifs dans le CALIS de l'université de Montréal. Selon lui, la majorité des étudiants de toutes les facultés les appuient, comme la grève le montrera.

Au niveau secondaire, les organisateurs du mouvement

n'ont évidemment pas procédé par des assemblées générales impossibles à réunir. Des comités d'action ont été mis sur pied, ils ont distribué des tracts et des mots d'ordre aux étudiants, réunissant suivant à créer déjà une atmosphère très tendue dans plusieurs écoles.

A l'école secondaire de Saint-Stanislas, par exemple, un responsable du mouvement nous affirme qu'il y avait une équipe d'environ 50 étudiants qui préparent la grève très activement. Là comme ailleurs, le problème serait même ouvertement discuté en classe et, mardi, les manifestants verraient à bloquer les portes de l'école pour empêcher tout le monde de rentrer.

Les institutions touchées seraient les suivantes: au secondaire, Le Plateau, Lionel Groulx, St-Stanislas, St-Emile, Rouen, J.-B. Meilleur d'Iberville, Georges Vanier, Ste-Louise de Marinac et Pie IX. Au niveau CEGEP, l'action serait concentrée surtout au collège du Vieux-Montréal, au collège de Rosemont et d'Aumontic. Enfin, les milieux universitaires de Montréal, Québec, Hull et Sherbrooke seraient aussi de la partie.

Carrières et Professions

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY
REQUIERT LES SERVICES D'UN (E) TECHNICIEN (NE) - BIBLIOTHÉCAIRE

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme de technicien (ne) bibliothécaire ou être en voie de l'obtenir.

EXPERIENCE:
Souhaitable mais non nécessaire

DATE LIMITE:
30 octobre 1969

ENVOYER SON CURRICULUM VITAE A:
Marcel Bertrand,
Directeur du personnel,
3983, boul. Lévesque
Ville de Laval

Le Centre Cardinal Villeneuve Inc.

Établissement médico-socio-pédagogique pour jeunes handicapés physiques, demande les services d'une

PHYSIOTHÉRAPEUTE
membre de l'Association Canadienne des Physiothérapeutes

S'adresser à:
La Direction Générale,
2975, chemin St-Louis,
Québec 10, Qué.
Tél.: 653-8766.

POLICIER

Une municipalité de la Rive-Sud requiert les services d'un constable âgé de moins de 31 ans. Les candidats doivent écrire à **Case 1204, Le Devoir, Montréal**, en donnant le degré d'instruction (un certificat de 11ème année est requis), expérience, références, taille et tout autre renseignement utile.

VÉRIFICATEUR INTERNE EN CHEF

Une des plus grandes compagnies minières au Canada est à la recherche d'un Auditeur d'expérience pour prendre charge de sa Division de Vérification Interne. Le candidat possédant son diplôme de Comptable Agréé, avec expérience, serait préféré. Toutefois, tout candidat avec expérience sera considéré. Une connaissance des procédés utilisés dans l'application de l'informatique aux affaires est souhaitable.

Bon traitement, congés généreux, caisses de prévoyance et de retraite, aide pour l'installation de la famille du candidat.

Les intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae à titre confidentiel à:
Case 1200,
Le Devoir, Montréal, P.Q.

ANALYSTE EN PRIX DE REVIENT

Le poste:
Canadian British Aluminium Company Limited recherche les services d'un analyste en prix de revient pour son département du Budget. Excellentes conditions de travail et avantages complémentaires intéressants.

Le candidat:
Âgé de 20 à 35 ans, notre candidat sera détenteur d'un diplôme de 13e année Commerciale (minimum). Préférence sera donnée au candidat poursuivant présentement des études en vue de l'obtention de son R.I.A. Bilinguisme requis (français et anglais). Expérience en prix de revient standard ou en direct sera un atout.

Faire parvenir curriculum vitae en indiquant le salaire désiré à:
M. R. T. Leblanc,
Canadian British Aluminium Company Limited,
C.P. 1530,
Baie Comeau, P.Q.

HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE

Le Service de Psychiatrie Infantile de cet hôpital requiert les services:
- Infirmières licenciées
- Infirmières pedo-psychiatriques

Salaire: Selon qualifications et expérience.

Veillez communiquer avec:
Directeur du Personnel
Hôpital St-Charles
1,000 boul. Ste-Anne
Joliette, P. Qué.
Téléphone: 861-3329 (Montréal)
756-1681, local 315 (Joliette)

Importante Société de Fiducie
ayant son siège social à Montréal recherche:

- 2 assistants pour son Service des Successions

Les candidats devront avoir un minimum de 2 années d'expérience en comptabilité et suivre des cours le soir.

- Un officier avec expérience pour son Service d'Expansion des Affaires
- Un préposé à la clientèle, ayant de l'expérience bancaire
- Un vérificateur interne

Les candidats pour ce poste devront avoir au moins 3 ans d'expérience et de préférence être inscrits à des cours du soir en vue de l'obtention d'un diplôme professionnel.

Salaire selon qualifications.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1207, Le Devoir, Montréal, P.Q.

Ceci intéressera diplômés d'université, d'école de métiers, de CEGEP, gradués en Génie ou Sciences, attirés vers une position comme

STAGIAIRE EN ADMINISTRATION
(Production Industrielle)

pour une Compagnie canadienne qui a plusieurs usines en pleine expansion.

Nous accueillerions aussi les demandes de jeunes hommes qui possèdent déjà un emploi car leur expérience en fabrique industrielle serait un avantage.

Une maîtrise parfaite de l'anglais et du français est absolument essentielle. Excellentes chances d'avancement, conditions de travail ainsi que de bénéfices marginaux. Le salaire initial est commensurable avec les qualifications et l'expérience.

Veillez faire parvenir un résumé décrivant votre instruction, expérience et salaire demandé à:
Case 1165
Le Devoir.

Carrière dans la vente et la gérance

Candidats:
Personnes ambitieuses, honnêtes, possédant une solide formation et des qualités de discipline personnelle et de meneur d'hommes.

Compagnie:
Complexe financier à ramifications mondiales.

Entraînement:
Cours d'initiation et de perfectionnement tantôt à Montréal, tantôt en Europe.

Rémunération:
Contrat exceptionnel, garantissant revenu très au-dessus de la moyenne, basé sur expérience et réussite.

Pour entrevue:
Faire parvenir son curriculum vitae à:
Case 1203,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

SECRÉTAIRE AU CONSEIL

Employeur: La Compagnie des Jeunes Canadiens - Ottawa

Le poste: Le (la) secrétaire devra apporter sa collaboration aux affaires que gère le Conseil de la C.I.C. en préparant l'ordre du jour et les documents relatifs aux réunions, en préparant et en conservant tous les dossiers requis par le Conseil et ses comités et en servant d'intermédiaire entre les membres du personnel et les volontaires de la C.I.C. d'une part, et le Conseil d'autre part.

Expérience requise: Bilingues, les candidats (tes) à ce poste, devront posséder une formation universitaire, de préférence en Sciences Sociales, ainsi qu'une vaste connaissance des problèmes sociaux, économiques et politiques du Canada. Le travail requiert de plus, une expérience dans le travail de comités, la rédaction de rapports, la mise à jour de dossiers, etc.

Salaire: Le salaire sera établi selon la politique du personnel de la C.I.C.

Prière d'adresser toute inscription au plus tard le 3 novembre 1969 à:
M. Bernard Muzen,
Salle des Opérations,
323, rue Chapel,
Ottawa 2, Ont.

ÉCONOMISTE

demandé par le Conseil du Patronat du Québec, organisme qui regroupe en fédération les principales associations patronales oeuvrant au Québec.

Le poste
- Assumer la responsabilité des recherches et études économiques du Conseil dans des secteurs d'activités très diversifiées.

Les qualifications
- Degré universitaire en économique.
- Minimum de 10 ans d'expérience diversifiée, de préférence dans l'entreprise privée ou le fonctionnarisme.
- Intérêt pour le travail d'équipe
- Bilingue.

La rémunération
- Salaire ouvert, à discuter selon l'expérience et les qualifications.
- Bénéfices sociaux usuels et allocation d'automobile.
Lieu de travail: Montréal.
Faire parvenir "Curriculum vitae" complet à:
Conseil du Patronat du Québec
1080, Côte du Beaver Hall
Chambre 1105
Montréal 128, Québec.
N.B. Discretion assurée.

L'I.C.M. recherche un diplômé universitaire, de préférence en relations industrielles pour combler le poste de

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Ce poste est un défi intéressant pour celui qui a une expérience du milieu et qui compte sur l'opportunité de développer son potentiel ou service d'une institution en plein essor.

Toute demande accompagnée d'un curriculum vitae complet sera considérée. Discretion absolue assurée.

S'adresser à:
M. Roger Grenier, c.r.i.,
Institut de Cardiologie de Montréal,
5000 est, rue Bélanger,
Montréal, P.Q.
Tél.: 376-3330.

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
OFFRE D'EMPLOI
DOCUMENTALISTE

Fonctions: Sous l'autorité du directeur des services de psychologie et d'orientation, le documentaliste aura la responsabilité du centre de documentation scolaire et professionnel et travaillera en collaboration avec les conseillers d'orientation à l'élaboration d'une politique d'information scolaire et professionnelle. Une connaissance de la dactylographie sera nécessaire pour les travaux de secrétariat qu'exigeront le centre de documentation.

Qualifications: Quatorze (14) ans de scolarité minimum.
Traitement: Conditions de travail et salaire à discuter.

Faire parvenir toutes demandes avant le 31 octobre au:
Secrétaire Général,
Collège Edouard-Montpetit,
945, chemin de Chambly,
Longueuil, Qué.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme cherche un emploi où une formation en sc. soc. serait avantageuse.

Études: B.A., B.Sc. (sociologie) scolarité de M.A. (sociologie)

Expérience: Enseignement (C.P.E.S.)

Langues: Français, anglais, espagnol (lecture)

Tél.: 276-7243 ou Case 1205, Le Devoir

La conférence tripartite sur les relations de travail s'ouvre demain, à Ottawa

OTTAWA — Une conférence nationale tripartite sur les relations de travail (la première tenue au Canada) s'ouvrira demain au Château Laurier d'Ottawa, sous la présidence générale de M. Bryce Mackasey, ministre fédéral du travail.

Par cette conférence, qui réunira à Ottawa plus de 200 dirigeants des syndicats, du patronat et du gouvernement, choisis dans toutes les parties du pays, le Canada rendra hommage à l'Organisation internationale du travail, car sa structure est à l'image de celle de l'OIT dont le 50^e anniversaire est célébré cette année par ses 120 États membres.

Trois conférenciers d'honneur adresseront la parole aux participants.

M. Kenneth Galbraith, titulaire de la chaire Warburg d'économie à l'université Harvard, donnera le 27 octobre une conférence intitulée "Le salariat, le patronat et l'Etat industriel".

Il sera suivi mardi de M. Louis Armand, professeur à l'École nationale d'administration de France, et de M. Allan Flanders, chargé de cours en relations de travail

à l'université d'Oxford et membre de la Commission britannique des relations de travail, formée récemment.

La journée de mercredi sera consacrée aux rapports des comités d'étude et à un grand banquet au cours duquel le premier ministre, M. Trudeau, adressera la parole.

Documents de travail

Un document de travail sur les relations ouvrières-patronales et l'intérêt public traitera de la négociation collective dans une société libre qu'il tentera d'ailleurs de définir.

Selon le document, une question beaucoup plus complexe que celle de l'intérêt public au moment de la confrontation au cours de la négociation est la question de l'intérêt public dans les résultats de la négociation collective.

Sous un angle différent, un atelier étudiera "Les relations ouvrières-patronales rapports continus"; il aura pour guide un document de travail qui étudie en profondeur le processus de la négociation collective. Ceux qui favorisent ce processus, lit-on dans le document, peuvent

faire valoir qu'il a pour but d'atténuer le climat de crise dans lequel se déroulent bien des négociations.

Tous les documents établis s'inspirent largement de l'expérience acquise par l'OIT depuis 50 ans, mais c'est sans doute pour celui du comité sur les normes du travail qu'on a le plus abondamment puisé à cette source.

Le comité d'étude qui a établi ce document a choisi 23 conventions de l'OIT considérées comme se rapportant davantage aux normes du travail au Canada afin de déterminer dans quelle mesure les normes légales canadiennes se conforment aux normes internationales.

Les conventions choisies concernent les droits humains fondamentaux des travailleurs à la liberté syndicale et à la négociation collective; la discrimination; les problèmes de chômage et de formation professionnelle; l'inspection du travail; les conditions générales d'emploi comme les salaires, la durée du travail, le repos hebdomadaire, les congés annuels payés, l'emploi des enfants et des jeunes gens; l'emploi des femmes; la sécurité industrielle et l'inspection du travail; la sécurité sociale; les conditions de travail des gens de mer et des pêcheurs; les populations indigènes et tribales.

En Amérique du Nord, les normes minimales ont porté surtout sur les salaires, la durée du travail, les jours fériés, la sécurité, les congés payés et l'élimination du travail des enfants.

Le document propose cependant que l'atelier, à la lumière des nombreux changements qui se produisent dans les sociétés modernes hautement industrialisées, se pose la question suivante: "L'instrument législatif que sont les normes minimales, peut-il ou devrait-il être élargi de façon à refléter des pratiques d'emploi désirables du point de vue social comme les congés de maternité, le préavis de fin d'emploi et le salaire égal à travail égal?"

Vu la nécessité de normes minimales, devraient-elles être appliquées universellement ou ne serait-il pas mieux, surtout dans un pays comme le Canada, d'en restreindre l'application à certaines industries et (ou) à certaines régions?

Les vice-présidents de la conférence sont: M. L. F. Wills, président, Association des manufacturiers canadiens; M. Marcel Pepin, président, Confédération des Syndicats nationaux; M. Donald MacDonald, président, Congrès du Travail du Canada et M. R. P. Riggan, vice-président, relations publiques, Noranda Mines Ltd.

En discutant des buts de la conférence, M. Mackasey a déclaré: "La conférence ne cherchera pas à rédiger des résolutions ni de conclusions formelles. Son objectif fondamental est de fournir aux représentants des gouvernements, du salariat et du patronat une occasion de discussion de certaines questions clés touchant les relations ouvrières-patronales au Canada."

"Nous mettrons à l'épreuve l'utilité d'une discussion nationale tripartite, préparée avec soin, sur les grandes questions des relations de travail".



Mgr Clarizio

Mgr Clarizio, prononce

Ottawa a reconnu officiellement une activité déjà exercée

OTTAWA (PC) — Le représentant du Vatican au Canada, Mgr Emanuele Clarizio, déclare que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, en annonçant l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le Canada, a expressément souligné "le désir de son gouvernement de participer à la délicate mission de paix à laquelle le pape Paul VI se consacre en vue du maintien de la concorde parmi les nations et du progrès et du bien-être social de tous les peuples".

Il semble bien, ajoute le prêtre apostolique dans un communiqué de presse, que les paroles du premier ministre canadien expriment clairement la vraie dimension de ces relations diplomatiques. "Les missionnaires canadiens, que j'ai eu le bonheur d'admirer, particulièrement au Pakistan et dans la République Dominicaine, sont appréciés non seulement en raison de leur profond sentiment religieux, mais aussi pour la haute valeur sociale de leur oeuvre".

"Je puis ajouter que le peuple du Canada, dans son ensemble, possède un sens humanitaire aigu qui le pousse à aider avec désintéressement toute personne ou toute population dans le besoin". "Ce sentiment est authentiquement évangélique. Il est à la base même de chacune des initiatives du Saint-Siège. Le Saint-Père, Vicaire du Christ, Prince de la Paix, pourra donc compter sur l'avantage de l'in-time collaboration d'une nation grande, prospère et généreuse, en rapide ascension, dont l'avenir est teinté des clartés de la plus belle et prometteuse espérance".

En ce qui concerne le prêtre apostolique, son travail ne comportera à peu près aucun changement. Il s'agit plutôt d'une reconnaissance officielle, par l'autorité civile, d'une activité normale déjà exercée par les représentants du Saint-Père en ce pays, et auxquels le Canada a toujours accordé une cordiale coopération. Quant aux relations avec les évêques, le clergé et les fidèles canadiens, il n'y a absolument rien de changé, conclut le prêtre apostolique.

Le CTC revient à la charge pour une marine marchande

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada a demandé, vendredi, au gouvernement fédéral de reconstruire la Marine marchande canadienne dans le but de renforcer les industries canadiennes de la construction et de la réparation des navires.

Dans un mémoire présenté au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, et à celui des transports, M. Don Jamieson, le CTC recommande l'établissement d'une politique nationale des transports maritimes.

Suivant celle-ci, tout le cabotage le long des côtes serait réservé aux navires battant pavillon canadien, sauf dans quelques cas particuliers, où les navires canadiens ne fournissent pas de tel service.

Le mémoire recommande également l'établissement d'une société de la couronne, qui serait chargée de l'exploitation d'une flotte de navires océaniques dont elle serait propriétaire. De plus, à l'appui de cette dernière, l'expansion de la flotte canadienne de navires spécialisés, y compris brise-glace et navires de patrouille, devrait être accrue.

Les membres du CTC proposent une collaboration entre le gouvernement et l'industrie en matière de travaux de recherche et d'études techniques, ainsi qu'une augmentation générale des subventions et autres encouragements à l'industrie maritime.

Le Canada, qui a déjà eu une

flotte de 258 cargos et de 20 bateaux-citernes, ne garde plus que quatre navires océaniques.

Le nombre d'employés dans les chantiers maritimes, signale en plus le mémoire, a baissé de 12,000 à 7,500 depuis la dernière guerre.

En conséquence, le CTC demande au gouvernement d'instaurer une politique de prêts destinés à favoriser une reprise du travail dans les chantiers maritimes canadiens.

Ces prêts "à long terme et à faible intérêt", précise-t-il permettraient aux industries canadiennes de moderniser leurs installations et leurs techniques de production.

Le CTC recommande également que le gouvernement accorde des exonérations d'impôts aux navires battant pavillon canadien et montés par des équipages canadiens, pour leur permettre de soutenir la concurrence des transporteurs battant pavillon étranger.

"Le Canada, poursuit le mémoire, devrait continuer à reconnaître que ses associés commerciaux veulent gagner des devises étrangères grâce au commerce océanique, mais il devrait également exiger que des navires battant pavillon canadien soient en mesure de participer de façon appropriée à cette opération".

Quant à la société susmentionnée, le CTC propose au gouvernement fédéral de la créer d'ici un délai maximal de deux ans.

■ québec

Sauvageau souligne le sort pénible des locataires de postes d'essence

QUEBEC (DNC) — Un député ministériel M. Paul-Emile Sauvageau, de Bourget, s'est élevé hier à l'Assemblée nationale "contre la part inégale faite aux locataires de postes d'essence par leurs propriétaires, les entreprises pétrolières".

Participant à l'étude du projet de loi relatif aux heures d'ouverture des établissements commerciaux — lequel ne touche pas les postes d'essence — le député montréalais a dit que "toute initiative du gouvernement visant par la loi, à atténuer le sort pénible des locataires de postes d'essence serait hautement souhaitable".

M. Sauvageau a attiré l'attention des députés "sur l'existence de pratiques désagréables ou même restrictives vis-à-vis des pauvres êtres humains que sont les locataires de postes d'essence".

"Je pourrais même dire qu'à cause de ces pratiques, les locataires n'ont ni l'ini-

tiative, ni la pleine jouissance des droits que leur confère leur titre de locataire.

Il y a 8,000 postes d'essence au Québec, dont 3,000 environ dans la seule région de Montréal.

"Il est évident, a ajouté M. Sauvageau, que la situation des postes d'essence mérite une attention particulière à cause de leur position vis-à-vis de la population et surtout à cause des conditions qui leur sont faites par l'industrie. Toute intervention susceptible d'adoucir ces conditions en vue d'une plus grande liberté est éminemment désirable et nécessaire."

Le député de Bourget a noté que l'Alberta s'apprette à adopter une loi régissant les postes d'essence, et que la Colombie-Britannique et l'Ontario en feront autant. Il a conclu en souhaitant une loi à brève échéance qui permette aux locataires de postes d'essence "de vivre un peu comme les autres", au Québec.

Bertrand contactera Radio-Canada

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre se proposait hier d'entrer en contact avec le président de Radio-Canada, M. Davidson, pour obtenir que la société d'Etat collabore avec les postes privés pour la télédiffusion de conférences de presse "extraordinaires", telle celle de jeudi au sujet du projet de loi (bill 63) sur les langues d'enseignement.

Voulant répondre aux critiques soulevées autour de l'utilisation des installations du gouvernement par un poste privé de Montréal, le canal 10, M. Bertrand a expliqué que le vice-président de Radio-Canada avait refusé aux postes privés la permission d'utiliser les images et le son provenant de son unité mobile installée dans la chambre rouge du parlement. Le poste CFMT-TV dut donc utiliser une

caméra installée dans une autre salle de conférence par l'Office d'information et de publicité, et faire appel en plus à la compagnie de téléphone Bell.

M. Bertrand a dit que si Radio-Canada avait accepté que les postes privés s'alimentent à son réseau, tout le branle-bas aurait été évité, et il n'y aurait eu qu'une seule conférence de presse pour tous les publics québécois.

Le chef de l'opposition, M. Lesage, a demandé au premier ministre de prendre les dispositions nécessaires pour que ce précédent — utilisation de l'équipement du gouvernement — ne se reproduise plus.

M. Bertrand a promis d'essayer de convaincre Radio-Canada. Et s'il n'y a pas moyen, dit-il "on prendra d'autres mesures pour que nous soyons mieux organisés".

Si vous trouvez cinq raisons de ne pas les embaucher, un seul qualificatif vous convient.



Hypocrite!

Même si vous n'avez qu'une seule raison de refuser d'embaucher ces gens-là... vous êtes quand même un hypocrite.

Et nous croyons que la plupart des Canadiens trouvent une telle attitude tout à fait inacceptable.

Le ministère du Travail est vraiment préoccupé par les cas de distinctions injustes dans l'emploi. Et il s'en produit chaque jour. Un tel n'est pas embauché tout simplement à cause de la couleur de sa peau. On refuse d'employer tel autre à cause de sa religion, ou de sa race, ou de son origine ethnique. Ce qui est tout aussi inacceptable, c'est que les femmes qui font partie de notre main-d'oeuvre sont souvent traitées comme des employées de seconde classe. Dans bien des cas, on leur donne un salaire inférieur à celui des hommes alors qu'elles font le même travail. Ou encore, on leur refuse de l'avancement à cause de leur sexe. S'il y a des mises à pied, elles sont les premières qu'on remercie même si elles ont plus d'ancienneté.

Cette attitude doit changer. Pas

dans six mois ou cinq ans, mais dès maintenant! Tout de suite! Immédiatement! Des méthodes d'emploi aussi injustes peuvent détruire l'âme d'un peuple. Elles peuvent également détruire son économie.

La responsabilité de combattre l'hypocrisie incombe à chaque Canadien. Dans votre vie de tous les jours, vous pouvez faire plus que toutes les mesures législatives imaginables. C'est que rien ne bouge ni ne peut bouger si les gens ne bougent pas. Votre action, vos interventions personnelles et l'exemple que vous donnez à vos enfants, ce sont là vraiment les choses qui comptent.

Nous le saurons quand nous serons guéris de l'hypocrisie. Chacun de vous pourra alors regarder cette photo et n'y voir que cinq personnes.

C'est là l'une de nos raisons d'être!

Hon. Bryce Mackasey, Ministre J. D. Love, Sous-Ministre



Ministère du Travail du Canada

potins financiers

Le ton était très encourageant en fin de semaine, hier, à New York, après un semaine dans l'ensemble favorable aux spéculateurs et de nature à confirmer les optimistes dans leurs vues. Après avoir atteint 966,35 mercredi et subi une baisse jeudi par suite de prises de profit, il est remonté en dernière séance jusqu'à 862,26. A Toronto, la hausse a été plus modérée de même qu'à Montréal où l'activité qui régnait à New York ne s'est pas transmise. Ce sera peut-être pour lundi matin.

Le Fonds monétaire international a annoncé hier qu'il avait donné son accord à la réévaluation du mark par le gouvernement ouest-allemand. La réévaluation depuis longtemps prévue et attendue a été ainsi annoncée dans la journée d'hier et elle entrera en vigueur dimanche. On ne s'attendait vraiment pas à ce que les vingt membres de l'Exécutif du FMI fasse d'objection à la mesure.

Par ailleurs, des porte-parole du Gouvernement du Japon ont exprimé la crainte que la réévaluation du mark ne porte un certain nombre d'autres nations à accroître leurs pressions en vue d'obtenir ce que le yen soit réévalué de la même manière. Les mêmes sources ont fait savoir qu'on ne s'attend pas à ce que le commerce du Japon avec l'Allemagne de l'Ouest soit affecté, vu son volume peu élevé.

D'autre part la réévaluation allemande pourrait améliorer quelque peu les exportations d'acier et de machinerie japonaise en d'autres pays où la concurrence allemande serait en voie de perdre sa suprématie. Ces mêmes porte-parole craignent surtout qu'en conséquence de cette modification des rapports entre pays, on en vienne à adopter vis-à-vis du yen, la même attitude que l'on avait à l'endroit du mark avant sa réévaluation.

Une émission de 150.000 actions ordinaires de Carlson Trailer Ledges (St-Laurent) Ltée a été entièrement vendue, sur le marché public, au prix de \$2,00 l'action, par un syndicat financier dirigé par les courtiers en valeurs mobilières Garneau, Jorou Inc., et J.T. Gendron Inc.

Le conseil d'administration de l'entreprise est constitué de M. Arthur W. Hooker, président et vice-président; M. Pierre Proulx, administrateur et vice-président; M. Kenneth R. Sinclair, administrateur et secrétaire-trésorier; M. André Desaulniers, administrateur; M. Georges H. Garneau, administrateur.

Rapports financiers

Le bénéfice net de la Compagnie de Papier Rolland Ltée pour les neuf premiers mois de 1969 a été de \$1.007.000 (soit 53 cents par action de classe "A" et 49 cents par action de classe "B") ce qui représente une baisse de 17 pour cent par rapport au \$1.209.000 (ou 64 cents par action de classe "A" et 60 cents par action de classe "B") enregistré au cours de la même période de 1968. Les ventes ont légèrement augmenté, passant de \$26.244.000 au 30 septembre 1968 à \$26.277.000 à la même date cette année.

Au cours du seul troisième trimestre, le bénéfice net a diminué de 34 pour cent pour atteindre \$239.000 comparativement à \$361.000 l'an dernier. Par action de classe "A", le profit net est passé de 19 cents à 12 cents et par action de classe "B" il est passé de 17 cents à 10 cents. Les ventes au cours de ces trois mois ont été de \$8.768.000 cette année au regard de \$8.639.000 l'an dernier. La diminution des bénéfices, selon M. Lucien G. Rolland président Directeur Général, provient d'une augmentation du volume des ventes d'exportation dont la rentabilité est moindre, et d'augmentations dans les coûts de la main-d'œuvre et de la pâte de bois. Celle-ci a été augmentée au Canada mais a maintenu son prix aux Etats-Unis ce qui a nu à autant à la position concurrentielle des firmes canadiennes.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Papier Rolland Ltée pour les neuf premiers mois de 1969 a été de \$1.007.000 (soit 53 cents par action de classe "A" et 49 cents par action de classe "B") ce qui représente une baisse de 17 pour cent par rapport au \$1.209.000 (ou 64 cents par action de classe "A" et 60 cents par action de classe "B") enregistré au cours de la même période de 1968. Les ventes ont légèrement augmenté, passant de \$26.244.000 au 30 septembre 1968 à \$26.277.000 à la même date cette année.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Papier Rolland Ltée pour les neuf premiers mois de 1969 a été de \$1.007.000 (soit 53 cents par action de classe "A" et 49 cents par action de classe "B") ce qui représente une baisse de 17 pour cent par rapport au \$1.209.000 (ou 64 cents par action de classe "A" et 60 cents par action de classe "B") enregistré au cours de la même période de 1968. Les ventes ont légèrement augmenté, passant de \$26.244.000 au 30 septembre 1968 à \$26.277.000 à la même date cette année.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Papier Rolland Ltée pour les neuf premiers mois de 1969 a été de \$1.007.000 (soit 53 cents par action de classe "A" et 49 cents par action de classe "B") ce qui représente une baisse de 17 pour cent par rapport au \$1.209.000 (ou 64 cents par action de classe "A" et 60 cents par action de classe "B") enregistré au cours de la même période de 1968. Les ventes ont légèrement augmenté, passant de \$26.244.000 au 30 septembre 1968 à \$26.277.000 à la même date cette année.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Papier Rolland Ltée pour les neuf premiers mois de 1969 a été de \$1.007.000 (soit 53 cents par action de classe "A" et 49 cents par action de classe "B") ce qui représente une baisse de 17 pour cent par rapport au \$1.209.000 (ou 64 cents par action de classe "A" et 60 cents par action de classe "B") enregistré au cours de la même période de 1968. Les ventes ont légèrement augmenté, passant de \$26.244.000 au 30 septembre 1968 à \$26.277.000 à la même date cette année.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Papier Rolland Ltée pour les neuf premiers mois de 1969 a été de \$1.007.000 (soit 53 cents par action de classe "A" et 49 cents par action de classe "B") ce qui représente une baisse de 17 pour cent par rapport au \$1.209.000 (ou 64 cents par action de classe "A" et 60 cents par action de classe "B") enregistré au cours de la même période de 1968. Les ventes ont légèrement augmenté, passant de \$26.244.000 au 30 septembre 1968 à \$26.277.000 à la même date cette année.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Papier Rolland Ltée pour les neuf premiers mois de 1969 a été de \$1.007.000 (soit 53 cents par action de classe "A" et 49 cents par action de classe "B") ce qui représente une baisse de 17 pour cent par rapport au \$1.209.000 (ou 64 cents par action de classe "A" et 60 cents par action de classe "B") enregistré au cours de la même période de 1968. Les ventes ont légèrement augmenté, passant de \$26.244.000 au 30 septembre 1968 à \$26.277.000 à la même date cette année.

Emprunt en Europe de l'Hydro-Québec \$20 millions - 8%

La Commission Hydro-Électrique de Québec annonce qu'elle vient de négocier en Europe un emprunt de 20 millions (eurodollars) dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et servira à financer son programme de construction.

Les nouvelles obligations (série "EJ") porteront intérêt à 8 pour cent et seront offertes au public en Europe à 98,00 dollars pour donner un rendement de 8,33 pour cent. Elles seront datées du 15 octobre 1969 et seront remboursables au gré du porteur le 15 octobre 1974 ou, si cette option n'est pas exercée, le 15 octobre 1979.

Advenant l'application de nouveaux impôts canadiens retenus à la source sur les paiements de capital ou d'intérêt, la commission pourra choisir entre payer elle-même ces montants additionnels ou rembourser en totalité la nouvelle émission, sur préavis d'au moins 30 jours, aux prix suivants: 102,50 dollars avant le 15 octobre 1974, 102 dollars du 15 octobre 1974 au 14 octobre 1975, 101,50 dollars du 15 octobre 1975 au 14 octobre 1976, 101 dollars du 15 octobre 1976 au 14 octobre 1977, 100,50 dollars du 15 octobre 1977 au 14 octobre 1978 et 100 dollars par la suite.

Les nouvelles obligations sont offertes par un syndicat international qui dirige les maisons White, Weld & Co. Limited, S.G. Warburg & Co. Limited, Credit Aktiengesellschaft, Kreditbank S. Luxembourg, Westdeutsche Landesbank Girozentrale, Nesbitt, Thomson Limited et J.L. Lévesque et L.G. Beaubien Ltée.

Bourse de Montréal

L'activité était modérée mais les cours en hausse sur la place hier. MONTREAL (PC) - La Bourse de Montréal a progressé, hier, au cours d'une séance à la tendance modérée et durant laquelle les gains ont surpassé les pertes par 113 à 100.

L'indice général a avancé de 75 à 177,64. Chez les banques, Commerce a gagné 2,4 à 20 3/4, Nouvelle Écosse 1,2 à 24, Royale 3,8 à 22,56, Toronto Dominion 3,4 à 21,1-2 et Montréal 1-8 à 16.

Parmi les industrielles, Radio Engineering a progressé de 3-1/2 à 36, Velcro, de 1-3/8 à 45, Cummings Properties, de 1-1/4 à 12-1/2, Canadian Breweries, de 5-8 à 9-5/8, tandis que Falconbridge perdait 1-1/2 à 146 1/2. Distilleries-Seagrams, 7-8 à 53 1-8, et Canadian Industries, 1-2 à 13.

Great Lakes Papers a progressé de 3-4 à 25, et MacMillan de 5-8 à 55 1/4, chez les papeteries. Parmi les minières et les pétrolières, Pacific Petrol a avancé de 3 points à 30, Aquitaine, de 5-8 à 17-1/2, Husky, de 1-2 à 15 1/4.

A la Bourse canadienne, Belgium a gagné 2 points à 20, Commodore 1-1/4 à 11 3/4 et Superpack, 1 point à 15. A l'indice, les banques ont avancé de 3,65 à 182,86; les industrielles, de 81 à 184,62, tandis que les services publics baissent de 88 à 148,16.

Un total de 954.100 actions ont été échangées, comparativement à 769.490, jeudi.

Kaiser Resources a plus d'un milliard de commandes

M. Jack J. Carlson, président de la Kaiser Resources Ltd., a annoncé aujourd'hui que la compagnie avait obtenu une commande additionnelle de 24 millions de tonnes de charbon de cokéfaction de haute qualité de l'industrie sidérurgique du Japon. Une lettre d'intention à cet effet a été signée à Tokyo.

La nouvelle vente est en réalité une extension de 12 ans au présent contrat prévoyant des livraisons de deux millions de tonnes par année, à compter de 1970. En premier lieu, le contrat ne s'étendait que sur une période de trois ans. En tenant compte d'une autre vente de 45 millions de tonnes de charbon répartie sur une période de 15 ans, la Kaiser Resources s'engage maintenant à livrer cinq millions de tonnes par année au Japon au cours des 15 prochaines années, à compter du mois d'avril 1970. Ceci représente des ventes globales de plus d'un milliard de dollars.

Ces commandes proviennent de la Mitsubishi Shoji Kaisha, l'une des plus importantes sociétés de commerce du Japon, qui par la suite livrera le charbon aux diverses aciéries japonaises.

Steelco hausse le prix de son acier

La Steel Co. of Canada Limited a annoncé aujourd'hui une hausse des prix atteignant en moyenne six pour cent pour l'acier laminé à chaud ou à froid et la tôle galvanisée.

"Ces augmentations prennent effet aujourd'hui," a affirmé M. K. B. MacNaughton, vice-président aux ventes de Steelco. Cette hausse importante survient seulement cinq jours après que 14.500 travailleurs ont consenti à la signature d'un nouveau contrat de trois ans avec l'acieriste. Au cours de la lecture du discours du trône marquant la reprise, jeudi, des travaux de la Chambre à Ottawa, le gouvernement demandait aux entreprises de faire preuve de modération dans l'inflationnement des prix pour pallier l'inflation.

Indices à Montréal

Table with 4 columns: Index Name, Value, Change, and Date. Includes indices for 1969, 1968, and 1967.

Indices Dow Jones

Table with 4 columns: Index Name, Value, Change, and Date. Includes Dow Jones Industrial Average and other market indices.

Une nouvelle autoroute ou: "Comment faire parler du Québec à l'étranger"

Québec sait faire parler de soi à l'étranger et voici une autoroute du Québec dont on parlera ailleurs qu'au Québec. Il s'agit du prolongement jusqu'à la frontière américaine, de l'autoroute des Cantons de l'Est, à partir d'Orvilleville, non loin de Sherbrooke. Le texte et le photo ci-dessous sont tirés de la revue de l'Office d'information de la province de Québec: "Le Québec en bref". Elle circule dans nombre de pays de langue française où elle rappelle aux Québécois qui y sont en stage ou qui s'y sont établis, un peu de tout ce qui se passe au Québec. Elle montre aussi aux autres ce que "Québec sait faire".



L'autoroute 55, le jour de l'inauguration. (Photo Office du film du Québec.)

Les cantons de l'est, une nouvelle autoroute: \$19 millions

Les automobilistes américains en provenance du Vermont, et qui entrent au Québec par le poste frontière de Rock-Island, rouleront, depuis le fin de juillet, sur une nouvelle autoroute, la 55, dont on vient d'inaugurer le dernier tronçon: le premier avait été ouvert à l'été de 1967. Construit au coût de \$19 millions, l'ouvrage, orienté nord-sud, relie l'autoroute des Cantons de l'Est (72 mi., 115 km.) à l'autoroute américaine Interstate 91. Ainsi, pourra-t-on rouler sans aucun feu de circulation, de Rock-Island à Montréal et à Québec. De plus, l'artère facilitera les déplacements dans la région sud-ouest des Cantons de l'Est, et tout particulièrement dans le comté de Stanstead.

Nouveau directeur des finances à l'Université

Un diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales, M. André Renaud, comptable en chef de la Compagnie Mirion Ltée depuis 1964, vient d'être nommé directeur des finances. Il succède à ce poste à M. Charles Chamard qui vient d'être nommé directeur au centre d'informatique de gestion.

M. Renaud avait auparavant été comptable chez Maple Leaf Mills Ltd pendant huit ans et vérificateur chez Clarkson Gordon & Cie pendant deux ans. M. Renaud n'est pas étranger au domaine de l'enseignement. Il a donné pendant cinq ans des cours du soir à l'École des hautes études commerciales.

Lui-même étudiant aux H.E.C. pendant trois ans, il a été vice-président du Conseil des étudiants en 1964. Il a obtenu la même année sa licence en commerce avec une thèse intitulée: "L'Echelle mobile des salaires au Canada". Il a été admis à l'Institut des comptables agréés à l'automne 1964. Il a par la suite suivi plusieurs cours de perfectionnement, dont des cours de programmation chez Honeywell et chez Clarkson Gordon.

Membre de diverses associations professionnelles, il a participé en 1963 à la fondation de l'Association pour la gestion des systèmes et méthodes dont il est successivement été vice-président, président et délégué divisionnaire. Depuis 1967, il est membre du Comité consultatif de la technologie de l'information au Ministère de l'Éducation.

Déclarations de dividendes

Les entreprises canadiennes suivantes paieront à leurs actionnaires des dividendes aux taux ci-dessous et aux dates indiquées. Bulloch's Ltd, actions classe A, 25 cents, payables le 15 novembre. Inscription, le 1er novembre. Le Canadian Homestead Oils Ltd, actions privilégiées à \$ 0,15, 15 cents, payables le 15 novembre. Inscription, le 31 octobre. Canadian General Electric Ltd, actions ordinaires, 25 cents, payables le 2 janvier. Inscription, le 12 décembre. Guaranty Trust Co of Canada, actions ordinaires 12-1/2 cents, payables le 15 janvier. Inscription, le 31 décembre. Huron and Frie Corp., actions ordinaires 13 cents payables le 2 janvier. Inscription, le 5 décembre. Massey-Ferguson Ltd., actions ordinaires, 25 cents, payables le 15 décembre. Inscription, le 14 novembre.

Valeurs minières hors-liste

Table with 4 columns: Titré, Off. Dem., Titré, Off. Dem., Titré, Off. Dem., Titré, Off. Dem. Lists various mining stocks and their market data.

Les contestataires vont déborder de l'université dans l'entreprise privée

Les employeurs canadiens doivent s'attendre à ce que la révolte de la jeunesse déborde des cadres universitaires pour s'étendre aux entreprises d'affaire.

Le professeur Eli Ginzberg de l'Université Columbia a soutenu jeudi que ce genre de perturbation causera de grandes difficultés aux dirigeants d'entreprises à l'avenir.

"Dans la mesure où le mécontentement au niveau universitaire est réel — et je pense qu'il l'est — les grandes entreprises vont être ébranlées".

Le professeur Ginzberg prenait la parole à l'université de Toronto à une réunion organisée par le département des études commerciales.

La construction systématisée s'implante au pays

La première tentative fructueuse dans le domaine de la construction systématisée au Canada est décrite dans une publication que fera paraître cette semaine le Canadian Institute of Steel Construction. Un numéro spécial de la série Solutions-Type du CISC donne de cette technique un aperçu historique et fait le point sur les tendances futures d'un système qui pourrait bien révolutionner l'industrie de la construction tout en assurant aux propriétaires et aux contributeurs un certain répit contre la spirale toujours croissante des coûts de construction.

L'exemple le plus insigne est le système mis au point pour les écoles de Toronto et connu sous le nom de "Study of Educational Facilities" (étude des installations éducatives) ou SEF. Le système est maintenant en bonne voie de réalisation après plusieurs années d'études, et on l'applique actuellement pour la première fois à la construction de 31 écoles où l'on escompte une économie de l'ordre de 3 1/4 millions de dollars.

En même temps, les autorités affirment que le système SEF améliorera la qualité des bâtiments, leur assurera plus de souplesse d'adaptation en vue des futurs besoins académiques et laissera aux architectes la plus grande liberté d'expression. La rapidité de la construction est une des caractéristiques particulières de la plus frappante du système, et il sera possible de construire les écoles de 30% à 50% plus rapidement qu'avec les méthodes traditionnelles.

La construction systématisée fait appel à la production en série en atelier ou à des techniques "industrialisées" semblables à celles que l'on utilise dans les usines de fabrication d'acier. Toutefois, dans la construction systématisée, on pousse le procédé encore un peu plus loin. La méthode exige beaucoup plus de précision dans la fabrication et dans la détermination des dimensions de chaque élément, quelle que soit sa destination, selon un module de base donné. Pour que le système devienne économiquement réalisable, il faut toutefois pouvoir compter sur un vaste marché susceptible d'utiliser la même méthode de construction.

Depuis de nombreuses années on a eu recours à la construction systématisée en production pour réaliser de vastes ensembles lorsque les budgets étaient serrés. Plus récemment, un tel système de construction en acier a été adopté pour les écoles en Californie et en Floride. Depuis, on a construit de la sorte quelque 8 millions de pieds carrés d'espace scolaire utilisable aux E-U.

Il ajoutait que l'acquisition proposée était un développement logique qui entrerait dans le cadre des plans à long terme de croissance de la Selkirk.

"Nous serions heureux d'avoir l'occasion de jouer un rôle important dans l'administration de la seule station de télévision indépendante de langue anglaise au Canada n'appartenant pas à un réseau," a-t-il dit. "Nous attendons maintenant l'audience et la décision de la CCRT".

La Selkirk Holdings Limited, qui fournit présentement de l'emploi à plus de 400 personnes, exploite six stations de radio et deux stations de télévision dans l'ouest du Canada ainsi qu'une société de production d'émissions de télévision à Toronto. Parmi les filiales de la compagnie, on note la All-Canada Radio and Television Limited, organisation de ventes à l'échelle nationale dont le siège social est à Toronto. En outre, la compagnie possède des intérêts minoritaires dans trois sociétés de câbles de télévision, une station de radio, trois stations de télévision et sa participation de 15 pour cent dans CHCH-TV.

Dans le but d'assurer que la propriété de la compagnie demeure entièrement canadienne la Selkirk a pris les dispositions nécessaires pour que le transfert de ses actions ayant droit de vote exige l'approbation de la CCRT.

En 1968, le revenu net consolidé de la Selkirk a augmenté de \$64.096 pour atteindre \$518.683. Le revenu net par action s'établissait à 57,4 cents, soit une hausse de 11,5 pour cent sur celui de 51,5 cents rapporté l'année précédente. A l'heure actuelle, on compte 914.661 actions de classe "A" en circulation.

Les bénéfices additionnels provenant de l'acquisition de la Niagara Télévision Limited devraient améliorer l'ensemble de la situation financière de la Selkirk, si la transaction est approuvée, de conclure M. Mackay.

TERRAIN

Magnifique terrain boisé prêt à construire pour résidence de choix. Saraguy près Cartierville. Tél.: Propriétaire 681-7430

Le CN commande pour \$3.000.000 à Atco

Le Canadien National vient de placer une commande auprès de la société ATCO (Québec) Ltée pour la construction de 400 maisonnettes déplaçables destinées à mieux loger ses employés de la voie. Le montant de la commande est de l'ordre de \$3.000.000. En 1968, après une étude des conditions de logement de ses employés appelés à se déplacer d'un endroit à un autre le long de ses voies, le Canadien National décida de les améliorer.

Le Centre des recherches techniques du CN à Montréal vient bientôt de 16 maisonnettes d'un type nouveau à la disposition d'équipes de travailleurs de Terre-Neuve qui les essaieront durant un an.

Dividendes

Husky Oil Ltd., 15 cents l'action ordinaire, le 28 novembre, inscription le 31 octobre.

Investors Group, Winnipeg, 31 1/4 cents l'action privilégiée à 5 pour cent, le 3 novembre, inscription le 10 octobre.

L'auto en France

Les exportations d'automobiles françaises viennent d'atteindre de nouveaux records: une automobile sur deux construites par la France.

La moitié de la production est actuellement vendue à l'étranger. Cette proportion, estime la Chambre syndicale des constructeurs, permet à l'industrie automobile française d'occuper une excellente position internationale, puisqu'elle n'est dépassée que par l'Allemagne.

Cette augmentation des exportations a permis à l'industrie automobile française d'accroître sa production de plus de 14 p.c. par rapport à 1967, bien que le marché intérieur n'ait pratiquement pas varié.

SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LTÉE

AVIS est par les présentes donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4-3/4% de SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITEE que le conseil d'administration de la dite compagnie a déclaré au taux de 4-3/4% par année sur la valeur au pair un dividende de \$1,18 par action sur les premières actions privilégiées 4% émises par la compagnie pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1969 et que ledit dividende sera payé le 1er novembre 1969 par chèque adressé aux actionnaires au registre le 1er octobre 1969.

Le 15 octobre 1969 Par ordre du Conseil D'Administration MARCEL PICHE, C.R. Secrétaire

Cours du dollar

MONTREAL (PC) - Le dollar américain a perdu 1-16, hier, et cotait à \$1,07 5/8 et devises canadiennes.

La livre sterling a gagné 1-8 et cotait à \$2,57 5-8.

NEW YORK (PC) - Le dollar canadien a monté de 1-32 et cotait à 92,59-4 en devises américaines. Il était à 92,25-32 il y a une semaine.

La livre sterling était en hausse de 5-32 et cotait à \$2,39 5-16.

banque provinciale

Dividende régulier et Dividende spécial

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de douze cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1969.

Le Conseil a, en outre, déclaré un dividende spécial de cinq cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 1969.

Ces dividendes, portant respectivement les numéros 286 et 287, seront payables au bureau principal et à toute succursale de la Banque le ou après le 3 novembre 1969, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 15 octobre 1969, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration Le Directeur Général, Raymond Primeau

Montréal, le 24 septembre 1969

Pour information 681-3328

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE'.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE'.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' and 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE'.

Fonds mutuels

Cours fournis par: Francis Dupont & Co.

Table of mutual fund data, including columns for fund names, prices, and changes.

Cours des changes

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries, including columns for country names and rates.

Section titled 'CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES' and 'DEBURES'. Includes information about professional cards and debt relief services.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION' and 'MARQUES DE COMMERCE'. Includes information about patents and trademarks.

Section titled 'MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI'. Includes information about services in these regions.

Section titled 'MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI'. Includes information about services in these regions.

Section titled 'MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI'. Includes information about services in these regions.

Section titled 'COMPTABLES AGRES'. Includes a list of accountants and their contact information.

Réduire un handicapé, c'est lui donner une deuxième vie

par Solange CHALVIN

L'ergothérapie est une profession qui a tout juste vingt ans, au Canada. Il ne faudrait pas s'étonner que ses adeptes s'interrogent aujourd'hui sur le potentiel et les limites du métier. Ce thème choisi pour le congrès national qui avait lieu, cette semaine à Montréal, a été l'occasion d'une prise de conscience des ergothérapeutes qui désirent de plus en plus s'intégrer dans l'équipe paramédicale.

Qu'est-ce qu'une ergothérapeute?

Au départ pour exercer ce métier au Québec, il faut avoir complété deux années de Cégep plus trois années d'études universitaires. A Montréal, l'école de réhabilitation affiliée à la faculté de médecine de l'université de Montréal donne ce cours ainsi que les universités Laval à Québec et McGill à Montréal pour les étudiantes de langue anglaise.

La majorité des élèves sont des femmes mais on retrouve quelques candidats masculins à la profession depuis quelques années. L'enseignement est identique d'une province à l'autre au Canada ce qui permet des échanges fréquents d'ergothérapeutes à travers les pays. Toutes les provinces canadiennes étaient représentées au congrès qui vit lieu, cette semaine, et quelques spécialistes américaines et européennes participaient également à la discussion.

"Une ergothérapeute, nous dit Mlle Françoise Poirier, BA physiothérapeute et ergothérapeute, directrice de services au Jewish Convalescent Hospital de Chomedey, c'est une personne qui est à l'origine du retour au travail ou à la vie normale des malades, des handicapés physiques ou mentaux, des mutilés, etc."

C'est à la fin de la première guerre mondiale que l'on commença à former un personnel médical apte à prendre en charge la réhabilitation des grands mutilés. Puis tout doucement, l'on s'aperçut que l'ergothérapeute avait sa place à l'intérieur de la majorité des grands hôpitaux, cliniques psychiatriques, maisons de convalescents. Actuellement, le Québec compte un nombre égal d'ergothérapeutes de langue anglaise et de langue française mais leur nombre est encore trop restreint, et c'est une profession qui ne connaît pas le chômage, nous dit Mlle Micheline Marazzani, chargée d'enseignement à l'université de Montréal.

L'ergothérapeute exerce une activité qui est reliée au travail manuel que peut accomplir un convalescent ou un handicapé et qui est susceptible de le sortir progressivement de sa réclusion. Le champ d'action de l'ergothérapeute est très vaste puisque cette spécialité s'adresse aussi bien aux malades souffrant de maladies organiques qu'aux malades psychiatriques. C'est le travail physique, utilisé comme agent thérapeutique qui dans tous les cas va permettre à l'ergothérapeute d'aider son malade à s'affranchir de son déficit fonctionnel.

De la patience, et de l'ingéniosité

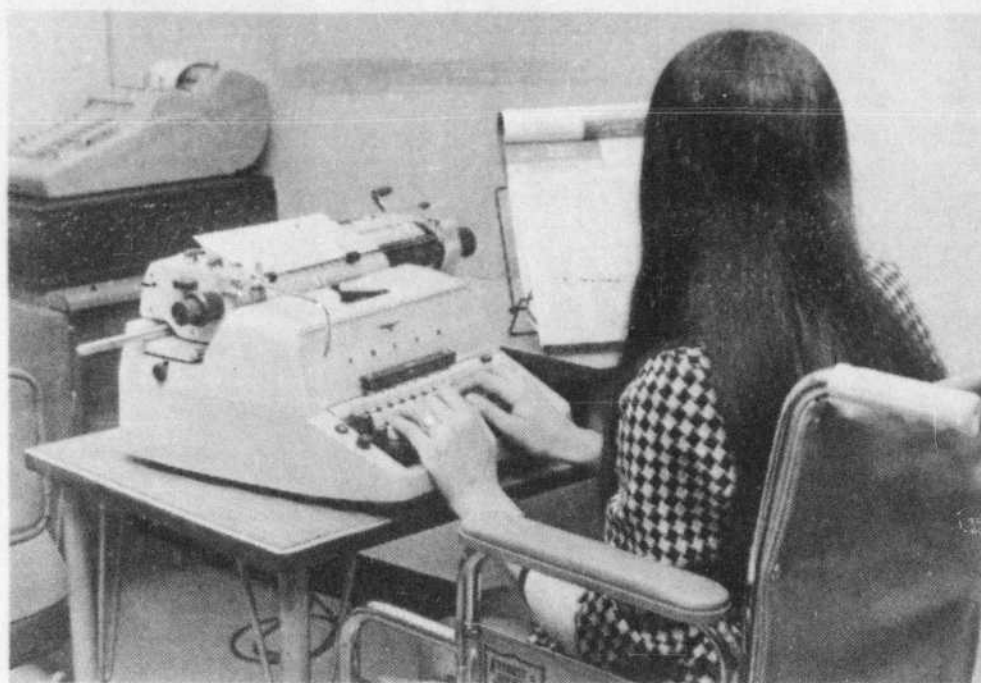
La présidente du congrès, Mlle Poirier, nous souligne que les ergothérapeutes ne se contentent pas de suggérer à leurs patients des exercices physiques. "Une relation interpersonnelle doit exister entre l'ergothérapeute et l'handicapé car le retour à la vie normale, après une maladie, après un accident de travail, demande une reprise en main de tout l'équilibre émotif".

Des choses qui semblent simples aux bien-portants deviennent insurmontables aux convalescents faire un lit en chaise roulante, se coiffer d'un seul bras, frapper avec un marteau ou lever un poids après une désarticulation du coude ou d'un membre supérieur, sont autant de problèmes personnels difficiles à surmonter.

"Il faut de la patience, avoue Mlle Poirier, mais il faut aussi de l'ingéniosité. Il est fréquent que l'ergothérapeute aille à domicile pour analyser l'environnement de l'handicapé et suggérer des moyens pratiques de remédier à certaines difficultés. C'est ainsi qu'un escalier pourra être remplacé par un panneau incliné, qu'un comptoir de cuisine pourra être baissé pour convenir à la personne qui se déplace en chaise roulante, etc."

L'utilisation des prothèses, par exemple chez les enfants thalidomiens, est un long apprentissage mais un apprentissage qui s'accomplit dans la joie d'une découverte beaucoup plus profonde des objets.

"L'enfant handicapé qui prendra des heures et même des jours, pour satisfaire son besoin de possession d'un objet



Il n'est nullement besoin pour être excellente dactylo d'être assise sur une chaise de bois. Les employeurs de plus en plus découvrant qu'une handicapée qui doit être assise dans un fauteuil roulant est aussi compétente — sinon plus — qu'une dactylo qui court ici et là dans le bureau pour échanger des potins.

convoité, ressent une satisfaction personnelle autrement plus grande que l'enfant qui n'a qu'à allonger le bras pour saisir un jouet".

Insuffisance de matériel en langue française

La formation des ergothérapeutes s'accomplit dans le cadre universitaire ce qui signifie qu'elle a connu des transformations importantes, à la suite de la contestation étudiante. "En effet, nous dit Mlle Andrée Forget, chef de la section

d'ergothérapie à l'École de réhabilitation de l'université de Montréal, le cours magistral a été aboli et il a été remplacé par des classes de participation dans lesquelles les étudiants travaillent en petits groupes. Nous utilisons également les moyens audiovisuels qui sont indispensables dans l'enseignement de cette profession. Nous déplorons le fait que la grande majorité des dispositifs, films et matériel éducatif dont nous disposons soit en langue anglaise, puisqu'il nous vient des États-Unis et de l'Ontario.

A plusieurs reprises des démarches ont été faites pour que des organismes de films éducatifs produisent du matériel en langue française mais l'Association canadienne des ergothérapeutes n'a évidemment pas les fonds nécessaires pour défrayer le coût d'un tel matériel.

Ne serait-il pas temps que dans une province où l'on applique une politique de primauté au français, l'on permette aux universitaires d'avoir en main le matériel d'enseignement en langue française, pour former les cadres de demain?

Une étude en profondeur de la profession d'infirmière s'impose

par Renée ROWAN

Il n'y a pas de tâches trop humbles pour les infirmières, a rappelé aux membres de l'Association des infirmières du Québec réunis depuis deux jours en assemblée générale à Montréal, la présidente Mlle Jalbert qui a souligné que plusieurs membres de la profession refusent actuellement d'accomplir certaines tâches qui relèvent de leur compétence auprès des malades.

"Pourquoi des infirmières refusent-elles de faire manger un malade à la cuillère, de lui donner un bain, de lui rendre d'autres services intimes? N'est-ce pas manquer sérieusement au serment que nous avons prêté lorsque nous nous sommes lancées dans la pratique de la profession d'infirmières? N'est-ce pas priver les malades des soins de qualité basés sur des principes fondamentaux qu'on nous a inculqués au cours de notre formation? N'est-ce pas compromettre les objectifs que nous nous sommes fixés: "donner aux malades des soins excellents" en refusant d'exécuter certaines tâches qui sont à la base même des soins infirmiers?"

Allant plus loin encore, Mlle Jalbert a ajouté: "N'est-ce pas mettre en danger la vie des malades en confiant autant de responsabilité aux aides qui par ailleurs ne manquent ni de courage, ni d'audace?"

La présidente a déclaré que l'AIPQ se doit de protéger le public. Elle n'y réussira qu'avec la participation de tous ses membres. "Il faut à tout prix que le malade cesse de dire à sa sortie de l'hôpital que la seule personne qu'il n'a pas vue, c'est l'infirmière. Il faut que, dans quelque champ d'actions que ce soit, elle prodigue aux malades des soins sympathiques et scientifiques, l'un n'excluant pas l'autre".

Une étude en profondeur

A l'instar du barreau, du notariat et de certains secteurs de l'enseignement l'AIPQ vient de demander à la firme "Cadres professionnels Inc." d'entreprendre une étude en profondeur sur l'AIPQ et la profession d'infirmière. L'enquête portera sur tout ce qui concerne l'association des infirmières du Québec tant du point de vue de son administration, que de son rôle vis-à-vis ses membres, le législateur qui lui a confié des responsabilités et le grand public qu'elle doit desservir. La profession d'infirmière comme beaucoup d'autres, a évolué rapidement au cours des dernières années.

Cette étude qui est en quelque sorte une autocritique puisqu'elle est entreprise à la demande même des infirmières, comprend deux phases. La première, déjà commencée et qui se poursuivra encore pendant quatre ou cinq mois, se résume en un vaste tour d'horizon dans le but de poser un diagnostic et d'établir la priorité des problèmes à étudier; dans un deuxième temps, on étudiera chacun de ces problèmes en profondeur.

Le rôle des CEGEP

Les CEGEP sont appelés à jouer un rôle de plus en plus grand dans la formation des infirmières du Québec. D'un rapport présenté à l'assemblée, jeudi, il ressort que 25 CEGEP offrent maintenant des options en nursing tandis que le nombre des écoles d'infirmières traditionnelles n'est plus que de 15. Trois universités québécoises donnent les cours de base menant au baccalauréat en sciences infirmières.

Les inscriptions en nursing

LIMONADE
ASEPTA
EMBELLIT
par l'éclat du lait
Agriable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ
ALCALINE à PÉTILOME
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ELIMINATION

Lithines 33
En boîtes économiques de 15 sachets
pour faire 15 gites d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES
LES PHARMACIES

en 1968 se sont faites pour plus de la moitié dans les CEGEP, mais le nombre des étudiantes infirmières dans la province est encore plus élevé dans les écoles d'hôpitaux. Ce dernier nombre toutefois ira en décroissant d'ici trois ans, au fur et à mesure que sortiront les promotions de diplômées. Par ailleurs, rappelons que l'AIPQ est favorable à l'intégration dans le système général d'éducation du Québec des cours en soins infirmiers traditionnellement dispensés dans les écoles d'hôpitaux. "Nous sommes convaincus, a déclaré Mlle Jalbert, que les nouveaux cours et les nouvelles méthodes d'enseignement correspondent aux changements qui prennent actuellement place au Québec. Toutefois, nous sommes aussi conscients des difficultés qui découlent d'une transition aussi rapide entre deux systèmes d'éducation. Il nous semble qu'elles peuvent commencer à s'aplanir, et que les professeurs en nursing sont à présent en mesure de consolider leur expérience toute fraîche et apporter les améliorations nécessaires au programme d'enseignement."

La discrimination continue

Et pour terminer, soulignons encore une fois que la

discrimination existe toujours envers les cinq cents infirmiers et plus du Québec. Depuis plusieurs années déjà, l'AIPQ réclame non pas une nouvelle loi des infirmières, mais un amendement à la loi actuelle de façon à ce que les hommes qui ont complété leurs études comme infirmiers en suivant les mêmes études que les infirmières, aient droit de pratique légale. La loi dit actuellement que l'infirmière est une personne de sexe féminin, ce qui exclut automatiquement tous les hommes de la profession. Ils pratiquent illégalement dans les hôpitaux, mais travaillent à des conditions inférieures aux infirmières et connaissent très peu, sinon pas d'avancement.

L'AIPQ réclame également que le droit de pratique pour l'infirmière (er) lui soit accordé non plus à 21 ans comme le stipule la loi actuelle, mais à 19 ans. Présentement, celle qui termine ses études à 20 ans doit nécessairement pratiquer dans un hôpital où il y a une école d'infirmière, ou dans un hôpital qui reçoit les étudiants en nursing des CEGEP. Elle ne peut non plus pratiquer en dehors du Québec.

Le gouvernement québécois n'a jamais dit non à notre demande de modifier la loi, mais il ne fait rien non plus.



"Apocalypse" une des toiles les plus remarquées au cours de la présente exposition de peintures de Mme Antoinette Gagnon, qui se tient présentement à la Caisse Populaire Saint-Mathieu, située au 2570 est, rue Jean-Talon.

L'acquisition d'un sixième sens est essentielle pour l'aveugle

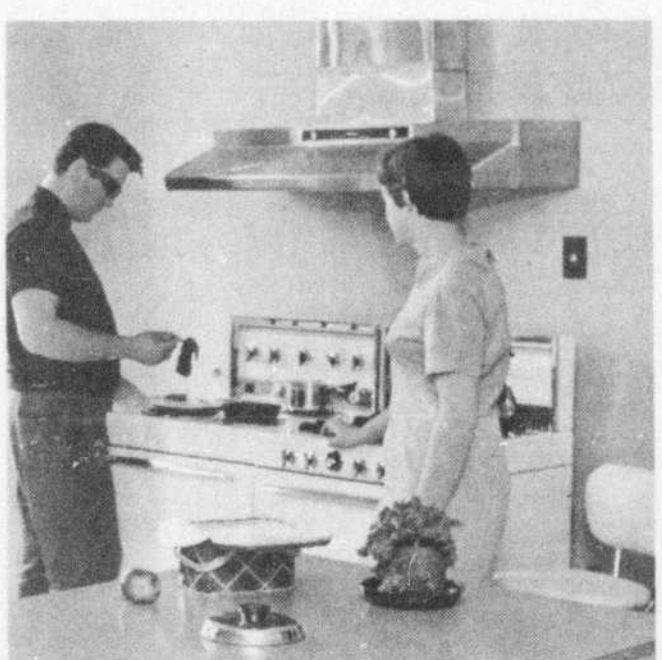
S'il y a une forme de rééducation qui demande beaucoup de temps, de patience et d'initiative, c'est bien la rééducation d'une personne devenue soudainement aveugle à la suite d'un accident ou à cause d'une maladie telle que le diabète ou les cataractes.

Dans une conférence prononcée, au congrès des ergothérapeutes, Mlle Colette Dion du Centre Constance Lethbridge de Montréal, a dit qu'il n'existe pas d'école au Québec où l'on forme du personnel pour travailler spécifiquement à la rééducation des aveugles. C'est ce qui l'a incité à passer plusieurs semaines au Centre St-Paul à Newton, en banlieue de Boston, qui est l'un des plus spécialisés dans ce domaine aux États-Unis.

Devenir aveugle, cela signifie perdre son indépendance à voyager seul, perdre confiance en soi, diminuer sa facilité à communiquer avec les autres verbalement et par écrit, développer envers le monde des voyants une agressivité certaine. La perte de la vue, premier sens chez l'homme, a des répercussions très importantes dans la personnalité. Au début, l'aveugle a tendance à nier les conséquences de sa cécité, et espère toujours un miracle. Il est méfiant, croit que ses amis continuent à le visiter par pitié plutôt que par amitié et soupçonne toujours la moquerie chez son interlocuteur.

Si en principe l'ergothérapeute reçoit une formation lui permettant de travailler avec n'importe quel handicapé, les aveugles ayant des problèmes bien particuliers, les méthodes traditionnelles de traitement doivent être adaptées. La rééducation d'un aveugle adulte comprend des

cours de Braille, d'orientation spatiale, de mobilité, stimulation sensorielle, dactylographie, techniques de la vie quotidienne, travail domestique, menuiserie, stimulation par l'image, expression verbale, écriture.



C'est au bruit du grésillement, à l'odeur, que l'aveugle saura que son bifsteak est prêt.

On croit souvent qu'une personne aveugle développe ses autres sens. Cela est peut-être juste pour les aveu-

gés de naissance, mais l'adulte qui a déjà pris des habitudes est bien lent à se débarrasser de celles-ci pour développer d'autres sens que la vue. C'est un travail long et ardu a dit Mlle Dion. Pour les personnes qui côtoient des aveugles,

rien avec la grandeur de la pièce dans laquelle il se trouve. Il est aussi nécessaire d'habituer l'aveugle à regarder dans la direction de son interlocuteur et à tourner la tête à mesure qu'il se déplace. Ne pouvant exprimer ses sentiments par ses yeux, il doit compenser par sa voix et son langage. C'est un apprentissage ardu.

Parler sans être vu

Le téléphone est l'objet préféré de l'aveugle. Il peut en toute confiance, sans être vu et surtout sans voir, communiquer avec autrui. Il faut par conséquent lui apprendre très rapidement à signaler un numéro ce qui est assez facile pour lui, car il préférera de beaucoup cette communication à toute autre.

Si l'homme au départ est un animal fort savant, il devient vite déprimé et inerte dès que son corps ou son esprit est handicapé. La rééducation de l'aveugle est un art difficile mais qui donne des résultats étonnants.

Bal masqué au profit de l'orchestre symphonique

Les Montréalais qui assisteront au bal annuel Variété Symphonique pourront difficilement reconnaître leurs amis parmi les innombrables merveilles masquées, ce qui ne les empêchera pas de s'amuser ferme. Voilà ce que déclare Mme Isabelle Côté, présidente de ce événement destiné à recueillir des fonds pour l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Cette année, le bal Variété Symphonique, organisé par le comité des Jeunes de l'OSM sera d'une élégance insurpassée. Pour créer une atmosphère propice, la Place des Arts sera entièrement décorée de blanc, de noir et d'argent, couleurs thèmes choisies par le comité des jeunes.

Comme par les années passées, l'ouverture de Variété Symphonique sera à 21 heures 30, heure à laquelle l'OSM jouera la sérénade.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Centre de traitement pour les jeunes atteints de myopathie

Un centre destiné aux enfants et aux adolescents atteints de myopathie c'est-à-dire de maladies des muscles, vient d'être ouvert à Montréal dans l'ancien hôpital de l'est. Cet établissement appelé "Jardins Versailles" peut accueillir 48 jeunes.

Environ 20,000 personnes souffrent de myopathie au Canada et le Québec en compte environ 6,000 dont les deux tiers sont des enfants. Les Jardins Versailles reçoivent des adolescents qui exigent des services de bien-être et des traitements spécialisés mais qui ne nécessitent aucune hospitalisation. Le nouveau cen-

tre a été ouvert par la Direction générale des services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse du ministère de la famille et du bien-être du gouvernement du Québec.

Les jeunes accueillis dans ce centre bénéficient d'un système particulier d'enseignement, d'un ensemble d'activités culturelles et de loisirs adaptés à leur condition physique.

Appui de l'AIPQ aux syndicats d'infirmières

L'Association des infirmières de la province de Québec (AIPQ) dont les membres étaient réunies en congrès, hier à Montréal, ont adopté à l'unanimité le texte d'un télégramme envoyé à plusieurs ministres du gouvernement du Québec, et appuyant fortement les demandes de salaires des infirmières présentées par les trois syndicats. "Nous demandons que leurs revendications légitimes reçoivent une attention immédiate" dit le télégramme qui parviendra également au président de l'Association des hôpitaux du Québec et au président du comité patronal des négociations.

LA COUTURE CHEZ SOI



Patron no A-643
Il y aura beaucoup de plus en 70... Voyez ce ravissant modèle!

Le patron imprimé no A 643 est offert pour les tailles 8-16

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

COURS D'INITIATION à la DECORATION INTERIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUEBECOIS INC.
Les inscriptions doivent être faites au
88 EST, ST-PAUL
date limite d'inscription
10 novembre
VIEUX-MONTRÉAL
866-1836

YEUX IRRITÉS
OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.
Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX
Chez votre pharmacien
Optrex
"le bien-être des yeux"

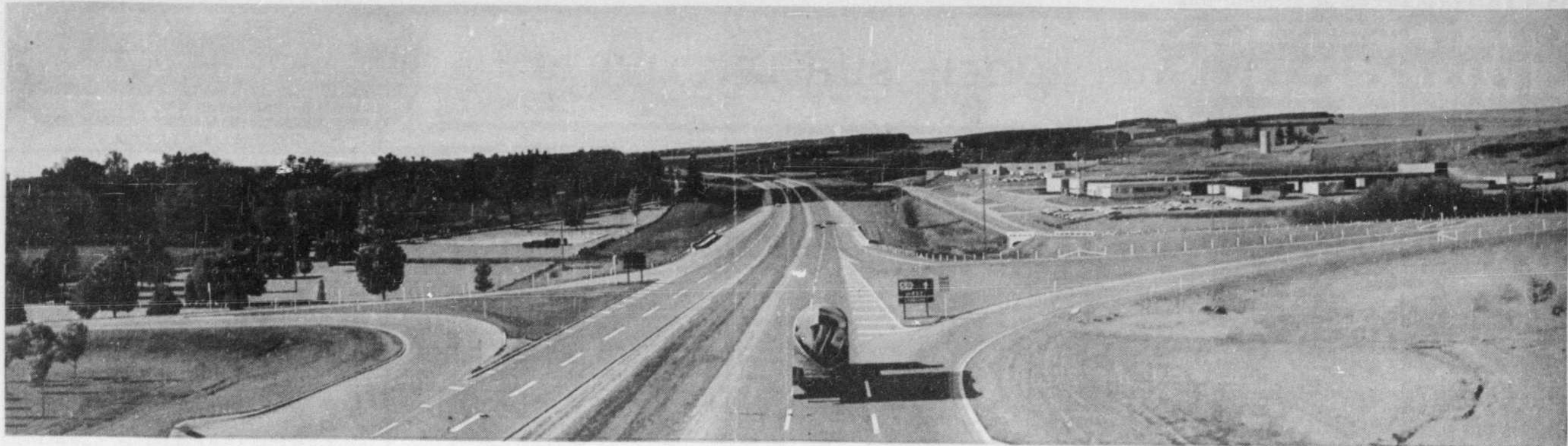
les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- 1 - Artiste qui peint des paysages.
 - 2 - Personnes qui font une adaptation.
 - 3 - Tirage au sort de numéros désignant des billets gagnants et donnant droit à des lots. - Pronom relatif.
 - 4 - Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille, d'un peuple. - Qui cède facilement au toucher. - Chemin de halage.
 - 5 - Se dit d'un cheval dont les incisives conservent le cornet dentaire, qui disparaît en général vers huit ans. - Administrer, gérer.
 - 6 - En paroles.
 - 7 - Qui a été inventé par Neper.
 - 8 - Note de la gamme. - Au billard, effet de recul. - Atome électrisé.
 - 9 - Tranchant d'un instrument. - Stupéfiant.
 - 10 - Talus en terre pour protéger les plantes et les arbustes contre les intempéries. - Adverbe.
 - 11 - Propre. - Consue. - En les.
 - 12 - Faire l'important dans une réunion, dans une assemblée. - Interruption concertée du travail.
- Verticalement**
- 1 - Pieu aiguisé à un bout. - Qui bouffe.
 - 2 - Aimer avec passion. - Assister.
 - 3 - Sabre incurvé en deux sens opposés, qui était en usage chez les Turcs et les Arabes. - Jeu de hasard.
 - 4 - Compter sur.
 - 5 - Foyer de la chiménie. - Arme ancienne. - Hélium.
 - 6 - De bonne humeur. - Personne qui émet.
 - 7 - En outre, de plus. - Qui contient des erreurs.
 - 8 - Strontium. - Parions.
 - 9 - Marqué de points colorés. - Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie.
 - 10 - Ancien bouclier. - Un peu sot.
 - 11 - Ancienne contrée de l'Asie Mineure. - Possédent.
 - 12 - Espèce de saule. - Tête.

Solution d'hier

1 OSCILOMETRE
2 BOUMALNEAILL
3 GIRAFE MELAI
4 ALLEGORISME
5 NE L'UNE PATE
6 INDETERMINE
7 GOURA ANEE D
8 RUA LOS ROBE
9 AERONS ARNO
10 METRE LLEN CI
11 MIEL D'URNAL
12 EN EGEE BLE



Jack Kérouac vient de mourir à 47 ans

UN CANUCK AU BOUT DE SA ROUTE

par Victor-Lévy Beaulieu

"Je laisserai un long rayon bourré de livres et je mourrai content", avait écrit Jack Kerouac en guise de préface à la traduction française de *Big Sur*. Il est vrai que Kerouac a beaucoup écrit: une vingtaine de livres en une quinzaine d'années. Il faut dire que Kerouac, après l'échec de son premier roman intitulé *The Town and the City*, a mis au point une ingénieuse technique d'écriture qui a trouvé dans *Sur la route* son accomplissement, l'écrivain ayant tapé directement sur un immense rouleau de papier son touffu manuscrit. Cette méthode eut bientôt un nom; on l'appela l'écriture spontanée, et elle devait faire le bonheur de beaucoup d'autres jeunes écrivains américains de la génération de Kerouac (dont William Burroughs).

Mais pour un Québécois, l'oeuvre de Kerouac a une résonance particulière: d'origine canadienne-française comme on le sait, Jack Kerouac n'apprit à parler l'américain qu'une fois devenu écolier. C'est que ses parents habitaient à Lowell, au Massachusetts, dans une espèce de ghetto pour Canadiens français, qu'on appelait le Petit Canada. C'était un monde à part qui avait si bien conservé ses traditions canadiennes-françaises que les Américains avaient trouvé pour ces étrangers émigrés un sobriquet aussi dérisoire que révélateur, celui de "Canucks". Kerouac n'a jamais pu se libérer de cette appartenance canadienne-française qui est omniprésente dans son oeuvre et dans sa vie.

A Lowell, lit-on dans *Docteur Sax*, les Kerouac habitaient dans la Beaulieu Street une maison qui avait été construite au-dessus d'un ancien cimetière. La cuisine surtout, dit Kerouac, était sinistre avec son poêle de fonte aux enjolivures de cuivre, avec un poème sur le carrelage et des calendriers catholiques canadiens-français au mur. Dans la chambre de la mère luisait un crucifix phosphorescent qui effrayait Jack:

"Il luisait, Jésus, dans le noir, je suffoquais de terreur à chaque fois que je passais devant au moment où le soleil se couchait et où il prenait cette luminosité qui lui était propre, semblable à celle d'un cercueil."

La crucifixion de Jésus a hanté toute l'enfance de Kerouac, enfance qui se déroule presque entièrement dans le noir, les ténèbres et la nuit qui était pour Kerouac le symbole horrible de la mort. Son frère Gérard était persuadé que les fantômes des morts au-dessus de la maison la faisaient craquer, croquaient les plâtres, faisaient tomber des étagères les poupées irlandaises. Gérard mourut au sortir de l'enfance et Jack lui consacra un livre étrange et mystique.

A la maison, les Kerouac parlaient le canadien-français. Bien avant Jacques Renaud, Kerouac a employé le jargon dans la littérature américaine, a employé cette langue désespérée des gens sans avenir. Et c'est l'oncle Mike, toujours dans *Docteur Sax*, qui dit à Ti Jean cette révélation symbolique qui ne pouvait venir que d'un Canadien français:

"O mon pauvre Ti Jean si tu savais tout le trouble et toutes les larmes épuis les pauvres envoiages de la tête au sein, pour la douleur, la grosse douleur, impossible de cette vie ou on's trouve daumé à la mort — pourquoi, pourquoi — seulement pour souffrir, comme ton père Emil, comme ta tante Marie, pour rien, mon gars, pour rien, mon enfant pauvre Ti Jean, sais-tu mon âme que tu es destiné d'être un homme de grosses douleurs et talent, ça aidera jamais vivre ni mourir, tu va souffrir comme les autres, plus."

Et par-delà même des mots se bâtit un mythe kerouacien du Canadien français qui se cherche et échoue dans cette quête d'identification parce qu'il est déraciné et n'arrive pas, malgré son vagabondage à travers les Etats-Unis, à trouver sa vérité. Que ce soit *Sur la route* ou dans les *Clochards*

célestes, Kerouac demeure fidèle à l'héritage familial, à son éducation et à ses tabous (dans *Big Sur*, il écrit: "Je regarde autour de moi et vois les autres hommes (ce sont des tapettes) qui contemplent Ron Blake, lequel, debout face à la mer, leur exhibe ses fesses, imité par McLearn et Dave Wain. Mais Gody et moi, et c'est là un trait tout à fait caractéristique, nous ne nous déshabillerons pas dans de telles circonstances (nous avons été élevés tous les deux en catholiques)."

Contrairement à ses compagnons de route, Kerouac ne participe pas à l'action, il ne se bat jamais et, même quand il se soûle, il conserve une certaine lucidité qui lui fait dire qu'il se trompe, qu'il se leurre, que l'alcool, que les femmes, que le mysticisme et que la bohème ne constituent pas les véritables éléments d'une vie. Et Kerouac, est si canadien-français qu'en de tels moments de lucidité, il ne songe qu'à une chose: retourner à la maison qui, pour lui, n'est jamais la maison paternelle mais la maison maternelle. Kerouac a pour sa mère un véritable culte; dans les *Anges vagabonds*, il écrit: "Je vais maintenant parler du personnage le plus important de cette histoire", c'est-à-dire sa mère, c'est-à-dire Mémère à qui il revient toujours parce qu'elle est pour lui, dans l'Amérique étrangère, un être sécurisant; il se reconnaît en elle, elle lui ressemble. Mémère, elle est comme lui, douce, religieuse, silencieuse et pauvre (quand, en 1950, il lui achète un téléviseur payé avec son "malheureux pognon", elle bée d'incrédulité devant l'appareil, et Jack que cela touche écrit: "Dans mes cauchemars, je nous vois tous les deux en train de faire les poubelles de New Jersey le samedi matin pour récolter des tranches de pastрами").

Kerouac l'aime tellement sa mère qu'en 1962, il l'amènera avec lui (elle avait soixante-deux ans!) à travers les Etats-Unis. Ils fe-

ront ainsi en autobus un voyage de plus de 4.000 milles, iront en Floride, à San Francisco, à New York, et se rendront même au Mexique! C'était de la folie, et Kerouac s'écrie: "Je m'aperçois que je suis un poète imbécile, enlue dans le piège de l'Amérique, avec une mère insatisfaite, pauvre et honteuse." Encore une fois, la quête échoue, Kerouac n'arrivant pas à trouver sur la route, même en compagnie de sa mère, la joie véritable. Il finira par s'en lasser et achètera une maison, ce qui pour lui avait encore la force d'un symbole:

"Mais, au moins, depuis que j'habite avec Mémère une maison bien à elle à des kilomètres de la ville, c'est une tristesse paisible. Une tristesse paisible à domicile, voilà en définitive le mieux que j'aie jamais été capable d'offrir au monde. Alors j'ai dit au revoir à mes Anges de la Désolation. Je suis entré dans une vie nouvelle."

On ne peut pas parler de l'oeuvre de Kerouac sans parler de sa vie; les deux sont intimement mêlées; tous les livres de Kerouac sont écrits à la première personne du singulier et racontent l'histoire du pauvre Ti Jean, appelé aussi Jack Dulooz, c'est-à-dire Jack Kerouac. Dans *The Vanity of Dulooz*, Kerouac confesse qu'il ne serait peut-être jamais devenu écrivain s'il n'avait été blessé en disputant un match de football, sport auquel il excellait. Après cette blessure, Kerouac se désintéresse de l'université, travaille à droite et à gauche (comme serre-freins notamment, et il faut lire dans le *Vagabond solitaire* ce qu'il raconte sur le monde des trains), puis, de fil en aiguille, se met à voyager, traverse plusieurs fois en autostop les Etats-Unis, rencontre Allen Ginsberg, Gregory Corso et William Burroughs avec qui il fait les cent coups à New York et au Mexique où il écrit, sur le toit d'une maison, la fin de *Sur la route* — cette course échevelée et folle à travers l'Amérique, ce fou de Dean Moriarty et ce

Sal Paradise qui passent leur temps à se cuire, à s'envoyer des filles, à voler des automobiles, à se droguer, à écouter du jazz et à déclamer d'étranges poésies assis sur des piles de livres sacrés. Tout cela avait de quoi enthousiasmer la jeunesse américaine déabusée qui allait faire de *Sur la route* une espèce de bible.

Kerouac devint donc le chef de file d'un mouvement qui était finalement extérieur à lui, qui ne le concernait pas car Kerouac n'oublie jamais qu'il est Canadien français, donc individualiste, et l'un de ses livres ne s'intitule-t-il pas d'ailleurs le *Vagabond solitaire* et, dans un autre, les *Clochards célestes*, ne quitte-t-il pas tous ses amis pour se réfugier au haut d'une montagne afin d'avoir la paix et de réfléchir sur l'Infini?

Dans *Big Sur*, publié en 1962, Kerouac écrit, complètement désillusionné:

"Dans toute l'Amérique, lycéens et étudiants s'imaginent que Jack Dulooz a vingt-six ans, qu'il est toujours sur la route, à faire du stop, alors que je suis là, à quarante ans ou presque, éreinté et accablé d'ennui, dans une couchette de wagon-lit..."

Puis, il ajoute: "Je me vois condamné, pitoyable. Je m'aperçois avec horreur que je me suis abusé toute ma vie en disant qu'il y avait autre chose à faire pour que la parade continue. En fait, je ne suis qu'un clown malade d'écoeurement, comme tout le monde."

Rien ne peut sauver Kerouac de cet écoeurement; le temps magnifique des *Clochards célestes* est irrémédiablement perdu; le Zen ne mène nulle part, Dieu est un leurre, l'Infini ne répond pas aux supplications de ce pauvre fou hurlant son désespoir, le soir, sur les plages de Big Sur.

Tous les romans de Kerouac sont le constat d'un échec, celui de l'exilé en lui-même; Kerouac n'arrive pas à sortir de son Moi parce qu'il méprise ce qu'il est;

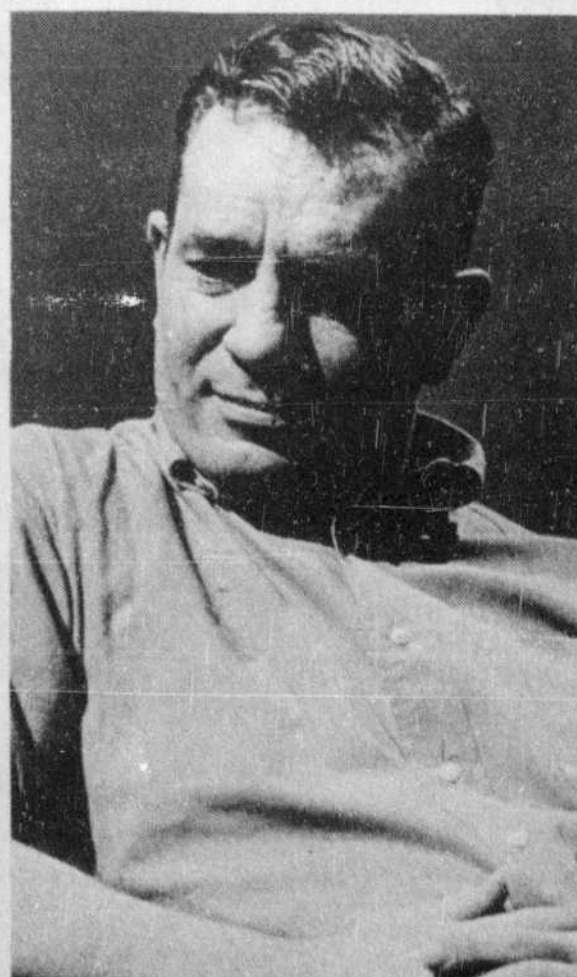
comme Canuck, il est au bas de l'échelle sociale américaine, les Noirs même lui sont supérieurs, et il faut lire dans *Les Souterrains* la triste histoire d'amour de Mardou Fox, la négresse, et du marin canadien-français Leo Percepied pour se rendre compte jusqu'à quel point Kerouac a été incapable de sublimer son appartenance canadienne-française; cette pauvre Mardou Fox qu'il roue de coups, qu'il bat sauvagement et sans raison, Leo Percepied l'aime parce qu'elle représente pour lui ce qui ne peut être atteint; comme Canadien français, Leo Percepied est incapable de se dire et de se donner, il est littéralement enchaîné à l'intérieur de lui-même, il est tout figé dans son passé et le reste ne veut rien dire, ni le whisky, ni les copains beatnicks, ni le mysticisme, ni le lyrisme de la nature, ni l'exotisme du Mexique, ni l'étude du bouddhisme, ni la drogue, ni rien. Kerouac en est bien conscient puisque dans *Big Sur*, saoul et à moitié fou, il s'écrie quand il se demande qui il est:

"Stupide aussi, et même crétin, peut-être seulement canadien-français, qui sait."

C'est pourquoi l'étude et la lecture de Kerouac ont pour nous, Québécois, une très grande importance. Car derrière les mots et derrière les personnages qu'il met en situation, c'est de nous, et à notre façon, que nous parle Kerouac, c'est de notre passé, c'est peut-être aussi de ce que seront nos difficultés "à ne pas tomber dans le piège de l'Amérique" si nous n'avons pas le temps de nous trouver et si nous demeurons plutôt d'"éternels exilés en nous-mêmes".

Il est à souhaiter qu'un Québécois se penchera sérieusement sur l'oeuvre de Jack Kerouac; il y a là pour nous un enseignement dont il faut, absolument, que nous profitons.

à la page 17 un témoignage d'André Major et une bibliographie



Trois aspects de l'écrivain de gauche à droite, jeune homme, aux alentours de 1964, en 1968 lors de son passage à Montréal pour l'émission "Le Sel de la semaine".

demandez catalogue et magazine gratuits

marabout

226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

achevez POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE

marabout université

LES LIVRES DU TOUT SAVOIR A LA PORTEE DE TOUS

Le feuilleton littéraire d'André Major

Réédition-Québec ressuscite les Anciens

Les chercheurs, les professeurs de littérature québécoise ou tout simplement les simples lecteurs que nous sommes, tous nous avons longtemps eu du mal à découvrir dans quelque coin poussiéreux un roman de notre XVIIIe ou de notre XIXe siècle. Voilà cependant que depuis janvier 1968, une jeune maison, Réédition-Québec, ne pense qu'à combler le vide, qu'à répondre à ce besoin en publiant romans, documents, plaquettes, pièces de théâtre, poèmes même, grâce à quoi toute une époque nous est révélée. Le directeur-proprétaire de la maison est un jeune homme qui s'appelle Robert Davies, né à Toronto, mais vivant à Montréal depuis 1950 où il prépare une maîtrise en économie. Il se sent aussi québécois que vous et moi, et prouve en est qu'il parle notre langue avec beaucoup de naturel.

par le commencement, je voudrais savoir comment on fonde une maison comme Réédition-Québec, sans avoir étudié la French-Canadian Literature à McGill.

— J'avais d'abord l'intention de rééditer des périodiques; par la suite, en préparant le programme d'édition de la maison, j'ai préféré rééditer des livres parce que c'était plus rentable. Au départ, il faut qu'une réédition ait son importance et qu'elle trouve un marché. Rééditer "la Revue Canadienne", ce serait une bonne chose, mais ça ne se vendrait qu'aux bibliothèques, tandis que les romans et les documents intéressent à la fois les bibliothèques et le public lecteur.

"Donc, pendant que je préparais mon programme d'édition, quelqu'un m'a proposé de rééditer "la Scouine" de Laberge; je l'ai fait sans vérifier certains détails légaux. Et j'ai dû, comme vous le savez, le retirer du marché. Il y a quand même un certain nombre d'exemplaires en circulation. Notre programme d'édition comprend surtout des ouvrages publiés à l'époque des rébellions de la bourgeoisie nationale d'abord parce que c'est une époque très intéressante et ensuite parce qu'ils ne sont pas disponibles. J'avais les moyens de réaliser ce programme à la condition de ne pas faire de réédition de luxe, mais de l'édition accessible à tout le monde.

Malgré cela, les coûts de production et d'administration nous forcent à vendre nos publications au moins un dollar, un dollar cinquante."

Mentionnons en passant que Réédition-Québec est composée d'un personnel de cinq personnes dont deux y travaillent à plein temps, que la jeune maison imprime elle-même les ouvrages, qu'elle distribue d'autre part. La seule opération qu'elle ne peut faire, c'est la reliure. Les textes originaux sont imprimés sur off-set. On a déjà accusé M. Davies d'exploiter les sentiments nationalistes en vendant des ouvrages québécois, ce dont il se défend en rappelant que son entreprise a eu du mal à s'implanter. "Il nous a fallu cultiver le marché pour imposer ce genre d'ouvrages. Nous avons eu tous les problèmes d'une petite maison encore jeune. On ne comprenait pas très bien ce que nous voulions faire, mais je suis certain que maintenant on se rend compte que nos publications comblent un vide et répondent à un besoin. "Le Chercheur de trésors", par exemple, est inscrit à plusieurs cours, chose auparavant impossible. Autrefois on était obligé de ne pas tenir compte de certains titres pour la bonne raison qu'ils étaient introuvables. De notre côté, nous avons beaucoup appris en faisant ce travail. Nous avons dû trouver des moyens originaux pour mettre notre entreprise sur pied. Notre optique, c'est que nous devons publier des ouvrages québécois tout en ne perdant pas de vue ce qui se passe ailleurs. Je suis allé au Japon récem-

ment où j'ai conclu avec des éditeurs des ententes relatives à des traductions françaises d'oeuvres japonaises, de même que des traductions japonaises d'oeuvres québécoises. Nous traduirons bientôt un best-seller japonais tout en poursuivant notre programme de réédition. Il nous reste une trentaine de titres à rééditer auxquels s'ajoutent des titres que nous paraissent importants et que nous avons oubliés, comme "Marie Calumet", par exemple. Nous finirons par occuper une place dans le marché de l'édition. La période de construction est déjà révolue."

Quant aux projets immédiats de Réédition-Québec, ils sont aussi nombreux que variés. En voici quelques-uns: "Marie Calumet", roman de Rodolphe Girard (d'après l'édition originale; rappelons qu'il y eut une deuxième édition, épurée celle-là, et que la police saisit, accusant les Editions Serge Brousseau à la faillite); "Dictionnaire de l'ancien droit du Canada", par Justin McCarthy, publié en 1819, jamais réédité depuis (ce Dictionnaire, qui n'a qu'un "n" dans l'édition originale, couvre la période allant de 1630 jusqu'à 1763);

grandes affiches ou posters de personnalités comme Louis Riel, Henri Bourassa, Laurier, Chénier Nelson, Crémazie, Nelligan et Donacona, imprimées en couleurs sur papier XIXe siècle, format 24" sur 36" (ces affiches pourront servir avant de décoration de l'instrument pédagogique, permettant aux étudiants de mieux imaginer les

personnages dont on leur apprend l'histoire); elles se vendront \$1.25 chacune;

réimpression de périodiques canadiens et autres dont "Psychologie canadienne" et les mémoires en mathématiques de la Faculté des Sciences de l'Université de la Havane.

Les lauréats du CLF

Comme on sait, c'est Jovette Bernier qui a remporté le Prix du Cercle du Livre de France pour son roman "Non, monsieur" et Guy Maheux le Prix Jean-Béraud pour son roman "Guillaume". Au cours d'une émission télévisée, "Femme d'aujourd'hui", mardi après-midi, Mme Bernier disait que son roman était une sorte d'autobiographie "où j'ai cherché à me retrouver". Son livre est "une contestation douce" dans lequel elle dit non à toutes sortes de compromis et d'interdits sociaux. Quant à Guy Maheux, avant d'écrire ce premier roman, il a beaucoup voyagé "pour rencontrer des femmes et des hommes neufs". "Guillaume D." est le récit que fait un alcoolique d'une journée qu'il passe sobriement en compagnie d'une femme imaginée qu'il appelle Bergère. Avec une calme assurance, Guy Maheux avoue qu'il est lui-même alcoolique.

Romanciers au travail

Tandis que Gérard Bessette, qui a pris une année de congé, poursuit la rédaction d'un roman qui est un monologue intérieur, Jean Simard, qui n'a

pas publié de roman depuis une dizaine d'années, achève la correction d'un gros roman intitulé "La Séparation", composé d'un échange de lettres entre un homme et une femme vivant dans deux continents éloignés. Simard vient de lire "Belle du Seigneur", de Cohen, qu'il considère comme le chef-d'oeuvre de la dernière décennie.

Landements récents

Les Editions Leméac lançaient, jeudi, à Saint-Marc sur le Richelieu, "Double-jeu" de Françoise Loranger, "Le chemin du Roy" de F. Loranger et de Claude Levac, "Hold-up" de L.-G. Carrier et de Marcel Dubé, "Lysistrata" de Michel Tremblay et d'André Brassard, dans la collection Théâtre canadien et Répertoire canadien; de même que "Mythologie et psychanalyse: le châtiment des Danaïdes" de Henri-Paul Jacques, "Ivo Andric, l'homme et l'oeuvre" de Njegos Petrovic, "Dostoievski et l'Europe en 1873" de Jean Drouilly, dans la collection Présence du Québec; un "Clémence Desrochers" dans la collection Mon pays mes chansons; "L'Île-aux-Coudres" de Jean des Gagniers, dans la collection Guides historiques et touristiques; "Les jouets anciens du Québec" de Robert-Lionel Séguin, dans la collection Les arts du Québec et "Naissance de la Confédération" de Jean-Charles Bonenfant, dans la collection Québécois. A cette occasion, Leméac présentait également deux livres lancés à Sept-Îles, le 6 octobre dernier: "Au retour des oies blanches" de Marcel Dubé, et "Le cri de l'engoulement" de Guy Dufresne.

Aux Presses de l'université de Montréal, paraît une étude de Jean-Jacques Jolios, "Joseph-François Perrault et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada", qui est une analyse d'une tranche de notre histoire où se profile la figure de celui qu'on a appelé "le père de l'éducation du peuple canadien".

ACHÈTE LIVRES
FONDS DE BIBLIOTHÈQUES
COLLECTION (S)
BROCHURES
PÉRIODIQUES
PUBLICATIONS OFFICIELLES
CAMILLE LAVALLÉE INC.
7480 2e AVENUE
Montréal 453
Tél.: 728-9023

27
Distribution: Éditions HMH,
380 ouest, rue Craig, Montréal/849-6381

ANDRÉE MAILLET
Souvenirs en accords brisés THÉÂTRE


NOUVELLES - RÉCITS par Pierre Olivier/Albert G. Paquette
Bertrand Letourneur/Jean F. Somcynsky

POÈMES par Pierre Nepveu/Cécile Cloutier

TEXTE ANCIEN Histoire de l'eau-de-vie en Canada

Le volume: \$3.00 / Abonnement à 4 volumes: \$10.00

Le catalogue de Réédition-Québec



- LES FIANCÉS DE 1812, roman de Joseph Doure, d'après un texte original de la collection Gagnon. Édition brochée: \$6.50. Édition reliée: \$10.50.
- LE CHERCHEUR DE TRÉSORS ou l'influence d'un livre, roman d'aventures de Philippe-Aubert de Gaspé, avec une introduction de Léopold LeBlanc, une bibliographie critique et un Index où on mentionne les principaux passages supprimés puisqu'il s'agit d'une édition expurgée.
- LA SCOUINE, roman d'Albert Laberge. Retiré du marché, malheureusement.
- ECHAPPE DE LA POTENCE - SOUVENIRS D'UN PRISONNIER D'ÉTAT CANADIEN EN 1838, par Félix Poutre.
- SATIRES, CHANSONS, ÉPIGRAMMES, ET AUTRES PIÈCES DE VERS, par Michel Bibeaud.
- HISTOIRE DE L'INSURRECTION DU CANADA et ADRESSE A TOUS LES ELECTEURS DU BAS-CANADA, par Louis-Joseph Papineau.
- LETTRES SUR LE CANADA, étude sociale par Arthur Buies.
- JOURNAL D'UN EXILE POLITIQUE AUX TERRES AUSTRALES, par L. Ducharme.
- COLAS ET COLINETTE OU LE BAILLI DUPE, premier opéra canadien par J. Quessnel.
- DE L'ABOLITION DES DROITS FÉODAUX ET SEIGNEURIAUX AU CANADA, par Clément Dumesnil.
- LES REVELATIONS DU CRIME DE CAMBRAY ET SES COMPLICES, par J.-Réal Angers.
- LE JEUNE LATOUR, tragédie en trois actes, par Antoine Gérin-Lajoie.
- LE CLERGE CANADIEN VENGE PAR SES ENNEMIS.
- LETTER A L'HONORABLE EDWARD BOWEN ECUYER, par A. N. Morin.
- MOYENS DE CONSERVER NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS, par J. F. Perrault.
- LE REBELLE, roman par Régis de Trobriand.
- TRAITE DE LA TENUE GENERALE D'UNE TERRE DANS LE BAS-CANADA, par un habitant du District de Montréal.
- LA FRANCE CANADIENNE (la question religieuse - les races française et anglo-saxonne), par J. Guérard.
- LE STATU QUO EN DEROUTE.

VIENT DE PARAÎTRE

VISAGE DES ÎLES

Les Madelinots chez eux et ailleurs.

par **ROBERT PARISÉ**

\$2.95

Robert Parisé
Sociologue du Centre
de la Main-d'Oeuvre du Saguenay

Librairie Garneau Ltée
47, rue Buade, Québec 4e

DÉSIRONS ACHETER:

PEINTURES SCULPTURES CANADIENNES

LIVRES PÉRIODIQUES ANCIENS ET MODERNES

Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331
727-7390

ÉDITEURS, AUTEURS...

POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ

PAYETTE & PAYETTE INC.
IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS
MONTREAL: PLACE BONAVENTURE
TEL: 866-2146

SIÈGE SOCIAL ET ATELIER: ST-JEAN QUÉ.
TEL: Lignes directes Montréal: 658-5465
658-0155

"DICTIONNAIRE DE L'ANCIEN DROIT DU CANADA"
Par Justin McArthur.

ÉCRIT EN 1809, CE LIVRE EST INDISPENSABLE POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE JURIDIQUE ET SOCIALE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Disponible chez votre libraire le 30 octobre commandez dès maintenant

UNE RÉALISATION DE **RÉÉDITION-QUÉBEC**

2220, Avenue Beaconsfield, Montréal 261, Qué. Tél.: 486-4223

FERRON
Libraire - Disquaire
1456 de la Montagne

PIAF SPECIAL PIAF

5.95

Poésie/Georges Manseau et Larochelle

Cette énigme des jeunes poètes

par Jean-Guy Pilon

Il s'agit véritablement d'une énigme: malgré tous les essais d'explication, la question demeure sans réponse: pourquoi publie-t-on autant de recueils de poèmes?

Les éditeurs constituent parfois un premier barrage contre ces vagues de poètes en apprentissage, mais cela n'empêche rien, car il y a le "compte d'auteur" auquel on recourt assez fréquemment. Il est facile pour quiconque de faire imprimer un petit livre.

Mais ce qui me fascine aussi, en recevant et en lisant ces premiers recueils dont plusieurs sont publiés à compte d'auteur, c'est que ces jeunes poètes totalement inconnus n'ont jamais collaboré à des revues où peu à peu ils auraient pu mesurer leurs voix. On dira que les revues sont peu nombreuses ici: c'est une excuse assez facile, car si l'on comptait le nombre de pages de poèmes publiés dans les revues au cours d'une année, on se

rendrait compte qu'il est très élevé.

Je ne m'objecte pas à ce que l'on publie beaucoup de bons recueils; je regrette que l'on en publie autant qui soient informes, non achevés, parfois totalement insignifiants.

Les éditeurs ont un rôle important à jouer en ce sens-là et ils devraient être plus exigeants vis-à-vis des jeunes qui leur confient des manuscrits. Ils devraient faire davantage preuve de sévérité et de discernement. Quelques-uns le font, et depuis longtemps déjà. L'exemple qui me vient à l'esprit est évidemment celui de l'Hexagone. On peut entrer ou ne pas entrer du tout dans l'univers poétique de l'un ou de l'autre des auteurs publiés par cette maison, mais on sera bien obligé de reconnaître dans chaque cas que l'ouvrage méritait d'être publié.

Très souvent ces premiers recueils ne sont que vains exercices. Rien n'y est achevé,

et bien malin celui qui pourrait y trouver quelque originalité. Ainsi en est-il de "Prison de coquillages" (1) de M. Georges Manseau dont les 112 pages de texte serré ne présentent aucun intérêt.

Même réaction devant "Lunes d'Avril" (2) de Larochelle, avec cette réserve qu'il y a parfois dans ce recueil un espoir. Mais cela n'est pas travaillé, n'est pas formulé.

Les jeunes poètes, avec raison d'ailleurs, sont pressés de publier et de commencer leur oeuvre. Il faut les y encourager, mais ils devraient s'assurer que leur entrée se fait sur un bon pied. Nous ne leur demandons pas que leur premier livre soit une révélation; nous leur demandons un ton, une expression poétique, une voix.

- (1) Prison de Coquillages, par Georges Manseau, Éditions Le Patriote, 1969, 116 pages.
- (2) Lunes d'Avril, par Larochelle, sans nom d'éditeur.



Au cours d'une réception récente, les Editions H.M.H. présentaient les quatre derniers éléments d'un ensemble destiné à l'enseignement de la biologie au secondaire. Ces éléments comprennent: un "Guide des travaux pratiques", un "Cahier d'exercices", des "Fiches de contrôle" pour le maître ainsi qu'une série de diapositives. Sur la photo, de g. à d., M. Robert Dumais, directeur de l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe, les docteurs Cournoyer et Garon, le Dr Ephrem Jacques, doyen de l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, le Dr Henri-Paul Girouard, directeur général du CEGEP de St-Hyacinthe.

VIENT DE PARAÎTRE... **OPUS I** ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

Le premier recueil de poésies publié cette année
Aimer suffisamment la vie pour vouloir changer celle que nous subissons

EN VENTE partout \$2.00

par LUC RACINE

ÉDITIONS DU JOUR
1051 ST-DENIS MONTREAL
VIR 2228

IL Y A TOUJOURS UN "J'AI LU" POUR VOUS PLAIRE
à un prix séduisant
Dans toutes les librairies
Gratuitement, catalogue sur demande à
FLAMMARION-QUEBEC
475, Boul. Père Lelievre, Qué. S. P.Q.

L'OEIL SUR LES LIVRES

ROMANS POLICIERS
AVENTURE
ESSENTIEL
CONNAISSANCE
AVENTURE MYSTERIEUSE
Lisez
FORMAT DE POCHE, TEXTE INTEGRAL
J'AI LU

Les Essais / Joseph-François Perrault

Ces êtres qui sortent de notre histoire

par Jean Éthier-Blais

Un jour, il y a de cela deux ans, je demande à Marine Leland: "Quel personnage curieux étudiez-vous cette année?" Elle me répond, du tac au tac: "Perrault." "Lequel?" "Fis-je. "Mais Joseph-François, voyons." Mon ignorance était totale. Joseph-François Perrault, avec ses douces manies disparaissait dans mon esprit tout comme ses contemporains issus de la Conquête. Je n'y voyais que du feu, et encore, qui ne brûlait guère. Bien sûr, j'avais tort. Mais qui, de bonne foi, connaît ce personnage? Joseph-François Perrault. Il est né juste avant la conquête du Canada par l'Angleterre et est mort après la Révolution de 1837. Le climat du Québec est rude, et les maladies du début de l'hiver en savent quelque chose. Joseph-François Perrault lui a tenu bon et à la fin de sa vie, il écrira une courte autobiographie "sans lunettes" précisera-t-il. On a eu tort de le négliger jusqu'à nos jours. Il mérite de revivre, de prendre sa place, sinon par-

mi les hommes vraiment curieux que notre peuple a produits. Après ma conversation avec Marine Leland, j'ai lu les articles qu'elle a consacrés dans la Revue de l'Université Laval à la jeunesse de Perrault. Quelle vie picaresque! On le trouve partout en Amérique du Nord, depuis la Louisiane jusqu'à Québec. Ce qui m'a frappé, au cours de cette lecture, c'est à quel point l'atirance de l'Amérique, cette nouvelle république, jouait un rôle important dans la formation psychologique de nos ancêtres. Dès après la disparition de la France, le pôle change. Ce ne sera pas l'Angleterre, mais les Etats-Unis et surtout les villes universitaires qui l'emporteront. Joseph-François Perrault ne fut pas un autodidacte; mais il ne cessa jamais d'apprendre. Il y avait en lui le principe d'enseignement, cette façon d'être qui fait que certains hommes ne prennent que pour rendre, ne lisent que pour transmettre le fruit de leurs lectures, ne réfléchis-

sent que pour expliquer. J'admire cette forme supérieure de la générosité. M. Jean-Jacques Jolais note que Perrault était d'une activité débordante. Sans cesse, les projets nouveaux fusent, qui touchent à la politique ou à l'éducation. Dans le domaine politique, Perrault figure le réactionnaire, attaché au régime de l'heure, quel qu'il soit. Lorsqu'il s'agit d'éducation, au contraire, il est à l'avant-garde. Comme tous les hommes, Joseph-François Perrault est donc un tissu de contradictions; il travaille un peu au jour le jour, sensible aux variations de son milieu. M. Jean-Jacques Jolais nous le montre tel qu'il fut, aux prises avec sa nature ardente et l'immobilisme du Québec de son temps. L'introduction de cette biographie de Joseph-François Perrault est très remarquable. Avec une merveilleuse concision. M. Jean-Jacques Jolais trace le tableau de l'éducation au Canada depuis les années si dures du Régime Français

jusqu'à 1837. Nos ancêtres furent des analphabètes. Ils ne pouvaient signer que d'une croix. C'est tragique. D'un point de vue historique, ce fut de la folie. Mais nous avons l'analphabétisme dans le sang et nous avons peur, aujourd'hui encore, des idées, des mots qui les expriment, de tout ce qui touche au travail de l'esprit. A mon avis, les dernières réformes scolaires au Québec relèvent de cette façon d'être; sous prétexte d'organisation, elles marquent un retour à la facilité. Ce n'est pas tout d'emmener les enfants à l'école; encore faut-il leur y enseigner quelque chose. Joseph-François Perrault l'avait compris. Devant lui se dressaient deux oligarchies: l'anglaise et la religieuse. La première lui parut la moins redoutable. Il fut un ardent défenseur de la constitution anglaise. Le clergé français-canadien, au début du dix-neuvième siècle, servait d'intermédiaire entre le peuple et les nouveaux maîtres. Soucieux d'étendre le règne de Dieu, avec les

rétributions naturelles du serviteur fidèle, le clergé lutta contre toutes les idées libérales. Ceci est de l'histoire connue. Ce qui l'est moins, c'est la bataille continue, bien que larvée, qu'il livra pour empêcher l'école, non seulement de naître, mais de se développer. Les curés, dans leurs paroisses, ne fondèrent d'écoles que pour empêcher les "libéraux" de s'emparer de l'esprit des enfants. Et encore, ils n'y enseignèrent que l'essentiel, c'est-à-dire le catéchisme. Après 1837, on verra solidement le couvercle. Quelle horreur! On imagine le Canadien-Français de la campagne, ou le villageois, vers 1850. Je le vois fait de telle sorte qu'il soit porté à ruiner dans les brancards, à ne pas prendre tout ce que dit son curé comme "parole d'Évangile". Comme ces gens durent être malheureux. On sait qu'un grand nombre d'entre eux s'enfuit aux États-Unis afin, nous apprend-on, d'y trouver de quoi vivre. Mais peut-être aussi pour échapper à la main de fer de l'orthodoxie. Les prêtres les suivirent partout et les villes de la Nouvelle-Angleterre reproduisent souvent l'image des nôtres: une église triomphaliste entourée de taudis. Un homme comme Joseph-François Perrault enragea, à juste titre, devant l'ignorance généralisée, institutionnalisée. Il lutta à sa façon. Le livre de M. Jean-Jacques Jolais, c'est l'histoire de ces luttes.

Perrault commença par l'enseignement élémentaire français; sans ressources, sans que quiconque l'encourage. Pourtant, près de la moitié des enfants de Québec n'allait même pas à l'école. Je crois que Perrault, à la longue, eût réussi à triompher de la mauvaise volonté du clergé et de la bourgeoisie s'il eût eu meilleur caractère. Monsieur Jean-Jacques Jolais nous le dépeint sous les traits d'un homme bien difficile à vivre, c'est le moins que l'on puisse dire. Et puis, en plein dans la tourmente des débuts du nationalisme québécois, Perrault s'allia à la façon des éducateurs anglais, protestants, libéraux. Il réussit ce tour de force d'unir contre lui les libéraux nationalistes et le clergé. Dès 1821, on ne lui fait plus con-

traire, voulait intégrer l'enseignement dans son système. Elle eût naturellement préféré que fût seule admise la formation des prêtres; mais, faute de cette mesure idéale, le clergé français-canadien, et en particulier l'Évêque de Montréal, Mgr Lartigue, s'acharnèrent pour obtenir le contrôle de l'enseignement. Ils y parvinrent en 1841. Nous savons le reste.

M. Jean-Jacques Jolais souligne le fait que Perrault dut lutter sur plusieurs fronts: "le climat, les parents, les enfants, l'Etat, l'Église, la situation économique, tout tendait à entraver ses efforts." Il connut donc le sort de la plupart des pionniers et des réformateurs. Voilà un homme bien curieux, qui rappelle par certains côtés les philosophes allemands du dix-huitième siècle, et même un écrivain comme Jean-Paul. Comment remercier M. Jean-Jacques Jolais de l'avoir tiré de l'oubli?

(1) Joseph-François Perrault, par Jean-Jacques Jolais. Presses de l'Université de Montréal. Montréal 1969.

Les livres politiques

Mais où est donc ce Biafra?

par Jean-Pierre Tadros

Cette question, à peine troncquée pour les besoins du titre, avait été lancée du haut d'une tribune par un premier ministre. M. Pierre Elliott Trudeau pour ne pas le nommer. On avait feint, alors, de s'en étonner. Et pourtant, si les images d'enfants squelettiques nous sont devenues familières (nous procurer-elles davantage qu'un léger frisson d'horreur?), que savons-nous au juste du drame biafrais?

Car si l'attitude du premier ministre du Canada s'explique par un certain désir de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures nigériennes, et par le fait même d'ignorer le fait biafrais qui n'est rien moins qu'un regrettable exemple de séparatisme, il n'en va pas de même pour le grand public. Pour lui, en fait, la méconnaissance de la tragédie biafraise est une conséquence du caractère fragmentaire des informa-

tions que nous dispense la presse écrite et parlée. C'est ainsi qu'à Biafra on associera tout naturellement massacre, génocide, secours humanitaire. Mais où est donc ce Biafra? Pour répondre à cette épineuse question, vous décidez de vous rapporter à un ouvrage spécialisé. Mais c'est oublier que depuis le Congrès de Berlin de 1885 qui devait décider du partage de l'Afrique entre les puissances européennes, le Nigeria a été reconquise chassée de l'Angleterre. Respectueux semblerait-il de cette décision les historiens français n'ont guère voulu empiéter sur les domaines de leurs collègues anglais. C'est dire, qu'hormis un "Que sais-je?" sur le Nigeria qui date de 1962, vous ne trouverez rien.

Plutôt vous n'auriez rien trouvé jusqu'à il y a quelques semaines, puisque M. Alain Renard vient de réparer cette inadmissible lacune en publiant dans la collection "Tiers-Monde et développement" chez Aubier-Montaigne une excellente étude: "Biafra, naissance d'une nation" (1).

Il nous faut ici citer M. Alain Renard. "En Afrique, l'Etat est rarement l'oeuvre d'un front populaire; le plus souvent il prend la relève du gouvernement colonial et s'appuie sur une petite élite locale. L'Etat apparaît ainsi comme une superstructure "posée sur" des populations qui ont d'abord conscience d'une solidarité tribale. Cette distance entre les masses paysannes ou les chômeurs des villes et l'Etat est source d'un malaise permanent". Et l'auteur conclut: "La population n'embraye pas sur le développement. Par contre, partout, le

Magnifiques illustrations
d'Anatomie humaine
A l'usage des élèves des Ecoles d'infirmières, de Secrétariat médical, des laboratoires d'Anatomie humaine, de Physiologie, de Biologie, de Sciences naturelles, de CEGEPS, etc. Vivement recommandées par Messieurs les Professeurs des Facultés de Sciences, de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Montréal. \$2.00 la série de 11 feuillets (9 x 13" chacun). (S.V.P. joindre le poilement aux commandes inférieures à \$10.00) (Spécimens zoologiques vivants et conservés; prospectus expédiés sur demande).
Les Fouritures biologiques André,
1830, rue de la Visitation,
Montréal 133e. Qué.

HMH Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

JEAN-PAUL AUDET, O.P.

Styles de vie
et service
presbytéral

Mariage et
célibat
ecclésiastique

Collection Aujourd'hui - \$2.50

Vient de paraître

"LES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES"
par Claude Béland

- Un cours complet sur les règles de procédure d'une assemblée délibérante.
- Destiné aux coopératives, ce volume énonce des règles pour toutes assemblées.
- 208 pages, sous reliure de luxe, en vente dans toute bonne librairie ou chez l'éditeur.

LES ÉDITIONS ROBEL
777 Rockland
V.M.R.
Prix du volume: \$5.00

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ
"INTRODUCTION À L'AUDIO-VISUEL"

en collaboration avec les universités canadiennes de langue française et la société Radio-Canada. Présenté les dimanches à 9 h 45 A.M. à compter du 11 janvier 1970 sur le réseau français de Radio-Canada et ses postes affiliés. Offert aux étudiants, aux enseignants, et à toutes les personnes préoccupées par le phénomène de la communication audio-visuelle. Date limite d'inscription: 15 nov. 1969

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS:
Secrétariat de l'enseignement télévisé,
Centre audio-visuel,
Université de Montréal,
C.P. 6128 - Montréal 101,
Tél.: 343-7344

Le 1er octobre 1960, à son accession à l'indépendance, le Nigeria figure de géant de l'Afrique Noire avec ses 55 millions d'habitants et son vaste territoire. Mais le fragile équilibre instauré par la Grande-Bretagne ne résistera pas longtemps aux rivalités séculaires entre le Nord et le Sud, entre les Haoussas et les Ibos. Ce sera donc la suite inévitable des coups d'état et des contre-coups d'état. Mais où se cache donc le mal? Il nous faut ici citer M. Alain Renard. "En Afrique, l'Etat est rarement l'oeuvre d'un front populaire; le plus souvent il prend la relève du gouvernement colonial et s'appuie sur une petite élite locale. L'Etat apparaît ainsi comme une superstructure "posée sur" des populations qui ont d'abord conscience d'une solidarité tribale. Cette distance entre les masses paysannes ou les chômeurs des villes et l'Etat est source d'un malaise permanent". Et l'auteur conclut: "La population n'embraye pas sur le développement. Par contre, partout, le

Le 1er octobre 1960, à son accession à l'indépendance, le Nigeria figure de géant de l'Afrique Noire avec ses 55 millions d'habitants et son vaste territoire. Mais le fragile équilibre instauré par la Grande-Bretagne ne résistera pas longtemps aux rivalités séculaires entre le Nord et le Sud, entre les Haoussas et les Ibos. Ce sera donc la suite inévitable des coups d'état et des contre-coups d'état. Mais où se cache donc le mal? Il nous faut ici citer M. Alain Renard. "En Afrique, l'Etat est rarement l'oeuvre d'un front populaire; le plus souvent il prend la relève du gouvernement colonial et s'appuie sur une petite élite locale. L'Etat apparaît ainsi comme une superstructure "posée sur" des populations qui ont d'abord conscience d'une solidarité tribale. Cette distance entre les masses paysannes ou les chômeurs des villes et l'Etat est source d'un malaise permanent". Et l'auteur conclut: "La population n'embraye pas sur le développement. Par contre, partout, le

Suite à la page 17

CARON
LIBRAIRE - BOOKMAN
TOUS LES LIVRES CANADIENS
Poésie - Théâtre - Romans
Essais littéraires - Histoire
Géographie - Folklore
Humour - Arts
Venez les voir!
Une librairie pas comme les autres.
60 QUÉBEC, RUE CRAIG
MÉTRO PLACE D'ARMES 842-7464

EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLE

Exposition-vente d'oeuvres canadiennes; tableaux de Mlle BROCK DAVIS et sculptures de Mlle ESTHER WERTHEIMER

Foyer des arts
EATON
au neuvième étage, en ville

EATON FOYER DES ARTS 9^e ÉTAGE EN VILLE

VOULEZ VOUS TOUT CONNAÎTRE SUR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, SES STRUCTURES, SES MÉCANISMES?
PROCUREZ-VOUS...

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

par Serge Lamarche
Préfacé par M. Alphonse RIVERIN, Président de l'Université du Québec

I- LA NOUVELLE UNIVERSITÉ NOUVELLE

- L'Université du Québec, réponse québécoise.
- La structure pédagogique de l'Université du Québec.
- La structure administrative

II- L'UNIVERSITÉ DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

- Les caractéristiques
- Les travaux et la loi.
- Les réflexions d'un étudiant

III- LES DOCUMENTS

- Le protocole du corps professoral
- Le guide d'évaluation des étudiants
- La bibliographie

En vente dans toutes les librairies et poste de revente \$1.75

Distribué par l'Agence de Distribution Populaire

274-6521 1083 AVE VAN HORNE, MONTREAL 154, QUE.

LIBRAIRE LIDEC INC. ÉDITEUR - IMPRIMEUR

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

EXERCICE PHYSIQUE POUR TOUS

par le Dr GUY BOHEMIER, N.D. Ph.D.

• Ce qu'est l'exercice, pourquoi nous devons tous en faire et comment procéder • 68 illustrations

En vente partout à \$2.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est. de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

ÉDITIONS DU JOUR
1031 ST. DENIS MONTREAL
VIB 2228

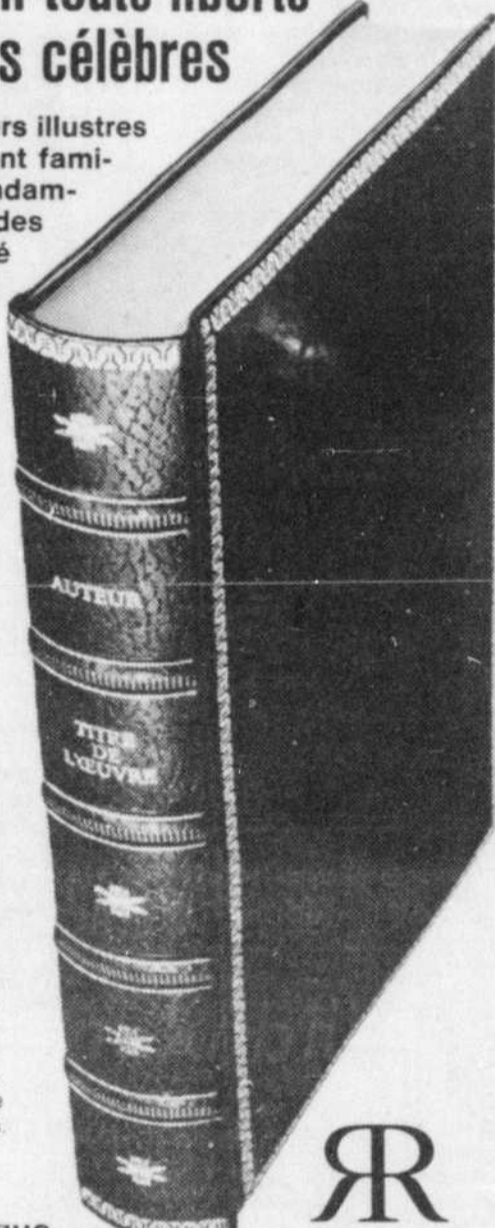
Sans bouger de chez vous, constituez votre bibliothèque à bien meilleur compte, grâce à la nouvelle formule Rencontre d'édition programmée

BEST-SELLERS MONDIALEMENT

Choisissez en toute liberté parmi cent-vingt romans célèbres

Tous les titres, tous les noms d'auteurs illustres figurant dans notre annonce vous sont familiers. Rien d'étonnant, tous ont abondamment fait parler d'eux, tous ont connu des tirages fantastiques et ont déjà fasciné des centaines de milliers de lecteurs. Tous sont ce qu'en jargon d'édition on nomme « bestsellers ». Les avez-vous tous lus? Les possédez-vous déjà tous? Sûrement pas. Alors faites votre choix. Dans des genres différents, tous ces grands romans sont de purs chefs-d'œuvre et vous trouverez sans peine dans notre liste prestigieuse le modeste minimum d'un volume par mois que nous sommes obligés de vous demander de souscrire pour pouvoir vous offrir à un prix si bas tant d'œuvres fascinantes et si luxueusement présentées.

« Programmer » une édition, c'est régler le tirage de chaque ouvrage en fonction du nombre de lecteurs intéressés par chacun d'eux. Pas d'investissement à long terme, pas de stockage coûteux! La formule permet de produire des livres d'une rare beauté à des prix bien plus avantageux. Mais seule une communauté culturelle comme Rencontre, groupant des centaines de milliers d'adhérents, peut réussir une opération de l'envergure des « Bestsellers du Monde entier ». Seuls aussi les membres de cette communauté peuvent bénéficier des prix exceptionnels rendus possibles par la profonde volonté coopérative qui nous unit à nos lecteurs.



Tous les volumes de la collection « Bestsellers du monde entier » sont offerts sous une magnifique reliure en plein skiverx, dans huit coloris subtilement harmonisés évitant toute monotonie, tous sont soigneusement cousus au fil de lin. Le dos arrondi et les plats aux bords biseautés sont gaufrés or. La composition typographique est réalisée dans un caractère d'un « œil » choisi spécialement pour vous assurer une lecture aisée. L'impression est réalisée sur les propres presses des Editions Rencontre, sur un beau papier sans pâte de bois.

Prix spécial de la première édition « programmée »
\$2.75 le volume
 (port et emballage compris)
 Clôture d'inscription à ce prix : 15 décembre 1969.

«... la formule Rencontre d'édition entièrement programmée permet d'offrir un choix si vaste à un prix si avantageux. C'est l'occasion inespérée de compléter la bibliothèque que vous aimez et dont vous êtes si fier. Pour ceux qui n'ont pas encore ce privilège, c'est l'occasion unique de réaliser enfin leur rêve.

La règle du jeu
 * Notez d'une croix dans la liste ci-dessous tous les titres que vous souhaiteriez recevoir (au minimum un par mois).
 * Vous aurez ensuite huit jours pour examiner le premier volume qui vous sera envoyé à l'examen gratuit. Etudiez tranquillement les conditions de souscription qui seront jointes à l'envoi. Si vous les acceptez et si vous conservez le volume, vous recevrez mois par mois les autres ouvrages de votre choix avec la facture correspondante.
 * Si vous renoncez à souscrire, retournez simplement l'ouvrage envoyé à l'examen gratuit dans son emballage pratique. Nous détruirons alors votre liste et vous ne nous devrez rien de tout.

Votre choix d'aujourd'hui n'est que l'expression de vos désirs, ce n'est pas encore une commande. En notant d'une croix, dans les cases correspondantes, les livres de votre choix, vous ne passez pas encore une commande. Vous recevrez d'abord le premier volume de votre liste à l'examen gratuit. Vous demeurez entièrement libre de nous le retourner dans les huit jours après réception sans rien nous devoir et nous détruirons alors purement et simplement votre liste. C'est uniquement si vous conservez l'ouvrage envoyé à l'examen que nous enregistrons vos vœux comme une commande. Vous recevrez alors, mois par mois, le ou les volumes demandés, accompagnés de la facture correspondante, payable à réception.

Attention, notez aujourd'hui tous les ouvrages qui vous tentent. Une nouvelle édition programmée ultérieure ne peut être garantie à des conditions aussi avantageuses.

Tracez une croix dans les cases correspondant aux titres de votre choix, découpez cette liste et retournez-la immédiatement minimum 1 vol. par mois

1 ^{er} mois 4801 M. Druon Les Grandes Familles 4802 E.-M. Remarque A l'Ouest, rien de nouveau 4803 Han Suyin Multiple Splendeur 4804 E. Waugh Retour à Brideshead 4805 K. Hamsun Les Vagabonds 4806 M. Kennedy La Nymphé au Cœur fidèle 4807 J. Lartéguy Les Mercenaires 4808 L. Bromfield La Mousson I	2 ^e mois 4809 L. Durrell Justine 4810 C. V. Gheorghiu La Seconde Chance 4811 P. Buck Pavillon de Femmes 4812 P. Daninos Les Carnets du Major Thompson + Les Secrets du Major Thompson 4813 R. Lehmann Pousaïre 4814 H.-F. Rey Les Pianos mécaniques 4815 A. Maclean Les Canons de Navarone 4816 L. Bromfield La Mousson II	3 ^e mois 4817 M. Choklov Le Don paisible I et II 4818 D. Buzzati Le Désert des Tartares 4819 V. Woolf Mrs. Dalloway 4820 A. Baum Lac aux Dames 4821 B. Cendrars Moravagine 4822 A. J. Cronin Les Vertes Années 4823 R. Hardy Amère Victoire 4824 E. Goudge La Colline aux Gentianes	
4 ^e mois 4825 A. Moravia Le Mépris + Agostino 4826 G. Simenon Au Rendez-vous des Trolls-Neux 4827 M. de la Roche Finch Whiteoak 4828 M. Choklov Le Don paisible III et IV 4829 A. Kæstler Un Testament espagnol 4830 D. du Maurier L'Auberge de la Jamaïque 4831 I. Shaw Le Bal des Mauduits I 4832 L. Durrell Balhazar	5 ^e mois 4833 G. Cestron Notre Prison est un Royaume 4834 J. Steinbeck A l'Est d'Eden I 4835 P. Buck Un Cœur fier 4836 M. Choklov Le Don paisible V et VI 4837 R. Verel Remorques 4838 Ch. Morgan Sparkenbroke 4839 I. Shaw Le Bal des Mauduits II 4840 P. Benoit Königsmark	6 ^e mois 4841 N. Kazantzaki Le Christ crucifié 4842 J. Steinbeck A l'Est d'Eden II 4843 J. Knittel Via Mala I 4844 M. Choklov Le Don paisible VII et VIII 4845 M. Kennedy L'Idiot de la Famille 4846 J. Lartéguy Les Centurions 4847 F. Slaughter Hôpital général 4848 A. de Chateaubriant La Brière	7 ^e mois 4849 F. Mauriac Thérèse Desqueyroux 4850 L. Durrell Montolive 4851 J. Knittel Via Mala II 4852 M. Druon La Chute des Corps 4853 A. J. Cronin Les Clés du Royaume 4854 P. Boule Le Pont de la Rivière Kwai 4855 K. Winsor Ambré I 4856 M. Van der Meerich L'Emprise du Dieu
8 ^e mois 4857 L. Ullrich Exodus 4858 H. Bazin La Tête contre les Murs 4859 M. de la Roche Mary Wakefield 4860 N. Shute Le Testament 4861 J. Martel Marion des Neiges 4862 G. Greene Un Américain bien tranquille 4863 K. Winsor Ambré II 4864 A. Lanoux Le Commandant Watrin	9 ^e mois 4865 A. Mauriac Le Cercle de Famille 4866 J. Steinbeck Hiver de notre Mécontentement (Titre provisoire) 4867 F. Verel Le Chant de Bernadette 4868 R. Verel Capitaine Conan 4869 G. Cestron Les Saints vont en Enfer 4870 D. du Maurier Rebecca 4871 N. Monsarrat La Mer cruelle 4872 E. Goudge Le Pays du Dauphin vert I	10 ^e mois 4873 C. Coccioffi Le Ciel et la Terre 4874 L. Durrell Cies 4875 H. Mailer Les Nus et les Morts I 4876 G. Arnaud Le Salaire de la Peur - Le Voyage du Mauvais Larron 4877 F. Carco L'Homme traqué - Brumes 4878 R. Lehmann La Ballade et la Source 4879 F. Slaughter Alin qui nui ne meurt 4880 E. Goudge Le Pays du Dauphin vert II	11 ^e mois 4881 Daniel-Rops Mort ou est la Victoire? 4882 S. Underst Printemps 4883 H. Mailer Les Nus et les Morts II 4884 A. Huxley Le meilleur des Mondes 4885 A. J. Cronin La Citadelle 4886 M. Van der Meerich La Maison dans les Dunes 4887 P. Boule Le Pont de la Rivière Kwai 4888 K. Winsor Ambré II 4889 K. Winsor Ambré III
12 ^e mois 4889 G. Greene La Saison des Pluies 4890 M. Druon Rendez-vous aux Enters 4891 E.-M. Remarque L'île d'Espérance 4892 J. Knittel Thérèse Etienne 4893 D. du Maurier Ma Cousine Rachel 4894 H. James Ce que savait Maisie 4895 A. Maclean H.M.S. Ulysses 4896 R. Henrique Sans Armes ni Armure	13 ^e mois 4897 J. Giono Que ma Joie demeure 4898 A. Paton Pleurs, ô Pays bien-aimé 4899 A. Lanoux Le Rendez-vous de Bruges 4900 Han Suyin La Montagne est jeune I 4901 P. Benoit Axahie 4902 R. Llewellyn Qu'elle était verte ma Vallée 4903 H. Quéffelec Un Recteur de l'île de Sein - La Fin d'un Manoir 4904 K. Mansfield La Garden Party	14 ^e mois 4905 G. Simenon Le Testament Donahieu 4906 L. Bromfield Les Nuits de Bombay 4907 J.-L. Curtis Les Forêts de la Nuit 4908 Han Suyin La Montagne est jeune II 4909 E. Arnaud Le Salaire de la Mer 4910 C. Morgan Fontaine 4911 J. Peyré Sang et Lumière 4912 C. Saint-Laurent Caroline chérie I	15 ^e mois 4913 A. Matraux Les Conquérants 4914 M. L. West L'Avocat du Diable 4915 K. Hagedorn Salut au Kentucky 4916 M. Webb Sarn 4917 J. de la Varande Le Centaure de Dieu 4918 C. de Rivoyre Le Petit Matin 4919 S. Zweig La Pitié dangereuse 4920 C. Saint-Laurent Caroline chérie II

Veillez prendre note de mon intérêt pour les ouvrages marqués d'une croix dans la liste ci-dessus. Toutefois, n'interprétez pas encore ce choix comme une commande. J'attends, pour prendre une décision définitive, d'avoir examiné le premier volume de ma liste, que vous m'enverrez à l'examen gratuit. Je me réserve le droit de vous le retourner dans les huit jours, sans rien vous devoir. Si je le conserve, vous pourrez alors m'inscrire dans votre programme d'édition et me livrer chaque mois tous les titres ayant retenu mon attention (au minimum un par mois). Je réglerai la facture accompagnant chaque envoi à réception.

BON pour un examen gratuit, à retourner aux Editions Européennes Limitée, 764, St-Joseph Est, Québec 2, P.Q., Canada

Nom, prénom _____
 Profession _____
 Adresse _____
 Localité _____
 Province _____

Signature _____ 1004

Si vous bénéficiez déjà des avantages « Rencontre », indiquez s.v.p. votre N° d'abonnement: _____

Ainsi que nous vîmes Kerouac à Montréal

par André Major

En mars 1967, Jack Kerouac, roi des beatniks, venait au « Sel de la semaine » dire qu'il était. C'est à cette occasion que j'ai pu le rencontrer et constater du même coup que l'écrivain n'est pas toujours celui qu'on imagine à la lecture de ses livres. Ai-je été déçu? Pour être franc, oui. Un écrivain américain qualifié de beatnik nous donne l'impression d'être le type même de l'anticonformiste. Or, Kerouac démentait la légende. Il avait pris la route, manière de refuser l'ordre social américain, mais de son propre aveu, quand il quittait la maison maternelle, c'était poussé par ses amis qui venaient, sans prévenir, saïr le plancher que sa mère devait relaver en grinçant des dents.

Un texte de Philippe Labro, dans un numéro de LUI, présente un Kerouac idéalisé, conforme, en tout cas, aux normes de la beat génération. Le journaliste français parle de remise en question du système américain; il a raison en ce qui concerne l'ensemble d'une génération qui, vers les années 50-60, a vécu à rebours des mœurs américaines, mais il a tort dans le cas de Kerouac. Les beatniks étant des rebelles, j'ai été étonné d'entendre Kerouac justifier la politique américaine au Vietnam — on était en 1967 — et se moquer de Ho Chi Minh en rappelant qu'il avait été garçon de table dans un restaurant new-yorkais. En fait, c'est un écrivain très peu homme de lettres, proche parent de Cendrars, de Miller et de Céline. Son rêve est justement « d'accoter Céline », comme il disait, d'être en quelque sorte son égal, son pair. Ses réactions étaient impulsives et affectives; son racisme m'a paru bien sentimental et à peine justifié par quelques méaventures personnelles. Il se sentait américain, quoique d'origine canadienne. Il représentait assez le Franco-américain qui essaie, dans une sorte de patois vaguement jocular, de se souvenir du pays perdu.

Il avait de ses pères l'allure paysanne, le parler franc, ce côté gai luron qui a si longtemps caractérisé le Canayen; il était court, massif, il aimait la bière et qu'on parle français autour de lui. Le soir de notre rencontre, la musique de Lee Gagnon l'avait rendu béat, il se sentait « fou comme un balai ». Il avait quarante-cinq ans, mais il parlait comme un jeune homme qui n'a pas de responsabilités et qui poursuit une vérité inaccessible et intime. Il racontait avec un certain plaisir son enfance à Lowell, petite ville du Massachusetts, où il a passé son enfance. Son père, Léo-Alcide Kerouac

(d'origine bretonne), était né, lui, à Saint-Hubert, près de Rivière-du-Loup, où il avait été imprimeur. Jusqu'à l'âge de six ans, Jack Kerouac n'a parlé que le français familial. Il se souvient qu'à Noël des parents venaient du Québec en traineau partager avec eux les tourtières et les souvenirs de la patrie perdue. Dans le « Docteur Sax », qui est rempli de mots et d'expressions québécoises, il a bien décrit l'atmosphère de son enfance de ghetto. A quarante-cinq ans, après avoir voyagé, il vivait toujours à Lowell avec sa troisième femme, une Grecque dont la famille, selon lui, comptait trois cents Grecs.

Il avait un faible pour les écrivains truculents, les écrivains maudits, Villon, Rabelais, Rimbaud, Cendrars, Miller, Céline. Il en parlait comme de vieux compagnons de route, clochards célestes comme lui, vagabonds guidés par des chimères. Ecrire ne venait qu'après le reste, qu'après avoir vécu. Quand son manuscrit sur un rouleau de papier, ce qui lui permettait d'écrire sans arrêt, et vite, sans se corriger, « comme Jean-Jacques Rousseau ».

Roi ou pape des beatniks, l'expression le faisait rager. Il ne voulait pas qu'on l'identifie à ceux qu'il qualifiait de « parasites » mais dont il fut quand même le porte-parole, le représentant le plus célèbre, sinon le plus radical. Car Kerouac est d'abord un rebelle prêt à négocier le retour au bercail au moindre malheur qui le surprend. Il n'a pas l'âme blindée contre les tentations du monde social, qui se réduit à la famille. Vagabond, Kerouac l'est resté, dans la littérature comme dans la vie, et comme il est resté pour nous, peut-être, une sorte de frère exilé, un cousin né aux Zétons et qui voudrait bien, chaque fois qu'il nous voit, effacer les frontières d'un grand geste de la main. Mais les frontières existent, et le cousin, le frère exilé n'est plus tout à fait celui que nous avions imaginé. Son French Canadian Ghetto ne l'a pas protégé du « cauchemar climatique »; il est devenu un semblable différent de nous. Mais nous le saluons parce qu'il nous quitte une fois pour toutes, en lui promettant de le retrouver « Sur la route », avec « Les Clochards célestes » et « Le Docteur Sax ». Dans ses livres, d'ailleurs, il me semble que nous nous mettons à ressembler à ses personnages; est-ce parce qu'il est resté ce que nous sommes ou est-ce plutôt parce que nous sommes en train de devenir ce qu'il était? J'ai peur de la réponse.

LEMEAC QUÉBEC NOUVEAUTÉS

- COLLECTION THEATRE CANADIEN: Guy Dufresne
LE CRI DE L'ENGOULEVENT
 TC 9 - \$2.00
- Marcel Dubé
AU RETOUR DES OIES BLANCHES
 TC 10 - \$2.00
- Françoise Loranger
DOUBLE JEU
 TC 11 - \$2.00
- Claude Levac et Françoise Loranger
LE CHEMIN DU ROY
 TC 13 - \$2.00
- COLLECTION REPERTOIRE QUEBÉCOIS: Louis-Georges Carrier et Marcel Dubé
HOLD-UP!
 RQ 1 - \$1.00
- André Brassard et et de Michel Tremblay
LYSISTRATA
 RQ 2 - \$1.00
- COLLECTION PRESENCE DU QUÉBEC: Henri-Paul Jacques
MYTHOLOGIE ET PSYCHANALYSE: LE CHÂTIMENT DES DANAÏDES
 PQ 1 - \$5.00
- Njegos Petrovic
IVO ANDRICH, L'HOMME ET L'ŒUVRE
 PQ 2 - \$6.95
- Jean Drouilly
DOSTOÏEVSKI ET L'EUROPE EN 1873
 PQ 3 - \$5.95
- COLLECTION LES GUIDES TOURISTIQUES ET HISTORIQUES: Jean Des Gagniers
L'ILE-AUX-COUDRES
 GHT 1 - \$2.00
- COLLECTION QUEBÉCAN: Jean-Charles Bonenfant
LA NAISSANCE DE LA CONFÉDÉRATION
 QH 2 - \$3.50
- COLLECTION MON PAYS MES CHANSONS: Clémence Desrochers
SUR UN RADEAU D'ENFANT
 MP 2 - \$3.00
- COLLECTION LES ARTS DU QUÉBEC: Robert-Lionel Séguin
LES JOUETS ANCIENS DU QUÉBEC
 AQ 1 - \$9.95
- CATALOGUE SUR DEMANDE
- L'ADRESSE: 371 ouest, rue LAURIER, Montréal.
 LE TÉLÉPHONE: 273-2841

Biblio sommaire

Ont été traduites en français, aux Editions Gallimard, les oeuvres suivantes de Jack Kerouac:

SUR LA ROUTE — La découverte de l'Amérique faite par Dean Moriarty et Sal Paradise (Jack Kerouac). L'Univers de la drogue, de l'existentialisme, de l'alcool, des filles faciles, des beautés sauvages de l'Amérique.

DOCTEUR SAX — Le plus canadien-français des romans de Kerouac qui y raconte son enfance dans le Petit Canada de Lowell. Un fantôme, celui du Docteur Sax, donne à ce livre une violence apocalyptique.

LES CLOCHARDS CELESTES — Le monde des beatniks américains. Le moins canadien-français des romans de Kerouac. Avec William Burroughs, Kerouac essaie, dans LES CLOCHARDS CELESTES, de trouver une autre philosophie de la vie américaine.

LES SOUTERRAINS — Kerouac écrit ce livre en trois jours, sous l'emprise de la drogue. Par l'écriture, il ressemble à LA MACHINE MOLLE de William Burroughs. Kerouac raconte les amours d'un marin canadien-français, Leo Percepied, et d'un Noir, Mardou Fox. Un livre hallucinant.

BIG SUR — Autre récit autobiographique. A demi fou, Kerouac essaie d'échapper à sa légende en vivant dans une cabane au bord de la mer. Son désespoir n'en est que plus violent. Et Kerouac découvre que « peut-être il n'est que canadien-français ».

LE VAGABOND SOLITAIRE — Un recueil des meilleurs récits de Kerouac. A lire tout particulièrement les pages sur le Mexique, l'étude sur « le monde des trains » et l'analyse passionnante sur la fin des vagabonds.

A été publié aux Editions Denoel, en 1968:

LES ANGES VAGABONDS — Les tribulations de Kerouac en Amérique, au Mexique et en Europe. On y fait la connaissance des poètes Allen Ginsberg, Gregory Corso et William Burroughs. Mais le personnage le plus important de ce livre est la mère de Jack Kerouac, « ma pauvre mère endormie, cruellement crucifiée dans la nuit américaine ».

Sont en voie de traduction les ouvrages suivants:

MAGGIE CASSIDY — Le premier amour de Kerouac. La fin de l'enfance et de l'innocence. Beaucoup de phrases écrites en canadien-français: « Hey Pa, t'en rappelle tu quand qu'on faisait les lions? »

SATORI IN PARIS — En 1965, Kerouac fait un court voyage à Paris et en Bretagne, lieu d'origine de ses ancêtres. Il découvre qu'il s'appellent Lebris de Kerouac, dont la devise était: « Aime, travaille et souffre ». Beaucoup d'expressions canadiennes-françaises, telles: « Ya tu un Lebris qui est un gynécologiste qui aime les cuisses des femmes? » et « Chôire, j'pas capable trouvé ça ».

Sera bientôt publié en anglais l'ouvrage suivant:

PIX — Deux semaines avant sa mort, Kerouac remettait à son éditeur un manuscrit intitulé PIX, et dans lequel il raconte l'histoire de deux Noirs qui effectuent un voyage du sud au nord des Etats-Unis.

LE JARDIN DES LETTRES
 Les Editions Bellarmin en collaboration avec Desclée de Brouwer publient, dans la collection Essais pour notre temps, l'étude d'une Québécoise, « Les miroirs d'un poète (image et reflets de Paul Eluard) », Gabrielle Poulin est chargée de cours à l'Université de Montréal.

L'OEIL SUR LES LIVRES

Les romans de la rentrée en France

La dispersion de Serge Doubrovsky

Naim Kattan

Avant de publier ses ouvrages sur Corneille et sur la nouvelle critique ("Corneille et la dialectique du héros", 1964, "Pour la nouvelle critique", 1966) Serge Doubrovsky a fait paraître un recueil de nouvelles "Le Jour S". "La dispersion" est son premier roman. M. Doubrovsky qui est né en France, enseigne la littérature française aux États-Unis depuis de nombreuses années.

Se promenant dans le Jardin des Tuileries un homme, dans la quarantaine, fait la connaissance d'une jeune fille de vingt ans plus jeune. Elle est de passage à Paris, étudiante en médecine, envoyée par son pays, la Tchécoslovaquie, pour faire un stage dans un hôpital. Et le mécanisme de l'aventure se déclenche. Pour la jeune fille qui n'a même pas d'argent de poche, c'est l'occasion de visiter dans les meilleures conditions la France, l'Italie et l'Autriche. Pour l'homme c'est un commencement, peut-être l'amour.

La jeune fille oubliée-elle qu'elle est déjà fiancée, que la date de son mariage est déjà connue, qu'elle s'est engagée envers un homme pour la vie? Et l'homme, peut-il oublier ce rival? Or, s'agit-il véritablement d'un rival? Ne sait-il pas que l'aventure qu'il vit a un terme, que son aboutissement est connu d'avance? Le destin de cet amour est déjà scellé: c'est un échec. Mais l'aventure fait remonter à la surface le poids d'un autre échec, dont cet homme commence à peine à saisir les dimensions. Juif, fils d'immigrants russes, il est pourtant français puisqu'il est né à Paris et que sa culture est uniquement française. D'ailleurs, il n'est même pas élevé dans la culture de ses ancêtres

puisque son père, tailleur pas très riche, professe des idées d'extrême gauche. Enfant, il est donc rejeté de toutes parts. Sous l'occupation il doit se cacher, fuir. Son enfance et son adolescence lui sont volées. Il aperçoit à travers une fenêtre les genoux d'une jeune fille, mais il doit attendre. Et après la guerre c'est la maladie qui l'accable. Il doit encore attendre pour vivre.

A quarante ans il vit l'amour dont il fut dépossédé à l'adolescence. Cela ne peut être qu'un échec. Et c'est la rage d'avoir été dépouillé, d'avoir été empêché de vivre. C'est l'ultime sursaut de la jeunesse qui ne peut aboutir qu'au silence. "La dispersion" est un livre de colère et d'indignation, d'une tentative de vengeance. Le narrateur cite à la barre les accusés qui l'ont malmené, mais qui eux ont refait leur existence. Et par un amour tardif il veut se venger d'une adolescence évanouie, récupérer les amours dont il fut dépourvu.

Ce qui frappe le plus dans ce roman c'est l'originalité de style, ou plutôt l'absence de style. Doubrovsky fait une brillante démonstration de sa connaissance de la mode ou des modes littéraires qui ont cours à Paris. Il est au fait des diverses tendances du nouveau roman et il les applique, voire irrité par l'accumulation de tant de recettes, par le foisonnement de tant d'intelligence, pour évoquer des faits et des événements qui sont suffisamment frappants en eux-mêmes. On se demande, en fait, s'il faut tant de littérature pour dire des choses si simples. Et puis, petit à petit, on se réconcilie avec l'auteur et l'on se dit qu'il n'aurait pas pu faire autrement. S'il accumule les phrases et les mots c'est qu'il ne parvient pas à évoquer des souvenirs dont la douleur est encore trop vive. Les invectives et les insultes ne choquent pas parce qu'elles sont

le produit d'une rage impuissante. Les obscénités sonnent faux. Elles résultent d'une gêne et ne traduisent pas une liberté d'expression car chez le narrateur l'adolescent est encore là, présent. Ses sentiments sont encore trop forts et son caractère n'est pas suffisamment aguerri pour tenir la bride de sa sensibilité. Les gros mots cachent des tendresses qui n'osent pas se déclarer.

Cet homme meurtri ne veut pas s'apitoyer sur la perte qu'il a subie. Il serait pathétique si ses violences de langage n'étaient pas des masques. Ici les mots forment un écran. Ils ne sont pas un instrument pour dire la douleur. Le narrateur cerne l'horreur de son passé de toutes parts. Il la contourne, la circonscrit, cherche à la dominer. C'est ce que passe le terroriste encore.

Dans "La dispersion" la distance entre l'intelligence et la sensibilité éclate. La blessure qu'a subie celle-ci est profonde. Elle n'est pas cicatrisée. Et les mots dans leur grande multiplicité ne parviennent pas à la guérir. Et ce feu d'artifice littéraire marque paradoxalement l'impuissance de la littérature.

"Les rives de l'Hudson" par Pierre Lescure

"Les rives de l'Hudson" est le premier roman de Pierre Lescure. Né en 1917 à Oran, M. Lescure a passé sept ans dans l'armée de l'Air, puis fut chargé de mission pour les Affaires étrangères. Il est actuellement à Montréal, adjoint au représentant de la France à l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

Gago est un homme simple, pur et candide. Il vient de loin, de la mer. Il découvre l'Amérique. Il passe par le New Hampshire et le New Jersey avant de s'installer à New York. Comme tous les immigrants il est frappé par l'étrangeté des moeurs et

heurté par les us et coutumes du Nouveau Monde. L'Amérique qu'il nous révèle est celle que connaissent maints Européens. On y mange mal. On s'y habille vulgairement. Tout y est commerce. L'excès et la laideur règnent en maîtres.

Heureusement que Gago rencontre dans un snack-bar où il lave la vaisselle Nouli, une jeune fille maltraitée par le sort qui rêve de rentrer dans sa Grèce natale. Pour qu'elle devienne réelle, pour qu'il puisse l'aimer il est nécessaire qu'elle réalise son grand projet et il l'aide à le faire. Et c'est alors que son amour pour elle s'exprime puisque lointaine, hors de l'Amérique, elle l'habite.

Comme tout chacun, Gago traverse toute la gamme de l'expérience américaine. Il rêve d'argent. Il en gagne et il le perd. Un compagnon de travail lui propose de l'accompagner pendant ses vacances à Atlantic City. Il y va avec une jeune fille qui trouvera une compagne pour Gago. Celui-ci connaît ainsi une sexualité mécanisée, qui n'a rien à faire avec l'amour.

New York c'est aussi le siège des Nations Unies. Gago y travaille pour quelque temps et nous fait part de ses réflexions sur la guerre et la

paix, l'amour et la haine. L'ultime expérience américaine de Gago c'est sa rencontre avec une prostituée décaïée, laide qui lui demande son amour. Le don de soi doit aller au-delà des visages rejoindre l'âme des créatures les plus déchues.

La vision qu'a Gago de la terre américaine est un peu courte. En fait, il porte tous les préjugés de l'Européen moyen au cours d'une première visite à New York et aux alentours. New York apparaît ici comme une ville dépourvue de toute humanité. Mais enfin il n'est point question ici, dans le pays le plus puissant de l'Occident, d'Amour, dans le sens chrétien. L'Amour se porte mal. Et une femme qui vient de loin retourne dans son île, et l'homme qui vient de loin doit aussi rebrousser chemin.

Dans son premier roman Pierre Lescure n'exprime pas tant un refus de l'Amérique qu'un appel à la redécouverte d'un autre genre de continent, celui qui habite l'homme et où l'amour peut régner.

"La dispersion" par Serge Doubrovsky. Éditions du Mercure de France.

"Les rives de l'Hudson", par Pierre Lescure. Éditions du Seuil, Paris.

Mais où donc est...

Suite de la page 15

peuvent d'attraction de l'unité tribale demeure et interfère avec la nouvelle organisation nationale.

On le voit donc, le Biafra est avant tout un rêve; rêve d'une nation plus cohérente au sein de laquelle les différences tribales auraient plus de chance d'être surmontées. Mais si ce rêve venait à se réaliser n'assisterions-nous pas, à plus ou moins brève échéance, à l'effritement de l'Afrique? Mais devrions-nous, pour autant, rester insensible aux souffrances d'un peuple

qui semble avoir choisi la mort plutôt qu'un retour au régime fédéral? Dilemme déchirant mais dont l'issue engage inévitablement toute l'Afrique.

Je ne voudrais pas quitter le domaine politique sans signaler la récente parution, dans la collection Marabout, d'un fort pratique Dossier du Moyen-Orient arabe (2). Ce dossier vient utilement compléter l'intéressante histoire du Monde arabe, parue dans cette même collection et dont nous avons déjà parlé. Suivant les vœux des auteurs, Hélène et Pierre Willemart, ce livre voudrait tout d'abord être le reflet "de la richesse étonnante dans la diversité même des pays arabes du Moyen-Orient". Ils y arrivent fort bien en présentant tour à tour chacun des pays arabes suivant un plan clair et précis qui nous fait passer d'une description du cadre géographique et de la population à une étude de l'économie et des problèmes politiques. Une seule réserve: la trop courte page réservée aux réfugiés palestiniens.

(1) Biafra naissance d'une nation? par Alain Renard Aubier-Montaigne, "Tiers-Monde et développement", 1969, 254 pages.
(2) Dossier du Moyen-Orient Arabe, par H. et P. Willemart, Marabout Université, No 184, 350 pages, inédit.

Vient de paraître

Domaines étrangers
LESLIE FIEDLER. — "Le Chinois d'Amérique". Première traduction d'un des enfants terribles des lettres américaines, aujourd'hui professeur d'université, condamné pour avoir fumé de la marijuana en compagnie de ses étudiants. Traduit et présenté par Pierre-Yves Peillon. (Le Seuil, 225p.)
RIVIN FAUST. — "L'Aciaïgle". Premier roman de cet auteur de l'école juive de New York, dont on a déjà traduit en 1963: "Hardi les lions". Trad. par André Simon. (Gallimard, Du monde entier, 250 p.)
ALFRED ANDERSCH. — "E. fraim". Cinquième roman publié en France de cet auteur allemand, interné à Dachau, prix international Charles-veillon. Trad. de l'allemand par S. et G. de Lalène. (Le Seuil, 305 p.)
QUENTIN CRISP. — "Fonctionnaire du nu". L'autobiographie d'un des plus célèbres homosexuels londoniens. Préface de Jacques de Riccaumont. Trad. de l'anglais par Jacqueline Remillet. (Robert Laffont, 305 p.)

Poésie
MOULOUD MAMMERI. — "Les Israïli-poèmes de si-mohand-si-mohand". Texte berbère et traduction de cet auteur, né en 1948, dont les poèmes constituent une pièce maîtresse de la littérature orale kabyle. (Maspero, Domaine maghrébin, dirigé par A. Memmi, 480 p.)

Histoire
ANNE ET CLAUDE MANCE-ROD. — "La Comédie des Bonapartes". L'histoire et la petite histoire de la famille napoléonienne (Dargaud, 141 p., 12 F) — Les deux auteurs ont récemment publié deux autres biographies: "Beaumarchais, Figaro vivant" (Dargaud, 195 p., 12 F) et "Mirabeau, l'homme à la vie brûlée" (Dargaud, 138 p.)

PRESSES DE LA CITÉ	
9797 TOLHURST - MONTRÉAL - 387-7316	
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE	MISE EN VENTE OCTOBRE 1969
Collection "ROMANS" Georges SIMENON NOVEMBRE	Un très beau roman classique de Simenon, ayant pour cadre le Paris d'aujourd'hui. Le conflit d'une famille, le père, la mère la fille: la déception d'un mariage raté, le premier amour du fils, les relations de la fille avec un grand chirurgien: voici les bases de ce nouveau Simenon. Volume relié, sous jaquette illustrée, 257 pages \$4.50
Solange BELLEGARDE HENRIA DE CHAMPMAJOUR	Les époques ont les héros qu'elles méritent. Celle de la France méritait Henria de Champmajour. Belle, jeune, hardie, elle part à la conquête du monde, panache au vent, riche de sa fidèle rapière qu'elle manie comme un véritable maître d'armes. Volume relié, sous jaquette illustrée, 348 pages \$4.50
K. Wigmore EYRE L'ÉVENTAIL AU PARFUM DE SANTAL	Quel était le secret que la vieille amah de Nan Allen essayait de lui révéler alors qu'elle mourait dans une pauvre chambre de la ville chinoise à San Francisco? Volume relié, sous jaquette illustrée, 331 pages \$4.50
Andréa DELMONICO CHATEAU CHAUMAND	Dans une atmosphère étouffante et dramatique, digne de Rebecca, une jeune femme désarmée et solitaire se débat contre un destin qu'elle n'aurait jamais dû choisir... Volume relié, sous jaquette illustrée, 257 pages \$3.80
Coll. "COUP D'OEIL" Maurice CHEVALIER MOME À CHEVEUX BLANCS	Une autobiographie sincère et directe. Une grande leçon de philosophie et de courage de vivre. Le plus délicieux et le plus amusant des livres. Volume relié, sous jaquette illustrée, 278 \$4.50
LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN	
Jean D'HOSPITAL TROIS PAPES AU TOURNANT DE L'HISTOIRE	A des titres divers, Pie XII, Jean XXIII et Paul VI se sont trouvés au coeur de la crise la plus grave que l'Église ait traversée depuis la Réforme. Volume relié, sous jaquette illustrée, 247 pages \$5.90
PLON Robert BRASILLACH HISTOIRE DE LA GUERRE D'ESPAGNE	Le récit de Robert Brasillach, écrit en 1939, aussitôt après la fin de la guerre d'Espagne, n'avait jamais été réimprimé depuis cette date, sauf dans l'édition de ses Oeuvres Complètes. Volume relié, sous jaquette illustrée, 537 pages \$7.30
JULLIARD Jacques ROBERT MON APRÈS-GUERRE	La suite très attendue de Si ma mémoire est bonne. Jacques Robert évoque, cette fois, avec les accents de la Malaparte, les lendemains stupéfiants de la dernière guerre où, jeune reporter, il fut lancé dans les ruines encore fumantes de l'Europe. Volume relié, sous jaquette illustrée, 312 pages \$5.40
Michel HONORIN LES CHEMINS DE LA MORT	Les chemins de la mort: Michel Honorin les connaît bien pour y avoir vu crever des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Parfois dans l'anonymat, souvent pour rien, ou pour quelques dollars de plus. Volume relié, sous jaquette illustrée, 220 pages \$4.00
LE ROCHER Armand PIERHAL MAXIMES ALEXANDRINES	Présentées sous le mode de l'alexandrin, que l'auteur réussit à rajeunir, ces maximes nous font penser. C'est la vocation d'un genre qui a ses lettres de noblesse. On pourra désormais y ajouter la contribution d'Armand Pierhal. 98 pages \$4.00
10 / 18 Witold GOMBROWICZ LA PORNOGRAPHIE	Dans le cadre baroque d'une gentilhommière polonaise deux hommes poussent avec une perversité mentale surprenante un couple d'adolescents à commettre un crime. 189 pages \$0.90
Maurice CLAVEL LA POURPRE DE JUDÉE	La pourpre de Judée est un long dialogue qui porte la marque de l'homme de théâtre, c'est une méditation sur la vie de Titus et c'est aussi une Bérénice, avec un filigrane un Antoine et Cléopâtre, c'est une charge du professeur contre la philosophie, qui se venge d'ailleurs tout de suite. 192 pages \$0.90
Pierre de BOISDEFRE LITTÉRATURE D'AUJOURD'HUI	L'histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui a connu en dix ans sept éditions. On attendait en format de poche un Abrégé qui retint l'essentiel devenue classique. L'auteur a lui-même fixé le projecteur sur les oeuvres essentielles et sur les courants nouveaux. On trouvera, dans le premier tome, l'histoire de trente années de littérature de 1939 à 1969, du premier Sartre à Sollers et à Le Clézio, ainsi qu'un panorama complet du roman français contemporain. 384 pages \$1.30
Pierre de BOISDEFRE LITTÉRATURE D'AUJOURD'HUI	Dans le deuxième tome de cet Abrégé de l'Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui Pierre de Boisdeffre a mis l'accent sur les oeuvres et les courants qui définissent la Nouvelle littérature française. 373 pages \$1.30

L'ÉDITION DU CENTENAIRE
BAUDELAIRE
ŒUVRES COMPLÈTES



Préface, introductions, notes explicatives de MARCEL RAYMOND

L'œuvre intégrale de Baudelaire, reliure pleine peau
Régulier \$28.00
au prix de \$20.
frais de port compris
...AVEC UN CADEAU

NOTRE ÉDITION DES ŒUVRES COMPLÈTES DE BAUDELAIRE comprend:

a) Commentaires:
★ Préface, chronologie, bibliographie, études introduisant chacune des parties de l'ouvrage, notes explicatives et critiques.
Le grand spécialiste baudelairien Marcel Raymond, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève, a bien voulu assumer pour notre édition l'ensemble de ces travaux, d'une importance capitale.

b) Textes de Baudelaire:
★ Les Fleurs du Mal et autres poésies - Additions de la 3^e édition, les Epaves, Aménités Belge, etc.
★ Le Spleen de Paris
★ Paradis artificiels
★ Essais, nouvelles, articles - Comment on paie ses dettes... choix et maximes consolantes, conseils aux jeunes littérateurs, la Fanfarlo, etc.
★ Théâtre
★ Critique littéraire
★ Critique d'art
★ Richard Wagner
★ Journaux intimes
★ Traductions
★ Reliquiae

c) Illustrations:
★ Choix des plus beaux portraits de Baudelaire (photos Nadar, Carjat, etc.)

Un luxueux volume de 1800 pages, imprimé sur papier bible, reliure pleine cuir rouge grainé, ornements à l'ancienne, titre, nerfs et motifs décoratifs frappés à l'or fin. Pages de garde en papier Ingres, signet. Format 13x21 cm. Édition numérotée.

LA GUILDE DU LIVRE
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LE CANADA
Librairie Liaisons-Verdun Ltée
4900, avenue Verdun, Montréal 204
766-3643

CADEAU EXCEPTIONNEL

Tout amateur des œuvres complètes de Baudelaire recevra gratuitement et sans frais la «Correspondance» de Charles Baudelaire, présentation, choix et notes de Marcel Raymond. Un volume de 272 pages, illustré de beaux documents, titres en deux couleurs, reliure parcheminée, ou, à défaut, un autre ouvrage de la collection «Correspondance». Lecture complémentaire recommandée à tous ceux que fascinent le mystère de Baudelaire et sa fatalité.

Important: Si vous n'êtes pas membre de La Guilde du Livre, ajoutez un dollar à votre commande. Pour être membre il suffit de payer un droit de un dollar et d'acheter pour au moins dix dollars par an. Aucune autre obligation. Bulletin mensuel gratuit.

arts et spectacles

Horaires des théâtres

COMEDIE CANADIENNE - "La fin tragique de Suparchipélagos" avec R. Charlebois... LA POUSSIERE - "A Delicate Balance"...

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE: ARLEQUIN - "Le temps des amants" 2:50-4:15... EN LANGUE ANGLAISE: ALOUETTE - "Johnny Cash, the Man, his World, his Music" 1:25-3:25...

Horaires

SAMEDI: CBFT 2, CBMT 2, CFTM 10. DIMANCHE: CBFT 2, CBMT 2, CFTM 10. Manges du beurre MY COUNTRY fabrique par Leblond.

Théâtre: ... quand on a la chance d'avoir une colonne devant soi

par Michel Bélair

Deux hommes réalisent que Rosencrantz et Guildenstern sont morts; qu'ils sont eux-mêmes Rosencrantz et Guildenstern. Deux hommes confrontés à leur inexistence...

La mise en scène de Robert Spickler se base sur un erreur monumentale: celle de mal définir les deux personnages centraux et de rendre ainsi le spectacle insupportable.

Bien sûr, Rosencrantz et Guildenstern cherchent à savoir qui ils sont et il leur est absolument impossible d'arriver à se définir...

Il faut par ailleurs souligner l'excellente interprétation des comédiens secondaires, c'est-à-dire ceux qui forment cette troupe de comédiens ambulants...

Rosencrantz et Guildenstern sont morts reste, malgré toutes ces réserves, un spectacle à voir (ou plutôt à entendre); en y mettant un peu de bonne volonté parce que le texte est très bon.

Mayerling 18 ans. LA PLUS ÉMOUVANTE HISTOIRE D'AMOUR DE TOUTS LES TEMPS. OMAR SHARIF, CATHERINE DENEUVE, JAMES MASON.

INERAMA. VOYAGE SUPRÊME MUSIQUE RAVISSANTE. CROISIÈRE EN MEDITERRANÉE. FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE...

À NE PAS MANQUER LE MARDI 28 OCTOBRE ET DURANT TOUTE LA SEMAINE "LE HAPPENING".

"DÉFOULEMENT TOTAL" café campus decelles et reine-marie. TEL. 735-1259. LICENCE COMPLETE.

un film drôlement érotique et... Érotissimo. ANNIE GIRARDOT, JEAN YVES FRANÇOIS BLANCHE. BERRI.

Esther Tremblay (Peintures récentes). Vernissage samedi, le 25 oct. de 2h. à 5h. galerie Libre.

Le dernier film de Louis Malle. En français et en couleurs. À l'affiche depuis plus de 30 semaines dans 2 cinémas de Paris.

LES AMOURS DE LADY HAMILTON. en film de CHRISTIAN JACQUE. MICHELE MERCIER.

FESTIVAL de FILMS POUR TOUTE LA FAMILLE. Walt Disney Pinocchio, Bambi.

CINE-WEEK-END. Le dernier film de KOBAYASHI. HYMN TO A TIRED MAN.

FESTIVAL DE FILMS JAPONAIS. Le dernier film de KOBAYASHI. HYMN TO A TIRED MAN.

LA VIE, L'AMOUR, LA MORT. YVES MONDAN. le diable par la queue. LE DAUPHIN.

REVUE SUCCÈS. Yvon DESCHAMPS, Louise FORESTIER, Pauline JULIEN, Gilbert CHÉNIER. "Moi, ma maman m'aime".

théâtre du rideau vert. ANIMAL ÉTRANGE. Pièce de GABRIEL AROUT d'après les récits de TCHERKHOV.

16e Semaine. Je Suis Curieuse (jaune). SEMAINE 7:30-10h - Samedi 5-7:30-10.

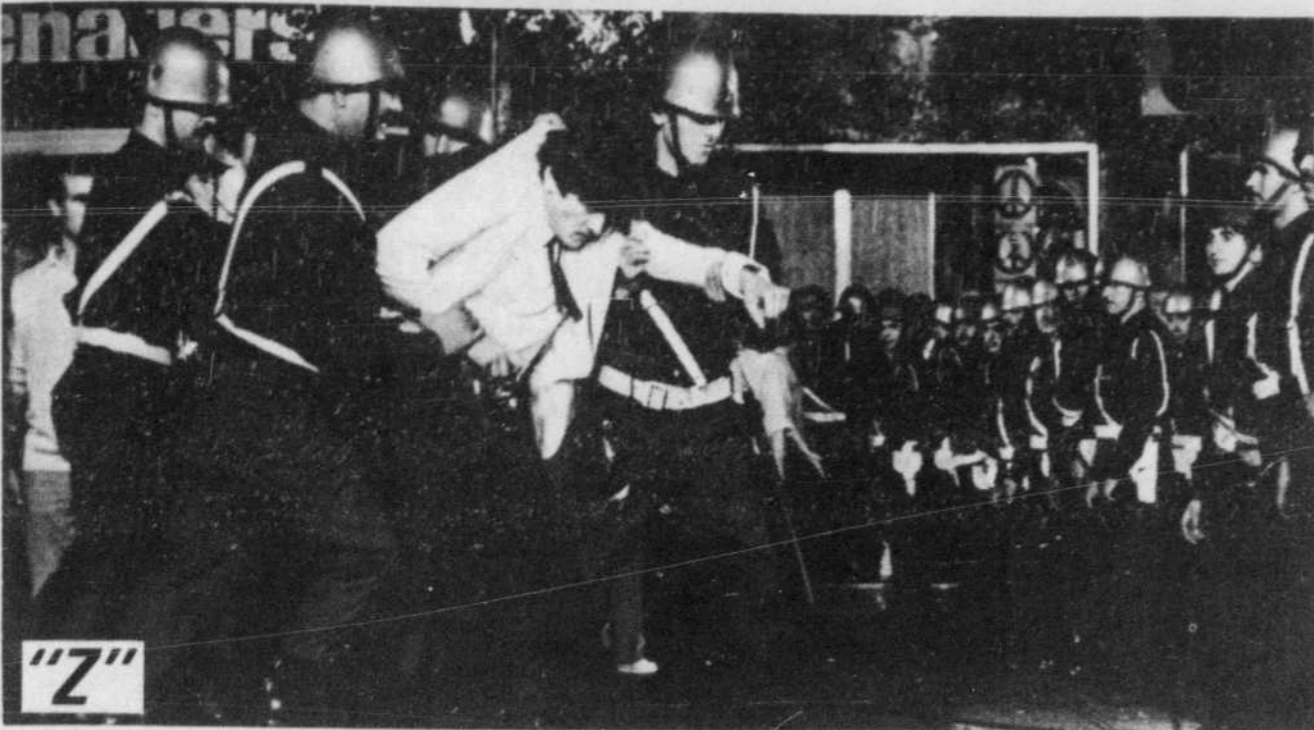
Je Suis Curieuse (jaune). SEMAINE 7:30-10h - Samedi 5-7:30-10.

Le Mariage! (MAZEL TOV). avec CLAUDE BERRI, ELISABETH WIENER, REGINE et GREGOIRE ASLAN.

"QUE DE JOLIES ET MÊME DE RAVISSANTES SCÈNES!" L'ÉCUME DES JOURS.

CONGÈLE POUR 10 ANS LOUIS DE FUNES SE RÉVEILLE DANS HIBERNATUS.

L'OEIL SUR L'ÉCRAN



LE DIRECT PAR LE CONTOURNE

par Roger Frappier

Il semble que de plus en plus, dans ce qu'on peut appeler l'évolution du fait filmique, que le cinéma ne se sépare plus entre l'art et l'industrie mais bien entre le cinéma direct (cinéma-vérité) et le cinéma-fiction (au-delà de la réalité).

On peut toutefois se demander dans ce processus jusqu'à quel point la caméra affecte ce qui se déroule devant elle? La caméra elle-même transforme-t-elle autant de fois le réel qu'elle a de lentilles à sa tourmente? La caméra peut obser-

ver, provoquer, être une arme ou une simple béquille qui soutient un décor chambrant. Comment surtout ne pas interpréter le réel ou comment l'interpréter de manière réelle? Comment rendre le réel accessible aux gens qui le façonnent journellement?

CALCUTTA: Film français de Louis Malle, opérateur: Étienne Becker, ingénieur du son: Jean-Claude Laureux, montage: Suzanne Baron. Cinéma Verdi en première nord-américaine.

Ce film-document qui rapporte Louis Malle de son séjour en Inde démontre grandement les ouvertures et les défauts du cinéma-direct. Faire une expérience de cinéma-direct c'est entrer directement en contact avec la situation, la percevoir dans sa vérité pour la transmettre dans son authenticité. Authenticité de la situation elle-même ou de la perception de cette situation? "La vie fait assez de cinéma disait Louis Delluc qu'il commence à être temps que le cinéma fasse un

peu de vie."

Dès les premiers plans du film et surtout dans ce premier regard posé par un Indien en gros plan, nous sentons que nous sommes des intrus, des voleurs de misère. Mais peut-on être autre chose si nous ne participons pas à cette misère? Ainsi tout au long du film de Louis Malle nous sentons graduellement la foule se personifier, se caractériser individuellement en visages interrogateurs qui nous regardent droit dans la salle. Ces visages nous rappellent constamment ce reportage est un film en établissant eux-mêmes dans leurs regards la barrière cinématographique et en conditionnant notre vision.

Ainsi petit à petit, dans ces rues de Calcutta, ces "slums" et léproseries nous devenons des observateurs, des observateurs démunis, étrangers et gênés.

Et cela tend le témoignage de Louis Malle plus vrai parce qu'il n'essaie pas d'enlever faussement la barrière de la caméra mais bien de s'en servir comme amorce, comme tremplin pour nous amener les gens ou pour nous y introduire. Ce faible contact nous fait bien sentir la misère de ces gens mais bien de s'en servir comme amorce, comme tremplin pour nous amener les gens ou pour nous y introduire. Ce faible contact nous fait bien sentir la misère de ces gens mais établit du même coup notre tranchement de la situation. Avoir voulu nous introduire davantage fausserait grandement notre statut d'occidental. A ce stade le film de Louis Malle se sert de défauts du cinéma-direct pour mieux faire passer la réalité du spectateur, celui qui est assis au chaud et qui regarde.

Néanmoins Calcutta s'avère un film utile par son élaboration sociologique, économique et politique de la ville. Cette illustration sous-jacente au propos du premier film situe le problème dans des cadres que nous pouvons expérimenter à cause de nos activités parallèles et nous permet d'y participer davantage. Nous y retrouvons notre expérience commune et nous pouvons alors mieux pénétrer le problème de ces habitants. Ici Malle devient innovateur en replaçant

ces gens personnalisés dans une entité nationale qui les fait observer davantage.

Toutefois, même si le montage (ou cette absence de montage) se veut le plus fidèlement possible la retranscription de la réalité perçue par Malle, Becker et Laureux, il faut avouer que le style demeure trop classique et que les clichés habituels de l'Inde s'avèrent rentables.

Un tel film-document laisse le spectateur démuné, devant l'impossibilité de réagir et rend périlleuse une telle entreprise, périlleuse parce qu'elle établit entre le spectateur et le film une relation directe mais à sens unique.

Z, Film français de Costa-Gavras avec Yves Montand, Irène Pappas et J.-L. Trintignant. Cinéma Vendôme.

La magie du cinéma de fiction opère encore une fois. Autrement en entrant dans une salle de cinéma on se préparait au rêve, à sortir durant quelques heures de notre réalité quotidienne pour nous abandonner à la magie de l'évasion. Avec Z, on laisse un peu notre réalité de rêve pour nous heurter à une brûlante réalité qui nous replonge avec force dans notre quotidienneté si fragile. Tourné dans un pays imagi-

naire aux traits de dictature, le film, bien qu'il s'apparente au régime militaire grec, a des envolées d'époque et internationale. On peut y retrouver l'histoire de l'assassinat des Kennedy, de Martin Luther King, des régimes à tendance fasciste et des démocraties de papier. C'est presque un western moderne tourné en ville en costume du XXI^{ème} siècle.

Un groupe de jeunes flanqués derrière un député de l'opposition Grégorios Lambrakis (Yves Montand) organise une réunion pour protester contre l'installation de fusées polaires. Après de nombreux déboires pour trouver une salle qu'on leur refuse en trouvant cinquante-six prétextes ils tiennent leur réunion dans une toute petite salle ne contenant que quelques centaines de places. Le gouvernement au pouvoir a auparavant tout mis en branle pour monter le climat. Durant la réunion la bagarre éclate entre participants et non-participants sous l'œil bienveillant de la police du pouvoir. Il était inévitable que le député se fasse sauvagement assassiner. Ensuite, le pouvoir militaire essaie d'accuser les organisateurs de sédition et d'incitation au trouble pendant que le juge d'instruction commence son enquête sur cette affaire.

A mesure que l'enquête progresse, que nous voyons avec force tous les rouages d'un régime totalitaire qui utilise l'armée et la police pour retenir un pouvoir, l'espoir naît dans la personification du juge d'instruction de pouvoir rétablir la justice des choses et leur juste valeur. Cet espoir se perpétue jusqu'à la fin où le colonel décreta qu'il faut en finir avec ces folies et prend les mesures qui s'imposent.

Même si le scénario, tout comme celui de "La guerre est finie" de Resnais, est un petit chef-d'œuvre de suspense et de dramatique toujours renouvelé, il est dommage de voir que la conception du film relève du plus pur style Hollywoodien ou leuchon. Il n'y a aucune respiration de l'image, aucun laisser-aller filmique qui s'apparente à un tel sujet, aucun réalisme de conception. Il aurait fallu tourner ce film comme "La Bataille d'Alger" non comme un spectacle.

Ainsi le film redevient du cinéma, rétablit dans sa retransmission les cadres de l'écran au niveau filmique et ne laisse passer que le dialogue. Soudainement le jeu incroyable de Charles Denner celui qui aurait dû mériter le prix d'interprétation au lieu de Jean-Louis Trintignant. A voir pour mieux voir.

Musique: le Groupe Instrumental de Montréal fait l'amour avec le son

par Jacques Thériault

Que cinq oeuvres très peu connues arrivent pratiquement à remplir le théâtre Port-Royal est un signe de santé, tant pour la musique contemporaine que pour la société qui la dispense. Que deux oeuvres de compositeurs du Québec (on l'occurrence Gilles Tremblay et François Morel) fassent très bonne figure à côté de pages de Webern, Takemitsu et Lutoslawski, voilà qui devrait convaincre les amateurs exclusifs de la morphine beethovenienne à regarder un peu plus souvent autour d'eux.

On aura évidemment deviné que je parle du premier concert de la quatrième saison de la Société de Musique Contemporaine du Québec présenté jeudi soir devant un public jeune, curieux, non conformiste et passionné par les maîtres sorciers d'une chimie sonore nouvelle. A cet effet, le Groupe Instrumental de Montréal était en force: en un peu plus de deux heures, trente-trois musiciens ont défilé sur la scène, heureux de servir une musique qu'ils ont appris à aimer, soucieux de bien répondre aux indications de leur chef Serge

Garant, fiers d'avoir pu laisser la redingote au vestiaire... Car, ici, la vérité toute nue a remplacé avantageusement le rituel bourgeois habituel, artificiel et déphasé. L'imagination, la nouveauté et la spontanéité y prennent toujours le pouvoir — et c'est autant de gagné pour la SMCC!

C'est sur l'audition des "Cinq mouvements Op. 5" pour orchestre à cordes de Webern que la fête — la plus riche des fêtes depuis l'ouverture de la saison musicale à Montréal — a débuté. Issue d'une transcription de pages pour quatuor à cordes, l'oeuvre baigne dans cette même lumière spectrale de timbres ondoyants qui marque tous les travaux dodécaphoniques du compositeur postérieur à 1924. Serge Garant, qui signait d'ailleurs un témoignage-manifeste fort à propos dans le programme, a dirigé de manière à prouver "l'importance d'une démarche dont la musique portera à jamais la marque incandescente."

Mais, Webern n'est-il pas déjà un grand classique de la musique

contemporaine? A coup sûr. Il a fait sauter des frontières, laissant à toute une génération de jeunes musiciens un nouvel espace à explorer. Ce qu'a fait Gilles Tremblay et bien d'autres qui, comme lui, ne cessent de nous étonner. Présentant ce soir-là une oeuvre créée au Festival de Stratford l'été dernier, "Vers (Champs III)", Tremblay nous dit avoir utilisé le mot par analogie avec champs magnétiques — champs harmoniques, champs mélodiques, de timbres... et de durées. Jamais, à aucun moment, je n'ai eu la moindre sensation "un jeu superficiel, mais bien plutôt celle d'une exaltante aventure toujours renouvelée dans les profondeurs musicales. A chaque tournant, un paysage nouveau qui va des sons concrets imités par les instruments traditionnels (à la contrebasse, par exemple) aux très brèves escalades dans le passé. Ici, des charnières qui grincent et un climat rythmique d'où émerge l'ensemble des cordes; là, des cuivres qui soufflent sur la figure étincelante des gongs; plus loin, un flûtiste, debout, à la manière d'un

prophète, annonce une orgie déclenchée par trois groupes de percussion vingt-cinq minutes, cet ouvrage pour douze exécutants affermit certainement le prestige dont jouissait déjà Gilles Tremblay, et ce serait bien dommage qu'une maison phonographique ne pense pas à le révéler aux mélomanes qui n'ont pas eu l'occasion de l'entendre.

Suivit "Dorian Horizon" (1966-67) pour 17 instruments à cordes du Japonais Tohru Takemitsu que les cinéphiles connaissent pour avoir réalisé la trame sonore de "Hara-Kiri", "Kwaidan" et "La femme des dunes". La traduction exige que l'effectif des musiciens soit divisé en deux groupes qui se font écho comme le passé et le présent — le tout dans une aura colorée de traits et de sons aussi affinis que subtils.

"Départs" de François Morel constituait la seule oeuvre du programme que nous avions déjà eu l'occasion d'entendre en concert à Montréal: elle fut effectivement commandée et créée par l'Orchestre de chambre McGill en mars dernier. J'avais noté à ce moment-là que "Départs" (pour guitare, harpe, deux groupes de percussion et cordes) était un court ouvrage unique et généreux dans le vif de l'exécution, que le compositeur me semblait avoir un peu abusé de l'exotisme guitare. Chose curieuse, mais étonnamment réjouissante, rien de tel n'est apparu évident au cours de cette deuxième exécution? Est-ce la lecture du Groupe Instrumental de Montréal qui était plus habile? Certainement. Est-ce que le compositeur aurait atténué la partie de guitare au profit de la partie de harpe, manifestement plus exigeante? Serait-ce que la direction de Serge Garant ait été plus équilibrée? On ne saurait trop dire, mais une chose est certaine, le public a eu affaire

à une récréation impérieuse qui engageait autant l'auditeur que les interprètes.

Il était 22 h. 30. La soirée avait filé sans heurt et, pas une fois, la monotonie ne s'était manifestée. Avec la participation du ténor René Lacourse, l'ensemble s'attachait à "Paroles tissées" (1965) de Witold Lutoslawski dont le talent domine la jeune école polonaise avec Penderecki. Nous attendions peut-être trop de cette oeuvre, qui portait en sous-titre "Quatre tapisseries pour la châteline de Vergil", mais toujours est-il qu'elle a déçu: non pas qu'elle soit dénuée d'expressivité et de personnalité, plutôt parce que la rigueur de la construction et l'affliction douloureuse continue nous obligent à des acrobaties cérébrales dont on n'avait plus envie après avoir entendu les propos fantaisistes éclatants (et tout aussi rigoureux, il faut le dire) de "Départs". Ajoutons à cela que la performance de René Lacourse fut un peu décevante, celui-ci tentant manifestement d'atteindre le registre de Peter Pears pour qui "Paroles tissées" fut écrite. Ce qui n'aurait pas été préjudiciable s'il n'avait pas été obligé de forcer sa voix, d'ailleurs fort belle au naturel.

A la fin du concert, Gilles Tremblay et François Morel apposaient leur griffe dans le "livre d'or" de la Place des arts... C'est vous dire combien ce concert fut un événement!

Les lettres étrangères

Une histoire d'amour au Japon

Naim Kattan

Yukio Mishima est l'un des écrivains japonais les plus connus. Il a déjà publié une oeuvre diverse et abondante: essais, théâtre, romans, nouvelles. Trois de ses romans furent traduits en français: "Le pavillon d'or", "Après le banquet" et "Le marin rejeté par la mer".

"Le tumulte des flots" est une histoire d'amour d'une grande simplicité. Pour ceux qui ont lu le précédent roman de Mishima cela semble déroutant. En effet, dans "Le marin rejeté par la mer" le romancier japonais décrivait avec une cruauté froide la manière dont une bande d'enfants égorge d'abord un chat, puis un homme. Ces enfants d'une méchanceté si totale ne pouvaient laisser entrevoir l'existence d'une autre forme de passion. Dans ces jeunes existences où l'horreur apparaît dans une pureté insoutenable, l'on ne pouvait soupçonner l'intervention possible de l'amour.

Dans son nouveau roman Mishima nous raconte les amours de Shinji et de Hatsu. Shinji est un orphelin. Il est fils de pêcheur. Il a seize ans et il exerce le métier de son père. Hatsu est adoptée par un riche pêcheur, Terukichi. Les deux jeunes gens se rencontrent. Ils tombent amoureux l'un de l'autre. Or, il existe un écart social entre leurs familles, et Shinji ne peut prétendre à obtenir la main de Hatsu. Cela n'empêche pas les jeunes amoureux de se rencontrer en secret.

Or, Chiyoko, fille de Terukichi, les voit un soir déambuler dans l'obscurité la main dans la main. Elle souffre en secret car elle voue pour Shinji un amour inavoué. Et pour cause, Chiyoko sait qu'elle n'est pas belle et que le garçon ne peut avoir pour elle

qu'un sentiment d'amitié ou de camaraderie. Or, elle sait que Yasuo, jeune homme appartenant à une famille fortunée, sans aimer Hatsu, voudrait l'épouser car cela signifierait qu'il obtiendrait plus tard la fortune de Terukichi. Chiyoko le met au courant de la fortune de son rival. Yasuo poursuit la jeune fille, essaie de la violer, mais elle est plus forte que lui. Il retourne chez lui penaud.

Ces événements se déroulent dans une petite île isolée où le moindre geste est scruté par l'ensemble de la population. La rumeur des amours clandestines des deux jeunes gens se répand vite et parvient aux oreilles de Terukichi. Il interdit à Hatsu de voir son amoureux, mais la passion triomphe des obstacles. Hatsu écrit des lettres qu'elle cache dans un trou connu de Shinji qui lui répond par la même voie. Le contact n'est donc pas rompu.

Terukichi finit par s'assouplir et décide de soumettre les deux garçons rivaux à une épreuve. Il les fait travailler sur l'un de ses bateaux et Shinji fait montre de courage, de bravoure dans une mer agitée tandis que Yasuo manifeste sa vraie nature: il est paresseux, prétentieux et peu sérieux. Le mérite triomphe et l'amour est victorieux. Shinji épousera Hatsu avec l'accord de Terukichi. Tout le monde est heureux.

"Le tumulte des flots" nous fascine par le voyage discret qu'il nous invite à faire au Japon. Par une grande économie de moyens, Mishima nous fait pénétrer dans la vie japonaise sans tenter de nous la présenter comme étrange ou pittoresque, et ce n'est pas par l'exotisme que nous sommes attirés, mais par la vérité qui ne triomphe pas du décor, mais qui s'y intègre parfaitement. L'oeuvre de Mishima a cependant d'autres mérites. Il

nous raconte une histoire d'amour que l'éditeur français rapproche de "Daphnis et Chloé". Tout y est: la passion, la jalousie, la contrariété, les obstacles que l'on franchit, les épreuves que l'on subit, et finalement, la victoire. C'est dire qu'au-delà du temps et de l'espace l'on découvre la pérennité des sentiments et des passions. Le roman de Mishima est profondément japonais, et c'est peut-être pour cela qu'il nous touche car ainsi il atteint à l'universel.

"Le tumulte des flots" par Yukio Mishima (traduit du japonais par G. Renondeau) Éditions, Gallimard, Paris.

Blue Bonnets

TOUS LES SOIRS À 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE À 2h.00

FESTIVAL DE CANNES 1969

PRIX DU JURY
PRIX DE LA CRITIQUE
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE

Z

VIVES MONTAND
IRENE PAPPAS
JL TRINTIGNANT
film de COSTA GAVRAS

Station Verdun 1245, 300, 315, 730, 945
VENDÔME
PLACE VICTORIA TEL 878-1451

L'exotisme?

Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu vous entraîne dans une atmosphère de fête et de plaisir.

KON-TIKI RESTAURANT
HOTEL SHERATON MT-ROYAL
1455, rue Peel, à Montréal
Un service international IFT

Aujourd'hui: matinée à 16h45
soirée 20h45
dimanche 19h45

tnm

LYSISTRATA

d'après Aristophane
adaptation d'André Bressard
et de Michel Tremblay
avec Denise Filiatrault

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (TJ) 842-2112

PRIX DES BILLETS
mer à ven. 20h15

dimanche à 19h45	\$4.00	\$3.00	\$2.00
vendredi mat. 16h45	\$3.50	\$2.50	\$1.50
samedi soir 20h45	\$4.50	\$3.50	\$2.50

Billets en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et syndiqués: \$1.25, taxe incluse.

ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

LA NOUVELLE ITC COMPAGNIE THÉÂTRALE

Du 29 octobre au 10 décembre

LE ROI SE MEURT

de Ionesco

Jean-Pierre Compain Denise Pelletier Nathalie Noubert
Roger Garceau Yvan Canuel Nicole Kerjean

Mise en scène: Gilles Pelletier

Décor: Claude Fortin Costumes: Janet Logan

Musique: Georges Savaria

Du 14 janvier au 25 février

MANTILLES et MYSTÈRES

de Calderon

Andrée Lachapelle Louise Marleau Jean Perraud
Pascal Rollin Jean-Marie Lemieux Jocelyne France, etc.

Mise en scène: Georges Groulx

Décor: Claude Fortin Costumes: Solange Legendre

Du 4 mars au 15 avril

L'IDIOT

de Dostoïevski

Monique Miller Françoise Tasse Jacques Godin
François Rozet Pierre Boucher
Élizabeth Lesieur Claude Prefontaine, etc.

Mise en scène: Roland Laroche

Décor: Renée Noisieux-Gurik Costumes: Janet Logan

trois spectacles: \$3.25

au Théâtre du Gesù, 1200 Bleury - Renseignements: 866-1964

ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

L'OEIL SUR LES ROUTES



Great Harbour Cay des Bahamas

par François Barbeau

Les eaux turquoise et tièdes des Bahamas attirent, dit-on, de nombreux chercheurs de trésors qui, même s'ils ne trouvent rien, sont toujours animés de cette soif des gains rapides, comme l'étaient les pirates qui autrefois faisaient de ces îles ensoleillées leur pied à terre.

Mais trésors il y a sous les eaux bahamiennes, comme l'ont prouvé il y a quatre ans des plongeurs en découvrant, à 3.000 pieds à peine d'une plage en vogue de l'île Grande Bahama des milliers de pièces de huit frappées sous le règne de Philippe IV d'Espagne, et valant plus d'un million de nos dollars.

Les Bahamas, îles du Commonwealth britannique, considérant que toutes les épaves sont propriétés de la Couronne, ont à la suite de cette découverte promulgué une loi exigeant que les chasseurs de trésors soient munis d'un permis et les obligeant à donner au gouvernement des îles la moitié de la valeur de leurs découvertes ainsi que tout objet rare ramené d'une épave.

Depuis, on soupçonne des plongeurs d'opérer dans la clandestinité, loin des regards indiscrets.

Pourtant, point n'est besoin d'aller sous l'eau pour faire fortune aux îles Bahamas. Les hôteliers vous le diront. En 1950, 45.000 touristes se sont rendus dans ces îles enchantées, principalement à Nassau, la capitale, les autres îles étant moins développées du point de vue touristique, exception faite de la Grande Bahama.

En 1968, 1.072.213 personnes s'y rendaient et en revenaient ébahies de tant de beauté, de tant de plages au sable blanc, de tant de soleil, de tout.

Cette année, dans l'île Grande Bahama seulement, plus précisément à Freeport, on a enregistré pour les neuf premiers mois de l'année 381.788 arrivées, une augmentation de 68,5% sur la même période pour l'année dernière.

C'est donc qu'il y a là de quoi plaire à beaucoup de gens. Mais pourquoi? Situées à quelques heures seulement de Montréal, avec liaisons quotidiennes d'Air Canada, à quelques minutes seulement des côtes de la Floride, faciles d'accès pour des navires de plaisance et les avions privés, il était inévitable que les Bahamas connaissent un jour la popularité. On a su bien accueillir les visiteurs, bien les loger, bien les nourrir.

Les golfeurs ont été choqués. Partout où ils allaient s'offraient à eux des parcours verdoyants, offrant des vues magnifiques sur la mer. La pêche en haute mer est excellente: de nombreux records mondiaux ont été établis dans les eaux bahamiennes.

Nombreux sont ceux qui sont venus aux Bahamas profiter du climat fiscal propice aux affaires: il n'existe en effet pas d'impôt sur le revenu, pas d'impôt sur les gains de capitaux, pas de taxe de vente, pas d'impôt sur les successions. Certains sont allés pour jouer dans les casinos.

Les principaux responsables de cette étonnante croissance touristique à Freeport ont décidé maintenant de façonner un autre paradis, mais cette fois plus exclusif. Réunis sous le nom de Residential Resorts Development Limited (compagnie dont les actions seront cotées en bourse de Montréal dès lundi), ces financiers canadiens ont trouvé cette fois le joyau le plus pur des îles Bahamas, Great Harbour Cay, et ont déjà entrepris la réalisation de leurs ambitieux projets.

Residential Resorts Developments, en utilisant la formule du condominium à Great Harbour Cay, ne fait réellement rien de nouveau dans le domaine de l'habitation, si ce n'est que les maisons que la compagnie offre à ses clients sont brillamment conçues, sous forme de résidences autour d'un port de plaisance, avec quai d'amarrage devant la porte. Le port de plaisance sera spécialement aménagé pour les propriétaires de ces résidences, avec restaurants de luxe, magasins, chantier de réparations, etc.

Et si jamais un propriétaire de condominium à Great Harbour Cay vient à se lasser du paysage et du beau temps, il pourra échanger, par l'entremise de Residential Resorts, sa résidence avec une autre, pas nécessairement du même type, que la compagnie projette de bâtir sous peu dans des endroits de villégiature réputés du monde, comme Corfu, lac Léman, lac Louise, Tahiti, Monte Carlo, Portofino, Costa Esmeralda, etc.

C'est cette possibilité d'échange de résidence, pour des périodes de trois ou six mois ou plus qui est la particularité la plus marquante du projet de Residential Resorts.

Si un propriétaire répugne à laisser des étrangers vivre dans sa maison pendant qu'il passe ses vacances sous un ciel différent, il peut tout simplement prêter sa maison à des amis. D'autre part, s'il ne désire pas échanger sa maison avec un autre pour une période de trois mois, et s'il n'a pas l'intention de l'occuper pendant cette période, il peut la louer, toujours par l'entremise de Residential Resorts, qui lui assure, par une mise en commun de tous les contrats de location, un revenu même si sa résidence n'est pas louée.

Ces avantages nouveaux s'ajoutent à ceux des condominiums traditionnels: propriété exclusive de la résidence que vous habitez et propriété commune, avec les autres propriétaires, de ces parties de l'édifice qui sont utilisées par tous. Un propriétaire de condominium peut par exemple hypothéquer sa propriété; il doit payer ses propres taxes, s'il y a lieu d'en payer; il peut se charger de l'entretien lui-même ou le faire faire par d'autres, moyennant rétribution et il peut louer sa maison à qui il désire, pour amortir plus facilement sa dette initiale d'achat.

Residential Resorts, en même temps que ses chantiers de Great Harbour Cay, qui sont très avancés, a déjà entrepris des travaux sur l'île de Grande Bahama, dans le secteur de Lucaya. A cet endroit, on met la dernière main à d'autres condominiums, ceux-là à proximité d'un magnifique terrain de golf. Lucaya, à proximité de Freeport, est déjà très développé.

D'autres chantiers sont en marche en Jamaïque, dans la baie de Montego, renommée pour ses sables fins, où Residential Resorts s'est porté acquéreur d'un hôtel de grand nom. Cet hôtel sera transformé en condominium et fera partie lui aussi du système d'échange offert aux clients de Residential Resorts.

Malgré tous ces avantages d'échange qui lui sont offerts, il est difficile de concevoir comment le propriétaire d'une maison sur le port de plaisance de Great Harbour Cay pourrait même penser un instant

à l'échanger pour une autre demeure, où qu'elle soit située dans le monde.

L'île, longue et étroite, est surmontée en son milieu par une échine de collines, tandis que les autres îles de Bahamas sont plutôt plates. Le climat semi-tropical n'y est jamais trop chaud: la température moyenne est de 72° l'hiver, de 81° l'été. Jamais les eaux qui l'entourent n'ont moins de 70° et le soleil y brille 340 jours par année.

Sa forme fait qu'aucune des maisons qui y ont été construites et qui y seront construites ne sera à plus d'un tiers de mille de la mer. Sur sa côte est, elle s'enorgueillit d'une plage de sable de plus de sept milles de long. Sur le versant ouest, des falaises escarpées surplombent une vaste baie à l'abri des vagues, idéale pour le canotage et la pêche.

Des spécialistes en la question affirment que Great Harbour Cay est l'un des dix plus beaux endroits de villégiature au monde. D'ailleurs, c'est le seul endroit où l'on peut voir des paysages comparables aux paysages de cartes postales ou de dépliants.

Quant au terrain de golf, réalisé par l'architecte Joseph Lee, on affirme de même que c'est l'un des dix meilleurs au monde. D'une longueur totale de 6565 verges, (normale 72), il est parsemé d'embûches et autres accidents de terrains qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Le professionnel y est nul autre que Gardner Dickinson.

Point n'est besoin d'être propriétaire d'un condominium pour jouer à Great Harbour Cay.

On a prévu des villas individuelles à proximité du terrain et offrant chacune une vue magnifique sur la mer. Au clubhouse, de pierres locales, il fait bon s'offrir un punch au rhum.

La plupart des maisons individuelles qui sont construites à Great Harbour Cay le sont sur commande. Certaines seront habitées à l'année par des gens fortunés. Un bon nombre d'entre elles ont été commandées par des sociétés qui les mettront à la disposition de cadres supérieurs ou de clients favorisés. Les condominiums, eux, sont offerts à ceux qui veulent faire la belle vie.



LES ESCALES D'ULYSSE

Excellente saison

Selon des indications provenant de sources multiples, il semble que la dernière saison touristique ait connu une amélioration sensible par rapport à celle de 1968. Par exemple, les deux salles d'accueil permanentes (à Québec et Montréal) du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche du Québec ont enregistré une augmentation moyenne des visiteurs de 30,1% pour les neuf premiers mois de 1969, à comparer avec la même période de 1968. Dans les kiosques saisonniers

de renseignements que le ministère dispose à divers points névralgiques des réseaux routiers du Québec, et qui sont ouverts pendant une période de 10 semaines au plus fort de l'affluence estivale, les visiteurs se sont accrus de 14% par rapport à l'été de 1968. Dans les parcs relevant du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, la saison fut excellente avec un accroissement de visiteurs de l'ordre de 30% sur l'an dernier. En fin de juillet 1969, les postes frontiers du Québec avec les Etats américains enregistraient une

hausse moyenne de 8,5% dans le nombre total des véhicules entrés dans la province; toutefois, l'augmentation des voitures séjournant plus d'une nuit au Québec (et qui comportent généralement plus de touristes que la catégorie précédente), fut de l'ordre de 12,3%. Cette augmentation se rapproche sensiblement de l'accroissement de la circulation des voitures américaines qui ont franchi les points d'entrée au Québec en provenance de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick au cours du mois d'août 1969 et qui est de l'ordre de 9,6% par rapport à août 1968. Le même relevé donnait une augmentation de 31,9% dans les automobiles en provenance des diverses provinces canadiennes. L'augmentation générale des voitures entrées au mois d'août au Québec en provenance du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario est de l'ordre de 29,9% par rapport à août 1968.

Des sondages effectués auprès des associations d'hôteliers et de divers organismes dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal laissent croire à une hausse sensible de leur clientèle touristique. En particulier, les hôtels de Montréal furent très achalandés au cours de la saison dernière et on impute cette situation pour une bonne part à la publicité intensive qui fut faite autour de "Terre des Hommes", en temps opportun cette année, contrairement à l'année antérieure. Dans la région métropolitaine de Québec,

il semble aussi que le tourisme ait été en hausse, de même qu'en Gaspésie. Les voitures en provenance du Nouveau-Brunswick et pénétrant dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie en août 1969 ont accusé une hausse de 37% au cours du mois d'août 1969, à comparer avec le même mois en 1968.

Les 747 de BOAC

Les Boeing 747 de BOAC seront les seuls équipés d'un système humidificateur qui pulvérisera dans l'atmosphère de l'avion une minime quantité d'eau, qui suffira toutefois à remédier à ce mal que les habitués des longues envolées connaissent bien: le dessèchement des lèvres, de la gorge, des narines, des sinus, etc. Déjà, les VC10 de cette compagnie sont équipés de tels systèmes humidificateurs, et on a constaté que les passagers à bord de ces avions faisaient plus souvent l'éloge des repas qu'on leur servait que ceux qui voyageaient à bord des autres réactifs de la compagnie, bien que la nourriture soit la même. Pourquoi? Dans une atmosphère humide, les gens ont plus d'appétit.

Noël en mer

La compagnie de navigation Grace Line organise cette saison encore des croisières de

13 jours dans les Antilles, à bord de ses navires Santa Rosa et Santa Paula, avec départs chaque vendredi de New York et escales à Curaçao, La Guaira, Aruba, Jamaïque, Port au Prince et Fort Lauderdale. Les tarifs de ces croisières seront à prix réduits jusqu'au 16 décembre. D'autre part, pour que ses clients soient assurés de passer la Noël et le jour de l'An en mer, la compagnie a

décidé de prolonger d'une journée sa croisière du 19 décembre et de deux jours sa croisière du 24 décembre. Les parents qui voudraient y participer avec leurs enfants de moins de 18 ans n'auront que \$100 de supplément à payer pour chacun de leurs enfants, à condition que ces derniers occupent la même cabine qu'eux. La Grace Line est représentée à Montréal par la Clarke Traffic Services.



Bientôt... il fera froid!

Dès maintenant songez à fuir les grisailles de novembre.

Un voyage sensationnel dans deux continents de l'hémisphère sud.

AFRIQUE et AMÉRIQUE DU SUD

Direction: Mlle Edmée Hone

KENYA: Nairobi — ZAMBIE: Lusaka et Livingstone

Le spectacle inoubliable des chutes Victoria

L'AFRIQUE du SUD: Johannesburg et Capetown

Quatre jours en autocar dans le parc Kruger

pour voir la faune africaine.

Retour via l'Atlantique-Sud par South African Airways

BRESIL: Rio de Janeiro (3 jours)

5 au 26 novembre - 21 jours - \$1.485. (Can.)

On peut encore s'inscrire - aucune formalité de visas

Plus de 50 années d'expérience à votre service.

VOYAGES HONE

1460 av. UNION, Montréal 111 - Tél. 845-8221

Le métro à notre porte - Station McGill-Union

Notre bureau ouvert le jeudi soir jusqu'à 7.00 p.m.

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Pour l'Europe

- Vente - rachat
- Location - vente
- Location simple
- Kilométrage illimité
- Assurances
- Permis international
- Itinéraires routiers - cartes

Venez nous voir ou téléphonez à
1176, rue DRUMMOND 861-3906 - 861-0200
Touring Club de France

Cypress Gardens en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa | St. Petersburg.

AIR CANADA

Les courses de chiens en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa | St. Petersburg.

AIR CANADA

Le monde du spectacle en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa | St. Petersburg.

AIR CANADA

La pêche en haute mer en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa | St. Petersburg.

AIR CANADA

Les plages en Floride.

Quand partez-vous?

Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa | St. Petersburg.

AIR CANADA

La Floride, par Air Canada

Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa | St. Petersburg.

AIR CANADA

L'OEIL SUR LES ROUTES

Shannon, comté de Limerick

SAUF-CONDUIT

par Eloi de Grandmont

Cordonniers de Cordoue

J'avais un guide à Cordoue, qui n'était pas la Nathalie de Gilbert Bécaud, mais qui m'a appris que le mot "cordonnier" prenait sa source à Cordoue. J'ai vérifié. C'est vrai. En ancien français, on disait un "cordoanier", c'est-à-dire un "cordoan", artisan qui travaillait le cuir de Cordoue.

Il est tout à fait inutile d'écrire que Cordoue a été, non seulement une ville dont l'histoire serait trop longue à raconter, mais qu'elle a été la ville du cuir et d'une civilisation indéniable. Un instant, un seul instant, dans la vie de Cordoue vous en dit peu. Car la ville de Cordoue a un passé exceptionnel. La visiter en touriste américain est une niaiserie.

Andalousie! Cordoue! Pays de rêve, baigné par le Guadalquivir, "roi de tous les fleuves aux eaux profondes". Quand on me dit des choses pareilles, j'aime bien vérifier et chacun en ferait autant!

Guadalquivir: ce nom vient de l'ancienne Mauritanie. On dirait: "Wadi al Kebir", ce qui signifie, à peu près, "le grand fleuve...". Il prend sa source entre la Sierra de Cazorla et la Sierra del Pozo. Le Guadalquivir a la chance d'être en Espagne d'avoir à son service plus de 800 affluents et c'est là sans doute la raison de son immense débit vers la mer.

Quand il entre à Cordoue, le Guadalquivir a une importance vraiment spectaculaire (sa largeur est alors une des plus impressionnantes d'Espagne). La grandeur d'un fleuve demeurera toujours un avantage précieux pour une ville. Nous, les Montréalais, en savons quelque chose!

Cordoue fut appelée, "Athènes de l'Ouest". Sa Mosquée est considérée par un certain nombre de savants comme le plus beau monument de l'architecture musulmane. Là-bas,

j'ai posé la question et tout le monde, naturellement m'a répondu par un "oui" enthousiaste.

Ceci m'amène à écrire que le souvenir mauresque est toujours vivace à Cordoue. Ne parlons pas d'une Andalousie arabe, mais disons que partout, dans l'architecture et la mauresque, le gothique et la renaissance se croisent très harmonieusement.

Puisque je parle à des touristes et à des voyageurs, dont plusieurs n'en sont pas à leurs premières expériences, je ne veux surtout pas avoir l'air d'un donneur de conseils. L'idée et le mot me font peur.

Vous me direz au retour que Cerventès parle de la Place du Poulain, de sa fontaine, ornée d'un poulain. Le "Don Quichotte" montre toujours son nez dans ce pays-là.

Parlons plutôt de la Cathédrale, qui m'a semblé un des grands mystères de Cordoue et de l'Andalousie. D'abord, et que cela soit dit tout de suite, cette cathédrale parfaitement catholique est une mosquée.

Là, l'histoire commence à nous intriguer. Et c'est pourquoi j'affirme qu'il faut la voir avant toute autre chose. Cordoue était une cité florissante sous les Romains. Cordoue n'était plus du tout sous les Goths. Cordoue est occupée par les Arabes (en 711), et devient capitale de l'Espagne musulmane. Querelles entre les Arabes. Total: 300 ans de prospérité. Université, etc. Tenez, détail que l'on oublie: Sénèque y naquit au premier siècle de notre ère.

Les Chrétiens n'abandonnent pas. Ils reprennent la ville. Ils prennent la Mosquée, où 850 colonnes de marbres vus attendent depuis longtemps.

Quant à la ville, elle est faite de blanc et de fleurs. Elle sent le jasmin, le basilic et la belle-de-nuit.

Au cours des années les touristes qui voyagent en Europe se sont donné la consigne: "Gardez quelques chèques de voyage pour les aubaines qui vous attendent à l'aéroport de Shannon, et si possible, passez quelques jours dans les alentours."

Ceux qui ont écouté ce sage conseil n'ont pas eu à le regretter, car si les boutiques d'articles en franchise de l'aéroport sont fort alléchantes, les hôtels et les divertissements disponibles dans la région ne le sont pas moins.

Il existe en effet, dans un rayon de 50 milles de Shannon, une foule de choses à voir et à faire. Les châteaux normands, les croix remontant au temps des druides et les édifices de l'ère chrétienne y sont légion et les terrains de golf et la pêche sont renommés à juste titre.

Tralee, de la "rose de Tralee", la cathédrale St. Mary's qui a inspiré la célèbre chanson "Les cloches de Ste-Marie", et la baie de Galway sont toutes proches de Shannon, et même Tipperary ne se trouve qu'à une toute petite distance de là.

De nouveaux hôtels ont été ouverts près de l'aéroport, et dans l'éroport même des agences de location de voiture et un bureau touristique se tiennent à la disposition des visiteurs pour leur donner tous renseignements sur les hôtels et les excursions à ne pas manquer.

N'importe quel hôtel à proximité de l'aéroport peut servir de base d'opérations idéale pour explorer les alentours, et l'air vivifiant qu'on y respire est encore tout plein de la fraîche senteur des vents du large. Malgré l'aéroport tout proche, le visiteur peut dormir confortablement, car le trafic aérien est fort modéré.

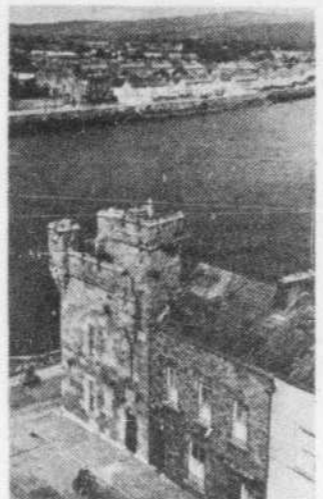
A l'est de l'aéroport, tout près se trouve le château Bunnatty. Même lorsqu'il est impossible d'y réserver de table pour profiter de ses fameux dîner et spectacle médiévaux (56 shillings, soit \$7.25 par personne), le château restauré et Durtty Nelly's (un vieux pub plein d'estampes, de vaisselle et d'objets de cuivre) sis dans l'ombre du château, valent assurément une visite.

A quelques milles de là sur la rivière Shannon, Limerick, la troisième ville d'Irlande, compte parmi ses bâtiments de pierre grise le château du roi Jean (XIII siècle) et la cathédrale St. Mary's, dont certaines parties remontent encore plus loin dans le passé. Toutefois, les vieilles "cloches de Ste-

Marie" ne sont plus dans le campanile.

Ses maisons aux toits de chaume, ses vieilles églises et son auberge où l'on peut passer la nuit et savourer un copieux petit déjeuner irlandais pour \$5.85 font d'Adare, sis au sud de Limerick, un petit village plein de charme et séduisant au possible. Le terrain de golf d'Adare s'insinue entre les vestiges d'une abbaye, d'un château et d'un monastère, et borde les berges d'une rivière très poissonneuse. On peut y jouer en fin de semaine pour dix shillings (\$1.30).

La route qui mène à Tipperary n'est peut-être pas la plus spectaculaire d'Irlande, mais elle vaut surtout par la beauté de la riche région fertile et vallonnée qu'elle traverse, et



plus encore par la présence, à Cashel, du célèbre rocher du même nom. C'est sur la colline qui domine cette ville que les rois de l'ancienne province de Munster étaient couronnés; et cette même colline devait devenir quelque temps plus tard un siège épiscopal. Parmi les curiosités à voir, il ne faut pas manquer de visiter la chapelle, la cathédrale, les vestiges du château, les monuments funéraires aux sculptures fouillées, la croix de St. Patrick et la tour ronde de 92 pieds de haut. Le cimetière parsemé d'innombrables croix celtiques, est encore en usage de nos jours. A Cashel même, le Palace Hotel, ancien palais d'archevêque, vous offre un séjour à la fois intéressant et avantageux.

A un jet de pierre de là (ou peu s'en faut), se trouve Lough Gur, qui recèle la collection de vestiges la plus impressionnante de tout le pays: monuments néolithiques et ruines remontant au Moyen-Age, et la plus grande enceinte

de pierres Ogham de l'Irlande.

Pour vous rendre de l'autre côté de Shannon, au nord, et visiter le comté Clare, passez de préférence par Newmarket-on-Fergus, d'où vous pourrez visiter le château Dromoland et arriver bientôt à Ennis, le chef-lieu du comté.

Le terrain de golf de Lahinch, situé sur la côte, est absolument unique en son genre. Tout d'abord, aucun arbre n'y pousse. Mais ce qui en fait la particularité, c'est qu'il a été aménagé dans une région de dunes de sable où de hautes touffes d'herbe croissent ici et là, et qu'on y a disposé les trous de façon à ce que le vent les attaque dans des directions différentes.

Les falaises de Moher qui se dressent au nord de Lahinch jusqu'à 700 pieds au-dessus de l'Atlantique et se coupent à angles droits sur une distance de 5 milles, forment le site naturel le plus intéressant du comté Clare.

Plus au nord, le long de la route qui mène à la baie de Galway, s'étend le Burren, une étendue rocheuse dans laquelle on trouve des ruines datant de la préhistoire. Les 700 forts, enceintes, tumulus et tours de pierres indiquent que c'était autrefois le site d'un grand peuplement. Les plantes de types alpin et méditerranéen qui poussent dans de minuscules crevasses sont aujourd'hui les seules formes de vie qui subsistent. Au printemps, le Burren ressemble à un grand jardin de rochers, et pendant le reste de l'année, on se croirait dans un paysage lunaire.

C'est aussi dans les alentours que se trouve Knappogue Castle, l'un des trois châteaux (avec Bunnatty et Dunguaire) où les visiteurs peuvent se régaler de mets et de divertissements médiévaux.

La baie de Galway, où les couchers de soleil prennent des couleurs extraordinaires, est à une cinquantaine de milles seulement de l'aéroport de Shannon, et à Kinvara, plaisant petit village de pêcheurs situé au sud-est de la baie de Galway, se trouve Dunguaire Castle, où le dîner médiéval débute par un sangria. (boisson espagnole qui date du temps de la Grande Armada), suivi de saumon fumé, de cressets de la baie de Galway, d'un plat de viande, salade, pâtisseries, le tout ar-

rosé de bons vins et de café. Chaque plat est présenté en vers avec accompagnement de harpe; et après le repas garçons et serveuses interprètent quelques scènes de pièces irlandaises et récitent de la poésie. Un bureau à l'aéroport vous fournira tous renseignements et organisera pour vous la visite de l'un de ces châteaux médiévaux.

On trouve de véritables aubaines un peu partout dans le pays: pullovers de Bainin (\$20), bijouterie de marbre de Connemara, poterie, cristal, tweeds faits main et toile fine, parfois à meilleur marché et en plus grand choix même qu'à l'aéroport. La boutique d'articles en franchise offre quantité de produits de toutes sortes, et les voyageurs n'ont vraiment que l'embarras du choix: radios à transistors, jumelles, caméras d'Allemagne et du Japon; porcelaine anglaise, objets de bois sculptés d'Italie, parfums et cognacs français, montres et liqueurs suisses. Gare aux douaniers canadiens!

Vous pouvez, vous aussi (mais oui, vous!) faire du ski dans les alpes
(durant 2 ou 3 semaines)

pour aussi peu que

\$351⁰⁰ (canadiens)

(\$19.00 de moins que le tarif "excursion par avion" seul)

Oui, ce pourrait bien être votre année pour faire du ski dans les Alpes. Pourquoi? Parce qu'une fois de plus, Lufthansa offre des tarifs incomparables d'excursions de ski de deux ou trois semaines. Les prix sont établis en fonction de groupes organisés par nous; vous n'avez pas à être membre d'un club ou autre organisme. Il y a sûrement une excursion de ski dans les Alpes organisée par Lufthansa qui vous convient.

Excursions Europacar...

Autriche, Allemagne, Suisse

Un moyen vraiment économique de passer 2 ou 3 semaines dans un, deux ou trois des 8 grands centres de ski des Alpes. Vous avez le choix entre Bad Ragaz ou St-Moritz, en Suisse; Landeck, Zell am See, Innsbruck, Berchtesgaden, Kitzbuhel ou Garmisch-Partenkirchen, en Autriche et en Allemagne. Le tarif excursion en groupe comprend le transport par avion aller-retour, le logement, une voiture Avis louée (jusqu'à concurrence de 1.800 milles sans frais) ou vos déplacements par train ou autobus, et, dans certains cas, les petits déjeuners et les dîners. Départs chaque semaine, de décembre jusqu'à la fin de mars.

2 ou 3 semaines
\$351⁰⁰
pour 351⁰⁰ canadiens

Deux semaines de ski dans le Tyrol autrichien

à un coût moindre que le tarif excursion par avion seul

Pensez donc!... deux belles semaines de ski dans le Tyrol pour moins que le prix ordinaire du billet d'excursion par avion seul. Absolutement tout est compris: 14 nuits à l'hôtel au magnifique centre de ski de Lanersbach, taxes, pourboires et voyage aller-retour par jet en fin de semaine à partir de Montréal. Départs pour Noël et le Jour de l'An le 19 décembre. Autres départs les 16 et 30 janvier; 13 et 27 février et 13 mars.

2 semaines
\$356⁰⁰
canadiens seulement

De splendides vacances d'hiver de 16 jours

à Bad Obladis, St-Moritz et St-Anton

Comme skieur, vous vous souviendrez longtemps de ce voyage de 16 jours dans les Alpes. Le prix comprend le voyage aller-retour par jet Lufthansa à Munich, les déplacements aller-retour depuis le majestueux hôtel Kur Sportshotel, à Bad Obladis, où vous passerez 14 jours et nuits inoubliables à pratiquer le ski, le patinage, le curling et autres sports. Vous serez traité comme un roi - piscine, bains "sauna", bar et divertissements; petit déjeuner et dîner; coquetel de bienvenue; soirée à la tyrolienne; délicieuse fondue à la chandelle; excursion d'une journée à St-Moritz; excursion d'une journée à St-Anton avec dîner "barbecue" au champagne; coquetel d'adieu... Il en coûte si peu que vous vous en voudriez de ne pas vous être offert ce voyage!

\$455⁰⁰
Seulement 455⁰⁰ canadiens

Lufthansa organise des excursions à peu de frais dans tous les grands centres de ski d'Europe. Pour obtenir tous renseignements ainsi que des brochures illustrées, prière de consulter votre agent de voyage ou de pastier le coupon ci-dessous.

Messieurs, Prière de me faire parvenir vos brochures illustrées donnant tous renseignements sur les excursions de ski dans les Alpes de Lufthansa.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Mon agent de voyage est: _____

Lufthansa
German Airlines
1250, rue Peel, Montréal (Qué.) 861-4747

ALFRED GAGLIARDI
VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

6900 rue St-Denis
271-6900

INTERCONTINENTAL
VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

2118, est rue Jean Talon
729-5264

MONDIAL AVIOMAR
VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

445 o. rue Jean Talon
274-7595

Les VOYAGES MALAVOY
saisissent l'occasion...

SAISISSEZ-LA
à votre tour!

VOYAGES EN EUROPE

au nouveau tarif de groupe, aller-retour **Montréal-Paris**

On annonce de tous côtés **des réductions spectaculaires** des tarifs transatlantiques. Chaque ligne aérienne fait des projets différents.

Que faut-il en penser ?

Tout cela est soumis à l'approbation gouvernementale, mais dans les prochains jours on devrait savoir à quoi s'en tenir.
Une chose semble certaine, l'avion pour l'Europe va coûter beaucoup moins cher, surtout pour des groupes de 150 personnes.
Très peu d'agence de voyages ont les moyens de profiter pleinement de cette aubaine. Les Voyages Malavoy, qui depuis bientôt 10 ans envoient chaque année plus de 3.000 personnes en Europe, pourront vous confirmer toute une série de départs à prix réduits. En plus, nous vous proposons une gamme de tours originiaux ou des services individuels.

**NOUS PRÉVOYONS EN 1970
21 DÉPARTS MONTRÉAL/PARIS**

à des tarifs aller-retour variant entre

\$169 et \$245

Documentation disponible dès que les tarifs seront approuvés



Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TÉL.: UN. 1-2485

La Maison aux milliers de références

LES ESCALES D'ULYSSE

Un nouveau concept

Sas a placé à son horaire une série de voyages appelés "voir la vie" en Scandinavie. Ce programme ouvre de toutes nouvelles dimensions aux voyages à l'étranger. "Voir la vie" permet au voyageur curieux d'apercevoir de quelle façon on vit au Danemark, en Norvège, en Suède, en Finlande, ce qui s'y fait dans les domaines de planification du logement, de la recherche médicale et du bien-être, des soins aux handicapés, de l'éducation, de design, du développement industriel et agricole, des relations syndicales-patronales, et dans chaque cas, en compagnie de guides spécialisés. Des rencontres peuvent être organisées entre

professionnels (architectes, planificateurs urbains, professeurs, médecins, dirigeants de gouvernements municipaux et industriels) et leurs collègues de Scandinavie. Le programme 1969/70 offrira, pour la première fois, des voyages en groupes couvrant un certain nombre de thèmes. Plusieurs départs sont à l'horaire pour la nouvelle saison, jusqu'à la fin d'avril 1970. Ces séries de voyages de trois ou quatre jours auront lieu à Copenhague, Stockholm, Bergen, Oslo et Helsinki.
Les voyages "voir la vie" peuvent se faire soit individuellement, soit en groupes à tarif spécial, ce qui requiert un minimum de 15 passagers sur tous les vols.

PORTUGAL

16 jours de soleil \$325.



Oui, pour \$325, seulement, de Montréal, voyage en avion CP Air, offrez-vous, en plein hiver, deux semaines de soleil sur la côte du Portugal, logez dans des hôtels modernes et profitez de la voiture mise à votre disposition... conduisez-la au gré de vos désirs. Ceci n'est qu'un exemple des excursions "Suntours" vers le monde du soleil que vous propose CP Air. Espagne, Portugal, Maroc, îles Canaries, partout du soleil qui vous attend, partout l'agréable liberté des voyages organisés "Suntours", partout leurs prix étonnamment bas. Vous trouverez tous les détails sur ces excursions dans notre brochure "Coup d'ailes vers le monde du soleil". Elle est gratuite. Demandez-la. La demander c'est, déjà, être parti... à la conquête du monde avec CP Air.



Je désire recevoir votre brochure "Coup d'ailes vers le monde du soleil".
Nom _____
Adresse _____
Mon agent de voyage est: _____
Postez à: CP Air, 1180 LaSalle, Montréal 101, Qué.



l'information

Les premiers flocons de neige ramènent toujours les Ice Capades au forum

Un "happening" sur glace, un "love-in" où tout le monde s'amuse ferme, un Pays des Jouets qui fera les délices des jeunes et des moins jeunes et du talent sur les lames d'acier comme il arrive très rarement d'en voir dans un même spectacle, voilà ce qui fait des "Ice Capades de 1970", un spectacle de tout premier choix une fois de plus. Portant fièrement le sous-titre de

"spectacle rêvé pour toute la famille" — et ça ne pourrait être plus vrai! — les "Capades" tiendront l'affiche du Forum du 10 au 17 novembre. Plus que jamais peut-être dans leur histoire de 30 ans d'existence, les "Capades" ont réussi à s'assurer les services de patineurs et patineuses de rare talent et c'est ainsi qu'on pourra applaudir le sensationnel Wolfgang Schwarz,

vainqueur d'une médaille d'Or aux Olympiques de Grenoble; Tommy Litz, le champion mondial du patinage libre; la bien jolie championne canadienne de 1969, Linda Caronnetto; les formidables maîtres de l'adagio sur patins, Margot et Danne, vainqueurs d'une médaille de Bronze à Grenoble et plusieurs autres dont la gracieuse pouspée japonaise Mitsuko Funakoshi, le toujours dynamique Billy Chapel, les nouveaux venus Cherrie Moritz et Walter Hypes de même que le travail d'équipe artistique de Richard Gilbert et Faye Strutt et de Peter Gordon et Barbara Wilson.

La musique, les costumes, les décors, les éclairages et les effets psychédéliques des procédés "Ecran Magique" et "Multi-Vision" sont tout nouveau et d'une fraîcheur et d'une originalité qui sauront plaire aux plus difficiles dans une série de 20 numéros dont six sont à grand déploiement. Que dire entre autres du numéro pour les jeunes quand M^{lle} Lapin invite les jeunes des "quatre coins du globe" à célébrer avec lui. On verra les pouspées de guénille danser une polka endiablée, des jeux de blocs géants se promener un peu partout, des tambours-jouets de 14 pieds de hauteur et 32 pouspées si mignonnes — le Corps de Ballet — sillonner la glace en tous sens, mais toujours en faisant preuve de précision étonnante.

Les principaux numéros à scènes grandioses s'intitulent "Amour", "Love, Love, Love and More Love", "Indian Splendor", "Sons et Visions", "Bienvenue à Notre Monde", "Fantaisie Florale" et "La Jeune Fille de l'Amérique du Nord". Tous sauront enchanter jeunes et vieux. Disons enfin qu'on n'a pas oublié la comédie et que les as Hans Leitter, Terry Head, Hans Mueller et sa partenaire Pepe, Dave Pitts et son championnat savant Spanky et l'acrobate dépliant Vic Zoble, sauront très bien vous divertir.

Derrière le volant

Donahue chez American Motors

CMC a appris de Rod Campbell qui est actuellement en Californie, que Roger Penske a signé un contrat avec American Motors pour préparer deux Javelin pour la série Trans-Am 1970. Naturellement Mark Donahue sera au volant d'un de ces véhicules. Ce changement est plutôt radical de la part de Roger Penske qui cette année avait préparé les Sunoco Camaros, et a gagné le Championnat Trans-Am pour la division Chevrolet de General Motors.

American Motors qui dans les années passées a souffert d'un sérieux handicap dans cette série, sera à battre l'an prochain et nous croyons que Ford et Chevrolet auront beaucoup de travail à faire pour préparer leurs voitures aussi bien que Penske peut les préparer.

Pedro Rodriguez avec Ferrari en 1970

Le jeune Mexicain Pedro Rodriguez a signé un contrat avec Ferrari pour toutes les courses de voitures sport l'an prochain. Il sera probablement au volant d'une 512-S pour les courses du Championnat Mondial des Marques et on ne sait pas s'il co-pilotera avec Jackie Ickx puisqu'il semble que Pedro ne s'accorde pas toujours avec le jeune Belge.

Jochen Rindt participera à la série Temporada.

Jochen Rindt, le gagnant du Grand Prix des Etats-Unis pour Lotus participera aux deux courses GT de la série Temporada en Amérique du Sud cette année. Il conduira une Porsche 908 avec l'Espagnol Alex Solter-Roig.

Le Texas International Raceway est presque prêt

Le Texas International Raceway est presque prêt et la semaine dernière une course de club confirmait ceci. On sait que c'est sur ce circuit qu'aura lieu la dernière Can-Am le 9 novembre prochain. La SCCA était heureuse de se rendre compte que les travaux avancent rapidement et que les changements de dernière minute peuvent être faits avant la course Can-Am.

Ce sera la première fois qu'il y a une Can-Am au Texas. Après cette dernière course de la série il y aura un banquet "Texas Style" après lequel on distribuera les prix accumulés par les pilotes au long de la série.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 218867
AMAR, ENTREPRISES INC. corporation ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

MAURICE JOLY, autrui domicilié et résidant à 940 rue Paré, à St-François, dans le District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A MAURICE JOLY à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 218996
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A YVON ALLARD à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 219000
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A YVON ALLARD à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 219001
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 218867
AMAR, ENTREPRISES INC. corporation ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

MAURICE JOLY, autrui domicilié et résidant à 940 rue Paré, à St-François, dans le District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A MAURICE JOLY à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 218996
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A YVON ALLARD à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 219000
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A YVON ALLARD à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 219001
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 218867
AMAR, ENTREPRISES INC. corporation ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

MAURICE JOLY, autrui domicilié et résidant à 940 rue Paré, à St-François, dans le District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A MAURICE JOLY à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 218996
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A YVON ALLARD à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 219000
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

IL EST ENJOINT A YVON ALLARD à l'intention de quel que soit le greffe de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Mes Greenblatt, Ginsberg & Ass., 1440 rue Towers, Montréal, P.Q. Québec. Avocats de la demanderesse

Canada Province de Québec

COUR PROVINCIALE

No 219001
AMAR, ENTREPRISES INC., corp politique et corporation distincte comparant dans un bureau chef et sa principale place d'affaires à 2896 rue Rouen, dans les Cité et District de Montréal.

YVON ALLARD, autrui domicilié et résidant à 8637 Avenue Grande Côte, St-Eustache, dans le district de Terrebonne, Québec, et maintenant de lieux inconnus.

sportive



Le pré-ski au Parc Lafontaine et au Centre I.-C. avec le moniteur Raymond Gilbert tous les jeudi soirs à compter du 20 octobre.

Nettoyage des Astros

HOUSTON, Tex. — Les Astros de Houston, de la ligue Nationale de baseball, ont envoyé cinq de leurs joueurs à leur club ferme d'Oklahoma City, de l'association américaine.

Il s'agit du lanceur Wade Blasingame, du receveur Don

Bryant, du voltigeur Gary Geiger et des joueurs de champ intérieur Julio Gotay et Jack Lind.

Par ailleurs ils ont acquis les contrats de huit joueurs d'Oklahoma qui participent au camp d'entraînement de printemps des Astros.

Exploit de Waples

CAMPBELLVILLE, Ontario — Keith Waples, le conducteur de Huron, Ontario, est devenu hier soir le premier canadien à remporter 200 courses sous harnais cette saison au Canada.

C'est la seconde fois de sa

carrière qu'il atteint la marque de 200 victoires ou plus; en 1967 il avait terminé sa saison avec 252 victoires mais l'an dernier il n'était pas parvenu à atteindre le chiffre 200, il s'était arrêté à 195.

Au hasard des nouvelles

EDMONTON (PC) — Le vétérinaire centre-arrière Art Perkins et le bloqueur offensif John Harper ont reçu leur congé des Eskimos d'Edmonton, de la Ligue canadienne de football.

Brendan McCarthy prendra la relève de Perkins, blessé durant la majeure partie de la saison. L'année dernière, McCarthy s'alignait avec les Broncos de Denver, de la Ligue américaine.

OAKLAND (PA) — Les Seals d'Oakland ont rappelé le défenseur Art Erickson, de leur filiale de Phoenix.

Erickson, âgé de 30 ans, est le deuxième défenseur rappelé par l'équipe de la division Ouest de la Ligue nationale de hockey, cette semaine. Il avait été précédé d'André Lacombe, du Providence.

BUFFALO, N.Y. (PA) — Le Courier-Express écrit avoir appris que les actionnaires de Buffalo rempliront une deuxième application pour l'obtention d'une franchise dans la Ligue nationale de hockey, d'ici deux semaines.

Le Courier écrit d'autre part, avoir appris que le groupe qui tente d'obtenir une franchise pour Baltimore avisera la LNH d'ici quelques

jours qu'ils annulent leur demande.

SYDNEY (PA) — L'Australien Peter Thompson, cinq fois vainqueur de l'omnium britannique, et Guy Wolstenholme, d'Australie également, ont joué une ronde 71, un coup sous la normale, jeudi pour prendre les devants à l'issue de la première ronde de l'omnium d'Australie.

Gary Player, d'Afrique du Sud, et Lee Trevino, des Etats-Unis, ont joué tous deux 74. Bruce Devlin d'Australie occupait le troisième rang avec 72 et l'Anglais Tony Jacklin a terminé à 75.

NEW YORK (AFP) — Le Porto-Ricain Carlos Ortiz, ancien champion du monde des poids légers, qui ambitionne de faire carrière dans la catégorie supérieure, affrontera Edmundo Leite, champion du Brésil des poids welters, dans un combat de 10 rounds, le 21 novembre au Madison Square Garden de New York.

Cette rencontre marquera la rentrée de Ortiz qui n'a pas combattu depuis juin 1968. Ce sera également la première fois que le Porto-Ricain boxera comme poids welter. Ortiz devait affronter, en novembre, à New York, le Monténégrin Donato Paduano. Ce dernier, blessé à la main droite, a dû demander la remise de ce combat qui devait, en principe, avoir lieu en janvier 1970.

VIGO (AFP) — Le poids lourd espagnol Jose Manuel Ibar Urtain a battu par mise hors de combat au 2ème round l'Américain Al Bank, jeudi soir au cours d'une réunion de boxe qui s'est déroulée à Vigo.

MONCTON (PC) — L'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de boxe professionnelle aura lieu aujourd'hui.

Le président de la FCBP, M. Harry Lampert, de Moncton, a déclaré jeudi qu'au moins 12 délégués devaient assister à la réunion.

MEXICO (AFP) — Rick Dewandeler, chimiste belge de 26 ans, a été le héros des éliminatoires de la première journée des championnats du monde de judo, jeudi à l'arena de Mexico. Contre toute attente en effet, le Bruxellois a infligé la plus sévère des défaites possibles en judo au géant hollandais Wilhelm Ruska tenant du titre mondial des poids lourds et grand favori.

Clay est contesté

LAS VEGAS — Un membre de l'équipe américaine de boxe qui doit affronter celle de la Russie en fin de semaine à Las Vegas a contesté l'engagement de Cassius Clay comme commentateur de cette rencontre qui sera télévisée sur un des réseaux de la télévision américaine. Ce boxeur est le poids-lourd Jim Elder qui a été licencié dernièrement de la Marine des Etats-Unis après avoir été en service au Vietnam. On sait que la cause de Clay est toujours devant les tribunaux en raison de son refus de faire son service militaire.

Tiger revient

NEW YORK — L'ancien champion mondial des poids-moyens Dick Tiger, qui se bat maintenant chez les mi-lourds, affrontera Andy Kendall le 14 novembre prochain au Madison Square Garden de New York.

Agé de 40 ans, le Biafrais Tiger n'a disputé qu'un seul combat cette année et ce fut en mai dernier contre le champion des poids-moyens Nino Benvenuti qu'il battit par décision unanime des juges. La couronne de Benvenuti n'était pas en jeu dans ce combat.

Houle aux Voyageurs

La direction des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, a annoncé que le joueur d'avant Réjean Houle avait été retourné aux Voyageurs, de la ligue américaine.

Elle a de plus annoncé que l'ailier gauche John Ferguson serait en uniforme ce soir lorsque les Black Hawks de Chicago tenteront de remporter leur première victoire de la saison lors du match qui aura lieu au Forum de Montréal.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE D'UVERNY

Soumission pour le transport écolier
Des soumissions publiques sont demandées conformément aux articles 223-C, 298, 297 de la loi de l'instruction publique pour le transport des élèves du trajet no 3 de la Commission Scolaire Régionale d'Uverny. Le transport global est divisé en trois (3) trajets.

Les documents, formulés de soumission et les détails de circuits du trajet no 3 sont disponibles au Service du transport de la Commission Scolaire Régionale d'Uverny au 2800 boul. St-Lazare moyennant un séjournal de \$10.00 non remboursable. Le contrat s'appliquera à partir du 10 novembre 1969 jusqu'au 30 juin 1970 inclusivement.

Les soumissions sous enveloppes scellées portant la mention "Soumission pour transport des élèves du trajet no 3" seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier jusqu'à 14 heures (2.00 P.M.) le 3 novembre 1969 au 3983 boulevard St. Vincent de Paul, Ville de Laval.

Les soumissions déposées seront ouvertes à 15.00 heures (3.00 P.M.) au 195, montée Masson, Ville de Laval (École Luthérienne de conférence).

Chaque soumissionnaire devra inclure avec sa soumission un chèque certifié ou bon de cautionnement égal à 10% du montant global de sa soumission et fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale d'Uverny.

Advenant le refus ou l'omission de signer le ou les contrat (s) dans les quinze (15) jours de la demande qui lui en est faite, par la Commission Scolaire, ce montant sera confisqué.

La Commission Scolaire ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit d'apporter lors de la signature du contrat toutes les modifications aux conditions générales.

Donné à Laval, le 24e jour d'octobre 1969

Achille Corbo, Secrétaire-trésorier

CITE DE COTE ST-LUC PROVINCE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES
APPROVISIONNEMENT D'ESSENCE, DE PETROLE ET DE GRAISSE

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Madame J. O. Kovacs, acheteur, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Qué. seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi le 6 novembre, 1969, pour l'approvisionnement d'essence, de pétrole et de graisse.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'acheteur, à 5490 avenue Westminster.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 6 novembre, 1969, à deux heures de l'après-midi, dans la Chambre du Conseil, la Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues et la municipalité n'a aucune obligation à ce sujet.

Donné à Westmount ce vingt-deuxième jour d'octobre 1969.

R. BURTON (Mme) Greffier Adjoint

Canada Province de Québec

COUR SUPERIEURE

No 778, 943
ELIZABETH NAGY KISSIMON, épouse contractuellement séparée de biens de JOSEPH JAHUDKA, domiciliée au no 4561 avenue Lantou, App. 3, Montréal, District de Montréal.

Le défendeur-intime est par les présentes requis de comparaître au sein d'un délai de 30 jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation, de la déclaration, et de la requête pour mesures provisoires, a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son domicile.

MARIE D'AMOUR, P.C.S.M. Pauline, avocat, 335 est. boul. Dorchester, suite 410, Montréal P.Q.

Canada Province de Québec

COUR SUPERIEURE

Le Collège Lionel-Groulx demande des soumissions pour la construction de 2 résidences d'étudiants à St-Jérôme.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte: ROBLARD, JETTE, ARCHITECTES, 4915 rue de Salaberry, Montréal 390, contre un dépôt de cent dollars (\$100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remplit les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinquante-sept mille dollars (\$57,000.00). Le Form. du propriétaire C.E.G.E.P. LIONEL-GROULX ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant.

Les soumissions (original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au sous-secrétaire Adolphe Valois, seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 29 du mois de novembre 1969, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Les soumissions pour les corps de maîtres, ci-après énumérés, devront être présentées sur la formule officielle du bureau des soumissions déposées et être remises au bureau des soumissions déposées le plus proche, le ou vant le 14ème jour de novembre 1969 à 15 heures, heure en vigueur localement et être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant indiqué ci-dessous.

MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION	CORPS DE MAITRE	EN DOLLARS
11,000.00	ACIER D'ARMATURE	\$1,000.00
1,000.00	ACHAT	\$1,000.00
2,100.00	PLOMBERIE	\$2,100.00
1,000.00	CHAUFFAGE	\$1,000.00
500.00	VENTILATION	\$500.00
5,000.00	ELECTRICITE	\$5,000.00
3,000.00	INTERCOMMUNICATION	\$3,000.00
4,000.00	MALONNERIE (FOURNIURE ET POSE)	\$4,000.00
4,800.00	MALONNERIE (POSE SEULE)	\$4,800.00
3,000.00	MONTURE ET POSE	\$3,000.00
4,200.00	MALONNERIE (POSE)	\$4,200.00
1,000.00	SEULEMENT	\$1,000.00
4,200.00	MEUBLEMENT INTEGRE	\$4,200.00
1,700.00	PEINTURE	\$1,700.00
200.00	PLATRE	\$200.00
1,800.00	RECROUVEMENT	\$1,800.00
1,800.00	TOILETTE	\$1,800.00
1,800.00	COUVERTURE ISOLANT	\$1,800.00
200.00	TOLERIE	\$200.00
350.00	TULES ACOUSTIQUES	\$350.00
100.00	TULES ACOUSTIQUES	\$100.00
200.00	ET TERRAZZO	\$200.00
800.00	QUINCAILLERIE	\$800.00

Le Collège Lionel-Groulx ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Canada Province de Québec

COUR SUPERIEURE

No 778, 943
EL

l'information

sportive

lisez LE MONDE DE L'AUTOMOBILE

marabout-auto

COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Hockey

SAMEDI	
New York 3, Montréal 7	Chicago 1, New York 1
Chicago 1, Toronto 4	Boston 3, Minnesota 2
Boston 3, Pittsburgh 3	Pittsburgh 0, Los Angeles 2
Minnesota 2, St. Louis 4	
Oakland 0, Los Angeles 5	
JEUDI	
Detroit 2, Philadelphie 2	
DIMANCHE	
HIER	
Boston à Oakland	
AUJOURD'HUI	
Chicago à Canadiens	
St. Louis à Toronto	
New York à Detroit	
Boston à Los Angeles	
Pittsburgh à Minnesota	
MARDI	
Pittsburgh 3, Oakland 4	
MERCREDI	
DIMANCHE	
Canadiens à New York	
St. Louis à Philadelphie	

CLASSEMENT

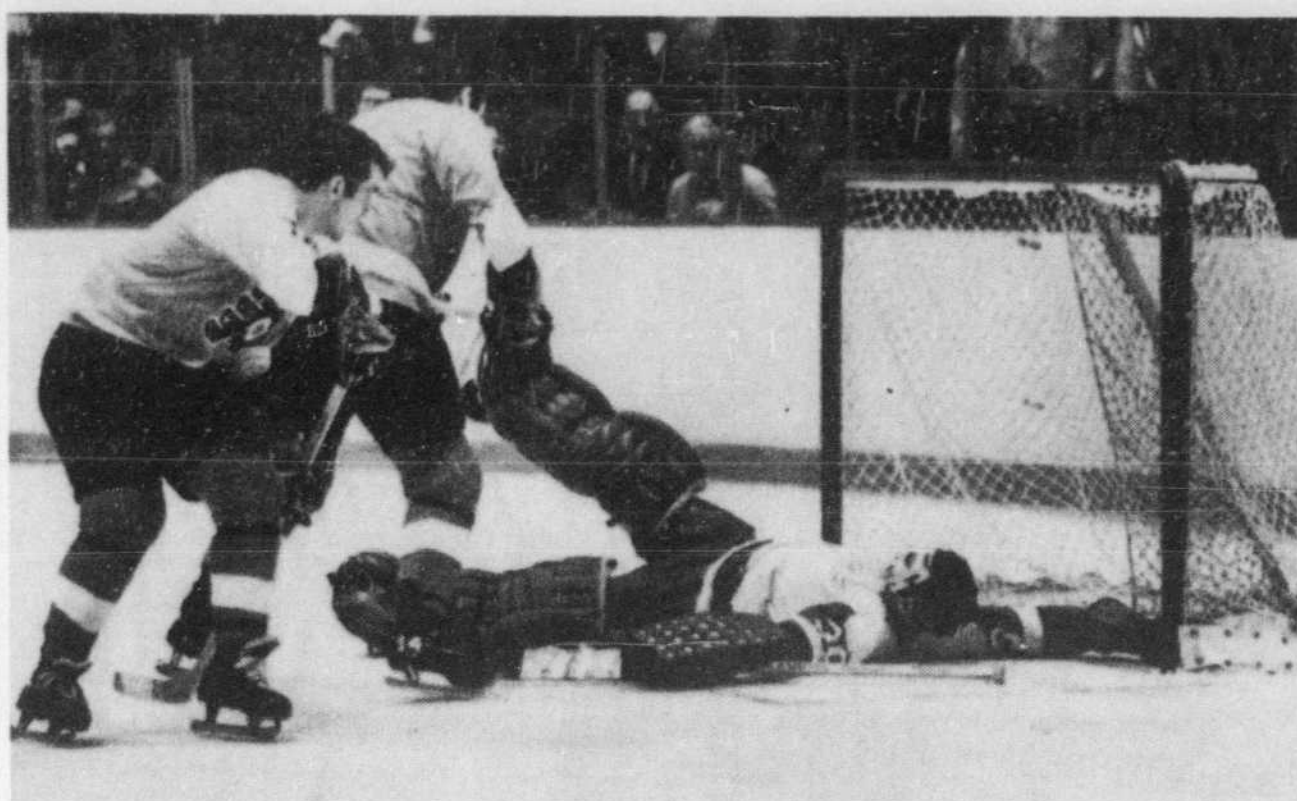
	J	G	P	N	BP	BC	PTS
BOSTON	5	4	0	1	18	6	9
CANADIENS	5	2	0	3	18	10	7
DETROIT	5	3	1	1	15	10	7
NEW YORK	5	2	2	1	10	13	5
TORONTO	5	1	3	1	11	11	3
CHICAGO	6	0	5	1	7	22	1

DIVISION OUEST

OAKLAND	6	3	2	1	13	18	7
ST. LOUIS	5	3	1	1	20	12	7
MINNESOTA	6	3	3	0	18	14	6
PHILADELPHIE	5	1	1	3	10	13	5
LOS ANGELES	6	2	3	0	10	14	4
PITTSBURGH	6	0	3	3	11	18	3

LES COMPTES

B A Pts		B A Pts	
Goyette, St. Louis	2	7	9
Orf, Boston	2	7	9
McDonald, St. Louis	4	4	8
Hicke, Oakland	3	4	7
Larose, Minn.	4	2	6
Lacroix, Phil.	4	2	6
Laughton, Oak.	3	3	6
Exposito, Boston	3	3	6
Richard, Can.	2	4	6
Berenson, St. Louis	1	5	6
Larose, Minn.	4	1	5
Grant, Minnesota	4	1	5
Stanfield, Boston	3	2	5
Howe, Detroit	3	2	5
Béliveau, Can.	2	3	5
St. Marseille, St. L.	2	3	5
McKenzie, Boston	2	3	5
MacGregor, Detroit	2	3	5
Ratelle, N.Y.	2	3	5
Murphy, Boston	2	3	5
Boivin, Minn.	1	4	5
Woytowich, Pitts.	1	4	5
Hodge, Boston	1	4	5
Perry, Oakland	1	4	5
Parise, Minn.	1	4	5
Shack, L.A.	4	0	4
Redmond, Can.	3	1	4
Sabourin, St. L.	3	1	4
Ferguson, Oak.	3	1	4
Cournoyer, Can.	2	2	4
Rousseau, Can.	2	2	4
Laperrière, Can.	2	2	4
Mahovich, Dét.	2	2	4
Anderson, St. L.	2	2	4
Hadfield, N.Y.	2	2	4



Philadelphie -- UN FULGURANT DEBUT DE SAISON -- Le jeune Canadien André Lacroix connaît un plus qu'excellent début de saison avec les Flyers de Philadelphie. On le voit ici qui vient de déjouer Roy Edwards, des Red Wings de Détroit. Les Flyers ont annulé au compte de 2-2 jeudi soir avec Détroit. La fiche de Lacroix est maintenant de quatre buts et deux assistances pour un total de six points, ce qui le place en quatrième place des compteurs. (Téléphoto PA)

Super Wave favori de l'ample Trans-Canada

Pas moins de quatre événements majeurs pour amateurs prévus cette fin de semaine à Blue Bonnets et offriront un total de \$63,850 en bourses. L'enjeu individuel le plus fort, \$24,300, est destiné à l'ample Trans-Canada, qui sera présenté dimanche après-midi.

La bourse du Circuit Juvenile Canadien n'en cédera pas beaucoup à l'autre, puisque la finale de cette série sera courue pour un enjeu de \$22,550 samedi soir. En plus, on prévoit un ample 'préféré' de \$7,000 et un ample 'invitation' d'une bourse de \$10,000, qui seront disputés respectivement samedi et dimanche.

Le Trans-Canada a attiré six participants, dont le super poulain Super Wave. Super Wave apparaît ici comme gros favori et il aura toutes les chances d'ajouter encore à sa fiche enviable de 105-0 en 19 courses, qui a valu à ses propriétaires \$103,589.

Penn Hanover, qui a accumulé des gains de \$54,283, pourrait être l'aspirant logique, suivi de Shiwau Lad, Supreme Yankee, Booth Hill et Keystone.

D'autre part, l'ample invitation de dimanche fera s'affronter cinq chevaux, avec en tête Blaze Pick qui représente le coursier à vaincre. L'opposition lui viendra de Timely Knight, Shadydale Pitch, Non Stop et du nouveau venu Peacefast Pick.

Peacefast Pick n'est âgé que de trois ans, mais il s'est avéré un solide poulain et présente une fiche de 11-10-4 en 29 départs, pour des gains de \$40,644.

Blaze Pick, évidemment, est généralement considéré comme sérieux au titre de cheval de l'année au Canada, quoique Super Wave demeure toujours sur ses talons.

La finale du Circuit Juvenile Canadien aura, pour sa part, attiré dix poulains de deux ans, qui comptent parmi les meilleurs au Canada. Keystone Pat a été établi préfavori pour remporter les honneurs. Ce poulain a gagné sept courses cette année et touché \$23,459 en gains.

Les autres aspirants sérieux pourraient être Sanka, à Keith Waples, et le duo de l'entraîneur Del MacTavish Sr., Sheriek et Search Me. Les autres seront J. T. Parker, Brazil Fleurie, Marksmen Mir, Top Deck Lobell, Pampon et Parnelli Hanover.

L'ample préféré de samedi soir verra Roger White tenter de remporter une deuxième victoire de suite dans le sulky de Score Time. Il sera opposé à Golfer Mir, Meadow Lenco, Coral Ridge et Andy's Son.

Dimanche, les amateurs seront à même de juger eux-mêmes les qualités des deux plus sérieux aspirants à la couronne du cheval de l'année, puisqu'ils auront l'opportunité de voir à l'oeuvre Super Wave et Blaze Pick dans le même programme.

Voyageurs 5 Rochester 0

MONTREAL (PC) — Les voyageurs de Montréal, aidés par les deux buts de Bob Berry et une brillante performance du gardien Jack Norris, ont écrasé les Américains de Rochester 5-0 vendredi soir, dans la Ligue américaine de hockey, devant 3,082 spectateurs.

Après sans point, les Voyageurs ont enfilé deux buts au deuxième engagement. Paul Curtis, Lucien Grenier et Robin Burns ont été les autres compteurs de locaux, alors que le gardien Bob Whidden, des Américains n'a pas été bien secondé par ses coéquipiers.

C'était la troisième victoire des Voyageurs, qui ont maintenant une fiche de 3-1-2. Rochester n'a pas triomphé en seule fois cette saison ayant réussi seulement deux matches nuls.

L'arbitre John Ashley a décerné 13 punitions, dont sept aux Américains, qui ont été déclassés 32-22 dans l'échange des lancers.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
TROT - Non gagnants de \$2,000 en 69 Ans. gagnants de \$2,500 en 69, qui n'ont pas gagné une course après le 25 septembre 1969.
1 - Mr. Coal Dust pas nommé 31
2 - Harvest Dream M. Bouvrette 7-2
3 - Lady Fleming B. Barreau 4-1
4 - J. T. W. pas nommé 9-2
5 - Todd Mile P. Caldwell 9-2
6 - Honey Mir Y. Gagnon 6-1
7 - Lady Flemington P. Courteau 6-1
8 - Betty Boy D. Laroche 8-1

DEUXIEME COURSE
AMBLE - 2 et 4 ans seulement - Non gagnants de \$2,000 à vie ou novices.
BOURSE \$1,300
1 - R. White 9-2
2 - M. Letefave 4-1
3 - R. Barlier 5-1
4 - R. Barreau 4-1
5 - J. A. B. pas nommé 10-1
6 - Glory Flicka C. Gagnon 10-1
7 - Northwood Hawk C. Gagnon 10-1
8 - Fast Bell G. Bouvrette 20-1
9 - Amble J. B. Côté 20-1

TROISIEME COURSE
AMBLE - Préféré (handicap)
BOURSE \$7,000
1 - Score Time R. White 2-1
2 - Andy's Son R. Barreau 5-2
3 - Collage B. Barreau 5-2
4 - Coral Ridge J. MacGregor 5-1
5 - Meadow Leno C. S. Jacques 6-1

4e - 7e de \$5,000 en 69 Ans. gagnants de \$3,000 à \$4,000 en 65, qui n'ont pas gagné une course après le 25 septembre (All.) Ou non gagnants de \$5,000 à vie BOURSE \$1,600
1 - Cori Lind pas nommé 9-2
2 - J. T. W. pas nommé 9-2
3 - Mr. Parth C. Poulin 3-1
4 - Gary Kil R. Côté 7-2
5 - Lady Fleming B. Barreau 4-1
6 - Mr. Parth C. Poulin 3-1
7 - Lady Ciro M. Letefave 6-1
8 - Talar Hanover D. Laroche 8-1
9 - Dean's Pride R. Meilleur 20-1
10 - Duke Of Belmont N. Pelletier 8-1

CINQUIEME COURSE
AMBLE - A réclamer (handicap) \$5,000 - \$5,500 - Allocations pour l'âge et le sexe.
BOURSE \$1,300
1 - Star Brook D. MacTavish 7-2
2 - Tin Knocker A. Dequise 4-1
3 - Kawacha Beatie J. A. B. 9-2
4 - Dino Mir A. Béard 5-1
5 - Beautiful Katy N. Pelletier 8-1
6 - Duke Of Belmont N. Pelletier 8-1
7 - Wharfed A. Hama 8-1
8 - Assi églises J. G. Grenier
9 - Magnolia J. C. Martineau

SIXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$5,000 en 69 Ans. gagnants de \$5,000 à \$7,000 en 69, qui n'ont pas gagné une course après le 25 septembre (All.) Ou non gagnants de \$5,000 à vie BOURSE \$2,000
1 - Scott Chance J. J. Bourgeois 3-1
2 - Hasty L. S. Jacques 7-2
3 - Fairwell Light M. Turcotte 4-1
4 - Dufford The Pro R. Poirier 4-1
5 - Hickory Stout J. G. Brosses 6-1
6 - My Thoughts G. Baillargeon 8-1
7 - Scott Chance J. J. Bourgeois 3-1
8 - Bare Foot Boy A. Béard 5-1
9 - Assi églises N. Tremblay
10 - Steaming Sturdy J. J. Bourgeois

SEPTIEME COURSE
TROT - 3 et 4 ans seulement et de préférence canadienne avant le 1er jan 69 BOURSE \$22,500
1 - Keystone Pat J. Hayes 9-2
2 - M. Letefave M. Letefave 5-1
3 - Shrek D. MacTavish 5-1
4 - Search Me R. White 10-1
5 - Brazil Fleurie M. Cournoyer 6-1
6 - J. T. Parker W. Bourgeois 10-1
7 - Parnelli Hanover R. White 10-1
8 - Top Deck Lobell pas nommé 15-1
9 - Marksmen Mir P. Sauvé 20-1

DIXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$10,000 - Allocations pour l'âge et le sexe.
BOURSE \$1,400
1 - François Albi N. Tremblay 5-1
2 - G. Lachance G. Lachance 5-1
3 - Marsha Mir J. Hébert 4-1
4 - Mighty Cardinal N. Pelletier 9-2
5 - Mamma M. Letefave 5-1
6 - Sailor Moon R. Barlier 8-1
7 - Dickey Dares F. Leboeuf 6-1
8 - Sunny Brier G. Barlier 8-1

Vancouver toujours intéressée

VANCOUVER — Cyrus McLean, président des Canucks de Vancouver, de la ligue de l'ouest, a déclaré hier soir à Vancouver qu'il espérait que les directeurs de l'équipe parviendraient à trouver dans la région les six millions de dollars exigés par la ligue Nationale de hockey pour accorder une franchise à cette ville.

Cette déclaration a suivi celle du propriétaire des Kings de Los Angeles, monsieur Jack Kent Cooke, qui avait déclaré qu'il connaît des hommes d'affaires intéressés à acquiescer cette franchise.

Coupe du Monde

LONDRES — L'Allemagne de l'Ouest s'est qualifiée pour les finales de soccer de la Coupe du Monde de 1970 en battant l'Ecosse 3-2 hier soir devant plus de 100,000 spectateurs.

De son côté, la Russie a fait un autre pas vers une participation à ces finales de 1970 en remportant une victoire de 2-0 sur l'Irlande. Seize pays participeront à ces finales qui auront lieu à Mexico, et les pays déjà qualifiés sont l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, la Belgique, l'Uruguay, le Brésil, le Pérou, le Salvador, le Mexique et la Grande-Bretagne.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

À VENDRE
MANUSCRITS
Lecture, correction, publication. Edition France-Québec.
Appelez M. c ollin
Res: 389-05 16
27-10-69

AUTO A VENDRE
Étudiant Citroën AM6, pneus neufs, prix favorable, meilleure offre. 50 milles au gallon, raison cause départ. Tel: 482-3600. 27-10-69

CHALET A LOUER
"Centre d'Art Christian, Québec", chalets, motel, café-discothèque, vue panoramique des Laurentides sur Rivière du Nord, auto-neige, patinoire, proximité des pentes de ski, Saison \$300 à \$1,200. Jour \$700 à \$850, 7 milles autoroute sur route 31 à Val David. Tél. 819-322-2742. 27-10-69

STE. ANAGNE magnifique Bazarria neuf, flanc motoneige, foyer pierre, 5 1/2 pièces, chauffage, éclairés. Prix nets, saison \$1,500. Tél. 256-6625 Ste-Anagne 326-5806. 27-10-69

CHALET A VENDRE
Région Ste-Adèle, "petit Westmount", avec plage, stationneuse, sur grand lac naturel, 3 chambres à coucher, chalets suisses, foyer pierre, piscine, tennis, prix paiements mensuels. Tél. 731-3901. 11-10-69

FRANCHISE KOA
Un brasseur d'affaires, très grand système international de terrains de camping, 274 en opération, 245 en projet. Système breveté ou succès dans les loyers en plein air. Excellents revenus pour actionnaires.
Série Kampgrounds of America.
Box 1138, Billings, Montana 59103
27-10-69

ACHAT DE LIVRES
ACHETONS livres de tous genres, histoire, philosophie, littérature, livres de poche, Canadiana, belles éditions etc. Téléphonez à 821-3626. 27-10-69

APPARTEMENT A LOUER
Près Université de Montréal 3 1/2, tranquille, \$115 par mois, Ascenseur, piscine, trapèze inclus. Tél. 735-2953. 27-10-69

APPARTEMENT A LOUER
CHEMIN QUEEN MARY, 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, non meublé, \$135 par mois. Appeler soit 842-8974 ou 733-9255. 28-10-69

APPARTEMENT A LOUER
Vue panoramique grand 3 1/2, meublé ou non meublé, centre-ville, près métro. 10e étage, \$175, 10e étage \$150. Tél. 842-5618. 11-10-69

AUTO A VENDRE
VOLKS 1969, transmission automatique, pneus à flan radial, radio AM-FM, air, cuir, bim motor, intérieur base, 9,000 milles, \$2,200. Tél. après 4 p.m. 279-2825. 27-10-69

DOMAINE A VENDRE
DOMAINE ST-SAUVEUR A VENDRE
LAC DE MONTAGNE - ST-SAUVEUR
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE OU DOMAINE PRIVÉ
● Grand chalet suisse
● 70,000 p.c. ou sommet de la montagne.
● lac naturel
● centre de villégiature de bonne classe
● y compris plusieurs terrains entièrement aménagés
● y compris 50 arpents de beau terrain boisé
● prix ferme \$40,000 - comptant \$10,000 balance hypothèque à 6% seulement.
Pour rens. 484-8477 ou Inspection en fin de semaine

G. Wesley, Chalet no 1, Spring Valley, St-Sauveur, P.Q.
(15 minutes en voiture du Mont-Habitant) 27-10-69

COURS PRIVÉS
Professeur d'espagnol (d'Espagne et d'Amérique Latine) élémentaire, avancé, conversation, cours privés individuels ou en groupe. Tél. 338-6749. 28-10-69

DIVERS
Appareil Adams-Trainor, \$75, rehausseur électrique, grand format \$100. Tél. 331-1999. 27-10-69

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401, métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers, importations européennes: jaquettes sport \$10, habits complets Worsted \$10-\$30, jaquettes sport \$15, imperméables \$10-\$15, manteaux d'automne \$15-\$15. Pull-over \$5-\$6.50, pantalons \$3-\$6.50. J.N.O. 27-10-69

PROPRIETES A VENDRE
VILLE ST-LAURENT
Triplex détaché, 1294 Chamaron, angle Meloche. 2-4 à \$135, garage double, vitres thermos, 4 chambres, 3 toilettes et douches, salle à dîner, dinette, mur pierre rosée, Intercom, vacuum, descente circulaire, foyer pierre naturelle, sous-sol \$67,500, hypothèque à 7%. Termes à discuter. Tél: 727-3011. 27-10-69

BOIS DE BOULOGNE: duplex neuf, pierre et brique, semi-otache, 2 1/2, sous-sol fini, foyer, garage double, comptant \$10,000. Tél. 384-6387. 31-10-69

ST-LAMBERT: cottage détaché, neuf, 10 1/2 pièces, \$39,800 occupation immédiate. Constructeur Tél. 671-5600. 27-10-69

ST-VINCENT DE PAUL: bord de l'eau, bungalow 5 pièces, sous-sol fini, garage, terrain 100' x 135'. \$20,000. Tél. 601-3592. 27-10-69

BOUCHERVILLE bungalow 1968, S.C.H.L. 7 1/2, 5 1/2 pièces, sous-sol fini, 3 grandes pièces, toilette et douche, abri auto, terrasse, pierre naturelle. Cause départ Tél. après 6:30 p.m. 655-0325. 27-10-69

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites rajouter vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple et nœud. 27-10-69

DROLET ET TAILLEUR - SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT. Tél.: 388-2532. 27-10-69

TERRAIN A VENDRE
ST-VINCENT DE PAUL: terrain bord de l'eau, 100' x 135'. \$7,000. Tél. 601-3592. 27-10-69

TRANSPORT
ROUSSILLE TRANSPORT DÉMÉNAGEMENT local, longue distance. Emballage, entrage. 725-2423. 27-10-69

VIEUX BIJOUX
Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine ainsi que diamants et pierres précieuses. Pomponette Inc. 250 est. Ste-Catherine. Tél. 863-8253. 27-10-69

FEMMES DEMANDES
SECRETAIRE STENO-DACTYLO BILINGUE
pour le Directeur Général d'une association professionnelle.
FONCTIONS:
● Correspondance générale et convocations d'Assemblées.
● Transcription de rapports
● Mémoires
● Procès-verbaux
● Travaux de secrétariat tels que: prendre les rendez-vous et organiser les voyages du Directeur Général.
QUALIFICATIONS:
● Avoir de 2 à 10 ans d'expérience comme secrétaire steno-dactylo
● Posséder une 11e année.
● Posséder un esprit d'initiative
● Être bilingue.
AVANTAGES:
● Assurance-maladie, fonds de pension, vacances annuelles, très bon salaire.
Faire parvenir toute demande d'emploi à:
Case 771
Le Devoir, Montréal. 27-10-69

FORUM HOCKEY

Ligue Junior de l'Ontario

Demain à 8 heures p.m.
Niagara Falls vs Canadiens

Prix, sièges réservés: Loges, Promenade, Mezzanine: \$2.50 - Amphithéâtre: \$2.00 - Cercle: \$1.50. ADMISSION GÉNÉRALE: \$1.25 - ENFANTS: .50 sous DANS LES SECTIONS NON RÉSERVÉES SEULEMENT.

VEUILLEZ NOTER QUE NOS GUICHETS NE SERONT PAS OUVERTS AVANT 5 HEURES DE MATIN.

FORUM Chicago vs Canadien

Ce soir à 8 h. p.m.

Prix: Sièges dans la terrasse à \$3.50 et billets d'admission générale à \$3.00 et \$2.50 maintenant en vente. Billets d'admission générale à \$2.00 en vente ce soir à compter de 7 h. au guichet et de la rue Atwater et boul. de Maisonneuve.

Armstrong de retour?

TORONTO — Après une première rencontre infructueuse avec Georges Armstrong, Jim Gregory, gérant général des Maple Leafs de Toronto, de la ligue nationale de hockey, a déclaré qu'il n'avait pas dit son dernier mot.

Il a ajouté qu'il aurait un nouvel entretien avec le vétérinaire joueur de 39 ans dans le courant de la semaine prochaine.



Une école de sagesse... symphonique

par Jacques Thériault

Les partitions musicales me rappellent beaucoup les vases chinois: elles se présentent sous des formes différentes selon l'inspiration du moment, leurs couleurs varient avec l'humeur des créateurs, et leurs motifs portent des messages toujours fort instructifs. Homni soit qui mal y pense... devant certaines de ses représentations "chinoises" érotiques ou simplement romantiques. Il importe surtout de retenir qu'elles sont fragiles et demandent beaucoup d'attention de la part de ceux qui les manipulent.

Certains jeunes chefs sont passés maîtres en ce domaine et, de ce fait, il m'a paru extrêmement opportun de présenter aujourd'hui le travail minutieux de deux d'entre eux: Pierre Boulez et Seiji Ozawa. Le premier, un Français, connaît bien l'art de rajouter les partitions et continue de soulever les polémiques les plus acharnées; le second, un Japonais, a décidé de promouvoir la musique des compositeurs de son terroir et il le fait avec une fierté légitime.

Plus âgé qu'Ozawa, Boulez a évidemment réussi à dépasser un chauvinisme pas toujours souhaitable dans le domaine de la musique contemporaine: il a préféré l'éclectisme, tant dans le choix des ouvrages adoptés que dans le bouillonnement d'idées fracassantes contre l'establishment musical. Ozawa, lui, comme plusieurs de ses confrères de la baguette, poursuit une carrière prodigieuse en évitant toutefois les gros mots susceptibles de nuire à la montée de son étoile. Mais, il n'est malheureusement pas donné à tout le monde d'avoir la peau dure d'un Boulez qui, contre vents et marées, prendra la tête de la vénérable Philharmonique de New York à l'automne de 1971. L'important, c'est d'abord la musique... même si dans la situation musicale actuelle on serait souvent plus porté à travailler de la bouche que du bâton, (ou vice versa pour ceux qui ne pensent pas musique!).

BARTOK: Musique pour cordes, percussion et célesta; **STRAVINSKY:** L'Oiseau de feu; Pierre Boulez dirige l'Orchestre Symphonique de la BBC; MS-7206 COLUMBIA
TOHRU TAKEMITSU: "Asterism" pour piano et orchestre (avec le pianiste Yuji Takahashi), "Requiem" pour orchestre à cordes, "Green" pour orchestre, et "The Dorian Horizon" pour dix-sept instruments à cordes; Seiji Ozawa dirige l'Orchestre Symphonique de Toronto; LSC-3099 RCA VICTOR

Ces deux microsillons comptent parmi les meilleurs qui soient parus au cours des derniers mois dans le domaine symphonique. Le premier, en particulier, dont le ton est des plus nouveaux en dépit d'un programme auquel les orchestres et le disque se sont souvent attachés. Pierre Boulez "dépoissier" ? On le savait déjà, mais on était loin de penser qu'il nous donnerait une version de référence de "Musique pour cordes, percussion et célesta" de Bartok. La voici dans toute sa magnificence, cette oeuvre qui représente un sommet dans la production du compositeur et qui compte parmi les principales réussites musicales de l'entre-deux guerres.

A l'audition des quatre mouvements de l'ouvrage qui, il faut le rappeler, exigent un effectif instrumental très important, on est surtout frappé par le sens de la direction d'un homme comme Boulez; on reconnaît aussi la manifestation d'un art personnel essentiellement axé sur le goût des timbres instrumentaux et le rythme (qui atteint ici son paroxysme de la complexité dans la réexposition du deuxième mouvement). Puis, constatant toutes les teintes et résonances poétiques qu'il imprime au troi-

sième mouvement, on se dit enfin que la partition de Bartok n'aurait pu tomber entre meilleures mains, être filtrée et perçue à travers une oreille plus sensible, plus affinée, plus re-créative que celle du grand chef français.

Vous pouvez comparer cette version "boulezienne" avec n'importe quelle autre au catalogue. Je l'ai fait, mais seule celle de Boulez réussit à dépasser le mélange des styles et les trouvailles géniales de cette "Musique pour cordes, percussion et célesta" de Bartok. De surcroît, l'orchestre de la BBC joue avec une frappe et un enlacement authentiques, tant dans l'oeuvre de Bartok que dans celle de Stravinsky (voyez le prélude avec ses exaltantes figures des bois, ses coloris et ses silences impressionnistes!). Prise de son cinquante.

J'en arrive, enfin, au programme "orientalisan" des sillons gravés par l'Orchestre Symphonique de Toronto sous la direction d'Ozawa. A l'exception de "The Dorian Horizon", il s'agit de premières phonographiques qui ne se présentent pas du tout comme des bouteilles lancées à la mer... Toru Takemitsu est probablement le créateur le plus actif et le plus solide de la jeune génération des compositeurs japonais, et comme le note Roger Dettmer "il offre au monde l'image d'un moine bouddhiste qui a assimilé les supérieurs disciplines du corps et de l'esprit". Sa musique, ou plutôt ses méditations musicales, nous entraîne au-delà de la fleur de lotus, de l'image de Bouddha et des cercles tracés - selon une vieille coutume - avec du sable rouge; Takemitsu a écroulé les voix intérieures avec attention, bien certain de retrouver le non-né, le non-produit, le non-créé, le non-formé. Ce qu'il a réussi avec un certain brio, à en juger les présents ouvrages.

Fort de ses expériences antérieures dans le domaine électronique (je pense au chef-d'oeuvre que constitue les "Vocalism Ai" surtout) et ayant réussi à manier les instruments de l'Orient (le biwa, le shakuhachi) à l'Occident dans des pages comme "Eclipse" et "November Steps", Takemitsu explore ici le domaine de l'orchestre à cordes. A l'écriture un peu sombre et traditionnelle de "Requiem" succède une sorte d'intermezzo serein intitulé "Green". Ecrite en 1967 sous l'influence de Debussy, l'oeuvre est le deuxième volet de "November Steps" qu'Ozawa a aussi enregistré sur Victor (LSC-7051). J'ai néanmoins préféré "Asterism" (1968) et "The Dorian Horizon" (1966) que la Société de Musique Contemporaine du Québec nous a permis d'entendre à la scène cette semaine. De ce fait, je vous réfère à la critique de ce concert dans le but de souligner sans plus tarder la cohésion concertante (et déconcertante) du tandem Takahashi-Ozawa dans "Asterism". Leur performance est marquée au sceau d'une manifeste entente des timbres grâce à laquelle la partition atteint par moment des transparences d'aquarelle et des fureurs à la Guernica. C'est un défi dans le genre de ceux que le pianiste proposait l'an dernier dans le cadre de la saison de la SMCQ un défi qui ne permet pas facilement l'abandon des sentiers empruntés.

L'Orchestre de Toronto nous donne à rêver du jour où l'Orchestre de Montréal sera définitivement lancé sur le marché phonographique. Franz-Paul Decker nous l'a promis, mais rien ne s'est réalisé en ce sens jusqu'ici. On ose tout de même espérer qu'il fera de l'OSM ce qu'Ozawa a fait de l'OST: un ensemble homogène dont la musicalité se manifeste jusque dans les traits et les cadences. Excellente mise en onde sonore et jolie présentation en pochette.

L'âge d'or des "chambristes"

La collection "Great Recording of the Century" chez Seraphim (une étiquette à bon marché) vient de s'enrichir d'une vingtaine de microsillons qui proviennent de repiquages d'après 78 tours. J'ai parlé la semaine dernière de ceux qui réunissent les pages pour clavier interprétées par des noms aussi prestigieux que Schnabel, Cortot, Gieseking... ou Landowska: voici aujourd'hui un aperçu du programme phonographique dans le domaine de la musique de chambre. Rappelons que toutes les gravures nous sont présentées en mono seulement, et que les prises de son - réalisées ici entre 1927 et 1940 - ne sont pas aussi terribles qu'on pourrait l'imaginer.

SIX CHEFS-D'OEUVRE DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE - IC 6044 (3 disques) SERAPHIM
- **MOZART:** Quatuor pour piano en sol mineur K.478; avec Arthur Schnabel et des membres du Quatuor Pro Arte.
- **BEETHOVEN:** Sonate pour violon et piano No. 9 en la Op. 47 (dite à "Kreutzer"); par Fritz Kreisler, violoniste, et Franz Rupp, pianiste.
- **MENDELSSOHN:** Trio avec piano en ré mineur Op. 49 No. 1; avec Jacques Thibaud, violoniste, Pablo Casals, violoncelliste, et Alfred Cortot, pianiste.

- **BRAHMS:** Trio pour cor en mi bémol Op. 40; avec le corniste Aubrey Brain, le violoniste Adolf Busch et le pianiste Rudolf Serkin.
- **FAURÉ:** Quatuor avec piano No. 2 en sol mineur Op. 45; Jacques Thibaud (violin), Maurice Vieux (alto), Pierre Fournier (violoncelle) et Marguerite Long (piano).
- **DEBUSSY:** Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur; avec le violoncelliste Maurice Maréchal et le pianiste Robert Casadesu.

C'est sans contredit l'ouvrage de Mozart qui constitue l'attrait majeur de cet album: jouissant d'un support étonnant de la part des membres du célèbre Quatuor Pro Arte, Schnabel sculpte admirablement la forme qui convient à l'ouvrage avec l'habileté d'un miniaturiste. On ne sera pas non plus insensible à la délicatesse exprimée par le tandem Kreisler-Rupp dans la Sonate à Kreutzer (malgré son lyrisme exacerbé), ni à l'incomparable ferveur de la Sonate de Debussy qui prend des proportions diaboliques dans la "Sérénade". Et quel chant admirable, quelles lignes mélodiques, quelle force d'expression se dégagent du Trio de Mendelssohn! Quitte à n'écouter que ces seules pages, ces seules interventions de Schnabel, Casals, Casadesu, Kreisler et Thibaud, il faut posséder cet album dans sa discothèque.

BEETHOVEN: Sonate No. 3 en la majeure Op. 69 (avec Emanuel Feuermann, violoncelliste, et Myra Hess, pianiste);

Sonate pour arpeggione en la mineur (avec Feuermann et le pianiste Gerald Moore); WEBER: Andantino tiré du Konzertstück en fa (idem); 60117 SERAPHIM

Les résultats de la rencontre Feuermann-Moore sont particulièrement prodigieux. Tous ceux qui se souviennent de l'art irrésistible du violoncelliste voudront posséder ce disque, au demeurant pourvu d'une prise de son assez bonne (notamment dans la page de Weber).

Nouveautés classiques

WEBER: "Concerto pour clarinette et orchestre en fa mineur No. 1 Op. 73", "Concerto pour basson et orchestre en fa majeur Op. 75" et "Concerto pour cor et orchestre en mi mineur Op. 45"; Jacques Lancelot, clarinettiste, Georges Barbot, corniste, Paul Hongne, bassoniste, l'Orchestre Symphonique de Bamberg sous la direction de Theodor Guschlbauer; STU-70517 ERATO

Nous voici maintenant en possession de la seule version phonographique du "Concerto pour cor et orchestre Op. 45" de Weber, un ouvrage pratiquement jamais présenté en concert et enregistré ici en première mondiale. C'est la seule page pour cor que le compositeur nous a laissée et, sans contredit, l'une des plus difficiles dans le domaine de la littérature pour cor. D'où le peu d'exécutions publiques et de gravures. On en jugera par soi-même à l'audition de la périlleuse Polonoise finale, ce qui ne veut pas nécessairement dire que la curiosité l'emporte toujours sur la joie musicale.

Les autres pages sont attachantes, grâce aux solistes et à l'ensemble remarquable que dirige Guschlbauer. Techniquement parlant, l'enregistrement est de toute beauté, fidèle et haut en relief.

RAVEL: "Boléro" (Ravel est au pupitre de l'Orchestre des concerts Lamoureux), "Chansons madécasses" pour voix, flûte, violoncelle et piano (avec le soprano Madeleine Grey), "Pavane pour une infante défunte" et "La vallée des cloches" tirée de Miroirs (Maurice Ravel au piano); TV-4256 mono TURNABOUT

Inutile d'insister sur le caractère historique de ce document phonographique. Qui dit mieux que Ravel par Ravel? Ni vous, ni moi. Un mot seulement sur les Chansons madécasses: il s'agit d'un triptyque dont le traitement est d'une concision et d'une éloquentie rares. Ravel y atteint ici un point extrême de dépouillement.

La prise de son est bonne dans l'ensemble, à déplorer peut-être dans le Boléro. Rappelons que Turnabout est une étiquette à bon marché.

HAYDN: Sonates No. 19 en ré majeur, No. 28 en mi bémol majeur, No. 30 en la majeur et No. 32 en si mineur; Fantaisie No. 4 en ut majeur; par Luciano Scgrizzi au piano; STU-70388 ERATO

La maison Erato ne badine pas avec les primeurs mondiales: voici qu'elle nous donne maintenant le premier enregistrement de la 19e Sonate qu'Haydn composa en 1767... sous l'influence de Carl Philipp Emanuel Bach. Cette influence est également perceptible dans la 30e Sonate en la majeur, formée de trois parties jouées sans interruption.

Le soliste Luciano Scgrizzi révèle un jeu percutant, jeune et robuste - ce qui ne l'empêche pas de faire preuve d'un beau lyrisme dans les mouvements lents. La sonorité du piano forte ajoute à la splendeur royale des ouvrages et la prise de son est impeccable. Un disque à posséder.

CHABRIER: Dix "Pièces pittoresques", "Feuille d'album", "España" et "Bourrée fantastique"; par le pianiste Aldo Ciccolini; S-36627 ANGEL

Une très belle anthologie de l'oeuvre pour piano de Chabrier, servie de façon excellente par Aldo Ciccolini dont on connaît sûrement les interprétations des pages pianistiques de Satie. Chabrier nous ayant laissé des oeuvres comparables en humour à celles de son compatriote, c'est dire combien ce disque est délassant.

Ciccolini joue avec panache et poésie indéniablement ce sens profond de la pensée que réclame l'interprétation des Pièces pittoresques. Très bonne prise de son.

RIMSKY-KORSAKOFF: "Concerto pour trombone", "Concertstück pour clarinette" et "Variations pour hautbois"; **TCHAIKOVSKI:** "Marche militaire en si bémol"; **PROKOFIEFF:** "Quatre marches"; l'Orchestre du Ministère de la défense d'URSS; SR-40108 MELODIA/ANGEL

Ces oeuvres m'ont profondément ennuyé, mais les amateurs de bonne musique militaire seront certainement ravis de les ajouter à leur collection. La sonorité de l'orchestre est rugissante, le travail des solistes est confortable et la prise de son est à la mesure des éclats musicaux.

Avec le Dable Consort

HENRY PURCELL: Ayres pour solistes, flûtes et continuo; 14 pièces interprétées par le Deller Consort de Londres sous la direction d'Alfred Deller; DR-214 HARMONIA MUNDI

AIRS ANGLAIS DES 17e et 18e SIECLES POUR CONTRE-TENOR SOLO: oeuvres de Dowland, Thomas Campion, Bartlett, Rosseter, Blow, Clarke et plusieurs autres; avec Alfred Deller (contre-ténor), Desmond Dupré (luth et viole de gambe), David Munro (flûte à bec), Richard Lee (flûte à bec) et Robert Elliott (clavecin); DR-215 HARMONIA MUNDI

Refusant de s'engager sur une voie commerciale, le Deller Consort de Londres jouit d'une excellente réputation. La musique ancienne constitue leur répertoire d'élection et le groupe la traduit avec authenticité, liberté et poésie.

La voix rare de Deller donne une couleur incomparable aux pages que nous retrouvons sur le second microsillon et, parmi elles, je serais porté à citer "I Care not for these Ladies" de Thomas Campion. C'est précieux et joli, tout à fait dans le style qu'on imagine être celui des chanteurs-comédiens du temps jadis.

Je recommande néanmoins l'audition du premier disque qui réunit principalement des pages vocales que Purcell écrivit pour le théâtre. On y trouve aussi deux "Divine Hymns" (Awake, awake, ye dead et Evening Hymn) et une pièce intégralement instrumentale, une Chaconne.

Les notes qui accompagnent chacun des microsillons sont précieuses, riches et abondantes. Une excellente occasion d'élargir ses connaissances musicales. Prises de son très nettes.

J. T.

Pop-Pénélope

Si je n'aime guère la satire un peu ratée, c'est qu'elle respire du même poumon que le pauvre voyageur qui court après un train et le manque finalement. Excusez l'image mais je n'en trouve pas d'autre pour exprimer EXACTEMENT ce que je ressens.

Pourtant j'aime bien Tex. Il fait partie d'un passé charmant. Celui qui s'en souvient, du El Cortijo qui était juste en face de la meilleure salle qu'eut jamais l'Egrogre. Il y avait sur le mur gauche, en entrant, une grande murale de Tex qui, comme personne, sait dessiner les pieds. A droite, derrière le comptoir, on y vit même un portrait de Castro. Comme tout passe! Nous n'en étions pas encore au Che. Et partout, on jouait au échec dans une atmosphère que n'eut pas détestée Duchamp.

Allons... de catastrophes en catastrophes tout passe (bis). Tex reste et nous convie à écouter son dernier disque (c'est chose curieuse de dire "disque" pour ce qui ne tourne pas rond) sur GAMMA, GS-127.

Il semble que les chansons que contient ce plastique aient été interdites sur les ondes de Radio-Canada. On se demande d'ailleurs bien pourquoi car, si on y parle de drogues, de curés, d'Italiens, etc... je n'y ai pu trouver la moindre allusion à Séparatisme. Il est vrai que mon chef de service, depuis qu'il a les cheveux longs ne peut plus se faire voir à "Place aux femmes". Crainte d'une confusion, je suppose...

Je crois que Tex Lecor est un garçon très doué. Il a, comme on dit, une voix d'or. O Chrysostome des "Dix commandements". Je me demande ce qu'il eût fait dans un autre contexte que le nôtre. Ce nôtre où un disque ne DOIT pas coûter plus de \$5,000 dollars. Ainsi quand la texture de la musique et le Texte de tex sont bons, c'est bon. Je prendrais à témoin la chanson qui ouvre l'album. HY HONNETES GENS. C'est peut-être parce que je ne suis pas concernée mais je la trouve bonne et même bien bonne quoiqu'elle ne soit pas exactement amusante.

Pour le reste, j'ai mes réserves, comme l'armée canadienne avant la réduction des dépenses qui risquent de frapper incontinent Radio-Canada.

Voilà le mot que je chuchote (incontinence) pour introduire si j'ose encore dire des airs comme L'ART DE SAVOIR PISSER ou bien LES DIX COMMANDEMENTS... sorte de parodie un peu pénible de notre milieu.

Car on le devine, ce qu'a voulu faire notre Tex c'est de décrire nos grands travers et nos petits vices, dont Charlebois qu'il cite dans MADAME X et LES DROGUES.

Il aurait, peut-être, mieux réussi s'il avait tenté de faire le contraire: nos petits travers et nos grands vices. Déjà barré à Radio-Canada ET aurait-il peur, en allant trop loin, d'être barré au canal 10?

Je vous l'avoue, MYSTERE ET BOTANIQUE.

PAULINE JULIEN

comme je crie...
comme je chante...

Haydn est à notre Baez national et nigérienne, bien que celle-ci au contraire de celle-là paie ses impôts, chante à Toronto. On aura reconnu, Mesdames et Messieurs, Pauline Julien.

Devenu effrayant mais je me rends compte combien il est devenu difficile de dire la plus petite banalité sans risque après les discours de votre premier ministre. Ainsi espérant parler un peu de Gilbert Langevin pour dire qu'il me semble remplacer un peu Straram, vaporisé à Los Angeles, sur les chaises de la Casa espagnola, je m'aperçois qu'il chante peut-être sur les ondes de Radio-Canada. Qui voudrait lui faire du tort?

Gilbert Langevin vient donc de signer toutes les chansons, sauf une de Cohen, du dernier microsillon de Pauline Julien (GAMMA, GS-125). Il est très difficile de retenir l'attention d'un auditeur durant 45 minutes. Je dois dire que Gilbert Langevin n'y arrive pas tout à fait. Ce qui n'a rien d'étonnant d'ailleurs; qui le fait? Sans doute il a écrit deux bonnes chansons, COMME JE CRIS/COMME JE CHANTE et J'ENTREVOIS; je ne crois pas pourtant que cela dépasse la moyenne.

Gilbert Langevin a ce défaut de voir GENERAL la plupart du temps. A quelques exceptions près comme le BARAU BORD et LES CHASSEURS DE PUCELLES (le premier tableau du genre et la seconde satirette). Ses paroles décrivent un absolu et, comme il l'est ni Hugo ni Rimbaud, ça laisse un peu. On en arrive à des vers comme ça: "Est-ce le froid du nord / Est-ce l'ombre des morts / qui me poussent au remord / Ou bien: "Que finisse le temps des laudis / Il faut du pain pour faire l'amour / Il faut de l'argent aux amants /... Quand le mirailon se répète, on se fatigue.

Au fond, ce que je veux dire, c'est qu'il n'y avait pas dans les textes de Gilbert Langevin la matière pour 10 chansons.

La même remarque s'applique à François Cousineau, auteur de la musique et arrangeur. L'invention de cet excellent musicien de Cousineau est parfois faible. Ses arrangements sont parfois faciles, dirai-je même baclés? Ah! ces glissades de piano et ses soulèvements de cuivres...

Reste Pauline Julien. Sa carrière, malgré de sympathiques extravagances personnelles, est si juste, si fraîche qu'on ne saurait la chicaner pour des vétilles. On connaît sa voix que l'on aime ou non. Moi, je l'aime parce qu'elle exprime une personnalité très originale, très profonde et très juste, même dans ses cassures. Elle chante bien même les mauvaises chansons.

Il était certainement intéressant de demander à Gilbert Langevin de lui faire un disque. Ils auraient dû, ensembles, écouter un peu plus difficile. Je crois savoir qu'un disque se vend s'il contient UNE vraiment très bonne chanson. Elle y est. C'est SUZANNE de Léonard Cohen, sorte de mélodie qui convient à Pauline Julien comme un gant de cuir souple et odoriférant.

Nouveautés

BLACK AND WHITE

TONY JOE WHITE

Pour terminer, voici quelques brèves notes, dont quelques-unes intéressantes.

BLACK AND WHITE, Tony Joe White (MUNENT, SLP-1814): c'est le premier 33 tours d'un jeune chanteur-interprète dont on connaît déjà POLK SALAD ANNIE en Amérique et SOUL FRANCISCO en Europe. Une jolie voix qui vient du sud, une magnifique guitare: les compositions de Tony réunies toutes sur une seule face du disque rendent l'aventure intéressante.

GOOD CLEAN FUN, King Fowley (IMPERIAL, LP-12443): ceux qui seront fatigués de Tiny Tim pourront écouter ce disque assez fou qui semble être inspiré par Alfred Jarry. Il s'agit souvent de sorte de monologues dit, l'air de rien, par l'un "des plus doux enfants du Rock".

SUNDAY CONCERT, Gordon Lightfoot (U.A. UAS-6714) enregistré en mars 1969 au Massey Hall de Toronto, le Canadien y chante In a Windypane "The Lost Children", "leaves of grass", "Apology", "Bitter Green", "Ballad of the Yarmouth Castle", "Canadian Railroad Trilogy", etc... L'éternel troubadour et ses éternelles nostalgies. Non sans charme un soir de neige.

Pénélope